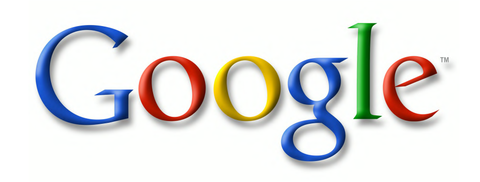
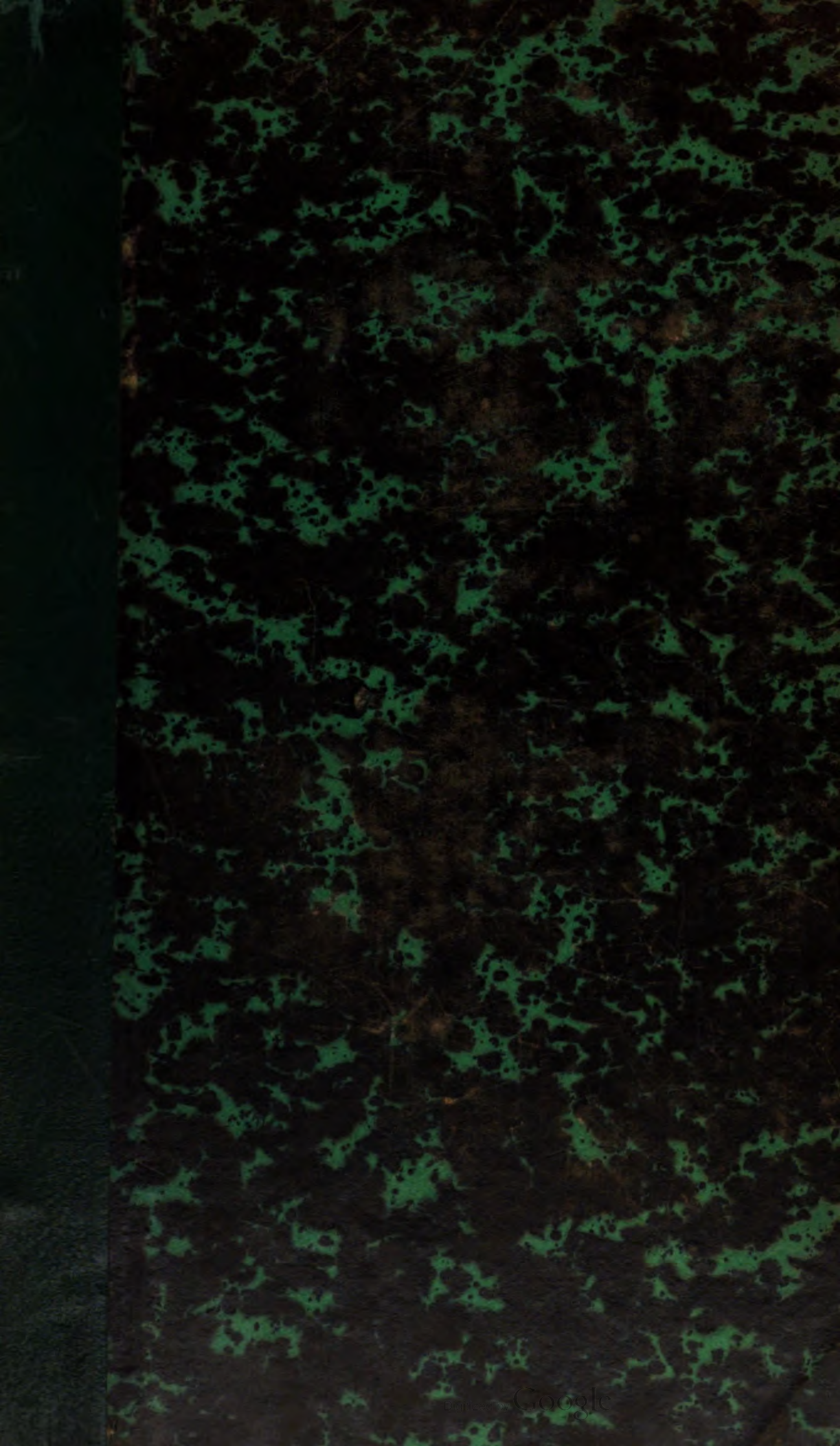
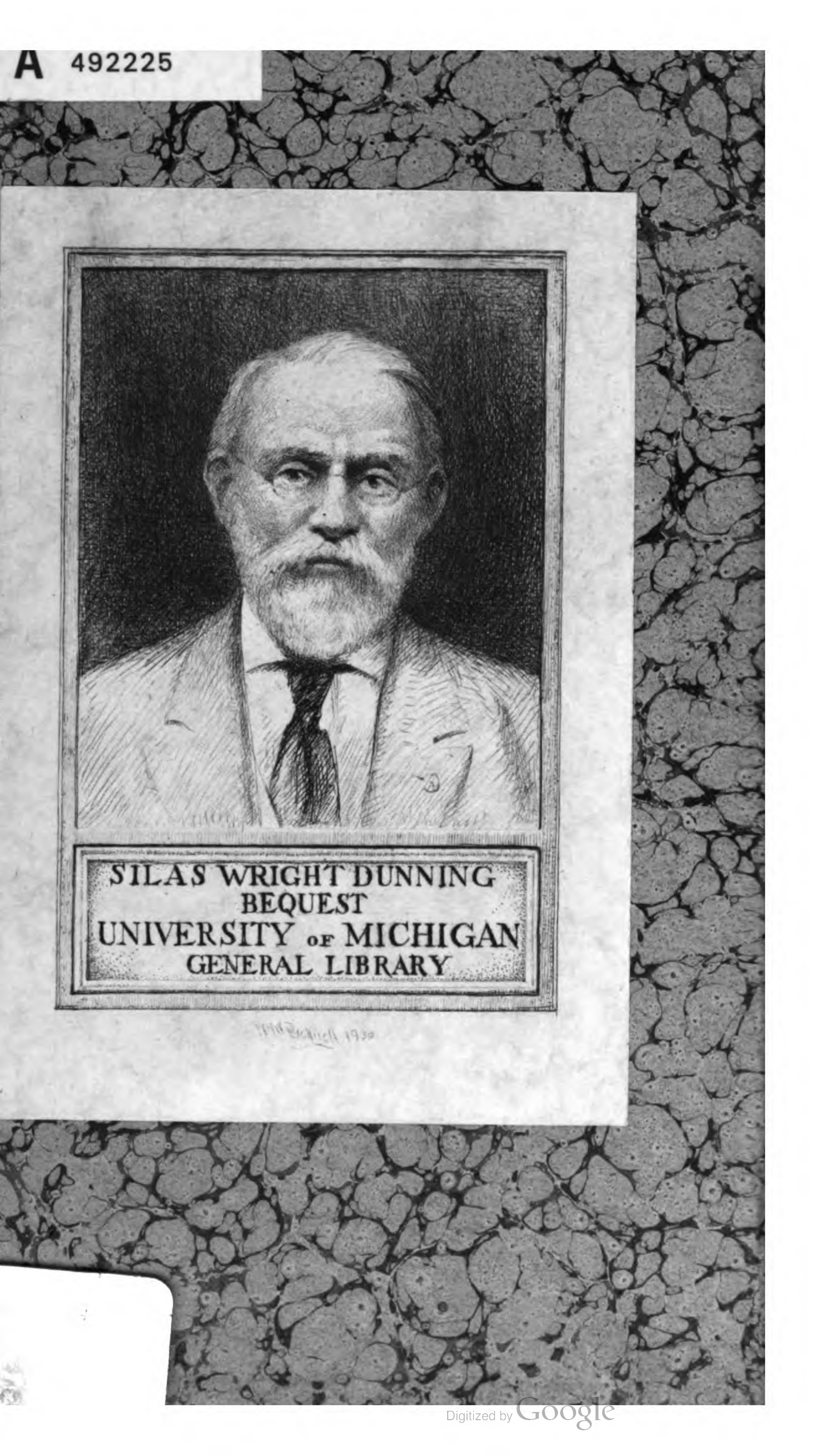
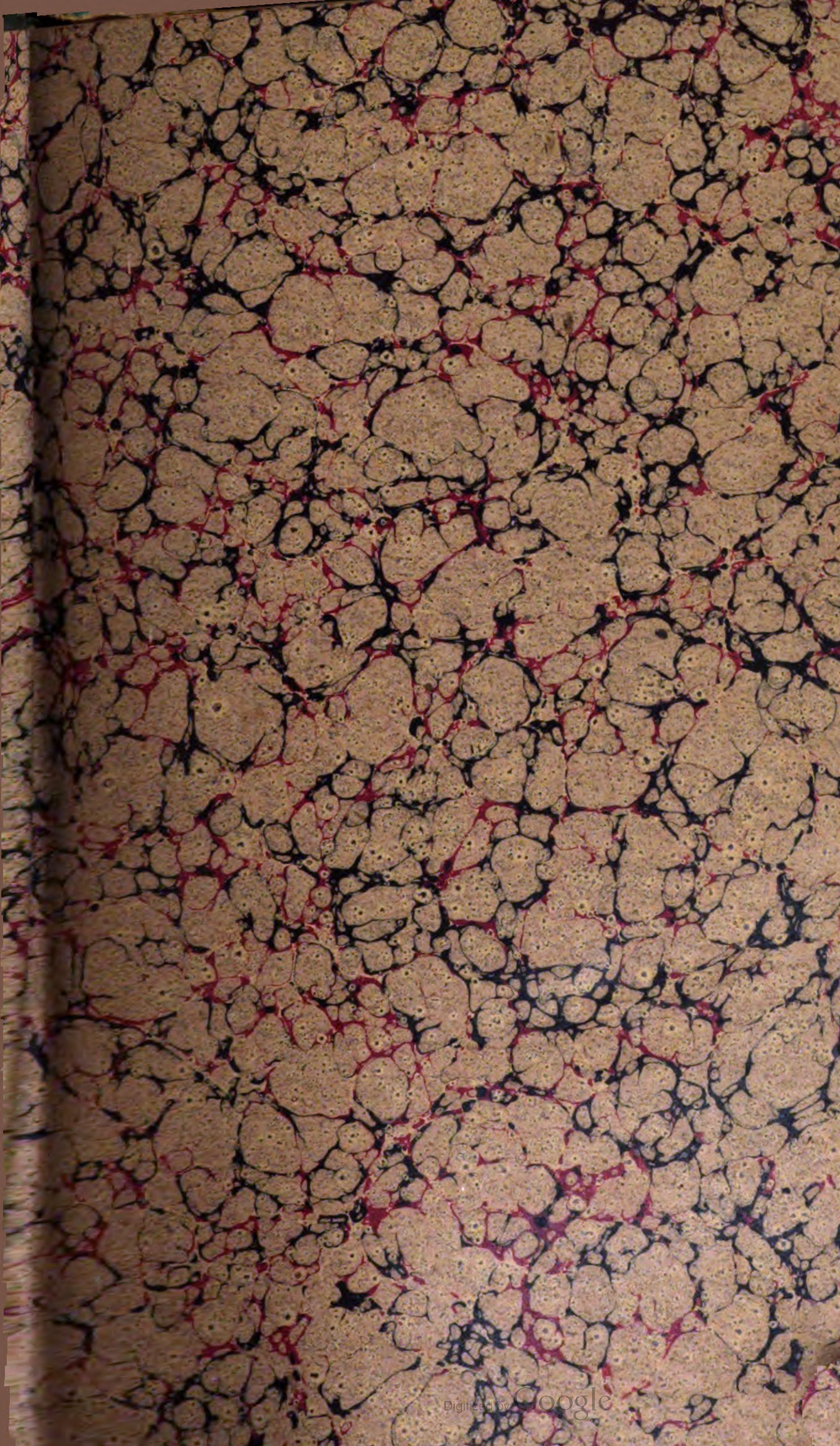





SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY



Société des sciences, physiques, de médicine et d'agriculture d'Orléans.

BULLETIN

DES

SCIENCES PHYSIQUES,

Médicales et d'Agriculture d'Orléans,
publié au nom de la Société.

Nunquàm aliud natura, aliud sapientia dixit.
Juv., *Sat.* 14, 321.

TOME PREMIER.



ORLÉANS.

DE L'IMPRIMERIE DE HUET-PERDOUX.

1810.

PROSPECTUS.

Un goût commun pour l'étude, le désir de s'éclairer mutuellement, et le besoin de propager, dans le département, les nouvelles découvertes qui, chaque jour, enrichissent les sciences physiques et médicales ; tel fut, pendant l'an 1809, le motif d'une première association entre MM. les médecins et chirurgiens des hôpitaux, du bureau des Consultations gratuites, et quelques physiciens et naturalistes d'Orléans ; tel fut le mobile qui détermina chacun des membres de cette association, à solliciter de M. le Préfet, l'organisation de la Société, en *Société des Sciences physiques et médicales*.

Le sentiment du bien, une noble émulation et la bonne harmonie qui régnaient entre tous ses membres, devaient naturellement donner à cette réunion un caractère libéral. M. le Préfet sentit l'avantage dont elle pouvait être pour le département, accueillit la demande de ses fondateurs, et par son arrêté du 18 avril 1809, la *Société des Sciences physiques et médicales d'Orléans*, fut instituée.

Déjà, depuis un an, ses archives s'étaient remplies de nombreux matériaux ; déjà la Société comptait au nombre de ses collaborateurs, des

savans que la France révère, et qui, ambitieux d'attacher leur renommée au bonheur des hommes, n'avaient pas dédaigné d'encourager ses recherches en partageant ses travaux ; elle crut devoir profiter de cet élan favorable : elle accrut le domaine qu'elle avait à cultiver, et décida, dans sa séance d'avril 1810, qu'elle s'adjoindrait un certain nombre de membres agricoles, chargés spécialement de recueillir auprès d'elle, les observations qui pouvaient tendre aux progrès de l'économie rurale et de l'agriculture. Elle fit plus ; elle voulut que chacun de ses correspondans put profiter de ses richesses, et arrêta que, tous les mois, il paraîtrait un bulletin de ses travaux, où seraient insérés successivement : les observations météorologiques et la constitution médicale du mois précédent ; les mémoires et observations d'agriculture, de physique, d'histoire naturelle, de médecine et de chirurgie, offerts à la Société par ses membres résidans ou par ses correspondans ; l'extrait des mémoires trop étendus pour être imprimés en entier dans le bulletin ; l'annonce des découvertes nouvelles ; et l'analyse des meilleurs ouvrages qui auraient rapport aux sciences que la Société cultive.

M. le Préfet ayant applaudi aux efforts de la Société, un comité de rédaction fut en conséquence nommé, et chargé de désigner, tous les mois, les mémoires les plus propres à composer chaque

bulletin. Afin d'assurer à ce travail important tout l'avantage dont il était susceptible, il fut en outre arrêté que, relativement au mode de rédaction des extraits en général, chaque rédacteur ne présenterait pas seulement, dans l'analyse qu'il serait chargé de faire, le plan du mémoire qui lui serait soumis, mais qu'il donnerait toujours à son travail une étendue suffisante pour que le lecteur put y trouver tous les résultats dont il est utile sur-tout de conserver le souvenir.

Du reste, les rédacteurs se sont promis d'être fidèles à la plus exacte impartialité; de chercher à rendre, de la manière la plus précise, les idées des auteurs qu'ils analyseront, sans jamais se permettre d'attaquer les opinions qu'ils ne croiront pas devoir admettre; ils se contenteront seulement de les indiquer.

Ainsi ce bulletin offrira à toutes les personnes qui le recevront, un tableau fidèle des travaux de la Société. Ce sera, pour chaque citoyen instruit, un dépôt public où il trouvera, au besoin, l'histoire de la science; où il aimera à puiser des renseignemens précieux, et qu'il pourra lui-même enrichir, pourvu que les faits qu'il présentera soient toujours basés sur la sévère doctrine de l'observation, qui est la seule dont la Société fasse profession.

Le Secrétaire général de la Société,

J. L. F. Dom. Latour.

LISTE

Des Membres de la Société des Sciences physiques, médicales et d'agriculture d'Orléans.

AN 1810.

Membres honoraires résidans dans le département.

Mai 1809. M. le PRÉFET du département.
Juin 1809. M. le PREMIER PRÉSIDENT de la Cour d'Appel.
M. l'EVÊQUE d'Orléans.
M. le MAIRE d'Orléans.
M. GENTY, proviseur du lycée impérial d'Orléans, correspondant de l'institut de France, etc.
Nov. 1809. M. DE CHAMPEAUX, recteur de l'académie impériale d'Orléans, etc.
Avr. 1810. M. FOUGEROUX DE SECVAL, président du conseil du département du Loiret.
M. HENRI DE LONGUÈVE, propriét.

Membres honoraires étrangers.

Juin 1809. M. le baron DE CORVISART, premier médecin de S. M. I. et R., professeur honoraire de la faculté de médecine de Paris, etc.

M. le professeur CUVIER, conseiller titulaire de l'université impériale, vice-recteur de la faculté des sciences de Paris, de l'institut de France, etc.

M. le professeur HAUY, de l'institut de France, professeur de minéralogie, etc.

M. le professeur DE JUSSIEU, conseiller titulaire de l'université impériale, vice-recteur de la faculté de médecine de Paris, de l'institut de France, etc.

M. le docteur LATOUR, 1.er médecin de S. M. le Roi de Hollande, chevalier de l'ordre royal de l'union, de l'académie de Harlem, des sociétés de médecine de Paris, etc.

Janv. 1810. M. le professeur CHAUSSIER, président du jury médical du départ. du Loiret, professeur de la faculté de médecine de Paris, de l'institut de France, etc.

Avr. 1810. M. TESSIER, de l'institut de France, inspecteur général des bergeries de S. M. I. et R.

M. DE LASTEIRIE, de l'institut de France, etc.

Membres titulaires, ou Comité administratif de la Société.

BUREAU.

Avr. 1810. M. le baron PIEYRE, préfet du dép.[t] du Loiret, membre de la légion d'honneur, des Arcades de Rome, de l'académie Celtique, des sociétés du Gard, d'Agen, etc.; *président honoraire.*

Mai 1809. M. LANOIX, médecin de l'hôpital général et des épidémies d'Orléans, médecin du bureau des consultations gratuites de la même ville, correspondant de la société de l'école de médecine et de la société médicale de Paris, de celle de Bordeaux, etc.; *président ordinaire.*

M. JULES DE TRISTAN, naturaliste, etc.; *vice-président.*

M. J. L. F. DOM. LATOUR, médecin en chef de l'hôtel-dieu et des épidémies d'Orléans, médecin du lycée impérial et des prisons de la même ville, professeur de médecine et d'histoire naturelle médi-

cale, membre du jury médical du département du Loiret, des sociétés de médecine de Paris, Montpellier, Liége, Évreux, etc.; des sociétés académiques de Paris et Rouen; *secrétaire général archiviste.*

M. Fouré, médecin du bureau des consultations gratuites d'Orléans, ancien inspecteur du service de santé de la marine, aux ports de Nantes et de Paimbœuf; correspondant de la société médicale d'émulation de Paris, de la société académique de la Loire-Inférieure, etc.; *secrétaire particulier.*

M. Payen, professeur de physiologie et d'anatomie, chirurgien en chef adjoint de l'hôtel-dieu d'Orléans, membre du ci-devant collége de chirurgie de la même ville, etc.; *trésorier.*

M. Ranque, professeur de clinique médicale, médecin en chef adjoint de l'hôtel-dieu d'Orléans, du bureau des consultations gratuites de la même ville, correspondant de la société médicale d'émulation

de Paris ; de la société des sciences, arts et agriculture de Nevers, etc.

M. Gable, professeur du cours gratuit d'accouchemens d'Orléans, chirurgien de l'hospice de la Croix de la même ville; correspondant de la société médicale d'émulation de Paris, etc.

M. Séb. Bigot de Morogues, naturaliste, de l'académie d'Jéna, etc.

M. Barré, D. C., professeur de physique et d'histoire naturelle, au lycée impérial d'Orléans.

Avr. 1810. M. Dugaigneau de Champvallins, propriétaire.

M. de Guercheville, *idem*.

M. Lecauchoix, conservateur des eaux et forêts, à Orléans.

Mai 1810. M. d'Illiers, propriétaire.

Membres résidans.

Mai 1809. M. l'abbé Dubois, naturaliste.

M. Gaspard de Bizemont.

M. Jallon, docteur en médecine, ancien professeur d'anatomie, correspondant de l'athénée de la littérature et de la langue française.

M. Pelletier, docteur en médecine.

M. de S.-Hilaire aîné, naturaliste.

M. POULET DE L'ISLE, inspecteur de l'académie impériale d'Orléans, professeur de mathématiques.

M. FOUGERON père, docteur en chirurgie, pharmacien, membre du ci-devant collége de chirurgie d'Orléans, etc.

M. LAMBRON, pharmacien.

M. DE CHAMPVALLINS, minéralog.[te]

Déc. 1809. M. CARRIER, docteur en médecine.

M. SUE, *idem*.

M. CAPVAL, pharmacien.

M. TABOURET, *idem*.

M. FOUGERON fils.

Avr. 1810. M. CHAUDRUC DE CRAZANNES, membre de l'académie celtique de France, de la société académique des sciences de Paris, de celle d'encouragement pour l'industrie nationale; des académies et sociétés de Bordeaux, Toulouse, Nîmes, la Rochelle, Agen, etc.; secrétaire général de la préfecture du département du Loiret.

M. DE VILLEBRÊME, propriétaire.

M. DE LOKAR, *idem*.

Mai 1810. M. DE TIVILLE, correspondant de la société d'agriculture du départem.[t] de la Seine, etc

Correspondans nationaux ou étrangers, MM.

ABADIE, docteur en médecine, *à Châteauneuf.*

ALLONNE (d'), propriétaire, *à Latouche.*

ALLVOT, naturaliste, *à Limoges.*

ALIBERT, médecin de l'hôpital S.-Louis, professeur d'histoire naturelle médicale, membre de la société de l'école de médecine de Paris, de l'académie royale de médecine de Madrid, de celle des sciences de Turin, etc., *à Paris.*

AUTHENAC, docteur en médecine, membre de plusieurs sociétés savantes, *à Châteaudun.*

BAILLOU, naturaliste, *à Tours.*

BARBÉ, *à Neuvy.*

BAUMES, professeur de la faculté de médecine de Montpellier, ex-secrétaire perpétuel de la société de médecine pratique de la même ville; correspondant de celles de Paris, Bordeaux, Dijon, etc., *à Montpellier.*

BERLIOZ, docteur en médecine, de plusieurs sociétés savantes, *à Blois.*

BOINVILLIERS, inspect.[r] de l'académie impériale de Douay, correspondant de l'institut, etc., *à Douay.*

BOISSARD, pharmacien, *à Châteauroux.*

BRONGNIART, directeur de la manufacture de Sèvre, et ingénieur des mines, *à Paris.*

BOURIAT, docteur en médecine, *à Tours.*

BOYER, chirurgien, *à Oudon.*



CADET, pharmacien de Sa Majesté Impériale et Royale, etc., *à Paris*.

Le baron de CHAMBAUDOIN, préfet du départ.[t] de l'Eure, président de la société de médecine, *à Evreux*.

CLAI, docteur en médecine, *à Chartres*.

Le baron de CORBIGNY, préfet du département de Loir-et-Cher, *à Blois*.

DANOT, docteur en médecine, *à Lorient*.

DARBEFEUILLE, chirurgien en chef de l'hôpital de Nantes, *à Nantes*.

DARTONNE, sous-préfet, *à Gien*.

DEBREUZE, docteur en médecine, *à Montargis*.

Le baron DEGERANDO, secrétaire général du ministère de l'intérieur, maître des requêtes, de l'institut national de France, etc.

DELESTRE, docteur en médecine, *à Neuville-aux-Bois*.

DELARUE, pharmacien, secrétaire de la société de médecine du dép.[t] de l'Eure, *à Évreux*.

DEMOURS, médecin oculiste, etc., *à Paris*.

DE S.[te]-SUZANNE, docteur en médecine, *à Etampes*.

DESLONCHAMPS, docteur en médecine, *à Paris*.

DESPARANCHES, médecin de l'hôpital général de Blois, etc., *à Blois*.

DEYEUX, premier pharmacien de S. M. Impériale et Royale, professeur de la faculté de médecine, de l'institut national, etc., *à Paris*.

Dubois, professeur de la faculté de médecine de Paris, chirurgien consultant de S. M. Imp. et Royale, médecin de l'hospice de perfectionnement, etc., *à Paris.*

Dubuisson, naturaliste, *à Nantes.*

Dupuytren, professeur d'anatomie, inspecteur de l'université impériale, *à Paris.*

Duméril, professeur de physiologie, *idem.*

Faugas de S.-Fond, professeur d'histoire naturelle, *idem.*

Fleuriau de Bellevue, naturaliste, *à la Rochelle.*

Fouré, docteur en médecine, membre du jury médical et de l'institut du département de la Loire-Inférieure, de la société médicale d'émulation de Paris, etc., *à Nantes.*

Franck, professeur de médecine, *à Wilna.*

Giraut, 1.er chirurgien de S. M. le Roi de Hollande, chevalier de l'ordre royal de l'union, de l'académie royale de Harlem, etc., *à Amsterdam.*

Gannard, docteur en médecine, inspecteur des eaux de Segray, *à Pithiviers.*

Garnier, docteur en chirurgie, *à Lorris.*

Gastellier, docteur en médecine, de plusieurs sociétés savantes, *à Paris.*

Giraudy, docteur en médecine, secrétaire de la société de médecine pratique de Paris, *idem.*

GILBERT, chirurgien de l'hospice des vénériens, *à Paris*.
GILET DE LAUMONT, minéralogiste, *idem*.
GRASSY, docteur en médecine, *à Bordeaux*.
HALLÉ, médecin ordinaire de S. M. Impériale et Royale, professeur de la faculté de médecine de Paris, de l'institut national, etc., *à Paris*.
HOURY, ingénieur du conseil des mines, *idem*.
HUSSON, docteur en médecine, bibliothécaire de l'école de médecine de Paris, *idem*.
HUZARD, de l'institut national, etc., *idem*.
ISABEAU, docteur en médecine, *à Gien*.
JAHAN, docteur en médecine, *à Sully-sur-Loire*.
KERAUDREN, inspecteur du service de santé de la marine, *à Paris*.
DELACROIX, géomètre, *à Montargis*.
LACOSTE, profes. d'hist. naturelle, *à Clermont*.
LAFOND, docteur en médecine, *à Bordeaux*.
Le baron LAREY, chirurgien en chef de la garde impériale, inspecteur général des hôpitaux militaires, etc., *à Paris*.
LANDRÉ-BEAUVAIS, médecin en chef adjoint de l'hospice de la Salpêtrière, *idem*.
LEBAS, docteur en médecine, *à Bourges*.
LEBRUN, sous-préfet, *à Pithiviers*.
LECAMUS, naturaliste, *à Paris*.
LELIÈVRE, minéralogiste, *idem*.
LEMAIGRE, propriétaire, *à Chéry*.
LEMAN, minéralogiste, *à Paris*.

LENTZ, directeur de l'académie d'Jéna, *à Jéna.*

LERMINIER, docteur en médecine, etc., *à Paris.*

LEVACHER DE LA FEUTRIE, doct. en médecine, *idem.*

LEROUX, médecin de l'hôpital de la Charité, médecin ordinaire de S. M. la Reine de Hollande, *idem.*

MARIE DE S.-URSIN, doct. en médecine, *idem.*

MAULNY, naturaliste, *au Mans.*

MÉSANGES, sous-préfet, *à Montargis.*

DE LA MÉTHERIE, professeur au collége de France, *à Paris.*

LOUIS MONGE, examinateur de la marine, chev.[er] de l'empire, etc., *idem.*

NAUCHE, docteur en médecine, *idem.*

NEERGAARD, *idem.*

NAZON, propriétaire, *à S.-Germain.*

PARMENTIER, de l'institut de Fr.[e], etc., *à Paris.*

PASQUIER, chirurgien ordinaire de S. M. le roi de Hollande, *à Amsterdam.*

PEERSON, naturaliste, *à Paris.*

PELLIEUX, docteur en médecine, naturaliste, *à Baugenci.*

PETIT, docteur en médecine, *à Lyon.*

PETIT (ANT.), médecin de l'hôtel-dieu de Paris.

PIERSON, docteur en médecine, *à Nevers.*

PILLIEN, docteur en médecine, *à la Charité.*

PINEL, médecin consultant de S. M. Impériale et Royale, de l'institut national, etc., *à Paris.*

POISSON,

POISSON, profes. de la fac. des sciences, *à Paris.*

POINSOT, professeur au lycée Bonaparte, *idem.*

PORTAL, professeur du collége de France, de l'institut national, etc., *idem.*

RAMEAU, docteur en médecine, *à Gien.*

RECAMIER, médecin de l'hôtel-dieu de Paris, profes. de nosologie interne, etc., *à Paris.*

RICHERAND, professeur de la faculté de médecine de Paris, etc., *idem.*

ROMIEUX, docteur en médecine, de la société médicale de Paris, etc., *à la Rochelle.*

ROUILLÉ, naturaliste, *aux Sables-d'Olonnes.*

ROUX, docteur en médecine, *à Châteaurenard.*

ROYER-COLLARD, médecin en chef de l'hospice de Charenton, inspect.r général de l'université impériale, *à Paris.*

DE SALVERT, naturaliste, (*dép.t du Loiret.*)

SAUVEUR, secrétaire général de la société de médecine de Liége, *à Liége.*

SAIZI, docteur en médecine, *à Pithiviers.*

SCARPA, professeur d'anatomie, *à Pavie.*

SEDILLOT, docteur en médecine, secrétaire perpétuel de la société de médecine, séante au Louvre, etc., *à Paris.*

SOLIMANI, docteur en médecine, *à Nismes.*

TARTRA, secrétaire général de la société d'émulation, etc., *à Paris.*

THOURET, législateur, doyen de la faculté de médecine de Paris, etc., *idem.*

THURY, minéralogiste, *à Paris.*

TONNELIER, minéralogiste, *idem.*

TOURLET, docteur en médecine, *idem.*

TREDERNE, docteur en médecine, *idem.*

DE TREMERY, professeur de physique, *idem.*

VAUQUELIN, professeur de chimie, de l'institut national, etc., *idem.*

VIALET, doct.r en chirurgie, *à Châteaurenard.*

VIGNERY, docteur en médecine, *à Toulouse.*

VITALIS, docteur en médecine, secrétaire perpétuel de l'académie de Rouen, *à Rouen.*

VOISIN, docteur en chirurgie, *à Versailles.*

WERNER, conseiller des mines, *à Freyberg.*

Omissions et additions dans la liste des membres correspondans. MM.

Le chevalier A ROY, 1.er médecin ordinaire de S. M. le Roi de Hollande, de l'institut de Hollande, etc., *à Amsterdam.*

BOUGON, docteur en médecine, *à Alençon.*

DE MOROGUES aîné, propriétaire, (*en Sologne.*)

GENDRON, docteur en médecine, *à Vendôme.*

Le chevalier GEOFFROY DE S.-HILAIRE, prof.r de la faculté des sciences et du muséum d'hist. naturelle de Paris, de l'institut, *à Paris.*

Le chevalier GROEN VAN PRINSTERER, médecin cons.t de S. M. le Roi de Hollande, *à Utrecht.*

THOUIN, de l'institut de France, etc., *à Paris.*

BULLETIN

DES

SCIENCES PHYSIQUES,

Médicales et d'Agriculture d'Orléans.

ANATOMIE, ZOOLOGIE, MÉDECINE ET CHIRURGIE.

MÉMOIRE

Sur la Dysenterie, par M. LATOUR, 1.er médecin de S. M. le Roi de Hollande, etc.

Felix ille est quem morbi origo nunquàm fefellit.

Nous ne manquons point de monographies sur la dysenterie ; les recueils périodiques, ainsi qu'un grand nombre de traités particuliers, sont les monumens dans lesquels sont déposées les histoires des ravages que fait annuellement, dans toutes les nations, cette maladie affreuse dont la plupart des médecins ont observé les circonstances et les effets.

Mais ces peintures fidèles des symptômes de la dysenterie et de sa complication, ne nous font pas entrevoir la route la plus ordinaire

que la nature suit, pour la solution de cette maladie, ni par conséquent les méthodes déterminées de guérir, qui méritent la préférence; cette partie, la plus importante de l'art, manque de règles, et comme en médecine, il ne peut en exister d'utiles, que lorsqu'elles sont fondées sur les faits, une pratique de plus de trente ans m'a fait recueillir une multitude d'observations qu'on jugera peut-être de quelqu'intérêt pour fixer les idées des praticiens sur un des points principaux du traitement; elles seules m'ont donné l'idée de ce mémoire.

Essayons d'abord de nous faire un juste jugement de la dysenterie; voyons si nous ne pourrions pas trouver dans les différens tableaux que nous ont laissés les médecins de l'antiquité et les observateurs modernes, des signes essentiels qu'on n'a cessé de remarquer, mais dont on n'a jamais assez examiné la nature et l'importance; réfléchissons si, comme résultats d'une cause épidémique, ils ne pourraient point devenir à leur tour, la cause des accidens consécutifs et souvent funestes de la maladie, et s'ils ne doivent pas nous donner la clef d'une meilleure manière de philosopher, et d'une conduite médicale particulière; reconnaissons enfin, si ces mêmes signes, bien approfondis, bien caractérisés, peuvent seuls et avec le concours de l'expérience, fournir très-souvent, dès l'invasion de la

dysenterie, l'indication d'une pratique nouvelle justifiée par de bonnes observations.

Il me semble que la dénomination de la *dysenterie* est basée sur ses signes les plus frappans, ils en font briévement l'esquisse. Ce mot, tiré du grec, signifie *difficulté des intestins*. Selon *Cœlius Aurelianus*, l'acception que lui donnaient *Hippocrate* et ses contemporains, exprimait l'action *expultrice* des intestins, pénible et très-désordonnée, et leurs propres membranes douloureusement altérées. Ce père de la médecine laisse à juger ainsi, quand il dit: *Ubi calefacto corpori acria purgantur et intestinum roditur et exulceratur, cruenta que per alvum demittuntur, hoc dysenteria, hoc est intestinorum difficultas appellatur.*

Celse, *Cicéron* et les auteurs latins, appellent la dysenterie *tourment douloureux* des intestins, ce qui signifiait, selon eux, un effort répété et douloureux pour aller à la garde-robe, que les médecins français désignent peut-être d'une manière plus exacte, par *épreintes douloureuses*.

Depuis l'origine de la médecine jusqu'à nos jours, la dysenterie paraît avoir été toujours connue; il n'est presque pas d'auteur célèbre qui ne l'ait définie. On peut voir dans *Hippocrate*, *Aretée*, *Alexandre de Tralles*, *Paul d'Egine*, *Celse*, *Galien*, etc., les descriptions qu'ils en ont

faites, et qui prouvent combien on l'a observée dans la plus haute antiquité.

Depuis cette époque, les médecins de toutes les sectes en ont soigneusement étudié les phénomènes sensibles; ils nous ont transmis des observations qui prouvent l'identité de ses symptômes patognomoniques avec les histoires rapportées par les anciens.

Mais il faut l'avouer, à la gloire de notre siècle et de celui qui l'a précédé, jamais les efforts des savans ne se sont dirigés d'une manière plus concertée, que de nos jours, sur l'observation de la dysenterie, et sur les moyens d'écarter les hypothèses de l'instruction médicale en général. La recherche des faits, l'observation de leurs analogies, l'analyse qui en fait connaître la nature et les rapports, voilà les objets à la considération desquels ils veulent ramener l'art; aussi, depuis qu'on a abandonné les mauvaises théories, et qu'on leur a substitué cette manière libre de l'esprit, qui met à portée d'examiner et de comparer les symptômes, et d'en porter des jugemens que la raison approuve dans tous les temps et dans tous les lieux, on croirait qu'on tient presque tout ce qui restait à dire et à savoir sur la dysenterie. C'est aussi, depuis qu'on se sert du flambleau de l'expérience pour nous éclairer dans les mystères de la nature, qu'on voit notre science reprendre, dans toute l'Europe, sa forme antique, sa vérité



primitive, et la marche qui peut seule la conduire à la perfection dont elle est susceptible.

Que ne devons-nous pas à tous les médecins observateurs qui honorent l'art en France, en Angleterre, en Allemagne, en Hollande et en Italie, pour l'accord qu'ils semblent avoir simultanément formé en faveur d'une révolution qui nous présente la médecine d'*Hippocrate* comme le modèle que nous devons imiter! en effet, vingt siècles d'hypothèses n'ont pu porter aucune atteinte à cet édifice solide, et tous les systêmes ont péri avec leurs auteurs; pouvaient-ils balancer les leçons de l'expérience?

Nous ne pouvons que nous en applaudir; ce sont les seules que suivent aujourd'hui les savans dans notre art; uniquement occupés d'être utiles à leurs semblables, ils ravissent quelquefois à leur fonction honorable, des momens précieux, et qui le deviennent davantage, puisqu'ils les consacrent à rédiger des observations qui ne sont que la copie fidèle des phénomènes que la nature présente dans les maladies; leur publicité atteste l'intérêt des faits et le talent avec lequel elles sont décrites.

C'est à la lecture de leurs ouvrages qu'on peut se convaincre que les praticiens distingués se sont tous instruits à l'école de l'expérience et de l'observation : dans toutes les histoires de la dysenterie sur-tout, ils surpassent, sans con-

tredit, ceux qui, avant eux, en avaient fait une longue étude.

Pour ne pas confondre la dysenterie avec les autres flux de ventre, on remarquera que, dans la dysenterie, le premier accident qu'éprouvent les malades, est une envie fréquente d'aller à la garde-robe, qui dégénère presqu'aussitôt en efforts douloureux; elle est ordinairement suivie de déjections muqueuses sanguinolentes. Les tranchées qui les accompagnent décèlent une cause d'irritation constante, dont le siége est presque toujours dans les gros intestins. La matière de ce flux est de couleur blanchâtre, grisâtre ou sanguinolente; quelquefois elle ne paraît être que du sang tout pur, et rarement du pus; mais dans ce dernier cas, la nuance qui la distingue des déjections véritablement muqueuses, est très-difficile à saisir pour des yeux peu exercés; et voilà ce qui a mis tant d'incertitude dans le diagnostic des anciens, sur l'état pathologique des intestins, qu'ils croyaient ulcérés dans toutes les dysenteries.

A mesure que les épreintes se rapprochent, elles s'opposent à la sortie des matières fécales, au lieu de les chasser; et c'est avec raison qu'on soupçonne alors une phlegmasie qui peut se propager jusqu'à l'intestin rectum, et qui se caractérise par des ténesmes; il ne faut donc pas juger d'après les tranchées et le nombre des déjections, de la quantité excessive de matières alvines que

l'on croirait devoir être rendues, puisque ces matières sont plutôt suspendues qu'augmentées par ces efforts réitérés, et c'est ce qui distingue la dysenterie, 1.° *de la diarrhée*, qui est un flux de ventre fréquent et abondant, dans lequel des matières fécales, séreuses ou lymphatiques, sont sécrétées dans le canal intestinal, contre l'ordre ordinaire naturel; 2.° *du flux céliaque*, qui consiste dans une lésion des intestins, d'après laquelle sont évacués les alimens à demi digérés, et mêlés avec une sanie purulente; 3.° *de la lienterie*, qui ressemble beaucoup aux flux céliaque, par la quantité des évacuations, avec la différence que dans *la lienterie*, les alimens ne sont presque pas changés, et que les déjections n'y sont pas fétides; 4.° *du flux hépatique*, qui ressemble à de la lavure de chair, et qui, souvent sanieux, bilieux, porte d'ailleurs tous les signes qui annoncent la couleur du foie et son altération ; 5.° *du mélœna*, dans lequel les déjections sont comme de la poix liquide.

Il arrive pourtant que la dysenterie dégénère très-souvent en un véritable flux diarrhoïque, et que ses préliminaires semblent quelquefois appartenir à la diarrhée, à cause de l'abondance des évacuations alvines, qui dure tout au plus un jour.

Une observation importante, c'est qu'au nombre de ces derniers flux, s'allient rarement des reprises

de ténesmes et des épreintes, qui sont des attributs inséparables de la dysenterie.

Des auteurs célèbres ont avancé que la fièvre était le symptôme essentiel concomittant de la dysenterie. Cette opinion est démentie par l'expérience. J'ai vu beaucoup de malades dans lesquels elle ne s'était déclarée qu'après le second, le troisième ou le quatrième jour, et même plus tard; dans quelques-uns cependant, mais c'est très-rare, elle coïncide avec les premiers momens de l'invasion de la maladie; et même on a vu des épidémies où la fièvre était la maladie primitive, et la dysenterie le symptôme principal, comme l'ont observé *Sydenham, Pringle, Zimmermann, Barthez*, etc.

Il s'agit encore ici de distinguer la dysenterie contagieuse épidémique, de celle qui peut survenir par l'effet d'une superpurgation; par l'abus des mercuriels ou des antimoniaux; par la délitescence d'un principe psorique ou autre, dans les intestins, comme la gale, des dartres, la goutte, etc.; par la rupture d'un abcès dans l'intérieur; par la filtration, dans le canal intestinal, d'une humeur délétère, bilieuse, etc.; par différentes hémorragies actives ou passives; par sympathie, comme dans la dentition des enfans; par le retour des accès, dans certaines fièvres intermittentes, comme on en trouve plusieurs exemples dans le savant traité des

fièvres ataxiques, du docteur *Alibert*. Evidemment une extrême sensibilité des nerfs et une grande dégénération des humeurs, dont il a été fait mention, peuvent transmettre une telle impression sur les membranes des intestins, qu'il en résulte une irritation violente fixe et la dysenterie; mais ces causes isolées ne donnent jamais naissance à une épidémie, et ne peuvent être considérées comme contagieuses.

C'est de la dysenterie seule qui a ces deux caractères, *épidémiques* et *contagieux*, dont je me propose de parler dans cette dissertation; je dirai librement ma pensée, quoiqu'elle ne s'accorde pas avec les idées de la plupart des médecins cliniques, et j'espère qu'on rendra justice à la droiture de mes intentions, à la bonne foi de mes recherches, et à l'exacte vérité de mes découvertes, si, avant d'admettre mes assertions, on consulte l'observation, et si on répète mes expériences.

Elles seules m'ont fait un devoir de plier ma pratique à ce qu'elles m'enseignaient. C'est d'après des conseils sages que j'ai fait des essais, je les ai vus couronnés du plus grand succès; dès-lors j'ai passé moi-même du doute à la plus grande certitude. Voici, du reste, la méthode que j'ai suivie à cet effet.

J'ai considéré d'abord dans l'ensemble des symptômes dont se compose la dysenterie, une extrême irascibilité dans la faculté expultrice, avec

des tranchées et des épreintes des intestins. Les anciens les ont nommées, comme je l'ai déjà dit, *difficulté, tourment des intestins*. C'est spécialement sur ces symptômes qu'ils se sont appesantis, parce qu'ils prédominent tous les autres, qu'ils commencent la maladie, et qu'ils ne l'abandonnent qu'à la fin.

Pour connaître les symptômes essentiels d'une maladie, *Hamilton* conseille d'attaquer, par des moyens palliatifs, la généralité des symptômes en même temps; et ceux qui résistent le plus, doivent être regardés comme la maladie primitive (1). Dans la dysenterie, la douleur, les épreintes, les tranchées, seraient donc l'affection essentielle.

Quels seraient autrement les symptômes qui pourraient appartenir à l'absence de la dysenterie? serait-ce la fièvre?... nous avons observé qu'elle n'était pas inséparable de la maladie. *Huxam* a vu même des épidémies où il n'en existait pas du tout. Pourrait-on encore envisager les déjections comme constitution de l'affection?... elles la suivent immédiatement; elles n'en sont donc que l'effet; presque toujours muqueuses, sanguino-

(1) *Hamilton* a oublié d'ajouter que les symptômes qui résistent, existaient déjà au commencement de la maladie; car un accident grave pourrait naître de la dysenterie, devenir ensuite le plus opiniâtre, et néanmoins il ne pourrait être considéré comme patognomonique.

lentes, elles procèdent de l'irritation ou de la phlegmasie de la membrane muqueuse des intestins; elles sont donc le *symptoma symptomatis*; et c'est pourquoi leur fréquence, leur abondance et leur durée, ne soulagent pas; au contraire, la somme des forces du malade en est diminuée, et toutes les fonctions en sont altérées. Ces déjections, abandonnées à la nature, ou excitées par l'art, dégénèrent souvent en diarrhée colliquative. Jamais elles ne tendent à une crise salutaire; quelquefois cependant elles entraînent la cause de la dysenterie, et alors elles peuvent être avantageuses; mais ce hasard est si rare, qu'il y aurait beaucoup d'inconvéniens d'en faire la règle d'une méthode de traitement imitative de ce flux.

Doit-on considérer aussi la plénitude des premières voies, comme un signe essentiel, parce que le malade éprouve quelquefois, au commencement de la dysenterie, des nausées, des vomissemens, des cardialgies, des éructations? etc. Ces accidens s'expliquent par la sympathie des intestins avec l'estomac, et rarement ils ont une autre cause. D'ailleurs, ils ne suivent pas la dysenterie toujours, et l'épidémie attaque indistinctement les sujets qui, un instant auparavant, jouissaient d'une bonne santé, n'éprouvaient aucun dégoût, et avaient même un haut appétit: rien donc ne prouve que ces embarras gastriques soient essentiels.

Il existe encore d'autres symptômes accidentels, tels que le ténesme, dont le siége est dans l'intestin rectum; la strangurie, et même une suppression totale des urines. *Degner* rapporte que dans une épidémie, les malades rendaient à peine quelques gouttes d'urine, pendant huit et même quatorze jours.

La variété de la nature et de la couleur des déjections, est encore remarquable dans la dysenterie, comme nous l'avons déjà vu. *Willis* parle d'une épidémie où les déjections n'étaient que de l'eau. *Zimmerman* et *Degner* rapportent que des malades rendaient en vingt-quatre heures, quarante livres d'une humeur aqueuse, ce qui amenait en peu de jours le marasme le plus complet.

De célèbres praticiens, voyant les déjections de couleur bilieuse, ont jugé que cette humeur était la cause matérielle de la dysenterie; mais plusieurs malades, dans la même épidémie, ne rendent uniquement que de la bile; quelques-uns, beaucoup de cette humeur mêlée avec du sang; d'autres enfin, des mucosités simplement. Ces changemens, dans les différens malades, ne s'opèrent que par l'influence de l'irritation des intestins sur le foie, sur le reste du tube intestinal, sur l'estomac, etc.

Un symptôme bien frappant dans la dysenterie épidémique, c'est l'odeur fétide, caractéristique

des déjections ; elle appartient tellement à cette maladie, qu'elle suffirait à beaucoup de praticiens pour le diagnostic.

Outre les humeurs muqueuses sanguinolentes que les déjections expulsent des intestins, dans la dysenterie, on a vu souvent des malades rendre des concrétions polypeuses, des fausses membranes, comme dans *le croup*. *Aëtius* a observé de ces mucosités consistantes très-longues, et il en a vu de la forme du tube intestinal. *Hippocrate* avait fait déjà cette remarque. D'autres médecins ont considéré ces fausses membranes comme organisées, puisqu'ils les croyaient produites par une dénudation des intestins de la membrane villeuse ; mais *Morgagni* les attribue aux glandes muqueuses, qui, trop irritées par la maladie, sécrétent abondamment ce mucus, qui se durcit. Il avait déjà prévu et devancé les découvertes de *Bichat*, qui a si bien éclairé la théorie des membranes muqueuses.

La médecine clinique nous fait appercevoir encore de grandes variétés, et dans le nombre et dans la forme des accidens les plus ordinaires, comme la fièvre plus ou moins hâtive, intense, nulle ou tardive ; les anxiétés précordiales et les syncopes ; la soif inextinguible ou modérée ; le hoquet fatigant, continu ou intermittent, selon l'intempérie de la saison où règne la dysenterie ; le tempérament du malade, la disposition particulière

des intestins, le caractère du miasme contagieux, etc.

Combattue dès l'invasion, par la méthode que j'indiquerai, la dysenterie ne dure que trois ou quatre jours. Le terme en est incertain, quand l'occasion d'en arrêter les progrès a été manquée; elle finit alors par la santé, par d'autres maladies aiguës ou chroniques, ou par la mort. Je ferai voir dans quelles circonstances et comment l'un de ces trois états doit succéder à la maladie.

On n'est plus réduit, comme les anciens, à des probabilités, à des conjectures, sur le véritable siége de la dysenterie. Il est certain, d'après l'autopsie cadavérique, qu'il réside dans la membrane muqueuse des intestins. Si on observe bien la marche de la nature dans le développement du principe épidémique qui porte là ses impressions, on distinguera infailliblement deux temps essentiels à connaître dans le mode pathologique de cette membrane. Le premier temps est celui où l'affection se borne à la simple irritation, qui commence déja à mettre en jeu les glandes muqueuses, et à les exciter à une fonction de sécrétion vicieuse trop abondante; et c'est, dans ma méthode, l'époque importante à observer pour le triomphe de la médecine, dans le traitement de la dysenterie. L'autre temps est celui où cette irritation dégénère en phlegmasie. Cet état de la membrane excite une fluxion muqueuse sanguinolente, que l'on

l'on a cru long-temps la cause de la maladie; elle est la matière des déjections qui se montrent sous plusieurs formes de consistance et de couleur. Quand on ne s'en occupe pas d'abord, cette fluxion muqueuse se change en une sécrétion contre nature, difficile à empêcher, et qui a différentes terminaisons souvent funestes.

La phlegmasie de la membrane muqueuse des intestins, a non-seulement une influence singulière sur l'économie de tout le tube intestinal, mais encore avec les différens organes de la digestion, de la sanguification, et avec tous les nerfs en général; c'est de cette correspondance des intestins, affectés par le miasme dysentérique, que ressortent les vomissemens et les flux bilieux, les hémorragies actives ou passives, la cardialgie et cette multitude d'autres symptômes, d'après lesquels des auteurs systématiques ont cru reconnaître le principe matériel de la maladie dans les humeurs qui embarrassaient l'estomac, les intestins, etc. ; mais l'observation au lit du malade, contraint à classer tous ces effets naturels au rang des accidens sympathiques, que la membrane des intestins, harcelée ou phlogosée, détermine, soit dans son voisinage, soit dans les organes éloignés.

Chacun de ces effets, quoique sympathiques, peut fournir des résultats pathologiques, soit dans le mode de sensibilité et d'activité particulière organique, soit dans le sang et les humeurs

diverses qui sont sollicitées à se porter plus abondamment vers ces organes, et à se diriger, une fois sécrétées, vers le siége de la dysenterie; on conçoit la multitude des complications qui doivent naître de cette sympathie; elle imprime un vice d'irritabilité dans ces différentes parties, qui y met le plus grand désordre, ou bien elle est la cause des stases de sang et d'humeurs, au-dessus de la *difficulté des intestins*, ce qui est bien capable de produire des symptômes de malignité, et même la confusion dans les idées du médecin qui ne saurait établir un diagnostic certain, sur des signes aussi embrouillés et sur des complications aussi obscures.

La connaissance de l'affection des instestins, dans les différens temps de la maladie, conduit aussi à de grands éclaircissemens. Dans les sujets victimes d'une dysenterie aiguë, récente, l'ouverture des cadavres ne m'a jamais démontré cette ulcération des intestins, dont les médecins de l'antiquité faisaient si généralement dépendre cette maladie; elle s'est offerte, au contraire, à mon observation, dans la dysenterie chronique, invétérée; et le flux colliquatif, le marasme, les horripilations irrégulières, la fièvre hectique et tous les autres signes de la suppuration, m'avaient d'avance fait pressentir cette dégénération purulente.

(*La suite au Bulletin prochain.*)

OBSERVATION

D'une diathèse tuberculeuse, par M. RANQUE.

M. R., marchand mercier, rue Bourgogne, d'un caractère gai, quoique d'un tempérament bilieux, était arrivé à l'âge de 52 ans, sans avoir eu d'autre maladie que la gale, qu'il contracta à 20 ans.

Cette gale disparut en peu de jours par le moyen de quelques frictions d'une pommade dont il ignorait la composition. A 24 ans, la gale revint *spontanément*; les mêmes frictions la firent disparaître en peu de jours. Depuis cette époque, jusqu'au commencement de l'année 1809, la santé de M. R. n'avait jamais éprouvé le moindre dérangement. Extrêmement actif et laborieux, cet homme menait la vie la plus sobre; sa nourriture favorite était le pain : il en consommait de quatre à cinq livres par jour.

Vers les premiers jours de janvier 1809, après un voyage qu'il fit dans ses terres, à 12 lieues d'Orléans, sur un cheval dont l'allure était très-fatigante; il se plaignit, aussitôt après son arrivée, d'une grande courbature, d'une vive douleur aux reins et à l'aine gauche. Dès le lendemain, il commença à se tenir difficilement dans la situation verticale; il marchait plus ou moins courbé à gauche, suivant la violence des douleurs, qu'il

rapportait aux parties latérales et inférieures du sacrum, particulièrement du côté gauche. Cette maladie, simulant le lombago, M. *Sue* s'empressa d'appliquer un large vésicatoire sur le muscle grand fessier. La douleur parut céder dans la région du sacrum ; mais elle se fit sentir à la partie supérieure et antérieure de la cuisse gauche, avec une violence extrême, au point d'interrompre, pendant quelques nuits, le sommeil du malade. Cette mobilité de la douleur en imposa davantage, et le traitement fut basé sur les indications que présentait un rhumatisme goutteux, qu'on crut être le résultat de la suppression de la transpiration pendant le voyage.

Les mois de janvier et février se passent dans cet état de souffrance plus ou moins aiguës, plus ou moins répétées ; même impossibilité de se tenir et de marcher droit. Cependant les fonctions du système digestif ne manifestent encore aucune altération notable ; l'appétit est aussi énergique, et on n'observe pas d'amaigrissement.

En mars et avril, les douleurs augmentent progressivement ; elles deviennent plus rapprochées ; elles se font sentir avec atrocité dans la région lombaire gauche, jusqu'à l'échancrure ischiatique. En mai, accroissement des symptômes, douleurs, sur-tout la nuit ; le malade marche plus courbé, la jambe gauche s'œdématie, la figure s'altère ; l'amaigrissement survient, quoi-



que les nourritures soient prises dans la même quantité que dans les mois précédens ; quelques coliques sourdes ajoutent, de temps à autres, aux souffrances de M. R.

Ce fut à cette époque qu'on m'appela, (nous étions au 28 de mai) ; après m'être fait rendre un compte exact de tout ce que je viens de décrire, j'examinai attentivement le malade, et voici l'état dans lequel je le trouvai :

Figure légèrement grippée, teint jaune blafard, langue assez belle, paquet de glandes lymphatiques, engorgées dans la région cervicale gauche, formant une tumeur inégale, bosselée, de la grosseur d'une poire de S.-Germain.

Respiration *parfaitement libre*. En touchant le ventre, je sentis une tumeur assez volumineuse. Je demandai au malade s'il y avait quelque temps que cette tumeur s'était formée ; il me répondit qu'on ne lui en avait jamais parlé, et qu'il ne se doutait pas d'avoir quelque chose de particulier dans le ventre.

Cette tumeur était située dans le côté gauche, à un pouce au-dessous de l'ombilic ; elle s'étendait, dans sa direction de haut en bas, depuis cette distance de l'ombilic, jusqu'au pli de l'aine gauche ; et dans sa direction de droite à gauche, elle s'étendait depuis la ligne blanche en haut et la symphyse du pubis en bas, jusqu'aux deux tiers antérieurs des muscles obliques, c'est-à-dire,

à trois pouces environ de distance de la ligne blanche. Elle affectait une forme presque circulaire ; elle me parut située profondément ; cependant je la crus adhérente au péritoine. Elle était insensible et dure au toucher. En plongeant la main au-dessus de la tumeur, dans la région ombilicale et jusque sous les fausses côtes gauches, on sentait bien quelques corps plus fermes que dans l'état ordinaire ; mais je ne pus préciser quels étaient les organes affectés. Le testicule gauche, triple de son volume ordinaire, était dégénéré en sarcocèle ; cette dégénération paraissait ancienne : nulle sensibilité ne s'y remarquait.

L'hypocondre droit, le côté droit, la fosse iliaque droite, n'ont présenté à l'exploration rien de remarquable ; tout paraissait dans l'état physiologique, *tant sous le rapport de la sensibilité des parties, que sous celui de leur situation et de leur volume*. Cette remarque est infiniment précieuse à retenir, par la nature des désordres que nous avons trouvé dans ces régions.

Les extrémités supérieures très-amaigries ; la peau sèche généralement, terreuse au ventre et aux cuisses, ainsi qu'au visage ; pouls fréquent, petit ; frissons irréguliers, se manifestant souvent dans la région lombaire ; fièvre lente dont les exacerbations se reproduisaient les soirs.

L'extrémité inférieure droite plus sèche, tandis

que la gauche était œdématiée, particulièrement au pied.

Le malade éprouvait des souffrances horribles, il n'avait plus de sommeil; depuis quinze jours environ, ce malheureux ne pouvait rester que quelques instans dans son lit, les douleurs atroces qu'il éprouvait au sacrum et dans la fesse gauche, s'y exaspérant considérablement; il en sortait douze à quinze fois chaque nuit, pour aller chercher dans son fauteuil, quelques adoucissemens à ses maux.

M. R. ne mangeait plus, depuis quelques jours, que la moitié de sa ration ordinaire; aussi commença-t-on à s'appercevoir de quelqu'altération dans les digestions; de temps à autre, il éprouvait de la constipation; puis il survenait de la diarrhée, dont la couleur était tantôt jaune, tantôt verdâtre. Ses urines, rendues en quantité convenable, déposaient quelquefois des flocons blanchâtres. *Ce dernier phénomène ne se fit remarquer que vers la fin de mai.*

Quand M. R. était couché horizontalement dans son lit, il ne pouvait de lui-même se mettre sur son séant, non pas qu'il fut arrivé à un degré de faiblesse extrême, mais bien parce qu'il était retenu par la violente douleur qu'il éprouvait lorsqu'il voulait contracter ses muscles droits.

Une autre remarque que je fis, c'est que dans l'acte excrétoire des matières alvines et urinaires,

M. R. ne souffrait pas, tandis que, l'instant d'après, il était pris de douleurs atroces,, qu'il rapportait au périnée et près du sacrum.

Tel fut le résultat de mes recherches à ma première visite. En fixant ensuite mon attention, sur l'époque, déjà éloignée, où les douleurs s'étaient manifestées pour la première fois, sur le développement progressif de la maladie, sur l'apparition, probablement simultanée, du paquet glanduleux au col, et de la tumeur abdominale; sur l'amaigrissement rapide depuis quelque temps, la fièvre lente et l'infiltration de l'extrémité inférieure gauche, je pensai que le froissement des viscères abdominaux, produit dans une longue course, par un cheval lourd et pesant, chez un homme habitué à une vie sédentaire, avait suffi pour produire et déterminer une *inflammation dans le péritoine, l'épiploon et le mésentère*, et que cette inflammation, en passant à l'état chronique, avait causé, dans certains organes, une dégénération particulière, qui, en se développant, avait pris la forme de la tumeur; que cette tumeur était adhérente au péritoine, par l'intermède de l'épiploon, et que c'était probablement à cette cause, c'est-à-dire, à cette inflammation, qu'on devait rapporter la douleur que le malade éprouvait à marcher droit et à se tenir dans la situation verticale, phénomène qui se rencontre souvent dans les hernies, où l'épiploon

est arrêté et pincé dans l'anneau. Je regardai les douleurs atroces qu'éprouvait le malade, presque sans interruption, dans le muscle grand fessier et à la cuisse gauche, comme le résultat de quelque sympathie ou de la compression de quelques cordons nerveux, par la tumeur abdominale.

En réfléchissant à l'état de cachexie où était parvenu ce malade, et à la gravité des symptômes retracés ci-dessus, je portai mentalement un pronostic fâcheux, et je crus avoir des motifs plausibles pour ne point partager l'opinion de M. *Sue*. En conséquence de cette manière d'envisager la maladie de M. R., je me bornai à n'indiquer que des moyens généraux, propres à remplir les indications les plus pressantes. Je fis appliquer sur la tumeur des topiques de ciguë; j'ordonnai, pour les nuits, un julep calmant; et pour tisane, une légère eau de riz gommée.

Quinze jours s'étant écoulés, et la maladie croissant de plus en plus, nous demandâmes à être éclairés des lumières de plusieurs de nos confrères. On nous adjoignit MM. *Jallon*, *Fouré* et *Maussion*, qui s'étant réunis deux fois à nous, conseillèrent la continuation des mêmes moyens. Mais le malade était tombé dans une maigreur effrayante; les douleurs étaient encore plus atroces; la jambe, la cuisse gauche, étaient tout à fait œdématiées et d'une grosseur triple de l'état ordinaire; le dégoût était survenu; des coliques

plus vives et plus rapprochées, se faisaient remarquer ; les vomissemens parurent et devinrent continuels ; la figure se grippa davantage, les yeux se cavèrent, le hoquet se manifesta, le ventre se ballona, le pouls devint misérable, et la mort vint enfin délivrer ce malheureux de ses souffrances inouies, six mois après l'apparition des premiers symptômes.

Jusqu'à sa fin, le malade a conservé ses facultés intellectuelles, et par intervalle, il se livrait à sa gaîté ordinaire.

(*La suite au Bulletin prochain.*)

OBSERVATION

Sur une Luxation en dehors de l'humérus, par M. Payen.

Les nombreux traités des maladies des os, que nous avons entre les mains, présentent, en parlant de la luxation en dehors de l'humérus, une lacune que je crois pouvoir remplir par l'observation suivante. Si nous en exceptons le doct.r *Richerand*, qui, dans une dernière édition de l'un de ses ouvrages, s'exprime ainsi : *Cette luxation n'a guère été observée, quoique plusieurs faits en établissent la possibilité ;* si nous l'exceptons, dis-je, tous n'en parlent qu'hypothétiquement, et n'en donnent qu'une description incomplète ou inexacte. Rectifier les anciens, mettre leurs

successeurs à l'abri d'une erreur toujours plus ou moins funeste dans l'art que nous nous honorons d'exercer, tel est le but que chacun de nous doit s'efforcer d'atteindre, en rendant public le fruit de son expérience.

Un vigneron des environs d'Orléans, âgé de 45 à 50 ans, fut conduit à l'hospice pour y être traité des suites d'une chute faite du haut d'un arbre, le matin du jour de son arrivée ; en recherchant quels en étaient les résultats, conjointement avec plusieurs élèves, et dirigeant mon attention sur l'extrémité supérieure droite, que le malade désignait comme le siége de son mal, je remarquai que le bras, porté en avant et appliqué sur la poitrine, ne pouvait en être éloigné ; mes tentations pour y parvenir furent infructueuses et très-douloureuses ; je conçus dès-lors l'idée d'une luxation ; mais je ne reconnus point les signes de cette affection, décrits par les auteurs ; la rotondité de l'épaule n'était que peu ou point altérée ; la partie antérieure seule paraissait très-légèrement applatie ; la saillie que présente toujours plus ou moins l'acromion dans les luxations connues de cette partie, n'avait nullement lieu ; mes doigts, portés dans le creux de l'aisselle, n'y rencontrèrent point la tête de l'os qu'on ne manque jamais d'y découvrir plus ou moins antérieurement dans ces cas ordinaires ; mais, en poursuivant mes recherches, je la ren-

contrai à la partie supérieure et antérieure de la fosse sous-épineuse, entre le muscle sous-épineux, la longue portion du triceps et l'épine de l'omoplate. La partie interne du col de l'humérus, appuyée sur le bourlet ligamenteux de la cavité glénoïdale, permettait à l'humérus de soutenir le deltoïde et de conserver en grande partie la forme de l'épaule. Le silence des auteurs sur cette dernière disposition, ainsi que sur l'absence de la tête de l'os du creux de l'aisselle; l'opinion des plus modernes sur la position du bras, qu'ils croyaient devoir être écarté de la poitrine dans cette espèce de luxation, sont autant de circonstances que j'ai cru devoir signaler.

Les moyens de réduction que j'employai furent très-simples: deux aides, chargés de l'extension, saisirent le poignet, tandis que d'autres assujettissaient le tronc; l'humérus, tiré d'abord dans le sens du déplacement, puis ramené par degré à sa direction naturelle, rentra bientôt dans sa cavité.

PHYSIQUE GÉNÉRALE.

CHIMIE, MINÉRALOGIE, BOTANIQUE, AGRICULTURE.

MÉMOIRE

Sur le PINGUICULA LUSITANICA, par M. DE TRISTAN.

DANS les prés marécageux de la Sologne, sur les tapis de *sphagnum* et au milieu des *droseras*, se montre une petite plante qui n'attire l'œil ni par l'élégance de son port, ni par l'éclat de ses couleurs ; mais l'embarras qu'elle a donné à déterminer, doit fixer sur elle l'attention des botanistes. Elle appartient évidemment au genre grassette (*pinguicula*). Quant à son espèce, elle n'a pas été aussi aisée à reconnaître. C'est bien elle que M. *Dubois* a prise pour le *pinguicula vulgaris ;* elle existe dans l'herbier de M. *de Jussieu*, où elle est proposée avec doute comme une espèce nouvelle ; enfin, il m'a été dit que M. *Desfontaines* l'a méconnue dans un voyage qu'il a fait en Sologne ; mais, au reste, tout le genre *pinguicula* paraît fort obscur ; le peu de consistance de ces plantes et la promptitude avec laquelle elles se flétrissent, permet rarement de les bien conserver dans les herbiers, et encore plus

rarement de les décrire fraîches. Aussi ce genre n'a point gagné aux efforts qu'on a faits pour l'éclaircir. *Wildenow* lui-même, ce nous semble, a quelques reproches à se faire à cet égard, sur-tout pour l'espèce dont il s'agit. En effet, *Linnée* donne pour unique caractère à sa plante, un éperon épaissi au sommet, (*nectarium apice incrassatum*). *Wildenow* a néanmoins cité cette phrase comme synonyme d'une plante à laquelle il attribue un éperon aigu (*nectarium conico-subulatum*.) A la vérité, il paraît n'avoir pas vu cette espèce; mais son exactitude ordinaire nous porterait à croire qu'il a eu quelque forte raison pour faire ce changement, et nous serions forcés de suivre son opinion, si nous n'avions sous les yeux la plante à éperon obtus qui convient à la phrase de *Linnée*. Il nous paraît donc que le caractère donné par *Wildenow* appartient à une plante que nous ne connaissons pas, mais qui n'est pas le *pinguicula Lusitanica* de *Linnée*. Nous reviendrons tout à l'heure sur cette espèce; occupons-nous d'abord de la nôtre. Ce qui doit lever les doutes à son égard, c'est la description que donne *Smith* de son *pinguicula Lusitanica*, qui doit être le même que celui de *Linnée*. Elle convient parfaitement à notre plante, ou n'en diffère que par de très-légers caractères. Au reste, le premier botaniste qui paraît l'avoir fait connaître en France, est M. *Loiseleur Deslongchamps*,

(*Flor. Gal.*) ; encore paraît-elle l'avoir embarrassé quelque temps ; car c'est lui, je crois, qui est auteur de l'étiquette douteuse *an species nova*, qui accompagne l'échantillon de M. *de Jussieu*.

Quoiqu'il en soit, cette plante n'est point encore suffisamment décrite, et *Smith* a négligé un caractère si frappant, qu'on serait tenté de penser que c'est une autre plante, si tout le reste ne convenait pas aussi bien ; et il faut croire que lui et tous les autres botanistes ont observé sur le sec, car alors ce caractère devient très-difficile à appercevoir. Nous allons donner une description plus complète.

D'une racine composée de plusieurs fibres menues et rameuses, sortent des feuilles peu nombreuses, formant une petite rosette étalée sur la terre ; elles sont ovoïdes, pétiolées ; leurs bords sont roulés en dessus ; le pétiole est applati. On y distingue quelques nervures, vert foncé ou rougeâtres, rameuses et partant d'une côte moyenne. La couleur de ces feuilles est un vert jaunâtre clair ; elles sont très-légèrement pubescentes en dessous ; elles ont quatre à cinq lignes de largeur, sur huit à douze de longueur, y compris le pétiole ; de leur centre, s'élève une ou plusieurs hampes fort menues, ordinairement pubescentes, longues de trois à huit pouces ; dans leur jeunesse, elles sont ordinairement courbées au sommet ; le plus souvent elles sont droites pen-

dant la floraison. La fleur est fort petite, et n'a qu'environ trois lignes depuis la base du calice jusqu'au bord du limbe; le calice est à quatre folioles égales pour la longueur, comme le dit *Smith*, mais de formes différentes. J'ai pourtant lieu de penser qu'il y a quelques variations à cet égard; le plus souvent néanmoins, trois sont ovoïdes, obtuses; la quatrième est plus large, échancrée en cœur au sommet, et ouverte à angle droit, à cause de l'éperon auquel elle correspond, et qui la repousse. La corolle a une forme plus régulière que dans les autres espèces: elle est à peu près infundibuliforme; et l'éperon dont elle est pourvue latéralement, ne masque pas trop cette forme; elle se tient ordinairement droite sur la hampe, en sorte que son axe prolonge la direction de cette hampe; l'éperon est perpendiculaire sur cette direction, ce qui, je crois, ne se voit dans aucune autre grassette d'Europe. Cet éperon est à peu près de la même longueur que le reste de la corolle; il est obtus au sommet. *Smith* le décrit parfaitement bien: *Calcar basi inflato-conicum, dein paulo constrictum, apice obtusum, compressum,* (*Sm.*, *Fl. Br.*) Le limbe est peu évasé, et peut avoir deux lignes et demie de diamètre; il est à cinq lobes, larges et échancrés en cœur. Mais ce que cette corolle a de remarquable, c'est une espèce d'enfoncement placé au-dessus de l'éperon, ou une espèce de poche

qui

qui rentre en dedans, remonte vers le limbe, et se montre à l'orifice du tube, en en obstruant un peu moins du tiers du diamètre; en cet endroit, elle ressemble à une grosse glande ovoïde, mais c'est réellement une partie analogue au palais gonflé des antirrhinum. Les deux étamines sont insérées sur le bord de l'ouverture inférieure de la corolle, du côté de l'éperon, et par conséquent au-dessous du palais gonflé qui vient d'être décrit; leur longueur égale environ le tiers de celle de la corolle, sans compter l'éperon; elles sont placées très-près l'une de l'autre; leurs filets s'écartent d'abord un peu, puis se rapprochent presque jusqu'à se toucher. Les anthères sont petites et blanchâtres. L'ovaire est globuleux, surmonté d'un stigmate très-petit, en forme d'entonnoir irrégulier, qui imite le demi-fleuron d'une radiée, dont la languette cependant aurait été très-raccourcie. Cette languette, tournée du côté des étamines, est terminée par une espèce de velouté glanduleux, de couleur jaune. La corolle est blanche, teinte de jaune à l'extérieur, et nuancée de lignes carmin, qui partent de sa base et remontent vers son limbe; une ligne très-vive de la même couleur, règne sur le dessus de l'éperon et se courbe en dessous, autour de son extrémité. Je n'ai pu observer la capsule que sur des individus secs, et j'ignore comment elle s'ouvre. Un placenta globuleux (*receptaculum centrale libe-*

rum. Jus.) est suspendu au milieu d'elle par un stipes fort menu, qui est un prolongement du pédoncule : il occupe plus d'un tiers du diamètre de cette capsule, et laisse de toute part, entre lui et le péricarpe, un espace qui est occupé par les graines. Celles-ci sont ovoïdes, alongées et d'un jaune roussâtre.

Je crois que les caractères qui viennent d'être exposés, distinguent évidemment par leur ensemble, cette petite plante, de toutes les grassettes connues ; mais le palais enflé que nous avons remarqué, n'appartient pas exclusivement à notre *pinguicula*. M. *de Lamarck* a fait connaître une espèce, qu'il nomme *pinguicula Campanulata*, et qui offre la même conformation à cet égard, (*Journ. d'hist. nat., n.° 9, p.* 336). Il existe dans l'herbier de M. *de Jussieu*, une autre grassette, qui est étiquetée *lutea* ou *flava*, qui est probablement le *lutea* de M. *Michaux*, et qui présente aussi un palais gonflé, couvert de poils jaunes, comme dans la plante de M. *de Lamarck*, dont elle m'a paru très-voisine. A la vérité, comme je n'avais pas en même temps sous les yeux le *pinguicula lutea* de l'herbier de M. *de Jussieu*, et la description du *pinguicula Campanulata* de M. *de Lamarck*, et trouvant le caractère du palais si analogue, je n'ai saisi entre elles que la différence de taille. Nous nous permettons encore de remarquer à ce sujet, que M. *de Lamarck*

ayant observé dans son *pinguicula Campanulata*, le palais gonflé qu'il décrit, aurait dû, je crois, en faire mention dans sa phrase caractéristique ; ce caractère était d'autant plus remarquable qu'il était alors unique dans ce genre ; il est d'ailleurs semblable à celui dont M. *Desfontaines* s'est servi pour séparer ses *anarrhinum* des *antirrhinum*. Ce n'est pas que je propose de l'employer pour établir un nouveau genre parmi les grassettes, qui sont trop peu nombreuses pour exiger une division artificielle ; mais ce caractère peut indiquer une section, ou, au moins, l'ordre des espèces ; sur-tout, si l'on observe que les espèces qui en sont pourvues, ont une corolle jaune ou tirant sur le jaune. Peut-être néanmoins le retrouvera-t-on dans d'autres espèces où il a été négligé.

Il nous reste à dire un mot du *pinguicula Lusitanica* de *Wildenow*, que nous croyons différent de celui de *Linnée* et du nôtre. Nous avons très-peu de données à cet égard ; néanmoins nous observerons que, d'après *Wildenow* lui-même, il a beaucoup de rapports avec le *pinguicula villosa*, dont il diffère principalement par la taille ; que le synonyme de *Ligthfoot*, cité par *Wildenow*, était regardé par M. *de Lamarck* comme appartenant au *villosa* ; qu'enfin, il existe dans l'herbier de M. *de Jussieu*, une grassette étiquetée *Lusitanica*, et qui nous a paru avoir, sauf la taille, beaucoup d'analogie avec le *villosa*.

D'après tout cela, nous serons tenté de rapporter au *pinguicula Lusitanica* de *Wildenow*, l'échantillon de M. *de Jussieu;* à la vérité, M. *de Lamarck* avait rapproché cet échantillon du *grandiflora* et non de la figure de *Ligthfoot;* mais il est probable que ce dernier auteur représente un individu d'une petite taille, puisqu'il a été comparé au *villosa*, et on peut croire, au contraire, que l'échantillon de M. *de Jussieu* est d'une grandeur au-dessus de l'ordinaire; car les variations de taille, dans une même espèce, sont fréquentes parmi les grassettes, ce qui a pu faire illusion à M. *de Lamarck*. Au reste, ceci n'est qu'une conjecture, qui nous servira néanmoins à prouver ce que nous avons déjà dit, que le genre *pinguicula* a besoin d'être étudié de nouveau, et c'est pour cela que nous avons cru utile de décrire complètement l'espèce qui croît parmi nous.

REMARQUES

Sur le Disthène. (Traité de M. Haüy, *tom. III, p.* 220, *et tom. V, pl.* 61, *fig.* 210, 211 *et* 212); par M. P.-M.-S. Bigot de Morogues.

Dans un voyage que je fis, il y a huit ans, je trouvai parmi divers minéraux ramassés sur le S.-Gothard, plusieurs cristaux de disthène isolés; sur lesquels je fus à même de faire les observations suivantes, que j'eus l'honneur de communiquer

à M. *Haüy*, il y a trois ans, époque à laquelle je lui remis les échantillons que je vais décrire, et dont il a depuis fait usage dans ses cours publics du jardin des Plantes.

1.° Dans les cristaux parfaitement transparens, la réfraction est simple, soit à travers les faces (*M fig.* 210), soit à travers les faces (*T*); mais à travers les faces (*M*), la transparence est bien plus grande qu'à travers les faces (*T*), la lumière ne passant dans cette direction que très-rarement, d'une manière bien distincte; elle passe encore beaucoup plus difficilement dans le sens des faces (*P*).

2.° La plupart des cristaux bien formés sont dus à deux cristaux réunis à la manière du disthène, dans la (*fig.* 212); souvent leur jonction n'est sensible que par une trace linéaire d'un seul côté du cristal; mais quelquefois aussi elle l'est des deux; d'autres fois les cristaux accouplés ne sont pas de même largeur entre les arêtes (*Z*), du côté des faces (*M*); en sorte qu'alors leur réunion donne lieu à un prisme qui présente, outre les faces (*M*), huit autres faces, dont quatre sont dues aux faces (*T*), et quatre dues aux faces (*O*); en sorte que, dans ce cas, le prisme se trouve avoir deux angles rentrans, au lieu d'un seul que présente le disthène double ordinaire; car il est remarquable que presque toujours chacun des deux cristaux qui se réunissent pour former le

disthène double, n'ont qu'une facette (*O*), du côté où est leur cannelure; et que si cette facette (*O*) vient à remplacer entièrement la face (*T*), alors les cristaux doubles sont des prismes hexaèdres, dont les faces forment entre elles deux angles de 103°, deux angles de 127°, un angle de 154° et un angle de 106°.

3.° Cette forme hexaèdre, qui n'est pas rare dans les prismes de disthène, prouve la grande affinité que les cristaux de disthène ont l'un pour l'autre du côté des faces (*M*), car elle fait que le décroissement qui a lieu sur une des arêtes, n'a pas lieu dans les mêmes cristaux, sur celle semblablement située. Cette grande affinité de la face (*M*) est encore très-remarquable dans la réunion des cristaux de disthène à ceux de staurotide granatite, car souvent ces deux espèces de pierres forment par leur réunion, un prisme hexaèdre, dont trois faces latérales sont dues au disthène, et les trois autres à la staurotide; quelquefois même le prisme de disthène conserve du côté de sa facette (*O*) une partie de sa face (*T*); mais alors cette portion est en continuité avec la facette correspondante de la staurotide, qui lui est réunie; laquelle staurotide, étant séparée, donnerait toujours un prisme tétraèdre, dont la face, qui est contiguë au disthène, est toujours beaucoup plus large que les autres, et fait avec les faces latérales des angles de 64°, tandis que

la face qui lui est opposée, fait, avec ces mêmes faces, des angles de 116°. . .

4.° Dans des disthènes simples, j'ai observé, outre les deux facettes (*O*), d'autres facettes situées sur les deux autres arêtes du prisme, mais elles étaient si petites, que je ne pus mesurer très-exactement leur incidence sur les faces (*M*) et (*T*); dans ce cas, le cristal présente un prisme octaèdre; plus ordinairement les faces (*O*) sont les seules apparentes, et alors le cristal est un prisme hexaèdre, de la variété décrite par M. *Haüy*.

5.° Il est remarquable que les disthènes qui forment un prisme octaèdre, ont, dans le sens des faces (*T*), une trace longitudinale, qui pourrait les faire regarder comme des disthènes doubles, si les coupes du prisme ne s'opposaient à cette supposition, parce que, dans le sens de la face (*P*), les disthènes ne sont divisibles que dans une seule inclinaison. On est donc réduit à regarder les cristaux en question comme simples ou formés de deux cristaux réunis, de manière à ce que les faces (*P*) ne fassent à chaque sommet qu'une face continue. Cette espèce de doublement, qui est sensible dans plusieurs cristaux par une trace linéaire sur les faces (*T*), l'est quelquefois par un angle rentrant, quand les deux cristaux réunis ne sont pas de la même largeur.

6.° Ayant voulu vérifier les angles des cristaux

que j'ai reconnu pour la forme primitive, j'ai trouvé que l'incidence des faces (*M*) sur les faces (*T*) est de 103° et 77°, ainsi que l'indique M. *Haüy*. Celle des faces (*T*) sur les faces (*P*), est de 90°; et celle des faces (*M*) sur les faces (*P*), m'a paru de 106° 30' et 73° 30', dans des cristaux qui présentaient la face (*P*) aussi nette que les autres; et j'observerai à cette occasion que j'ai trouvé quelquefois cette même incidence des faces (*M*) sur les faces (*P*), d'environ 103° et 77°, ainsi que l'indique M. *Haüy*; mais, dans ce dernier cas, les faces (*P*) n'étaient pas bien formées, et paraissaient à la loupe être la réunion de beaucoup de petites facettes; en sorte que, dans ce cas, je crois que l'on peut supposer que les cristaux sont formés de la réunion de plusieurs autres, qui se joignent par les faces (*M*), et qui ne sont pas de la même hauteur tellement que la face (*P*) du cristal résultant; n'est que la réunion de toutes les faces (*P*) des cristaux composans, qui tous ont subi une loi de décroissement, à moins que l'on ne préfère croire que la face nette que j'ai observée en (*P*), est elle-même additionnelle.

7.° Ayant voulu vérifier, sur un cristal bien formé, les angles du disthène perihexaèdre, l'incidence des faces (*M*) sur les faces (*T*) étant bien connue de 103°, j'ai trouvé au gomomètre, celle de (*O*) sur (*M*), de 131°, au lieu de 127°;

et j'ai trouvé celle de (*O*) sur (*T*) de 126°. Dans tous les cristaux gros et bien formés que j'ai vus, l'incidence de (*O*) sur (*M*) m'a toujours parue, à la vue simple, plus grande que celle de (*O*) sur (*T*), ce qui ne pourrait être si la première n'était que de 127°.

8.° Dans le disthène perioctaèdre, l'incidence des faces (*O*) étant connues sur les faces (*M*) et (*T*) j'ai mesuré, le plus exactement que j'ai pu, l'incidence des deux nouvelles facettes que j'appelle (*O'*), et je l'ai trouvé sur (*M*), d'environ 144°, et sur (*T*) d'environ 133°, la petitesse des faces (*O*) et la grandeur des angles qu'elles forment avec les faces (*M*) et (*T*), ne m'ayant pas permis de les mesurer très-exactement.

Parmi les disthènes périoctaèdres que j'ai rapportés, un seul m'a offert à un de ses sommets quatre faces, dont trois sont produites par des décroissemens sur trois des quatre bords d'une des faces (*P*); l'autre extrémité du cristal est fracturée: deux des facettes additionnelles, qui ne sont pas prolongées assez pour se rejoindre, partent des faces (*T*), et forment avec elles des angles de 118°; la troisième facette additionnelle forme, avec la face (*M*) dont elle part, un angle de 106° 30', égal à celui que la face primitive (*P*), qui est la quatrième facette du sommet, forme avec l'autre face (*M*). Cette égalité d'incidence des faces (*M*) avec la face (*P*) et avec une

des facettes additionnelles, est très-remarquable en ce qu'à l'inspection du sommet du cristal en question, il est impossible de déterminer laquelle des deux est la véritable facette (*P*); aussi étais-je tenté de regarder ce cristal comme un disthène double; mais cette idée n'est pas admissible à cause de l'intégrité des faces (*T*), qui ne présentent point d'angles rentrans, et parce que les coupes du cristal se font parallèlement à la face (*P*) dans toute l'épaisseur du prisme.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

ET

CONSTITUTION MÉDICALE,

par M. Fouré.

Observations météorologiques :

MAI. 1810.

	pouc.	lig.	
Plus grande élévation du mercure,	28	1	le 29.
Moindre élévation, ...	27	4	le 16.
Élévation moyenne, ...	27	8 ½	

Plus grand degré de chaleur,	+ 20. . .	le 13.
Moindre degré de chaleur, . .	+ 6 ½ . .	le 4.
Chaleur moyenne, ...	+ 13 ¼	

Le vent a soufflé	nord	3 fois.
	nord-est	11
	est	5
	sud-est	3
	sud.	2
	sud-ouest. . . .	5
	ouest	0
	nord-ouest . . .	2

Nombre des jours	beaux, ...	10
	couverts, . . .	8
	de pluie, . . .	7
	de vent, . . .	6
	de tonnerre, .	2
	de gelée, . . .	0

Constitution médicale.

Les phlegmasies ont été très-fréquentes pendant le cours du mois. On a observé ces maladies dans l'ordre suivant :

I. *Phlegmasies des membranes muqueuses.*

Dans les premiers jours du mois, on observa plusieurs affections catarrhales simples. L'inflammation affectait souvent de préférence la membrane muqueuse qui recouvre l'œil et les paupières, celle des narines, des bronches et quelquefois celle des intestins, et prenait le caractère d'ophtalmie, de coryza, d'angine, de fausse péripneu-

monie, de dévoiement séreux, suivant le siége qu'elle occupait.

Quelques-unes de ces phlegmasies, sur-tout le catarrhe des bronches, ont offert assez d'intensité pour affecter sympathiquement la membrane muqueuse de la vessie, de manière à faire observer son exfoliation vers le 9.ᵉ et 10.ᵉ jour de la maladie.

Dans l'angine, les amygdales et les glandes salivaires étaient rarement le siége de la phlegmasie; mais le plus souvent elle affectait la membrane interne de l'arrière-bouche, et quelquefois le pharinx directement. La déglutition était alors douloureuse, les alimens et les boissons revenaient par les narines, etc. (1).

II. *Phlegmasies du tissu cellulaire des glandes et du parenchyme des viscères.*

Pendant la première quinzaine du mois, on observa fréquemment la péripneumonie vraie et sans complication, caractérisée par la douleur sourde dans l'un des points de la cavité thoracique, la toux fréquente, l'intensité de l'oppres-

(1) J'ai vu une fois cette angine avoir son siége dans la trachée-artère, et développer chez un enfant, avec beaucoup d'intensité, tous les symptômes du croup. M. le docteur *Payen* a aussi observé cette angine membraneuse chez un enfant de cinq ans.

sion, la rougeur de la face, la vivacité de la soif, etc. etc. La saignée devenait indispensable; l'oubli de ce moyen était funeste.

Plus tard, vers la fin du mois, cette phlegmasie, moins intense, se compliquait de la fièvre méningo-gastrique, et déroulait tous les symptômes de la péripneumonie bilieuse, si bien décrite par *Stool*. Le tartrite de potasse antimonié, donné dès l'invasion, améliorait tous les symptômes et décidait la cure.

III. *Phlegmasies des muscles.*

On a observé aussi le rhumatisme assez fréquemment. Cette phlegmasie avait le plus souvent son siége dans les muscles de la poitrine et du col. La douleur, la difficulté de respirer, auraient pu donner le change sur cette maladie, si la mobilité de l'affection inflammatoire n'en eut pas déterminé le genre.

IV. *Phlegmasies cutanées.*

La rougeole qui, depuis trois à quatre mois, régnait presqu'épidémiquement dans cette ville et dans les environs, se fit encore remarquer, mais moins fréquemment, pendant le cours de ce mois. Les symptômes caractéristiques de cette maladie étaient moins prononcés; le coriza et la toux étaient moins incommodes. Peu de ces rougeoles se sont compliquées de fièvre bilieuse; mais

quelques-unes étaient devancées d'une fièvre catarrhale ou de cours de ventre (1).

Vers les derniers jours du mois, on remarqua davantage l'influence de la saburre bilieuse. On a observé des fièvres méningo-gastriques continues. Quelques-unes d'elles ont offert, au plus haut degré, les caractères du causus ou de la fièvre ardente. Il y a eu aussi quelques fièvres tierces bénignes. Les fièvres quotidiennes et les fièvres quartes, observées dans les hôpitaux, étaient dues plutôt à la constitution des malades qu'à la température médicale.

---

(1) J'ai vu cette phlegmasie se développer et parcourir toutes ses périodes concurremment avec la fièvre muqueuse (adéno-méningée), chez un enfant de quatre ans. J'ai rencontré aussi deux petites véroles régulières. Cette maladie eut sans doute fait bien des ravages, sur-tout pendant les mois précédens, si le bienfait de la vaccine, répandu dans ce département, avec un zèle égal, par tous les praticiens, n'eût été un sûr préservatif contre cette funeste maladie.

BIBLIOGRAPHIE.

1810.

Nosographie synoptique, ou *la Méthode de l'analyse appliquée à la médecine, et présentée sous forme de tableaux*, par J. L. F. Dom. Latour, professeur de médecine pratique et d'histoire naturelle médicale, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu d'Orléans, etc.

Cet ouvrage, approuvé par le professeur Pinel, *pour faire suite à sa Nosographie philosophique*, et dédié à Sa Majesté le Roi de Hollande, est présenté par l'auteur comme une nouvelle manière de rendre plus facile l'intelligence de la science; on sait le succès qu'ont eu, dans ce genre, les tables synoptiques de MM. *Fourcroy* et *Chaussier*, sur la chimie et la physiologie; et si la *Nosographie synoptique*, que nous annonçons, remplit le but qu'on s'est proposé, ses avantages seront sans doute incontestables; en effet, renfermer l'ensemble de toutes les maladies dans un cadre que l'œil peut embrasser facilement, et dont toutes les parties sont étroitement unies entr'elles, c'est lier les faits, dans la mémoire, avec force, c'est faire naître les souvenirs naturellement et rapidement les uns des autres; car chacun sait que les tables synoptiques demandent peu de temps pour être parcourues, et qu'en les parcourant, l'œil, ainsi que l'esprit, en saisit promptement l'ensemble et les analogies.

L'auteur a fait l'application de sa méthode sur la Nosographie du prof.r *Pinel*: elle pourrait être également faite sur toute autre; mais il a cru devoir préférer celle qui était adoptée à la Faculté de médecine de Paris.

Du reste, il serait impossible de développer convena-

blement ici la méthode de l'auteur. La première inspection de ses tableaux en rendra l'utilité beaucoup plus sensible que tous les développemens que nous pourrions leur donner. Il nous suffit de dire que cet ouvrage est annoncé comme devant offrir, pour chaque maladie, un traité complet de l'histoire de ses symptômes et de ses moyens curatifs; que dans l'étude de chacune d'elle, l'auteur a cherché à donner, d'une manière précise, la synonymie, l'étymologie, la nature, l'histoire des symptômes précurseurs, de la marche, de la durée, des terminaisons et de la convalescence de cette affection; et cela en mettant à même celui qui veut l'observer, de considérer à volonté la maladie d'une manière isolée ou dans ses rapports avec chacune des affections qui lui ressemblent; le traitement sur-tout doit y être développé dans toutes ses modifications.

L'approbation que la Faculté de médecine de Paris a donné, par son arrêté du 24 novembre, peut, du reste, donner des préventions favorables pour l'ouvrage de M. *Latour*, qui paraîtra, tous les trois mois, par livraisons. Il y aura cinq livraisons; la première traitera des fièvres; la seconde, des inflammations; la troisième, des hémorragies; la quatrième, des maladies nerveuses; et la cinquième, des maladies organiques.

Le prix de la livraison sera de 9 francs, payable franc de port, à la réception de chaque livraison.

L'ouvrage sera tiré sur papier grand-jésus fin d'Auvergne (grand *in*-folio) et imprimé avec le plus grand soin.

La première livraison paraîtra à la fin du présent mois. On souscrit à Orléans chez l'auteur, rue Royale, n.° 6; et chez *Huet-Perdoux*, impr.r-libr.e, même rue, n.° 5.

Erratum. — Page xj, ligne 2, M. Sue, *idem*; lisez: M. Sue, *idem*, président du comité de vaccine d'Orléans.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

PHYSIQUES, MÉDICALES ET D'AGRICULTURE

D'ORLÉANS.

ANATOMIE, ZOOLOGIE, MÉDECINE ET CHIRURGIE.

Suite du MÉMOIRE *sur la Dysenterie*, par M. LATOUR.

DANS les premiers cas, j'ai vu cette membrane muqueuse enduite de *glutinosités* blanchâtres, quelquefois assez consistantes pour représenter un corps organisé ; j'y ai aussi observé des taches qui ressemblaient à des aphthes. Quand il y avait de la malignité, il se rencontrait par hasard des macules noirâtres, et lorsqu'avec le scalpel on voulait les détacher de la membrane muqueuse, on découvrait celle-ci intacte, et les alentours de l'intestin malade n'étaient nullement menacés de la dénudation de cette membrane naturelle.

Dans les cadavres, après une dysenterie chronique, non seulement j'ai apperçu quelquefois la

membrane muqueuse beaucoup plus épaisse que dans l'état naturel, mais tout le corps membraneux de l'intestin affecté plus dur, rétréci, excorié et ulcéré dans différens endroits.

De semblables observations cadavériques, plus détaillées et d'un intérêt très-précieux pour l'art, se trouvent dans les ouvrages de *Morgagni*, *Lieutaud*, *Pringle*, *Baillie* et *Starck*; elles prouvent que plusieurs parties de la membrane muqueuse, principalement des gros intestins, peuvent y fixer l'influence du principe matériel épidémique, et que les intestins grêles n'en sont pas toujours à l'abri; on a essayé de signaler les symptômes de la dysenterie qui a son siége dans les différentes parties du tube intestinal; mais l'arrangement des intestins grêles et gros dans l'abdomen, les confond en quelque sorte entre eux, de manière que les observateurs qui voudraient induire de la localité manifeste des douleurs à l'extérieur, quel doit être le véritable siége de la dysenterie, risqueraient de hasarder leur jugement. D'un autre côté, la nature et la couleur des déjections varient si souvent, quoique la phlegmasie de la membrane muqueuse soit constamment dans un lieu fixe, que ce serait se perdre dans des ambiguités, que de s'en rapporter aux idées de *Fernel*, *Lomnius* et autres à cet égard.

On ne sait si les anciens ont admis l'existence d'une ulcération dans les intestins, parce qu'ils ont cru que la matière des déjections dans les

dysenteries, ressemblait à une véritable purulence, ou s'ils ont d'abord supposé, je ne sais pourquoi, qu'il y avait des ulcères dans les intestins, et que par conséquent les déjections ne pouvaient être que purulentes.

Ces deux manières de procéder n'ont eu pour guide que l'imagination et le systême, qui ne conduisent que par hasard à la vérité; car, dans la première supposition, ces hommes célèbres d'ailleurs, n'avaient pas soigneusement examiné les déjections qui sont purement muqueuses, et ils n'avaient pas réfléchi qu'elles ne pouvaient avoir un caractère purulent, puisque, dans une épidémie, elle se présentent aux regards du médecin avec leur caractère ordinaire dès le premier jour, et sans qu'il ait jamais précédé aucun signe d'inflammation.

Dans le second cas, j'ignore quelles données ils ont eues pour affirmer que la dysenterie était causée par l'ulcération des intestins. Plus j'en cherche la raison, plus elle est pour moi enveloppée de nuages.

Mais ce qui me paraît incompréhensible, c'est que dans un temps où la médecine ne faisait des progrès que par l'observation, on l'ait autant négligée sur cet object, et qu'au moins alors, on n'ait pas considéré d'un intérêt majeur, l'analogie; elle leur aurait démontré qu'il existe des excrétions qui ne sont pas purulentes, et qu'il n'est pas

possible de ne pas identifier avec les déjections muqueuses de la dysenterie. Pour s'en assurer, il suffit d'un coup d'œil sur celles qui ont lieu dans l'ophtalmie, le corisa, le croup, dans le catarrhe pulmonaire, la gonorrhée, les fleurs blanches, le catarrhe de la vessie, et même dans l'irritation simple de cet organe par la présence du calcul.

Il n'y a presque pas d'épidémie à laquelle les médecins n'aient assigné une cause spécifique et de prédilection, hypothétique cependant, et qu'ils ont néanmoins mise en avant pour établir la justesse de leurs idées; ils se glorifiaient ensuite des rapports admirables des moyens qu'ils recherchaient, avec le prétendu principe dysentérique qu'ils croyaient avoir découvert. En effet, ils tiraient des conséquences qui découlaient évidemment de ce principe supposé; mais qui ne voit la fragilité d'un édifice élevé sur de pareils fondemens, l'incertitude et le danger de procéder ainsi en médecine?

N'a-t-on pas mis dans diverses épidémies de dysenterie toutes les causes imaginables à contribution, pour en choisir une chimérique? c'est ainsi que l'on doit nommer les acrimonies, les différens fermens acides et putrides : la bile, par exemple, et d'autres humeurs, les sublimations des sels volatils corrosifs du sein de la terre, d'autres vapeurs aussi délétères, les diverses modifications de l'atmosphère, les influences des

astres, le mauvais régime, l'abus des fruits et de différentes liqueurs, la présence des vers dans les intestins; enfin, la colère de Dieu elle-même: *Prima et primaria causa est justissima summi Dei ira*, dit un célèbre auteur. Quel chaos de causes, et par conséquent de traitemens infidèles! gardons-nous d'aborder ce labyrinthe obscur; prenons une route plus certaine; contentons-nous des causes évidentes occasionnelles; celles-ci ne sont point équivoques; elles se réduisent :

1.° *Aux circonstances de la vie.*

Elles comprennent la constitution atmosphérique, la diversité des saisons, la nature et la position des lieux. Il est bien difficile de déterminer le mode de l'air qui dispose le plus à la dysenterie. *Fernel* rapporte qu'en 1538 elle régna avec férocité dans toute l'Europe. Les tranchées, les ténesmes, etc., qui l'accompagnaient, étaient excessivement douloureux, déchirans; elle n'épargnait aucun pays et presqu'aucune ville, malgré les avantages d'un beau ciel, des climats les plus heureux, de la température douce de l'atmosphère et de la régularité apparente et durable du temps. *Sydenham* a observé à peu près les mêmes résultats. *Pringle* dit qu'après les chaleurs de l'été, si les armées campent dans des lieux humides, la disposition devient plus dangereuse et quelquefois pestilentielle... Ailleurs il observe qu'à peine ces dysenteries diffèrent de celles qui

règnent dans les villes et les hameaux ; qu'ici seulement le traitement doit être plus avantageux, en ce que les malades y sont moins rassemblés.

Il y a cependant des régions particulières et des lieux qui disposent davantage à la dysenterie. *Charles Pison*, par exemple, rapporte que dans le Brésil et dans presque toutes les Indes orientales, elle fait périr beaucoup plus de monde que par-tout ailleurs, et qu'elle y est souvent maligne, pernicieuse. *Willis* a observé qu'elle régnait presque tous les ans à Londres. Il est rare que les étrangers n'en soient pas atteints à Paris ; tandis qu'elle n'a aucune influence sur les habitans domiciliés ; mais elle n'y est ni contagieuse ni funeste, et les malades vaquent à leurs affaires durant le cours de cette maladie.

On est généralement d'accord, d'après l'observation, que l'automne est la saison où la dysenterie se voit de préférence. Cependant les autres saisons n'en sont pas exceptées. *Huxham* et *Hoffmann* disent qu'elle est quelquefois printannière, que l'intempérie des saisons et les changemens des temps la favorisent. Je l'ai vu régner à Tivernon pendant une grande partie de l'hiver de 1777.

Les vicissitudes du temps humide et chaud, les lieux bas, marécageux, le voisinage des fossés nouvellement creusés, ou des fosses d'aisances vidées, sont autant de causes prédisposantes à la

dysenterie. Cependant il est très-remarquable que dans la Hollande proprement dite, qui est un pays marécageux où les brouillards et l'atmosphère humide, ont cinq ou six variations dans la même journée, jamais il n'y ait aucune épidémie de dysenterie, quoique les villes, les hameaux, les campagnes, soient percés d'une multitude de canaux où l'eau est infecte, et d'où s'élèvent des vapeurs délétères très-dangereuses, tandis que cette maladie règne très-souvent dans la Gueldre, province de ce royaume, en grande partie couverte de bruyères, et où il n'y a presque pas d'eau ni de semblables exhalaisons. Je tiens cette observation de médecins hollandais très-recommandables par leurs lumières et leur expérience.

2.° *A l'âge et au sexe.*

La dysenterie se manifeste indistinctement chez les hommes et chez les femmes; dans l'enfance ou la vieillesse, dans l'adolescence et la virilité. Cependant, en compulsant les histoires des épidémies, il semble que la dysenterie attaque de préférence les sujets qui portent l'empreinte d'une organisation lâche et faible, délicate et sensible; et voilà pourquoi les enfans, quoique nourris de lait très-sain, y sont très-prédisposés à cause de l'imperfection de leur organisation, ainsi que les vieillards, que les forces abandonnent insensiblement et qui deviennent catarrheux; la nature ne se défend pas en eux de

l'impression des causes efficientes; elles s'accumulent, et quand il y a de la malignité, les vieux sont plus sujets à la gangrène, qui est une espèce de mort à laquelle le déclin de l'âge prépare peu à peu.

C'est sans doute aussi à raison d'irritabilité et de faiblesse, que les femmes éprouvent en plus grand nombre que les hommes, la dysenterie. C'est pourquoi, dans une épidémie dont *Degner* nous a fait la description, on l'appelait *la dysenterie des femmes;* elles y sont d'autant plus prédisposées, qu'elles sont dans leur première menstruation, ou dans tout autre temps de ce flux périodique, dans celui de la cessation absolue des règles, dans la grossesse, les couches, la lactation; et on conçoit qu'à cette époque la dysenterie peut présenter des signes plus fâcheux, comme l'a observé *Hippocrate*, dans *l'aph.* 34, *sect. V*, et dans le 31, *sect. III.* Les nourrices la communiquent aux enfans, qui en éprouvent alors des accidens terribles.

3.° *A la constitution.*

Il y a sans doute des idiosyncrasies qui ont plus de rapport à la qualité du miasme contagieux, les unes que les autres, puisque, dans une maison, on voit plusieurs sujets en être infectés, tandis qu'elle n'a aucune prise sur d'autres. Les hommes d'un tempérament valétudinaire ou cachectique, bilieux ou hypocondriaque, hémorroïdaire ou

nerveux, dont le spasme porte sur les entrailles; ceux qui ne digèrent qu'avec des coliques, sont plus sujets à la dysenterie, ainsi que les individus mous, gras; car ils sont ordinairement grands mangeurs. Voilà pourquoi aussi les habitans des villes, qui sont ordinairement intempérans, éprouvent plus souvent la dysenterie.

4.° *Aux habitudes.*

Un auteur rapporte qu'un homme qui avait eu une maladie très-grave, ne put, dans sa convalescence, se nourrir qu'avec des viandes durcies à la fumée, auxquelles il était accoutumé auparavant; un autre ne put se rétablir d'une maladie sérieuse qu'en couchant sur la paille, parce que c'était son lit avant d'être malade. Il y a des individus sédentaires qu'il serait dangereux de faire promener durant une dysenterie, et réciproquement des hommes toujours ambulans qu'on ne rendrait pas impunément sédentaires; il faut en général, dans cette circonstance, éviter tous les excès, vivre avec modération; on n'intervertit point une habitude sans en être un peu indisposé, et ce dérangement de santé serait peut-être le prélude de la dysenterie; car toutes les maladies intercurrentes, comme l'a observé *Sydenham*, prennent facilement la forme de la maladie épidémique. La suppression des hémorragies, des hémorroïdes, des règles, d'un cautère, etc., pourrait également animer la sensibilité des

intestins ou donner des malaises universels, qui rendraient l'influence épidémique plus facile. J'ai vu M. Gajon, homme de loi à Neuville, âgé de 60 ans, qui conservait la dysenterie depuis deux mois, et en était épuisé. Il me proposa de lui laisser prendre un petit verre d'eau-de-vie tous les matins, comme il en usait toujours en santé : j'y consentis à cause de cette habitude. Trois jours après, les déjections et tous les symptômes douloureux cessèrent, et son rétablissement s'opéra peu à peu depuis ce moment.

5.° *Aux professions.*

Un auteur célèbre a observé que les médecins, à cause de leurs visites dans les hôpitaux, dans les lieux où règne une épidémie, et par-tout où il y a des dysenteries, y sont plus exposés ; les chirurgiens, sur-tout ceux qui font des ouvertures de cadavres, ainsi que les anatomistes, courent le plus grand danger. Les dames religieuses hospitalières, les infirmiers et tous les employés dans les asiles de l'humanité souffrante et dans les prisons ; les soldats, les voyageurs, y ont une plus grande prédisposition que les autres. Les vidangeurs des fosses d'aisances qui servent aux dysentériques dans les hôpitaux, doivent redouter l'action du miasme plus dangereux pour eux, ainsi que les garde-malades et les ensevelisseurs.

6.° *A l'origine.*

On ne peut se dissimuler qu'il y a des disposi-

tions héréditaires. J'ai vu dans cette maladie, comme dans la petite vérole, des enfans enlevés dans des familles entières; ils vivaient avec d'autres enfans de familles différentes, dans lesquels la dysenterie eut une marche bénigne. Une mère perdit trois enfans en huit jours; ils eurent des accidens de la plus grande malignité; elle en avait un quatrième à la campagne, chez une nourrice, mère de trois qui étaient dans la même chambre avec le nourrisson; tous les quatre furent pris de la dysenterie; ceux de la nourrice se sauvèrent tous; le seul nourrisson éprouva la série des accidens pernicieux qui avaient immolé ses frères, et succomba comme eux.

J'ai remarqué de semblables catastrophes de la petite vérole. M. T** fit inoculer deux de ses enfans, qni furent pris le troisième jour de l'éruption, de vomissemens et de dévoiemens noirs et fétides, comme dans la maladie noire, et ils moururent le sixième jour. Six ans après, on consulta *Sutton* sur le projet de faire inoculer un cousin germain résidant à Paris. Le docteur anglais répondit de son entreprise, en jetant le blâme sur les hommes de l'art qui avaient la confiance de la famille, et qui n'avaient pu, disait-il, acquérir l'expérience nécessaire pour diriger le traitement d'une petite vérole inoculée. Mais cette jactance ne lui donnait pas plus de pouvoir qu'aux autres de maîtriser la disposition

septique, naturelle, héréditaire. Son petit malade mourut dans les progrès de la petite vérole inoculée, et l'Esculape confus, vit trop tard qu'on est toujours condamnable de déprécier ses confrères, et qu'il y a de l'inconsidération de trop promettre en médecine. Il eut été plus avisé, s'il avait connu cette sentence d'un médecin clinique célèbre : *Febris maligna cautos et incautos ludit medicos.*

La contagion est aussi renfermée dans cet article; elle étend avec la plus grande rapidité ses ravages dans les hôpitaux, dans les armées, sur les prisonniers et sur tous les habitans des lieux où la dysenterie règne; les latrines où vont les dysentériques, en sont un foyer d'une activité surprenante. *Pringle* parle d'un individu qui, ayant eu la curiosité de connaître l'odeur du sang d'un dysentérique, qu'on avait renfermé, depuis plusieurs mois, dans un vase de verre dans lequel il s'était corrompu, fut pris bientôt après d'une dysenterie cruelle. Quelquefois la contagion reste circonscrite dans les hospices et dans les villes, sans que les habitans au-delà des murs en soient atteints, comme l'a observé *Degner*, qui a annoté que, dans une épidémie, la dysenterie attaquait la partie méridionale et occidentale de la ville, et presque point les autres. J'ai vu à l'Hôtel-Dieu d'Orléans plusieurs maladies épidémiques devenir désastreuses dans les

derniers lits de l'extrémité orientale de la salle des fiévreux, et nullement dans le reste de l'hospice. J'ai encore observé, et tous mes confrères d'Orléans ont pu le remarquer ainsi que moi, que la paroisse de S.-Victor, à l'orient de la ville, est communément plus frappée des maladies épidémiques que les autres quartiers de la ville. J'ai pensé quelquefois que cela provenait de la position topographique de l'Hôtel-Dieu et de ses rapports avec l'orient de la ville; mais ce n'est qu'une probabilité.

Il est si important d'éviter les endroits infectés de la contagion dysentérique, qu'ayant été nommé par le gouvernement pour traiter l'épidémie qui régnait à Tivernon pendant l'hiver de 1777, je me souviens d'une mère tendre qui vint de quatre lieues donner des soins à son gendre et à sa fille, alors très-malades. Aussitôt qu'ils furent guéris, la mère s'en retourna à Angerville, où elle fut atteinte, deux jours après, de la dysenterie, qui non-seulement la fit périr, mais qui devint funeste à un grand nombre d'habitans qui l'avaient gagnée d'elle.

7.° *Ecarts de régime.*

La négligence d'éviter le froid et l'humidité, le défaut de précautions pour les vêtemens, dans toutes les intempéries des saisons, et sur-tout à la fin du mois d'août et durant l'automne, où la dysenterie règne le plus communément; le passage

d'un air chaud à un air froid, principalement après un grand exercice, sont aussi des causes prédisposantes, ainsi que les transpirations supprimées. D'après la correspondance de la peau avec les intestins, il faut se garantir de tout ce qui peut y porter une modification vicieuse : *Cutis raritas alvi laxitas*, dit *Hippocrate ;* et l'observation l'a confirmé depuis lui... L'ivrognerie, la gourmandise, la frayeur de gagner la maladie, et toute autre affection vive de l'ame, peuvent aussi causer la maladie.

8.° *A d'autres maladies.*

Toutes les maladies aiguës ont des terminaisons et des signes qui les annoncent. Cependant il se rencontre des dysenteries critiques qui ne portent souvent avec elles, comme le dit *Hippocrate*, que des signes ambigus, trompeurs, ou de la guérison ou de la mort.

L'observation des anciens leur avait démontré que ces sortes de dysenteries étaient d'autant moins redoutables, qu'elles arrivaient aux jours heureux également fixés par l'expérience, contre laquelle le raisonnement ne prévaut jamais. Ainsi nous voyons souvent dans les fièvres continues, la nature de la maladie se faire jour par les évacuations. Quelquefois, selon sa qualité vicieuse, elle produit la dysenterie, mais ce n'est pas aux époques critiques que ce flux est ordinairement dangereux. Il n'en est pas ainsi de ces sortes

d'évacuations quand elles sont symptomatiques; c'est alors qu'elles doivent rendre le médecin très-circonspect dans ses jugemens. En ce cas, elles troublent souvent le travail de la nature, qui n'a pas terminé encore la maladie dont la dysenterie devient une complication très-fâcheuse.

Dans les fièvres malignes, il arrive souvent de ces complications, qui précèdent la solution de la fièvre, qu'elles rendent alors plus dangereuse et plus difficile à traiter. Que ne peuvent, pour produire des symptômes dysentériques graves, les méthodes actives, souvent hasardées et presque toujours téméraires, quand la maladie n'est encore que dans sa crudité !

Dans les fièvres ardentes, *Hippocrate* désigne comme un phénomène heureux, leur issue en une *difficulté des intestins*. Une expérience de quarante ans a appris au célèbre *Hoffmann* l'exactitude de cette observation. *Solano*, dans ces sortes de fièvres, n'a presque jamais vu de crise complète par d'autres évacuations que par les intestins.

En parlant des crises, *Hippocrate* dit : *Si per evacuationem ingravescunt mala, sistènda est. Classomènes*, atteint d'une fièvre très-violente, rendit tous les jours, jusqu'au quatorze, des déjections liquides qui le soulageaient et qui se supprimèrent ensuite. Le trente et un, il évacua beaucoup de matières claires et semblables à

celle qu'on rend dans la dysenterie, et il fut guéri.

Glass décrit uue constitution de fièvres bilieuses putrides, qui régnait en Angleterre en 1719, et dans lesquelles il survenait une dysenterie véhémente vers le douze. *Huxham* parle d'une autre, où lorsque, dans le traitement, on ne débutait pas par l'émétique, il arrivait à la fin une dysenterie.

Dans les épidémies d'*Hippocrate*, on trouve des observations d'une fièvre pestilentielle, dans laquelle tous ceux qui y succombèrent furent pris de douleurs déchirantes accompagnées de déjections.

Dans la manie, le flux de ventre est très-utile, d'après *Van-Helmont*, ainsi que dans les angines de mauvais caractère, selon *Van-Swieten*.

Dans beaucoup de maladies de poitrine, une dysenterie opère la guérison. Un médecin inhabile et sans expérience, comme l'observe *Van-Swieten*, considère comme dangereuse une dysenterie bilieuse et sanguinolente qui survient à la pleurésie avant le quatrième jour, et cependant elle est presque toujours salutaire, tandis que plus tard, elle annonce la suppuration. *Galien* l'avait remarqué avant lui.

Les maladies des hypocondres, dont le siége paraît être dans le foie et dans la rate, sont très-communes dans l'Inde. *Boutins* dit qu'il est

généralement

généralement connu dans ce climat, que les déjections sanguinolentes, accompagnées de tranchées et d'épreintes, sont moins dangereuses qu'effrayantes. Quand les accidens y prennent trop d'intensité, on emploie avec succès l'extrait de safran et celui de pavot mêlés ensemble. Lorsque ces crises n'arrivent pas, il fait prendre, pour les imiter, des doux laxatifs.

Charles Pison cite à ce sujet la constitution de 1638, qui affecta l'armée stationnaire dans la ville de *Salvador;* les douleurs sur-tout de l'hypocondre droit, qui, par cette raison, semblaient appartenir au foie, étaient accompagnées de déjections douloureuses de sang quelquefois consistant, tantôt ressemblantes à de la couleur de chair. *Hippocrate* et *Van-Swieten* accumulent les heureuses prédictions de déjections sanguinolentes, avec tranchées douloureuses, dans les maladies du foie et de la rate, et l'expérience journalière, dans toutes les parties du monde, confirme la vérité de leurs sentences.

Quand on soupçonne que des hémorroïdes internes enflamment les intestins, un flux de sang devient très-avantageux. *Huxham*, dans la constitution de 1728 et 1730, a observé des douleurs articulaires et d'entrailles, céder à des déjections spontanées de matière âcre agaçante; il parle du peuple et des enfans qui éprouvaient des déchiremens et des épreintes dans toute l'étendue des

intestins, qui soulageaient promptement des déjections de la même nature, et qui lui fournissaient l'indication des laxatifs, qu'il alternait au besoin avec des hypnotiques.

La dysenterie survient aussi dans le scorbut, la goutte, le rhumatisme et dans beaucoup d'autres maladies, comme *Hippocrate*, *Juncker* et presque tous les praticiens, s'en sont apperçus.

C'est à l'imitation de ces différens mouvemens de la nature, qu'*Arétée de Cappadoce*, *Lomnius*, *Glass*, *Huxham* et beaucoup d'autres médecins praticiens, ont choisi pour purger, le temps de la maladie où la nature établissait quelquefois d'elle-même des évacuations critiques et salutaires dans toutes ces affections.

On pourrait objecter que dans l'énumération des causes évidentes, nous n'avons cité que des dysenteries critiques ou symptomatiques, d'autres maladies préexistantes, et qu'ici notre objet doit se borner aux dysenteries contagieuses épidémiques, comme nous l'avons déjà annoncé.

Nous conviendrons, en effet, que les dysenteries qui surviennent aux autres maladies, quoique réunissant toutes les symptômes essentiels des épidémiques, en diffèrent cependant en ce qu'elles ne se communiquent point, du moins aussi facilement; il est encore certain que ces premières ne forment que des faits isolés et nullement des maladies étendues à certaines contrées, sévissant

simultanément sur toutes les classes des citoyens, comme le font les dysenteries épidémiques contagieuses.

Mais il nous suffit d'avoir démontré que les intestins sont dépendans, dans plusieurs maladies, du mode de sensibilité dysentérique que leur donnent les principes morbifiques qui appartiennent spécialement à ces maladies, pour ne pas douter que cette modification ou disposition, n'y soit plus facilement développée par le concours et sous l'influence d'un miasme épidémique de dysenterie, pendant l'existence de ces affections particulières.

(*La suite au Bulletin prochain.*)

---

*Suite de l'*OBSERVATION *d'une diathèse tuberculeuse*, par M. RANQUE.

Autopsie cadavérique faite 12 heures après la mort, avec M. Sue.

État extérieur du cadavre :

LES deux extrémités inférieures œdématiées, les supérieures très-sèches, face grippée, marasme général, ventre balloné, glandes cervicales engorgées.

État intérieur :

Poitrine. — Poumons adhérens dans *toute leur étendue* et dans les deux cavités avec chaque

plèvre costale; *tubercules* de la grosseur d'une petite noisette, dans le tissu *cellulaire sous-plévral;* aucun d'eux n'était arrivé à l'état de fluidité*; parenchyme des deux poumons sain* (1).

Cœur. — Petit, flasque, mou comme du vieux linge; cavités droites entièrement vides.

Abdomen. — Deux livres d'une sérosité sanguinolente épanchée dans la région hypogastrique; péritoine des enveloppes musculaires antérieures offrant de grandes plaques rouges semblables à des échymoses, particulièrement le long de la ligne blanche à gauche; et dans d'autres portions, des plaques noirâtres.

Dans l'hypocondre droit, sous les deux dernières côtes asternales, à la région qui correspond à toute la convexité du foie, *végétation tuberculeuse*, ressemblant à une *incrustation de plusieurs milliers d'avelines;* cette végétation était située dans le tissu cellulaire sous-péritoneal. Le péritoine, dans cette partie, était très sain; il avait sa couleur et sa consistance physiologique; on en voyait autant dans toute l'étendue du diaphragme qui est recouvert par le péritoine; le centre tendineux était l'endroit où les tubercules étaient plus nombreux et plus gros. En suivant le péritoine dans l'hypocondre gauche,

---

(1) Il est utile de remarquer que pendant sa vie, le malade n'a présenté aucun symptôme qui pût faire soupçonner la moindre altération du système pulmonaire.

dans la fosse iliaque gauche et dans le bassin, même développement tuberculeux que dans le tissu cellulaire.

A l'ouverture du bas-ventre, nous vîmes une partie des intestins grêles jetés dans le côté droit de l'abdomen; leur surface péritoncale, rouge en beaucoup d'endroits, était livide et noirâtre dans d'autres portions; leur diamètre paraissait diminué de moitié; ils n'étaient point recouverts par l'épiploon; celui-ci ne se voyait que dans le côté gauche.

Le grand épiploon rougeâtre avait l'aspect marbré; son épaisseur était double de celle que l'on rencontre ordinairement; il était rempli, dans l'intervalle de ses deux lames, de *concrétions tuberculeuses innombrables*, de grosseur différente, depuis le grain de millet jusqu'à celle d'une fève; il s'étendait en bas jusqu'au milieu du sommet de la tumeur qui nous avait tant occupé pendant la vie de M. R.; il y adhérait intimement, ainsi qu'à une portion assez étendue du péritoine, qui correspondait à la face supérieure de cette tumeur.

L'épiploon gastro-hépatique était jaunâtre et rempli de concrétions tuberculeuses entièrement semblables à celles qu'on remarquait dans le grand épiploon; à cela près de ces tubercules, il paraissait assez sain.

L'épiploon, détaché de la tumeur à l'aide du

scalpel, et rejeté sur les parois de la poitrine, a laissé voir les dispositions suivantes :

A partir du duodénum et du pancréas supérieurement, jusqu'aux fosses iliaques inférieurement; et depuis le rein droit jusqu'au rein gauche latéralement, une masse énorme, informe, inégalement bosselée, occupait toute la partie postérieure de l'abdomen, et s'était attachée par des adhérences anciennes et intimes, à la plupart des viscères abdominaux.

Cette masse irrégulière, formée dans le repli du mésentère, du mésocolon, du mésorectum, était surmontée, à un pouce au-dessous de l'ombilic, à un demi-pouce de la ligne blanche, par une tumeur circonscrite, d'une forme presque circulaire, qui s'étendait jusqu'à l'arcade crurale gauche, et depuis la ligne blanche jusqu'à trois pouces environ au-delà, en s'avançant sur les côtés; sa base, plus large que son sommet, pouvait être de quatre pouces dans son plus grand diamètre; le sommet présentait un diamètre de deux pouces environ; sa hauteur était de quatre pouces; elle était comme la base sur laquelle elle s'était développée, dure, inégalement bosselée dans sa circonférence; elle offrait une cavité remplie, jusqu'à la profondeur de trois pouces, d'une espèce de *mélicéris rougeâtre, fluide comme de la purée;* une portion de l'intestin iléum, intimement adhérent aux parois de la tumeur, en cou-

ronnait les bords supérieurs en entier, comme une espèce de bourrelet.

La grande tumeur, masse informe, était, comme je l'ai déjà dit, située plus profondément; elle reposait immédiatement sur les parois postérieurs de l'abdomen; elle offrait cette partie du péritoine, qu'on appelle mésocolon, mésorectum, rougeâtre en certains endroits, noirâtre en d'autres, et particulièrement à la portion qui correspond au duodénum. La partie péritoncale qui revêt le pancréas était diaphane, blanche, et laisait voir immédiatement au-dessous une masse extrêmement blanche, qui était hérissée çà et là de végétations semblables aux bras des polypes marins. Sur la circonférence de cette immense tumeur, se trouvaient envahis par des prolongemens d'un tissu cellulaire parfaitement organisé, une partie du cœcum, du rein droit, tout le colon ascendant, le colon transverse, la partie interne de la rate, tout le rein gauche, l's du colon, le milieu en était formé par le pancréas quadruple de son volume ordinaire, par le duodénum; la partie postérieure comprenait les deux troncs de l'aorte et de la veine cave, les vaisseaux émulgens.

Les adhérences qui unissaient la tumeur à ces organes, étaient intimes et paraissaient très-anciennes.

Le tissu cellulaire du bassin, et celui qu'on rencontre au-dessous du mésorectum, offrait çà

et là des prolongemens d'une consistance lardacée ; ces prolongemens accompagnaient les vaisseaux cruraux et spermatiques du côté gauche. On ne remarquait pas cette dégénération du tissu cellulaire à droite.

Cette masse offrait dans toute son étendue, au-dessous de la première lame mésentérique, qui par-tout était très-lisse, une infinité de végétations fongueuses assez considérables, dont la moindre pression, après avoir percé le mésentère, faisait exprimer une bouillie rougeâtre à la surface et blanchâtre profondément. On ne rencontrait nulle part des vaisseaux sanguins; il semblait que tout le système de la veine porte avait disparu et était remplacé par une végétation informe. Enfin, de tous les viscères contenus dans l'abdomen, on ne pouvait considérer comme indépendans de la masse, que l'estomac, le foie, une parie des intestins grêles et la vessie.

L'estomac était distendu, sa membrane séreuse était rougeâtre par plaques à la surface antérieure, saine dans le reste de son étendue ; la muqueuse était recouverte par un fluide verdâtre, semblable à celui qui sortait par les vomissemens, on y voyait des plaques rouges de la grandeur d'un écu de six livres, particulièrement vers l'orifice pilorique ; les rides que forme cette membrane étaient beaucoup plus saillantes que dans l'état physiologique ; l'ouverture pilorique était saine

Le foie avait un volume ordinaire, il flottait librement dans la cavité abdominale ; nulle adhérence pathologique ne s'y faisait remarquer.

Sa membrane péritoncale était relevée en bosses en une infinité d'endroits, par des végétations arrondies très-blanches ; c'était des tubercules ; ils occupaient également la surface convexe et la surface concave : la vésicule du fiel, qui était pleine d'une bile verdâtre et très-liquide, n'en présentait aucune. Ces végétations étaient si rapprochées, que le foie paraissait avoir été incrusté avec art. En perçant la membrane péritoncale dans plusieurs endroits correspondans à certains tubercules, il en sortait une bouillie blanche, inodore ; c'était ceux qui étaient parvenus à l'état de maturité ; d'autres n'offrirent qu'une matière gypseuse blanchâtre, assez solide. Ces tubercules étaient d'inégale grosseur ; la plus grande partie était du volume d'une grosse aveline ; les autres étaient plus petits ; le kyste qui les formait était très-épais ; il semblait en plusieurs endroits avoir acquis la consistance cartilagineuse ; ils pénétraient assez profondément dans le parenchyme du foie, au centre duquel plusieurs venaient s'ouvrir, et offraient en cet endroit un épanchement d'une bouillie très-blanche. Dans les intervalles qui séparaient chaque tubercule, le parenchyme hépatique était sain. C'est probablement à cette cause qu'on doit attribuer la conti-

nuation de la sécrétion biliaire et l'absence des symptômes qui dénotent une affection de l'organe hépatique.

En continuant nos recherches sur le foie, vers le tiers supérieur latéral externe de la face convexe, à l'endroit où le foie touche aux fausses côtes, nous découvrîmes une tumeur noirâtre ; une compression légère rompit l'enveloppe qui était formée par le péritoine, et nous fûmes surpris de trouver une masse de sang coagulé : ce caillot noirâtre pouvait avoir un pouce d'épaisseur sur trois de largeur en tous sens ; il s'était formé entre le parenchyme hépatique et la membrane séreuse, qu'il avait soulevée à la hauteur d'un pouce.

Le systême cystique était sain, comme nous l'avons dit.

La rate était très-petite ; cependant elle ne présentait aucune altération de tissu. Au-dessous de sa membrane péritoneale, on n'appercevait aucuns tubercules.

Le rein droit était adhérent à la masse par son bord concave seulement : cette adhérence s'était faite par un tissu cellulaire lardacé, qui partait de la grande tumeur. Son parenchyme était sain.

Il n'en était pas de même du rein gauche : il était tout entier enveloppé dans la masse. En plongeant le scalpel dans l'intérieur de ce viscère, nous trouvâmes une infinité de tubercules tous en suppuration, ou, pour parler plus sévèrement,

tous remplis d'une espèce de bouillie blanchâtre, semblable en tout, pour la consistance et l'odeur, à la matière renfermée dans les tubercules du foie et dans les diverses végétations du centre de la grosse tumeur. Cette affection des reins justifie la présence de ces grumeaux blanchâtres que déposaient les urines quelque temps avant la mort.

Les gros intestins, qui étaient enveloppés dans la masse, étaient rétrécis ; le colon n'avait plus que la dimension de l'iléon ; sa membrane séreuse n'était point altérée ; le rectum était beaucoup plus petit que dans l'état ordinaire. La membrane muqueuse de ces intestins était saine.

La vessie était petite, mais saine.

La tête n'a point été ouverte, les parens ne nous ayant pas laissé le temps nécessaire pour prolonger un examen aussi important.

Réflexions.

Maintenant que l'autopsie cadavérique nous a fait connaître les désordres nombreux qui affectaient plusieurs viscères essentiels à la vie, méditons sur ces altérations organiques, et recherchons si de ces méditations nous ne pourrions pas tirer quelques inductions utiles.

La première réflexion qui se présente à l'esprit, est qu'il est impossible d'attribuer au froissement du péritoine, que l'on présume avoir eu lieu pendant le voyage, la seule cause de la maladie

à laquelle M. R. a succombé. En effet, dès le lendemain du jour où il est revenu chez lui, il marchait très-courbé à gauche; il souffrait des douleurs très-vives. Or, dans une péritonite aiguë, on ne remarque pas que les malades soient obligés de marcher inclinés à droite ou à gauche; on sait que souvent ils ne peuvent se tenir dans une situation verticale; mais alors le corps est tout entier fléchi sur les cuisses, ou les cuisses sont fléchies sur le ventre, et l'extension ne peut se faire sans causer de violentes douleurs. Il y avait donc chez ce malade une cause particulière qui déterminait cette inclinaison à gauche pendant sa marche; cette cause (nous ne pouvons plus en douter aujourd'hui que nous sommes éclairés sur les faits par l'autopsie), ne pouvait être que l'inflammation excitée par la secousse du voyage, dans la tumeur que nous avons trouvée adhérente à l'épiploon et au péritoine.

Mais comment prouver cette allégation? comment démontrer que cette tumeur pouvait exister avant le voyage, et qu'elle n'a pu être le résultat du froissement et de l'inflammation du péritoine?

C'est encore l'autopsie cadavérique qui nous donne cette preuve importante.

En effet, le péritoine, quoiqu'enflammé en plusieurs endroits, ne l'était pas assez généralement pour produire si rapidement des désordres aussi graves, et dont le développement ne peut

s'opérer qu'après un laps de temps considérable. D'ailleurs, réfléchissons un instant sur la nature de la tumeur, et ses rapports avec les parties voisines. Son sommet n'adhérait au péritoine que par l'intermède de l'épiploon, (remarque essentielle à faire); donc la tumeur n'était pas le produit immédiat de l'inflammation du péritoine. Elle contenait dans son centre une substance pultacée, semblable à celle que l'on rencontre dans ces tumeurs qu'on appelle tubercules, athéromes, mélicéris (1), qui dans leur formation et leur développement, sont tout-à-fait indépendantes de l'inflammation d'un organe voisin ou éloigné, et qui se montrent soumises, dès leur naissance, à des lois particulières. L'identité de substance renfermée dans l'intérieur de la tumeur, ne prouve-t-elle pas l'identité de structure et de caractère ? or, il est unanimement reconnu que ces sortes de tumeurs ne se développent qu'avec une lenteur extrême. Donc, nous pouvons affirmer que, par sa nature propre, la tumeur en question n'a pu être l'effet subit d'une inflammation péritoneale; d'ailleurs, cette tumeur doit-elle être envisagée autrement que comme une partie de cette masse informe dont nous avons déjà parlé, qui a dû se

---

(1) Je réunis ici les tubercules, les athéromes et les mélicéris, car il y a la plus grande analogie entre ces diverses tumeurs.

développer la première ; et ne répugnerait-il pas de penser que cette tumeur circonscrite, qui faisait saillie au-dessous de l'ombilic, et que nous avons trouvée adhérente au péritoine par l'intermède de l'épiploon, ait pu donner naissance à cette végétation considérable qui envahissait toute la partie postérieure de l'abdomen, et dans le sein de laquelle nous avons rencontré une infinité de clapiers tuberculeux entièrement suppurés ou plutôt arrivés à l'état fluide.

La même analogie ne nous confirme-t-elle pas dans l'opinion que nous nous sommes formée de cette maladie depuis l'ouverture cadavérique, et ne nous assure-t-elle pas que la même cause, le même principe, a fait pulluler simultanément dans divers organes, ces nombreux tubercules qui ont excité notre étonnement.

Il nous est donc démontré maintenant que cette tumeur préexistait au voyage, ainsi que la masse énorme et informe sur laquelle elle s'était développée, ainsi que les tubercules innombrables que nous avons rencontrés sous le péritoine des parois latéraux de l'abdomen, sous celui qui revêt le diaphragme, et sous le péritoine hépatique.

Si cette démonstration est évidente autant qu'elle peut l'être par un raisonnement sévère et par une saine interprétation des faits pathologiques, il en résultera, suivant notre manière de philosopher, les axiomes cliniques suivans :

1.° Dans le signalement des affections tuberculeuses, la séméiologie me paraît être loin de cette perfection qu'elle a atteinte pour ce qui concerne les autres maladies, et qu'on se plaît à reconnaître dans le savant ouvrage de notre estimable compatriote, M. le docteur *Landré-Beauvais*.

2.° Les viscères dans lesquels il se développe des tubercules, même ceux qui sont les plus essentiels à la vie, peuvent porter long-temps dans leur sein des altérations considérables, sans que leurs fonctions en paraissent altérées.

3.° La lésion des fonctions des organes tuberculeux ne paraît devenir sensible aux yeux du médecin, qu'à l'époque où une cause particulière y a déterminé un travail *sui generis* et le ramollissement.

4.° Les tubercules ne se développent pas indistinctement dans tous les systêmes organiques; on n'en voit pas à la surface des membranes muqueuses: il paraît que le tissu cellulaire en est le siége le plus commun. C'est dans le tissu cellulaire des poumons, du foie, de la rate, des reins; dans le tissu cellulaire sous-plévral, sous-péritoncal, qu'on observe ce genre d'altération.

5.° De la simultanéité de développement des tubercules dans plusieurs organes, chez le même individu, n'en peut-on pas déduire un principe déterminant qui existe dans la constitution de

l'individu, et qui constitue une diathèse particulière, qu'on peut appeler tuberculeuse.

6.° Cette diathèse tuberculeuse peut être le résultat de la dégénération ou de l'influence de quelque virus.

7.° Dans ce cas particulier, le virus psorique est le seul que l'on puisse accuser.

8.° Donc le virus psorique détermine ou peut déterminer une diathèse tuberculeuse (1).

9.° Un goût extraordinaire pour le pain, un besoin impérieux d'en manger une grande quantité, ayant été le seul signe qu'ait offert M. R., lors même qu'il jouissait d'une belle santé, ne peut-on pas regarder ce symptôme comme indicateur d'une diathèse tuberculeuse, comme on l'a déjà observé dans les constitutions scrophuleuses.

En relisant avec attention les détails que nous avons donnés dans cette observation, on pourra s'assurer jusqu'à quel point sont fondées les inductions cliniques que nous venons d'établir, et jusqu'à quel degré ces inductions peuvent mériter le titre d'axiomes.

---

(1) Depuis la lecture de cette observation, j'ai rencontré dans les salles de l'Hôtel-Dieu un nombre assez considérable de soldats italiens qui ont succombé victimes d'une semblable dégénération du virus psorique.

PHYSIQUE GÉNÉRALE.

CHIMIE, MINÉRALOGIE, BOTANIQUE, AGRICULTURE.

NOTICE

Sur soixante-dix espèces et quelques variétés de Plantes phanérogames trouvées dans le département du Loiret, depuis la publication de la Flore Orléanaise de M. l'abbé Dubois, par M. Auguste de S.-HILAIRE.

.... Grano eruditionis reperto, stentorii ebuccinent.
Linn.

L'ORGANISATION des végétaux, variée à l'infini, ne leur permet pas de croître indifférement dans tous les lieux et dans tous les terrains, même sous une température égale; les uns ayant besoin de sucs abondans, ne se trouvent que dans les champs les plus fertiles; d'autres se contentent d'un sol aride et sabloneux; ceux-ci embellissent le bord des ruisseaux; ceux-là couronnent le sommet des collines; quelques plantes obscures se cachent au fond de l'eau, tandis que les *nénuphars*, les *alisma*, les *ményanthes*, déploient à sa surface leurs élégantes corolles; les *ansérines*, amies de l'homme, s'éloignent peu de

nos habitations ; et il faut aller chercher au sein des forêts le *cyclamen* et l'*asarum*. Le pays dont le sol offre le plus de variations, sera donc celui où le botaniste pourra espérer la moisson la plus abondante. Sous ce rapport, l'Orléanais ne le cède point aux provinces qui l'avoisinent. En le parcourant du nord au midi, le voyageur est frappé du contraste singulier que présentent les plaines de la Beauce, où la végétation est si belle, l'espèce humaine si vigoureuse, et les déserts de la Sologne, dont les plantes et les animaux affligent également les regards par un air de langueur et de dégénération. Entre ces deux extrêmes, on trouve dans le sol du Gâtinais, du Val, de l'Orléanais propre, une suite de nuances intermédiaires caractérisées, pour ainsi dire, par quelques végétaux particuliers. N'envions pas même à la Flore Parisienne les rochers de Fontainebleau, que l'on pourrait lui contester, et qui ont si fort augmenté son domaine ; les plantes que lui fournissent ces rochers, se retrouveront, n'en doutons pas, parmi ceux de Malesherbes, lorsqu'on les visitera dans toutes les saisons. Une course rapide, faite au mois d'octobre dans les environs de cette petite ville, a suffi pour me prouver combien ce canton renferme de richesses végétales, et combien les botanistes sont intéressés à le parcourir.

Mais il n'est pas nécessaire de beaucoup voyager

dans l'Orléanais pour y trouver des plantes rares et intéressantes. Un rayon de deux ou trois lieues autour d'Orléans, présente en quelque sorte un tableau raccourci de la végétation de cette belle province. On trouve au nord des terres analogues à celles de la Beauce; les champs un peu pierreux de S.-Jean-de-la-Ruelle et de Saran, rappellent ceux du Gâtinais; et du côté du midi, à peu de distance du Loiret, on rencontre déjà les plantes de la Sologne. Les lisières de la forêt, le parc de la Chapelle si fécond en orchidées; le coteau de S.-Loup, les champs de S.-Gabriel, ceux de la Trésorerie; les bois de la Source, ceux de Noras, de Folleville, l'ancien étang de la Jonchère, ceux de Planquine; les bords enchanteurs du Loiret, le rivage de la Loire, offrent à l'envi leurs richesses à l'amateur de la botanique, et lui assurent en même temps des promenades aussi agréables que variées. Je ne dois point oublier dans cette énumération l'île S.-Loup, où la Loire apporte le tribut des montagnes, où l'on retrouve avec étonnement le *crypsis schœnoïdes*, l'*atriplex rosea*, le *genista purgans*.

M. l'abbé *Dubois* est le premier qui, après avoir parcouru nos environs pendant de longues années, nous ait fait connaître avec détail les richesses qui nous entourent. Sa Flore a guidé mes premiers pas dans l'étude de la botanique, et elle m'a fait aimer cette science intéressante.

Permettez, Messieurs, que l'auteur reçoive ici le tribut de ma reconnaissance. Encouragé par lui, je vais indiquer un petit nombre de plantes qui ont échappé à ses regards et que j'ai glanées sur ses pas. Peut-être même avait-il observé la plupart d'entre elles ; mais les regardant, sans doute, comme de légères variétés, il n'aura pas jugé qu'elles méritassent une place dans son ouvrage ; cependant, comme les botanistes les plus modernes s'accordent à mettre ces plantes au nombre des espèces, j'ai cru devoir en faire mention. Je ne décrirai pas d'une manière détaillée les plantes dont je vais donner la liste ; mais je tâcherai de les distinguer par les caractères les plus tranchans des espèces voisines déjà indiquées dans la Flore. Quant à celles qui ne peuvent être aisément confondues avec d'autres, et sur lesquelles je n'aurai aucune observation à faire, je me contenterai de les nommer. Forcé d'entrer dans des détails un peu arides, je sollicite d'avance toute votre indulgence.

1.° *Hippuris vulgaris* : Lin., sp. 6. — Dec. Fl. fr., 3.° éd., n.° 3657.

J'ai trouvé cette plante sur les bords du canal d'Orléans, un peu au-delà de Checy, et dans quelques parties de la rivière d'Essonne, principalement auprès du moulin de la Motte, vis-à-vis Pithiviers le vieux. M. *Pelletier* l'a aussi observée du côté de Saran.

2.° *Sparganium ramosum :* Smith, Fl. brit., 861. — Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 1808.

Sp. erectum : Var. A, Lin., 1378.

Sparganium simplex : Smith, Fl. br., 862. — Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 1809.

Sp. erectum : Var. B, Lin., sp. 1378.

Linné considérait comme des variétés ces deux plantes que les auteurs modernes prennent, peut-être sans fondement, pour des espèces distinctes. Les noms qu'on leur a donnés indiquent la différence presqu'unique qui se trouve entre elles. Les tiges sont rameuses dans le *Sp. ramosum*, et simples dans le *Sp. simplex*, qui, en outre, a les feuilles plus étroites. Ces différences paraissent si légères, que l'on ne doit pas s'étonner si l'auteur de la Flore Orléanaise s'est contenté de parler en général du *Sparganium erectum*, sans distinguer les individus à tige simple et ceux à tige rameuse. Ces derniers sont très-communs dans l'Orléanais. Quant au *Sparganium simplex*, je ne l'ai trouvé que dans un bois humide dépendant de la ferme des Barreaux, commune de Donnery; mais il a été observé par M. *Pelletier* dans plusieurs fossés, entre la Mouillère et S.-Jean-le-Blanc.

* *Carex præcox :* Var. D, Fl. fr., 3.e éd., n.° 1731. — Var. B, Lois. Deslong., Fl. gal. 646.

J'ai trouvé, sur la levée des Capucins, cette variété, dans laquelle l'épi femelle inférieur sort

du collet de la racine, porté sur un long pédoncule.

3.° *Carex tomentosa* : Lam., Dict., tom. III, p. 387.

Ce carex, de la section de ceux qui ont plusieurs épis unisexuels et trois stygmates, se reconnaît aisément à sa racine rampante, à ses tiges droites, lisses, extrêmement grêles et nues dans la plus grande partie de leur longueur; à ses feuilles roides, étroites, aiguës, beaucoup plus courtes que la tige; enfin, à ses épis, ordinairement au nombre de deux, dont le supérieur est mâle, grêle, allongé, et dont l'inférieur est plus court, femelle et sessile à l'aisselle d'une bractée foliacée. Cette plante doit son nom à ses capsules, qui sont arrondies et cotonneuses. Elle est commune dans le bois de Plissai, et fleurit au mois de mai.

4.° *Scirpus cœspitosus* : Lin., sp. 71. — Dec., Fl. fr, 3.e éd., n.° 1775.

Ses tiges, réunies en gazon, sont droites, cylindriques, striées, nues dans la plus grande partie de leur longueur; elles sont recouvertes vers le bas d'une couple de gaînes terminées par une feuille étroite, à peine longue de 3 ou 4 mill.; et tout-à-fait à leur naissance, l'on remarque un grand nombre d'écailles scarieuses, roussâtres, embrassantes, que je serais porté à regarder comme des gaînes avortées. Les épis ne

renferment qu'un petit nombre de fleurs ; ils sont terminaux, solitaires et munis à leur base d'une spathe à deux valves inégales, dont la plus grande, terminée par une pointe verdâtre, est à peu près aussi longue que l'épi. J'ai trouvé cette cypéracée dans un pré marécageux, auprès de la Turpinière, en Sologne. Elle était en fleur au mois de juin.

(*La suite au Bulletin prochain.*)

ESSAI

Sur la constitution minéralogique et géologique du sol des environs d'Orléans, par M. P. M. S. Bigot de Morogues.

Nature du sol des environs d'Orléans.

Le fond du sol des environs d'Orléans est un calcaire d'un blanc sale, dur, caverneux, plein de fissures, et par là même non susceptible du poli, et ne pouvant être employé dans la construction que comme moellon, ou comme pierre de taille, dans les ouvrages seulement où l'agrément doit être sacrifié à la solidité. Sa dureté le rend beaucoup plus difficile à tailler que la plupart des autres pierres de même nature ; mais aussi elle le rend moins altérable par l'action successive des intempéries de l'atmosphère ; et pour la construction des fondations et des assises inférieures

des grands bâtimens, il est bien plus solide que tous les tufs et autres pierres calcaires d'une dureté inférieure.

La pierre calcaire des environs d'Orléans renferme une proportion assez considérable de silice, qui probablement augmente sa dureté et contribue à lui donner la cassure conchoïde qu'on remarque dans les morceaux homogènes; mais cependant elle n'est pas en proportion assez considérable pour nuire à la qualité de la chaux qu'on en retire, qui est si bonne, que son mélange avec le sable quartzeux de la Loire, se combinant peu à peu dans le mortier, acquiert, par le laps de temps, une dureté supérieure à celle des pierres qu'il réunit, ainsi qu'on peut l'observer dans les démolitions des anciennes fortifications de la ville. Ce fait, très-remarquable, vient à l'appui de la savante théorie des combinaisons, données par *Bertholet* dans sa statique chimique.

Je n'ai observé que très-rarement, dans les environs d'Orléans, des cristaux de chaux carbonatée, encore étaient-ils très-petits et groupés si confusément que leur forme me parut indéterminable.

Ossemens fossiles.

La roche calcaire des environs d'Orléans renferme plusieurs débris d'êtres organiques à l'état fossile. Messieurs *Defay* et *Prozet* ont trouvé dans les carrières de Montabuzard, des ossemens

de quadrupèdes, dont la nature a été déterminée par M. *Cuvier*, dans le tome VI des annales du Muséum d'histoire naturelle, où ce savant professeur les décrit comme ayant appartenu à des espèces du genre palœotherium, genre voisin des tapirs et des rhinocéros, duquel on ne connaît plus aucun analogue vivant. Un de ces ossemens sur-tout, gravé tom. VI, pl. 57, fig. 1 et 2, de l'ouvrage que je viens de citer, est d'autant plus précieux qu'il est le seul connu de la plus grande espèce de palœotherium : c'est un astragal qui a appartenu à un animal dont les proportions étaient analogues à celles du rhinocéros, et excédaient celles du *palœotherium magnum* des environs de Paris. Les autres ossemens, trouvés dans la même carrière, ont appartenu à d'autres animaux du même genre, mais d'une taille beaucoup moindre et inférieure à celle du *palœotherium medium* des environs de Paris. Plusieurs ont été gravés dans la même planche que le précédent, sous les n.os 3, 4, 5 et 6.

Les naturalistes n'ont plus à regretter l'abandon et l'encombrement de ces carrières : je les ai visitées depuis peu de temps; on y avait travaillé cet hiver, et j'en ai rapporté plusieurs mâchoires de palœotherium et d'autres ossemens fort bien conservés; j'ai encouragé le propriétaire de la carrière à m'apporter tous les ossemens qu'il trouverait, et j'espère encore pouvoir réunir les

précieux restes, seuls débris connus des animaux qui vécurent jadis sur les plages voisines du lieu où Orléans a été bâtie, tant de siècles après l'extinction de leurs races. Je me propose de revenir par la suite sur cet intéressant sujet.

Molusques fossiles.

On observe abondamment dans nos calcaires, des débris de coquillages fossiles, qui, sans être aussi curieux par leur rareté que les restes des quadrupèdes que je viens de citer, sont cependant au moins aussi intéressans pour l'histoire géologique de cette partie de la France, jusqu'à ce jour peu connue et peu observée par les naturalistes.

Ces coquillages ont tous appartenu à des mollusques gastéropodes, des genres lymnée, planorbe et hélice de *Lamarck;* toutes les espèces vivantes, appartenant aux deux premiers genres, ne sont connues qu'habitant les eaux douces; et les espèces vivantes du dernier genre, n'ont été trouvées qu'habitant la superficie de la terre, ordinairement dans les lieux couverts et ombragés.

Les genres de mollusques que je viens de citer, sont les seuls débris d'êtres organiques fossiles de cette classe, que j'ai trouvés dans les carrières des environs d'Orléans. Les naturalistes connaissent des espèces vivantes de chacun de ces genres; je n'oserai pas déterminer ici si les espèces fossiles

de nos cantons sont exactement analogues à quelques-unes d'entre elles, les échantillons que j'ai été à même de recueillir me paraissant trop imparfaits pour déterminer les espèces, qui d'ailleurs sont souvent caractérisées par des différences peu faciles à saisir dans celles qui sont fossiles.

Nature des fossiles.

Tous les restes fossiles d'animaux que j'ai rencontrés, provenant de nos carrières, sont entièrement à l'état de chaux carbonatée, ayant été pénétrés par cette substance qui les renferme, et a remplacé leur tissu toutes les fois qu'il en reste quelques vestiges; mais le plus souvent il a été détruit, et elle s'est moulée dans l'intérieur des coquilles, en sorte qu'on n'en trouve plus que les noyaux. Les ossemens fossiles de Montabuzard sont plus caractérisés, puisque la forme de leur tissu subsiste encore d'une manière reconnaissable; ils sont cependant toujours plus ou moins brisés dans la roche qui les renferme; et souvent même les portions minces et fragiles se confondent avec elle.

Dépôt siliceux.

Lors de la formation de la roche calcaire des environs d'Orléans, il s'est déposé avec elle une quantité considérable de silice, qui, en partie, est restée combinée avec la chaux carbonatée, et

en partie s'est réunie en noyaux siliceux, qui, affectant des espèces de couches, démontrent par là même une origine contemporaine.

En examinant nos carrières, on dirait que la silice s'est réunie dans les fissures de quelques roches calcaires, particulièrement dans celles des environs de la Chapelle, de Noras et d'Avarai, où une couche, remplie de filons siliceux, se trouve superposée à celles dont le calcaire est plus compacte et plus homogène; mais on ne peut cependant pas croire que les portions siliceuses ne soient pas de même origine et déposées à la même époque que la chaux carbonatée qui forme la masse de roche calcaire dont elles font partie, car souvent un noyau calcaire se trouve enclavé dans un quartz résinit, qui forme comme la pâte d'une brèche à fragmens calcaires; et j'ai quelquefois observé la même coquille fossile, en partie dans la chaux carbonatée, et en partie dans le quartz résinit qui lui adhère. Quelquefois la cassure des morceaux abondans en matière siliceuse, présente l'apparence d'une brèche; d'autres fois on dirait que les substances siliceuses et calcaires forment des couches alternatives; mais plus souvent la matière siliceuse paraît remplir les fissures de la matière calcaire.

(*La suite au Bulletin prochain.*)

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

ET

CONSTITUTION MÉDICALE,

par M. Fouré.

Observations météorologiques :

JUIN 1810.

	pouc.	lig.	
Plus grande élévation du mercure,	28	2	le 15.
Moindre élévation, ...	27	8	le 10.
Élévation moyenne, ...	27	6	
Plus grand degré de chaleur,	+ 24 ½		. . le 26 à midi.
Moindre degré de chaleur, .	+ 9 ½		. . le 3 à 10 h. s.
Chaleur moyenne, ...	+ 17		

		fois.
Le vent a soufflé	nord	2
	nord-est	18
	est	3
	sud-est	3
	sud	0
	sud-ouest. . . .	2
	ouest	0
	nord-ouest . . .	2

Nombre des jours beaux, ...		18
	couverts, . . .	5
	de pluie, . . .	4
	de vent, . . .	9
	de tonnerre, .	2
	de gelée, . . .	0

Constitution médicale.

Les phlegmasies, qui avaient été très-communes pendant le mois de mai, ont été encore remarquées assez fréquemment pendant le cours du mois de juin.

Dans l'angine, les amygdales et les glandes salivaires furent assez souvent le siége de la phlegmasie, qui se terminait alors par suppuration ou par une éruption de petits boutons rouges sur les lèvres et à l'intérieur de la bouche (1).

---

(1) J'ai observé cette terminaison, particulièrement remarquable par son intensité, chez un ecclésiastique étranger à ce diocèse. L'exercice continuel de la chaire, de fréquens voyages dans des voitures ouvertes à la poussière élevée avec violence par le vent de nord, qui a soufflé si constamment pendant le mois de juin, avaient fait contracter à ce respectable et savant ecclésiastique une angine tonsillaire. Les boutons rouges et très-enflammés parurent le 6.e jour de l'invasion de la maladie, prirent successivement trois à quatre lignes de diamètre, entrèrent en suppuration et ne se sont desséchés que le 23.e jour de la maladie.

Le catarrhe des bronches se compliqua souvent d'affection bilieuse. A la douleur générale de la poitrine, plus forte dans un des côtés de la cavité thorachique, à la fréquence de la toux, à l'expectoration muqueuse, se joignaient l'enduit jaunâtre de la langue, l'amertume de la bouche, les nausées, la soif et un paroxysme le soir.

Les phlegmasies cutanées ont été plus rares et moins intenses. On a observé quelques érysipèles gastriques, peu de rougeoles, assez souvent des scarlatines.

La péripneumonie a été plus fréquente : on l'a vue compliquée avec la fièvre adynamique, quoique cet ordre de fièvres fut généralement assez rare, ce qui fait présumer que cette complication était due plutôt à la constitution des malades qu'à la température médicale.

Les fièvres méningo-gastriques (fièvres bilieuses) semblent avoir établi plus particulièrement la constitution médicale du mois de juin. On eut fréquemment l'occasion d'en observer les différens genres, même les différentes espèces, sur-tout la fièvre rémittente et la fièvre tierce gastrique.

BIBLIOGRAPHIE.

1810.

Séméiotique ou *Traité des signes des maladies*, par A. J. Landré-Beauvais, médecin-adjoint de l'hospice de la Salpêtrière. Paris, 1809; *Brosson*, libraire.

Cet ouvrage, qui manquait à la médecine française, peut être de la plus grande utilité pour les jeunes praticiens; il est le résultat des observations des médecins de tous les âges, et de celles que l'exercice de la médecine dans un grand hôpital, et la pratique particulière, ont permis à l'auteur de faire depuis quinze ans.

Traité des maladies de la peau, par le doct.r Alibert, médecin de l'hôpital S.-Louis; 7.e livraison : *des Lèpres*. Paris; *Ch. Barrois*.

Nous parlerons de ce magnifique ouvrage dans le prochain bulletin.

Nosographie synoptique ou *Traité complet de médecine, pour faire suite à la Nosographie philosophique du professeur Pinel;* par J. L. F. Dom. Latour; 1.re livraison : *Traité complet des Fièvres*. Orléans; *Huet-Perdoux*.

Le prix de chaque livraison est de 9 fr.; il y en aura cinq.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

PHYSIQUES, MÉDICALES ET D'AGRICULTURE

D'ORLÉANS.

ANATOMIE, ZOOLOGIE, MÉDECINE ET CHIRURGIE.

Suite du MÉMOIRE *sur la Dysenterie*, par M. LATOUR.

QUOIQU'IL y ait plusieurs manières de traiter une maladie, il en est une plus avantageuse que les autres, dont le médecin doit approcher le plus qu'il lui est possible. Le défaut ordinaire de plusieurs praticiens pour atteindre ce but, est de s'imaginer qu'ils voient telle maladie, sans faire attention à aucun signe particulier, mais bien à l'ensemble de ses accidens; alors ils la traitent comme on a traité la maladie du même nom.

Un autre vice principal, c'est qu'on n'a fait consister pendant long-temps la théorie de la médecine, qu'à examiner seulement si les circonstances des maladies cadraient avec les préceptes de nos

grands maîtres ou avec les règles générales qu'ils avaient posées : on croyait que ce rapport trouvé, le problême théorique et pratique était résolu. En effet, dès-lors l'application des règles n'était pas difficile.

Mais souvent ces règles, ces dogmes, n'avaient pour guide que le génie et l'imagination des auteurs. Ces savans mettaient tout en œuvre pour faire briller du haut de leur chaire professorale la plus vaste érudition et des explications claires et élégantes ; ainsi, ils négligeaient la médecine, qui n'a besoin ni de clinquant, ni de fard, et ils ne cherchaient qu'à éblouir et enthousiasmer les jeunes élèves par des raisonnemens spécieux, dans lesquels l'esprit marchait rarement de concert avec la raison. Leur but enfin était de demontrer qu'ils savaient absolument tout ce qu'on doit savoir en médecine ; aussi, au lieu de faire avancer l'art, ils formaient des médecins qui ne juraient que par leurs maîtres, dont ils préféraient la théorie hypothétique à l'étude de la nature.

Des hommes moins ambitieux de gloire, plus modestes, et ayant d'ailleurs la seule philosophie essentielle pour la contemplation judicieuse de la marche naturelle des maladies, gémissaient de voir la médecine défigurée par l'éloquence et sous les pinceaux de ces hommes transcendans universels ; qui devaient enfin leur élévation à une infinité de connaissances, mais qui ne s'astrei-

gnaient point assez à l'observation, dont leur imagination vive et brillante, les écartait.

Nos sages réclamaient sans cesse contre cet abus. Enfin leur voix s'est fait entendre, et dans ce siècle de lumières on s'est convaincu que l'objet du médecin doit être d'élaguer de l'instruction et de la science, tous les remplissages systématiques, d'anéantir toutes les règles générales qui n'ont que l'opinion de leurs auteurs pour bases, et d'examiner ce qui manque à l'art, pour en former de meilleures et d'invariables.

Tout se réduit donc à trouver ce dernier moyen; or, pour faire de bonnes règles générales, on sait maintenant qu'il faut former l'esprit des médecins à l'observation des faits particuliers, car c'est de l'assemblage d'un grand nombre d'observations particulières, parfaitement en rapport entre elles, qu'on peut former des observations générales, et de celles-ci des règles.

En commençant à exercer la médecine, j'eus déjà le projet de suivre ce plan. J'étais bien persuadé qu'en procédant de manière à m'enrichir et des faits que ma pratique me mettait à portée de recueillir, et des observations d'autrui que des comparaisons bien faites me faisaient trouver exactes et analogues, je parviendrais à la longue à acquérir la connaissance du caractère propre et distinct de chaque maladie, de sa marche et de ses solutions critiques; c'était aussi la bonne

méthode de m'éclairer sur les meilleurs moyens que les médecins cliniques avaient employés pour seconder la nature dans ses crises, ou pour en régulariser les efforts, s'ils étaient trop véhémens ou trop faibles, ou s'ils ne prenaient pas une bonne direction.

Ces solutions naturelles spontanées sont ordinairement les plus salutaires, les moins orageuses et les plus fréquentes dans la plupart des maladies; elles ont encore un grand avantage, c'est qu'elles sont les moins exigeantes de la part des médecins : cependant elles ne les dispensent pas d'une surveillance attentive ; car l'observation nous apprend que souvent elles sont en défaut; et alors le médecin ne doit-il pas étudier toutes les circonstances de la maladie, s'instruire de la manière d'administrer les méthodes imitatives de la nature, si cela est possible, et recourir aux méthodes analytiques et aux empiriques raisonnés que des médecins d'un grand nom indiquent comme très-recommandables.

Dans la dysenterie, il n'est guère possible de se méprendre sur les symptômes essentiels qui la caractérisent; ils sont si aisés à reconnaître, que l'erreur à cet égard prouverait, sinon l'ignorance absolue, au moins l'inexpérience ou un esprit inattentif et irréfléchi. Mais si le diagnostic n'offre aucune difficulté, il n'en est pas ainsi des véritables indications du traitement; elles présentent

tant de confusion, qu'elles mettent constamment les plus grands maîtres dans une hésitation qui ferait croire que la nature et l'art ne les ont pas encore suffisamment satisfaits sur ce qu'il faut savoir, ni sur ce qu'il faut faire dans cette maladie.

En général, on a peu à attendre, dans les dysenteries, des méthodes naturelles, parce qu'on n'a pas des données pour les administrer. Les efforts critiques ne sont pas marqués, ou ils le sont si peu, que la nature, à mesure qu'elle les suscite, ne semble agir que pour faire naître les complications qui rendent ensuite sa marche plus embarrassée. Ainsi, en abandonnant la maladie à elle-même, nous avons appris que cette maxime, *medicus sit naturæ minister*, n'a pas été faite pour le traitement de la dysenterie. Rien, en effet, n'est plus dangereux que cette soumission aveugle dans cette circonstance, car nous n'y connaissons presque pas de mouvemens bienfaisans de la nature que nous puissions suivre, et il y en a une multitude qui viennent de la maladie et que nous devons rejeter comme suspects et infiniment dangereux.

S'il en existait beaucoup des premiers, nous aurions des solutions naturelles, nombreuses, fixes, dans lesquelles, je le répète encore, tout notre objet devrait se borner à les aider, si les forces manquaient; à les modérer, si elles étaient

trop fortes; à les exciter, si la nature défaillait. Mais, au lieu de ces terminaisons naturelles avantageuses, qu'arrive-t-il?... les symptômes de la phlegmasie des intestins s'étendent dans une plus grande étendue de ce tube, les épreintes sont plus douloureuses, plus déchirantes et plus rapprochées; les ténesmes les suivent de près; tout est intercepté au-dessus de l'intestin malade; les vomissemens, les irritations sympathiques se développent dans plusieurs organes; il s'établit des suppurations ou des accidens adynamiques, et la gangrène, qui s'annonce par la prostration des forces et par des symptômes encore plus significatifs de la malignité.

Les mouvemens qui viennent de la maladie ne sont pas aussi rares dans la dysenterie; et quand j'ai dit qu'ils ne devaient pas être les guides de notre conduite médicale, je me suis attendu à une objection qui consiste à nier l'existence d'aucun mouvement qui ne vienne de la nature. Quelque spécieuse que paraisse cette remarque, il n'est pas moins vrai que toutes les fois que des causes physiques, comme les poisons, les miasmes épidémiques dysentériques et autres qui corrodent les intestins, agissent sur les corps vivans, ils excitent des symptômes violens, des mouvemens sans ordre, et qu'il serait ridicule alors de prétendre qu'il fallait les suivre ou les imiter dans la guérison des maladies. Car, dans cette circons-

tance, la nature est passive, ses symptômes sont des résultats, pour ainsi dire, mécaniques; ils ne furent jamais réputés que comme des mouvemens de la maladie, ou, si l'on veut, des symptômes de ses désordres.

Il n'en est pas ainsi des efforts de la nature ou des mouvemens qui tendent à une solution heureuse; on dirait qu'un instinct particulier les active, les dirige; ils ont une marche ordonnancée admirable, qui ne souffre pas qu'on la contrarie; ils sont, dans la plupart des maladies, la boussole des médecins. Malheureusement, comme nous l'avons déjà observé, ils sont presque toujours en défaut dans la dysenterie.

Durant ma pratique à l'Hôtel-Dieu, où j'exerçais depuis vingt ans, et dans une grande partie du département, j'ai soigneusement observé quelle route se frayait ordinairement la dysenterie pour parvenir à une issue favorable; j'ai épié ses mouvemens spontanés, ses luttes avec les obstacles qui s'opposaient à sa marche; j'ai attentivement considéré tous les émonctoires vers lesquels la nature penchait davantage, et mon expérience ne m'a presque rien appris. Je me suis assuré qu'une expectation oisive devenait la cause d'une confusion de symptômes dans le nombre desquels il n'était plus possible de démêler ceux qui présentaient une indication quelconque à remplir. Plus je laissais agir la nature d'elle-même, plus je

voyais apparaître encore de nouveaux accidens qui rendaient la maladie incurable; quelquefois c'était des envies plus fréquentes d'aller à la garde-robe, une irritation du tube intestinal qui augmentait continuellement, des épreintes plus rapprochées, le ténesme, une fièvre lente, des frissons irréguliers; enfin tous les signes de la suppuration, le flux colliquatif, le marasme et la mort.

Souvent la maladie dégénérait de façon que l'état gangréneux des intestins s'annonçait par des selles noires, huileuses, très-fétides; des taches pourpreuses; un pouls petit, fréquent, intermittent; des sueurs froides; des soubresauts des tendons, l'absence des douleurs et de la soif, les aphthes, les ulcères à la gorge, le hocquet, enfin tous les signes ordinaires à l'affection gangréneuse.

Cependant il est des cas où il a existé des symptômes critiques de la dysenterie; et quoiqu'ils se présentent rarement, j'avais pensé que c'était eux, sans doute, qui avaient engagé les médecins cliniques à adopter les méthodes imitatives. J'ai recherché ces circonstances, et j'ai lu dans *Hippocrate* que les flatuosités que les malades rendaient par l'anus, étaient un signe de la résolution prochaine de la dysenterie. Cependant je ne connais aucune idée pratique, aucun procédé curatif suggérés d'après ces symptômes. J'ai trouvé dans *Tissot*,

qu'il considérait comme de bon augure les douleurs légères à la gorge; et j'ai entendu dire à *Barthez* qu'il avait observé qu'elles étaient funestes. *Dans les mélanges des curieux de la nature*, on décrit des histoires de déjections guéries par l'apparition des règles et des hémorroïdes. *Degner*, au contraire, a vu ou que ces flux ne changeaient pas le cours de la maladie, ou qu'ils l'embarrassaient. J'ai fait la même observation : je me suis assuré, dans ma clinique, que quelquefois une sueur abondante spontanée faisait cesser la dysenterie; *Etmuller* et *Sennert* citent plusieurs observations semblables; mais *Ludowic* et *Degner* ont remarqué que des sueurs excitées par l'art, n'opèrent aucun effet avantageux, et sont fréquemment nuisibles. On parle de pustules et de furoncles, qui ont sauvé des dysentériques; et plusieurs auteurs les redoutent, parce qu'ils en ont vu dégénérer promptement en gangrène. *Huxham* donne l'observation d'un vomissement bilieux spontané qui a guéri la dysenterie; ce n'est pas, sans doute, d'après une semblable indication que *Helvétius*, *Cleghorn*, *Pringle*, *Zimmermann* et tant d'autres praticiens, ont conseillé les émétiques. *Arétée de Cappadoce* et *Degner* disent qu'une matière atrabilaire et des déjections bilieuses, survenant à des tranchées violentes, font cesser la dysenterie; mais est-ce une raison pour indiquer les purgatifs dans tous

les temps de cette maladie?... Cela signifierait seulement qu'il faut les prescrire à la fin, quand les douleurs sont terminées. Encore même, ce calme seul ne serait pas une indication suffisante, et dans tout autre temps il deviendrait suspect, infidèle. *Baillou* a dit, à la vérité, que l'art, par ce moyen, a fait sortir des intestins, en trois ou quatre évacuations, plus de bile, d'humeurs séreuses et pituiteuses, que la nature n'en obtient en quinze jours; mais il parlait d'une dysenterie où la fièvre bilieuse était sans doute la maladie essentielle, et la dysenterie le symptôme principal. C'était aussi le cas où *Alexandre de Tralles* et *Huxham*, les conseillaient après avoir fait vomir. Ce moment est celui du calme des intestins, dont l'irritation a été diminuée par les efforts révulsifs du vomissement.

De toutes ces incertitudes des auteurs les plus célèbres sur le traitement qui convient dans la dysenterie, concluons que les jeunes médecins appelés auprès des malades atteints de tranchées et d'épreintes douloureuses, avec des déjections muqueuses sanguinolentes, doivent souvent rester dans un septicisme involontaire et pénible sur les indications qu'ils ont à remplir. Ils voudraient avoir des idées justes avant que de rien entreprendre, et les règles pratiques manquent dans cette maladie pour les diriger. Quelles seront donc leurs ressources?. .. donneront-ils la préfé-

rence à des traitemens suggérés par des théories arbitraires? ils seraient incertains comme elles. Suivront-ils un empirisme aveugle?... c'est la honte et l'écueil de l'art. Ils se trouvent donc réduits à se conduire selon le conseil de *Sydenham*, *a juvantibus et lædentibus*.

Tels ont été mes doutes et mes perplexités pendant quinze ans. Je tâchais de satisfaire aux indications, s'il s'en présentait de bien connues; mais, il faut l'avouer, on est le plus souvent forcé, dans la dysenterie, à faire la médecine des essais, à insister sur les moyens qui soulagent, et à éviter ceux qui augmentent les accidens. Depuis cette époque, et elle date de vingt ans, j'ai eu, pour boussole de ma conduite médicale, des faits qui, du premier coup d'œil, ne semblent s'accorder ni avec l'observation, ni avec l'expérience générale, et que l'on croirait avoir été condamnés par le sentiment et la pratique de tous les médecins. Ce sont des observations contre lesquelles j'ai argumenté moi-même et que je pensais être en droit de combattre ou de révoquer en doute; mais ce qu'on m'en disait de merveilleux, on me promit de m'en rendre témoin quand l'occasion s'en présenterait. En effet, dans une épidémie de dysenterie, qui régnait à Orléans en 1788, plus de vingt malades ont été guéris en moins de cinq jours, par *l'opium*, conseillé par une dame des pauvres dont la modestie égalait la vertu. Depuis

j'ai toujours employé ce moyen avec un égal succès, devant les élèves de médecine qui suivaient ma clinique à l'Hôtel-Dieu. C'était un moyen de prédilection à la ville et dans l'arrondissement du département, quand j'étais appelé à temps pour traiter des dysentériques. La réalité des bienfaits de la méthode de l'administrer, ne saurait être contestée. C'est un de ces faits ordinaires qui peut tomber sous les sens des médecins les plus incrédules; et ils cesseront de l'être, si, loin de rejeter les narcotiques, sans examen, ils veulent en faire l'essai avec les précautions que j'indiquerai, et qui seules en garantissent la réussite.

C'est parce qu'on a manqué d'observations sur le temps de la maladie où il convient de les donner, qu'une théorie hypothétique les a fait proscrire presque dans toutes les époques de la dysenterie, à moins qu'on ait fait précéder de la purgation ou qu'on ne les allie avec quelque cathartique. J'étais dans cette illusion aussi, et il me fut difficile de me dépouiller de la prévention que j'avais conçue contre ces remèdes. Cependant je savais que *Sydenham*, dans l'épidémie de 1670, avait donné l'opium le matin et le soir, jusqu'à guérison parfaite; que *Stool* dit l'avoir vu faire cesser la dysenterie, à la naissance de cette maladie; et que *Wepfer* n'avait pas commencé le traitement de la dysenterie par les moyens qui purgent et qui *tourmentent*

encore les intestins déjà trop irrités, lorsqu'il a guéri plus de six cents malades de la dysenterie, sans aucun autre secours que le *laudanum* seul. J'en pourrais citer aussi un très-grand nombre qui doivent, en pareil cas, leur santé, et la vie peut-être, à ce même moyen.

M.me Massau de Laborde, d'une famille dans laquelle la bienfaisance est une vertu héréditaire, était, depuis vingt ans, doyenne des dames des pauvres des par.sses de S.-Paul et de Recouvrance. Ses fonctions ne se bornaient pas à aller distribuer de modiques charités dans le sein de l'indigence; elle avait des revenus considérables, qu'elle trouvait toujours insuffisans pour réparer la chaumière d'un pauvre malheureux, que les vents, le froid, la neige y assiégeaient de toutes parts; nourrir et donner un métier aux enfans d'une veuve infortunée et malade, et la soulager elle-même dans ses infirmités; soutenir enfin, pendant quelques années encore, la frêle machine et l'existence d'un vieillard décrépit et épuisé par la misère et le besoin. Toute la ville sait les sommes immenses destinées annuellement à ces secours généreux par madame de Laborde qui, en consolant et soignant elle-même les pauvres, goûtait tout leur bonheur, dont elle était la source. J'avais l'honneur de la voir souvent dans ces asiles des malheureux. C'est-là où elle me parla de *l'opium* comme d'un spécifique infaillible éprouvé par elle, depuis

douze ans, contre la dysenterie. Cette maladie ne régnait pas alors à Orléans.

Vous vous étayez toujours, me dit-elle donc, d'observations et d'expériences dans votre pratique; j'éclaircirai quelques jours par des faits qui frapperont vos yeux, l'importance des *narcotiques* dans la dysenterie.

Six mois s'écoulèrent; et en septembre 1788, presque tous les domiciliés de la rue du Four-à-Chaux et du quartier du jardin de botanique, eurent un flux épidémique. Je visitai tous les malades avec madame de Laborde: c'était l'occasion d'éprouver les vérités qui m'avaient été attestées sur *l'opium*. Ce remède, me dit-elle, n'a d'efficacité que lorsqu'il est donné le premier, le second ou le troisième jour de la dysenterie; je suis assuré par plus de cent épreuves, que hors ce temps il n'a que des succès qui n'ont pas de tenue et qui ne s'opposent pas au retour des tranchées, à la marche de la maladie et à ses terminaisons incertaines.

La plupart des malades, dès l'invasion de la dysenterie, éprouvaient de fréquentes, mais inutiles envies d'aller à la garde-robe; ils rendaient quelques mucosités très-rouges et quelquefois du sang pur. Les tranchées et les épreintes se renouvelaient si souvent, que quelques malades étaient contraints de se coucher, par la crainte de tomber en défaillance. Dans ces momens de douleurs

extrêmes, le pouls devenait petit et le teint pâle; mais après quelques momens de repos, les pulsations des artères reprenaient leur rithme ordinaire naturel; il n'y avait ni fièvre, ni vomissemens, que dans ceux où la maladie avait été négligée.

La dame conseilla, pour boisson ordinaire, simplement de l'eau de riz, et d'heure en heure, jusqu'à cessation de douleurs, une cuillerée de la potion suivante :

Eau de fleurs de tilleul . . .	2 onces.
Eau de fleurs d'orange . . .	1 once.
Syrop de diacode.	1 once $\frac{1}{2}$.

Ordinairement, par ce remède, les tranchées et les déjections étaient non-seulement calmées, mais disparaissaient en vingt-quatre heures. On faisait composer de nouveau la même potion, dont on ne donnait, la nuit suivante, qu'une cuillerée toutes les deux heures. Le mieux constant n'empêchait pas que pendant le 2.e, le 3.e et même le 4.e jour, on ne continua ce narcotique, à la dose d'une cuillerée toutes les 4 heures, plus souvent ou plus rarement, selon que les accidens avaient encore laissé quelques impressions dans les intestins, ou qu'ils avaient disparu absolument.

Le 4.e jour, les malades entraient en convalescence. La cause de la dysenterie fut déracinée dans neuf personnes, auxquelles le spécifique avait été

administré à propos ; on les nourrit de riz pendant quelques jours ; puis ils reprirent et leur régime et leurs occupations ordinaires.

On peut augmenter ou diminuer la dose du sirop de diacode, selon l'âge, l'idiosyncrasie du malade et l'intensité des accidens. Quant aux autres ingrédiens, on peut les varier à volonté, selon les indications particulières. Pourvu que le remède soit donné aux époques et aux distances prescrites, il réussit presque toujours. Je citerai seulement douze cas particuliers.

Observation I. Durant cette épidémie, j'ai vu de suite plus de cinquante malades, tant dans ces deux paroisses, que dans celles de S.-Paterne et de S.-Victor. Tous éprouvèrent les mêmes avantages de l'opium. Je ne ferai spécialement mention que de cinq, qui avaient des symptômes formant complication dans la dysenterie. Le premier était un italien, plâtrier, âgé de 30 ans, d'une constitution délicate et très-irritable ; il était atteint d'une fièvre quarte. C'est le jour de l'accès qu'il ressentit avec violence tous les accidens de la dysenterie ; je ne le visitai qu'au déclin de sa fièvre. La potion, donnée pour la nuit, et continuée le second jour, modéra les accidens sans les détruire. Je le vis le soir ; il n'avait pas éprouvé le soulagement que j'espérais. En prescrivant de nouveau la potion, j'y fis ajouter 24 gouttes de laudanum liquide de *Sydenham*.

Les

Les premières cuillerées, données du 2 au 3, calmèrent les douleurs, et dans la journée ensuite, les déjections cessèrent. L'accès de fièvre revint à son ordinaire, et ne réveilla aucun des symptômes de la dysenterie, qui ne mirent ensuite aucun obstacle au traitement et à la guérison de la fièvre.

Obs. II. Une fille, âgée de 21 ans, éprouvait abondamment le flux de ses règles, lorsqu'une grande partie des accidens dysentériques, dont j'ai fait l'énumération, se déclara. Je donnai la potion, bien résolu de la suspendre si elle diminuait sensiblement l'écoulement périodique; mais il n'eut aucune variation, et le remède fut continué trois jours de suite. Il fit, dès le second jour, disparaître la dysenterie et tous ses symptômes.

Obs. III. Un apprêteur de laine m'appela; il avait des déjections mucoso-sanguines très-fréquentes, un sentiment constamment douloureux dans le ventre, et des paroxismes de tranchées qui le faisaient cruellement souffrir; la fièvre était assez vive; mais la peau molle et fraîche, et la langue humectée, me firent juger que l'altération du pouls n'était que le symptôme de l'irritation ou de la phlegmasie de la membrane muqueuse des intestins, et que la potion, en détruisant la cause, serait en même temps le remède de la fièvre qui en dépendait. La potion et une boisson d'eau de riz eurent encore, dans cette circons-

tance, tout le succès qu'on pouvait en attendre, puisque déjà le 5.e jour, le malade était en état de vaquer à ses affaires.

Obs. IV. Une femme, dans la révolution finale de ses règles, avait, tous les deux ou trois mois, des pertes abondantes; six mois s'étaient écoulés sans aucun retour de ce flux irrégulier dont elle se croyait quitte. Une violente céphalalgie la fit souffrir pendant cinq jours, et le sixième ses règles reparurent. Quoiqu'elle gardât toujours le lit durant leurs périodes, cela n'empêcha point que cette évacuation ne se prolongeât cette fois jusqu'à la fin de la troisième semaine. Alors elle disparut, et trois ou quatre jours après, la malade alla plus de quinze fois à la garde-robe, rendant beaucoup de matières alvines avec des stries de sang; ces évacuations étaient précédées de tranchées déchirantes; elles se changèrent en déjections muqueuses, ayant toutes les formes de la dysenterie qui régnait. Je combattis, dès le second jour, ces symptômes, avec ma méthode adoucissante et hypnotique, et le cinquième jour, la malade n'éprouva plus qu'une grande faiblesse, causée par ses pertes et par la dysenterie qui les avait suivies.

(*La suite au Bulletin prochain.*)

OBSERVATION

D'un empoisonnement par l'oxide d'arsenic blanc, par M. JALLON.

M.[lle] V***, âgée de 20 ans, d'un tempérament lymphatique et nerveux, fatiguée des persécutions continuelles de ses parens, et victime d'une passion malheureuse, forma le projet de s'empoisonner.

Le 6 fructidor de l'an 9, elle se procura une once d'oxide d'arsenic, qu'elle broya elle-même, et qu'elle délaya dans un verre d'eau.

Le lendemain, à 9 heures du matin, elle avala ce poison et elle se mit au lit. Je la vis deux heures après : déjà les vomissemens étaient affreux. Elle se plaignait d'une céphalalgie intolérable ; elle portait ses deux mains derrière sa tête, afin de la soutenir ; elle nous disait que toute la peau lui brûlait.

La crainte de guérir lui fit, pendant plus d'une heure, refuser quelques tasses de lait. Après chaque vomissement, elle souriait, et elle se félicitait de sa fin prochaine. Je lui demandai comment elle avait pu se déterminer à choisir un genre de mort aussi horrible : J'avais d'abord pensé, me dit-elle, à prendre de l'opium ; mais comme ce poison endort, j'ai craint qu'on ne m'enterrât vivante. Lorsque je la priais de prendre

du lait, afin de diminuer l'atrocité de ses douleurs, l'assurant qu'elle n'en mourrait pas moins; elle me répondait qu'elle aimait mieux souffrir davantage, et mourir plus sûrement.

A une heure après midi, les vomissemens furent moins fréquens. Il y eut plusieurs évacuations alvines bilieuses, dans l'une desquelles se trouvait un ver lombricoïde ; mais une sueur froide couvrait son visage; le ventre, balonné, était très-sensible ; le pouls était fréquent et faible; la malade conservait cependant sa raison.

Convaincu qu'il lui restait peu d'instans à vivre, je la quittai, promettant de revenir.

A quatre heures, j'y retournai avec M. *Latour*, aujourd'hui médecin du roi de Hollande; nous la trouvâmes morte; et les personnes qui l'entouraient nous assurèrent qu'elle l'était depuis deux heures. Sa figure était très-pâle, ses lèvres étaient livides, ses yeux étaient ternes et ouverts. La bouche, les yeux, les paupières, ne furent sensibles à l'action d'aucun stimulant. Piqûres, pincemens, injections de vinaigre sur le globe de l'œil, rien n'excita le plus léger mouvement.

En découvrant le cadavre, un phénomène qui nous étonna fut le mouvement alternatif des doigts de chaque main, au plus léger attouchement.

M. *Latour*, ayant un peu soulevé la main droite, l'avant-bras, qui était étendu sur la partie latérale du tronc, se fléchit de lui-même et se

porta sur le haut de la poitrine. Un instant après il s'alongea de nouveau et se remit dans sa première position. J'excitai le même mouvement dans l'avant-bras gauche, en le soulevant un peu. Les doigts des pieds offraient le même phénomène.

Ces mouvemens alternatifs de flexion et d'extension n'étaient point brusques ; ils s'exécutaient lentement et tels qu'on les observe, soumis à l'empire de la volonté. Ils durèrent ainsi plus d'une heure, et nous étions encore les maîtres de les déterminer, lorsque nous fûmes obligés d'aller donner des soins à une autre personne que les horreurs d'une telle scène avaient fait tomber en syncope. Notre examen se termina par celui du corps, que nous trouvâmes tout couvert de taches semblables à des meurtrissures.

Le phénomène cadavérique dont je viens de rendre compte, est si extraordinaire, qu'on y croirait difficilement s'il n'avait été observé par deux médecins et vu par plusieurs autres personnes : il se rattache si peu aux lois connues des corps organisés, que je le livre, sans réflexions, à la méditation des physiologistes.

PHYSIQUE GÉNÉRALE.

CHIMIE, MINÉRALOGIE, BOTANIQUE, AGRICULTURE.

Suite de la NOTICE *sur soixante-dix espèces et quelques variétés de Plantes phanérogames trouvées dans le département du Loiret, depuis la publication de la Flore Orléanaise de M. l'abbé Dubois, par* M. Auguste de S.-HILAIRE.

5.° *Polypogon monspeliense :* Var. B, Pers., Syn. pl., p. 1.^a, p. 80. — Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 1480, var. B. — *Alopecurus paniceus ;* Lin., sp. 90.

M. *Pelletier* a trouvé cette plante sur les bords de la Loire; elle ne présente point les caractères des *alopecurus* auxquels *Linné* l'avait réunie, et par conséquent l'on a eu raison d'en faire un genre particulier. Ses épillets sont uniflores; ses glumes, hérissées de petits poils visibles à la loupe, sont composées de deux valves, dont chacune porte une longue arrête insérée un peu au-dessous du sommet de la valve. La balle est également à deux valves, mais l'extérieure seule est chargée d'une arrête. J'ai cru appercevoir autour de l'ovaire, la membrane transparente dont parle M. *Decandole,*

qui d'ailleurs n'a pas décrit cette plante d'une manière parfaitement exacte. Les échantillons recueillis par M. *Pelletier*, appartiennent à la variété appelée par *Linné*, *Alopecurus paniceus*, laquelle diffère uniquement par sa petitesse, de l'*alopecurus monspeliensis* du même auteur, comme *Smith* l'a constaté en comparant les échantillons du botaniste suédois.

6.° *Tragus racemosus:* Kæl., gram. 379. — Dec., Fl. fr., 1495. — *Cenchrus racemosus :* Lin., sp. 1487.

Cette graminée, séparée, avec juste raison, des *cenchrus*, dont elle n'a pas les caractères, croît au milieu des sables, entre Buthiers et Villetard, auprès de Malesherbes.

7.° *Panicum glaucum :* Lin, sp. 83. — Kæl., gram. 13. — Dec., Fl. fr., 3.ᵉ éd., n.° 1498.

Voisin du *panicum viride*, Lin., il s'en distingue cependant à la couleur glauque de ses feuilles, à ses épillets plus nourris, et sur-tout à ses involucres uniflores. Je l'ai trouvé en Beauce, dans le parc d'Amoi; et en Sologne, près la ferme des Chambrets, commune de Sennely. Il fleurit au mois d'août.

8.° *Triticum sepium :* Lam., dict., t. II, p. 563. — Dec., Fl. fr., 3.ᵉ éd., n.° 1660. — *Elymus caninus :* Lin., sp. 124.

Cette espèce, comme l'a observé *Lamark*, appartient réellement aux *Triticum*. *Linné* lui-

même l'avait d'abord placée dans ce genre, et il n'en fit ensuite un *elymus* que sur l'inspection d'une variété monstrueuse à fleurs inférieures géminées. Le *Triticum sepium* a quelque ressemblance avec le *T. repens*, Lin.; mais on peut aisément l'en distinguer à ses épillets plus alongés, moins applatis, et munis d'arrêtes beaucoup plus longues. J'ai trouvé cette plante dans le parc de la Chapelle. Elle fleurit en juin.

9.° *Triticum gracile :* Dec., Fl. fr., 3.e éd., p. 1664. — *Bromus pinnatus :* Var. B, Lin., sp. 115.

Linné considérait cette plante comme une simple variété de son *bromus pinnatus*. Jaloux d'augmenter leurs catalogues, les auteurs modernes lui ont donné un nom particulier; cependant il est bien difficile de la regarder comme une espèce dictincte, puisqu'elle ne diffère du *Triticum pinnatum* que par ses tiges un peu plus grêles et ses épillets glabres. Cette plante fleurit au mois de juin. Je l'ai trouvée dans le bois de Plissai, et je présume qu'on l'observera dans beaucoup d'autres endroits, quand on voudra la distinguer du *Triticum pinnatum* (1).

10.° *Bromus pratensis :* Kæl., gram. 239. — Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 1635. — *Non Dub.*

---

(1) Depuis la lecture de ce mémoire, j'ai observé qu'elle était commune le long des haies.

Cette plante, qui croît abondamment dans les prés et les lieux cultivés, ne diffère guère du *Bromus mollis*, Lin., que par ses épillets glabres, et lui ressemble tellement d'ailleurs, qu'à l'exemple de *Persoon*, on devrait peut-être la regarder comme une simple variété. Les valves extérieures de ses balles sont entières, comme le disent *Kæler* et *Decandole*; mais ce caractère est difficile à observer, parce que la moindre pression déchire leur sommet et le fait paraître échancré. La Flore Orléanaise fait mention d'un autre *bromus pratensis*: c'est celui de *Lamark* (*dict.*, *t. I*, *p.* 468), qui doit être rapporté au *bromus erectus* de *Smith*, *Kæler* et *Decandole*.

11.° *Bromus asper*: Lin., sup. 3. — Kæl., gram. 230. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 1636.

Cette graminée se reconnaît aisément à la hauteur de ses tiges, qui s'élèvent jusqu'à un mètre et demi, et même davantage; à sa panicule inclinée et très-lâche; et enfin aux poils roides, blanchâtres et dirigés du haut en bas, dont ses gaînes inférieures sont hérissées. Ses épillets sont alongés, presque linéaires et à peu près cylindriques. Plusieurs auteurs disent qu'ils sont composés de dix fleurs; mais *Kæler*, plus exact, en étend le nombre depuis cinq jusqu'à quatorze. Les individus que j'ai examinés avaient sept fleurs par épillets. Ce *brôme* fleurit au mois de juin. Il est commun dans les endroits couverts du

bois de Plissai et dans les bois de Malesherbes.

12.° *Bromus giganteus*: Lin., sp. 114. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 1637, v. A.

Cette espèce a de la ressemblance avec la précédente; mais elle ne s'élève pas tout-à-fait autant; sa panicule est moins grande et moins étalée; ses épillets sont beaucoup plus petits et presque ovales; et la valve intérieure de ses balles n'est jamais bordée de cils. J'en ai examiné un grand nombre d'individus, qui tous étaient parfaitement glabres; mais on en indique une variété pubescente et une autre dont les gaînes sont hérissées de poils roides. J'ai trouvé cette plante dans le parc d'Angerville, près Malesherbes.

13.° *Poa airoïdes*: Kæl., gram. 194. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 1620. — *Aira aquatica*: Lin., sp. 95.

Cette jolie graminée se distingue aisément à sa racine rampante et stolonifère; à ses feuilles parfaitement glabres, presque toutes sillonnées à leur surface supérieure de stries ondulées; enfin à sa panicule mélangée le plus souvent de vert et de violet, et à ses pédicelles capillaires qui soutiennent des épillets biflores. C'est à cause de ce dernier caractère, que *Linné* avait rangé cette plante parmi les *aira*; mais comme ce genre, autrefois mal tranché, est devenu beaucoup plus

naturel par l'exclusion des espèces sans arrête, celle dont il est question ici doit nécessairement trouver place parmi les *paturins*. Le *poa airoïdes* fleurit dans les mois de juillet et d'août. Il croît en Sologne sur le bord des étangs.

14.° *Poa cristata* : Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 1621. — *Aira cristata* : Lin., sp. 94. — *Kœleria gracilis* : Pers., syn. pl., p. 1.^a, p. 97.

Sa tige est un peu couchée vers le bas, et nue à sa partie supérieure ; ses épillets, portés sur des pédoncules fort courts, paraissent disposés en épis ; ils sont très-luisans, communément biflores et mélangés de vert et de blanc. Les valves des glumes et celles des balles sont alongées, courbées en carène, et plus pointues que dans les autres *paturins*. Cette espèce est réellement intermédiaire entre ce dernier genre, *les canches* et les *fétuques* ; cependant elle ne me paraît pas offrir des caractères assez tranchans, pour qu'on doive, à l'exemple de *Persoon*, la séparer des *poa*, et en former un genre distinct. Le *poa cristata* fleurit au mois de juin, et se trouve assez abondamment dans l'île S.-Loup et les champs sablonneux du côté de Noras et de Maisonfort.

15.° *Luzula erecta* : Desv., jour. bot., t. 1, p. 156. — *Juncus erectus* : Pers., syn. pl., p. 1.^a, 386.

Plusieurs auteurs ont pris cette plante pour une variété du *luzula campestris* : Dec. M. *Desvaux*,

qui la considère comme une espèce particulière, l'en distingue par sa racine, qu'il dit être fibreuse, et ses capsules, selon lui, plus longues que le calice. Je serais assez porté à admettre l'existence du premier de ces caractères; cependant je n'ai pu jusqu'ici le vérifier avec une entière certitude. Quant au caractère, tiré de la longueur des capsules, il est absolument contraire à celui qu'indique *Persoon;* car, suivant cet auteur, cité cependant par M. *Desvaux* lui-même, les capsules du *luzula erecta* doivent à peine atteindre la moitié de la longueur du calice. Examinées dans le moment de la floraison, elles m'ont paru à peu près telles que *Persoon* les décrit; mais peut-être s'alongent-elles en mûrissant, et alors la différence qui se trouve entre la description de *Persoon* et celle de M. *Desvaux*, tiendrait à ce que ce dernier les aurait observées plus tard. Quoiqu'il en soit, au reste, des caractères botaniques qui peuvent servir à désigner cette plante, elle diffère tellement du *luzula campestris*, par sa physionomie, qu'il est bien difficile de ne pas la regarder comme une espèce distincte. Elle forme un gazon épais; ses feuilles sont plus larges que celles du *luzula campestris;* ses tiges, beaucoup plus élevées, atteignent environ 5 décim.; enfin, ses têtes de fleurs sont plus grosses, d'une couleur bien moins foncée, et agréablement mélangées de roux et de blanc. J'ai trouvé cette

plante sur la lisière du petit bois qui borde du côté du nord l'ancien étang de la Jonchère. Elle était en fleur au commencement de mai.

16.° *Juncus squarrosus* : Lin., sp. 465. — Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 1838.

M. *Pelletier* a bien voulu me communiquer ce jonc, qu'il a trouvé à la Turpinière, en Sologne. Ses feuilles, disposées en gazon, se recouvrent à leur base à l'aide d'une membrane élargie et roussâtre : elles sont menues, canaliculées, pointues à leur sommet, roides, nombreuses et courbées en carêne. Sa tige est arrondie, parfaitement droite, nue, mais engaînée à sa base par une des feuilles qui l'avoisinent le plus. Les bractées sont beaucoup plus courtes que la panicule. Les capsules sont fort grosses et arrondies.

17.° *Satyrium viride* : Lin., sp. 1337. — *Orchis viridis* : Wild., sp., t. IV; p. 33. — Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 2026.

Ce *satyrium* a les bulbes palmées; sa tige est haute de 3 à 4 décim.; ses feuilles supérieures sont lancéolées, et les inférieures à peu près ovales; l'épi est peu serré et composé de fleurs d'un vert roussâtre; leurs divisions supérieures sont rapprochées en forme de casque : la division inférieure, oblongue et pendante, est à trois lobes, dont les deux latéraux sont presque linéaires, à peu près parallèles et terminés en pointe; le lobe intermédiaire, beaucoup plus

court, ne présente qu'une dent souvent peu saillante. Les bractées inférieures sont plus longues que les fleurs, et les supérieures un peu plus courtes. L'éperon est très-court, globuleux et blanchâtre. Cette plante fleurit en juin. Je l'ai trouvée dans un pré humide, sur les bords de la rivière du Cense, à la Touche, commune de Donnery. Il croît aussi sur les bords de l'Ardon, près Cléry.

18.° *Ophris myodes :* Wild., t. IV, p. 64. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 2031. — *Ophris insectifera :* Var. A (*myodes*), Lin., sp. 1343. — Vail., bot., t. 31, f. 17.

Cette espèce est celle de tous les *ophris* dont la fleur ressemble le plus exactement à une mouche. Deux des divisions supérieures sont filiformes et imitent les antennes; la division inférieure, partagée en trois lobes, dont l'intermédiaire est alongé et échancré, représente assez bien le corps de la mouche avec ses aîles déployées. Cette plante croît dans le parc de la Chapelle, et fleurit au mois de juin. La Flore Orléanaise indique aussi un *ophris myodes* (p. 314); mais il est bien différent de l'espèce dont je viens de parler. La comparaison des synonymies et les figures de *Vaillant*, m'ont convaincu qu'il devait être rapporté à l'*ophris aranifera :* Wild., t. IV, p. 66. — *Ophris arachnites :* Var. B, Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 2032. — *Ophris arani-*

fera : Var D, (*arachnites*), Lin., sp. 1343.

19.° *Polygonum bistorta :* Lin., sp. 516. — Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 2203.

Cette plante, qui appartient aux pays de montagnes, se retrouve abondamment dans un pré situé sur le bord du Loiret, vis-à-vis le Poutil. Elle fleurit au commencement de juin.

20.° *Rumex nemolapathum :* Lin, sup. 212. — Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 2223.

Il est très-voisin du *rumex crispus*, Lin., et a comme lui les valves intérieures de son calice entières et tuberculeuses; cependant il en diffère par ces mêmes valves étroites et linéaires, et par ses feuilles nullement crépues, dont les inférieures sont échancrées en cœur. Il fleurit au mois de juin, et est très-commun dans le bois de Plissai.

21.° *Atriplex rosea :* Lin., sp. 1493. — Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 2248.

Je dois cette plante à M. *Pelletier*, qui l'a trouvée dans l'île S.-Loup.

(*La suite au Bulletin prochain.*)

Suite de l'Essai sur la constitution minéralogique et géologique du sol des environs d'Orléans, par M. P. M. S. Bigot de Morogues.

Mélanges intermédiaires.

Dans la plupart des morceaux qui présentent la réunion des deux substances, souvent leurs molécules paraissent former une véritable combinaison, et la cassure offre des dégradations de proportions tellement variables et tellement insensibles, qu'il est impossible de rapporter la plupart des morceaux à l'une ou à l'autre substance, et que réellement ils doivent être classés entre les deux extrêmes, et regardés comme des variétés intermédiaires entre les deux espèces minérales qui doivent leur servir de types de rapport.

Ces variétés intermédiaires des minéraux doivent être assimilées par le naturaliste, aux hybrides des botanistes, et aux mulets des zoologistes.

Je me propose, par la suite, d'approfondir davantage cette importante vérité, qui peut trouver de très-nombreuses applications dans l'étude de la minéralogie; je sais qu'elle sera en contradiction avec les systêmes minéralogiques de plusieurs auteurs célèbres dont je respecte les opinions; mais j'oserai manifester la mienne, appuyée de

de tant de faits, que j'espère lui acquérir quelques partisans.

J'ai remarqué que souvent la surface continue d'une même fissure qui traverse les substances calcaires et quartzeuses, est couverte par la même dendrite ou par le même enduit calcédonieux, ce qui prouve encore l'identité de leurs origines, que je regarde comme démontrée; je n'excepte de cette même formation que la substance calcédonieuse, qui paraît toujours s'être déposée postérieurement, à moins que ce ne soit dans quelques échantillons où elle se fond par des nuances insensibles dans les substances calcaires ou quartzeuses qu'elle recouvre.

Principales variétés de quartz.

Parmi les nombreuses variétés du quartz, si changeant dans ses aspects, trois sont communes dans nos carrières, et sont tellement susceptibles de changer de caractères par les diverses altérations successives qu'elles éprouvent, que les sous-variétés qui en résultent, paraissent souvent plus éloignées entr'elles que leurs types ne le sont eux-mêmes.

Les trois variétés principales auxquelles je rapporte toutes celles de nos quartz, sont: 1.° la pierre meulière, 2.° le silex, et 3.° l'opale commune et la demi-opale des minéralogistes allemands.

Pierre meulière.

La pierre meulière se trouve dans la Beauce, à l'extrémité des couches de calcaire d'eau douce. Je l'ai observée dans les communes de Talcy et de Boisseaux; elle serait susceptible d'être exploitée pour faire des meules de moulin, et je ne sache pas que, jusqu'à ce moment, on en ait fait d'autre usage que de l'employer à la bâtisse, dans les lieux où elle se trouve; peut-être ne la trouverait-on pas assez également caverneuse pour former de bonnes meules; du moins les pointes de roches éparses à la superficie du terrain, m'ont paru présenter ce défaut.

Silex ou quartz pyromaque.

Le silex ou quartz pyromaque d'*Haüy*, se trouve dans les carrières qui sont situées sur les deux bords de la Loire, dans les environs d'Orléans, où il se rencontre en couches interrompues dans les lits supérieurs des roches calcaires; sa cassure est ordinairement trop inégale et trop grossière pour qu'il soit susceptible d'être employé avec avantage pour la fabrication des pierres à fusil; sa pâte est cependant quelquefois fine et demi-transparente; sa couleur est alors le gris fauve, plus ou moins jaunâtre; d'autre fois il est presque opaque, et alors sa pâte grossière est d'un blanc mat plus ou moins grisâtre; il offre cependant toujours la demi-transparence dans

ses fragmens minces, et sa cassure est largement conchoïde ; on peut y observer quelquefois de petites cavités, enduites de très-petits cristaux de quartz hyalin blanc, dont la petitesse rend la forme indéterminable à l'œil nu, et qui ne m'ont paru offrir, à l'aide d'une forte loupe, qu'un amas de pyramides hexaèdres.

Variétés intermédiaires entre la pierre meulière et le silex.

Quelques morceaux de ces silex grossiers des environs d'Olivet, présentent quelques fissures caverneuses, et, sous ce rapport, deviennent de véritables variétés intermédiaires entre la pierre meulière la plus compacte et le silex le plus grossier : en sorte qu'au moyen de ces diverses variétés, il est facile de former une chaîne dont les intervalles soient insensibles entre le silex et même l'agathe orientale, dont la pâte est la plus belle et la plus fine, et la pierre meulière dont la pâte grossière est la plus rude et la plus caverneuse.

Cacholong et hydrophane.

Les carrières des environs de la Chapelle offrent une autre suite bien intéressante de variétés de silex, depuis le silex à pâte fine et transparente, jusqu'au cacholong du blanc le plus mat et à l'hydrophane le plus opaque, quand il est sec, et cependant susceptible d'acquérir une demi-

transparence laiteuse, à l'aide de l'humidité; quelques morceaux même de silex, parvenus à un plus haut point d'altération, ont la cassure terreuse, sont d'un blanc mat parfaitement opaque, acquièrent l'odeur argilleuse à l'aide de l'expiration, ne sont plus susceptibles d'acquérir aucun degré de transparence par l'humidité, ne font plus feu au briquet, et enfin ne décèlent plus leur origine qu'à l'aide des dégradations intermédiaires qui les réunissent aux silex les plus parfaits.

Quartz résinite.

Le pechstein des anciens minéralogistes français, ou opale commune, et demi-opale des allemands, se distingue des autres variétés du quartz, par l'aspect résineux de sa cassure, qui l'a fait désigner par le célèbre *Haüy*, sous le nom de quartz résinite; les carrières des environs de la Chapelle, de Noras et d'Avaray, nous offrent abondamment diverses variétés de cette substance, et ce nouveau gisement est d'autant plus remarquable, qu'ici la chaux carbonatée coquillère en est la gangue, tandis que les opales et demi-opales, que *Brochant* nous cite dans son excellent traité de minéralogie, ont pour gangues des roches granitiques, porphyritiques, basaltiques ou argilleuses, qui toutes appartiennent à un ordre bien différent.

Nos demi-opales des environs d'Orléans, sont

très-variées en couleur ; leurs nuances varient entre le blanc, le gris, le vert poireau, le brun fauve, et même le noir ; souvent ces diverses couleurs sont mélangées entre elles ; quand nos quartz résinites ne sont pas altérés, ils sont assez durs pour rayer le verre et faire feu au briquet, et alors ils jouissent toujours d'une demi-transparence plus ou moins considérable ; mais ils ont toujours un coup d'œil gras et presque toujours laiteux. Je n'y ai remarqué aucun des beaux reflets qui font valoir si avantageusement les belles opales nobles et les girasols de Hongrie.

Altération des quartz résinites.

Ces quartz résinites, sur-tout les verts, perdent leur transparence en s'altérant par l'action successive des intempéries de l'atmosphère ; quelques-uns d'un blanc verdâtre, m'ont paru opaques et avaient la cassure terreuse plutôt que résineuse ; d'autres, plus altérés, avaient perdu toute leur dureté, étaient parfaitement blanc mat, à cassure terreuse tachant les doigts et ayant extérieurement toute l'apparence de la craie, mais ne faisant pas effervescence avec les acides. Cette décomposition, qui a quelqu'analogie avec celle qui donne lieu au quartz nectique, commun dans les environs de Paris, est cependant très-remarquable en ce qu'elle est beaucoup plus prompte que dans toutes les autres substances du même genre, et

qu'un ou deux ans suffisent pour produire cet effet. Dans la cassure des morceaux un peu épais, parvenus extérieurement à ce point de décomposition, on peut observer facilement tous les degrés intermédiaires d'altération qui sont sensibles non seulement par le happement à la langue et par la diminution de la dureté, mais encore par celle de la couleur, qui perd de son intensité et blanchit à mesure que le morceau s'altère. La transparence se perd aussi graduellement, mais quand l'altération n'est pas parvenue au dernier période. On peut momentanément rendre, par l'imbibition de l'eau, une partie de la couleur et de la transparence au morceau qui les avait perdues : un an suffit pour que l'altération produite par les intempéries de l'atmosphère soit sensible à un centimètre et même plus, de profondeur.

Pechstein marneux.

On trouve dans quelques carrières, au nord-ouest de la Chapelle, au-dessus de la couche calcaire renfermant les demi-opales vertes, une couche, de l'épaisseur d'environ cinq décimètres, d'une substance particulière, qui, je crois, ne peut se rapporter ni au quartz, ni à la chaux carbonatée ; mais me paraît être le résultat de la combinaison intime de ces deux substances ; en attendant que j'aie pu la déterminer d'une manière positive, et la désigner sous le nom que je crois

devoir lui assigner, d'après les caractères particuliers qui la distinguent, je vais la décrire sous le nom de *pechstein marneux*, ne lui connaissant pas d'analogue parmi les substances décrites jusqu'à ce jour.

La couleur est chocolat clair, marbrée de taches plus foncées, qui quelquefois sont noires; elle est opaque, si ce n'est sur les arêtes très-minces, où elle paraît légèrement translucide; elle est pénétrée souvent par des veines de demi-opale, verdâtre, et renferme des noyaux de chaux carbonatée, blanche, un peu silicifère; sa cassure est vitreuse et inégalement conchoïde; cette substance est très-fragile, et un petit coup de marteau suffit pour la briser en beaucoup de fragmens angulenx; sa cassure fraîche est luisante et polie; mais peu de jours suffisent pour la ternir lorsqu'elle est exposée aux intempéries de l'atmosphère; la dureté du pechstein marneux est aussi altérable que son éclat; mais lorsqu'il n'a encore subi aucune altération, il raie légèrement le verre et résiste à une pointe d'acier; exposé à l'action de la chaleur, il décrépite vivement et se répand en éclats à une distance de plusieurs mètres; en même temps il se durcit et devient capable de rayer fortement le verre; rougi au feu, il paraît se recuire, et devient d'un blanc grisâtre; sa surface extérieure reste luisante; mais il devient moins fragile, et sa nouvelle

cassure est esquileuse et paraît terne à la vue simple, quoique les fragmens paraissent luisans à l'aide de la loupe.

Le pechstein marneux est insoluble et froid dans les acides, à moins qu'il ne soit altéré; alors il est un peu soluble, en faisant une légère effervescence; ce qui me porte à croire qu'en s'altérant, il absorbe de l'acide carbonique.

Altération du pechstein marneux.

L'altération des pechsteins marneux a lieu par leur exposition aux intempéries de l'atmosphère, et elle est beaucoup plus prompte que dans les quartz résinites demi-opales que je viens de citer; les nuances d'altération intermédiaires sont également insensibles; mais lorsqu'il est parvenu au degré d'altération extrême, il a l'aspect d'un argile d'un brun clair, et fait une légère effervescence avec les acides. Je me propose par la suite, de faire l'analyse chimique de ces substances, et alors je pourrai les caractériser avec plus de certitude, et assigner positivement leurs places dans la méthode minéralogique.

Je crois que cette substance a beaucoup d'analogie avec les passages de la chaux carbonatée au silex que j'ai fait observer il y a un moment, et je présume qu'elle est aussi une variété intermédiaire entre ces deux principales espèces minérales.

Mélange intermédiaire entre diverses espèces minérales.

Je crois aussi devoir faire observer, avant de terminer cet article, qu'il existe, entre le silex et le quartz résinite, une suite de variétés intermédiaires, réunies par des chaînons aussi insensibles que ceux qui réunissent le silex à la pierre meulière, et qu'en thèse générale, entre le quartz hyalin le plus pur et la chaux carbonatée la plus transparente, il existe dans la nature une suite de composés chimiques, dont chaque chaînon intermédiaire est réuni à celui qui le précède et à celui qui le suit, par des nuances insensibles, tant par rapport aux proportions que par rapport aux caractères distinctifs que le minéralogiste peut saisir. On en peut dire autant des chaînons qui réunissent la plupart des espèces minérales entre elles, si ce n'est dans les morceaux qui présentent des formes cristallines, qui sont fort rares. Je crois donc que le minéralogiste qui se rapproche le plus de la marche de la nature, est celui qui considère les minéraux comme formant une suite de séries, qui toutes se rapprochent, plus ou moins, par leurs extrêmes, et qui ne considère les espèces admises dans les divers systêmes, que comme des points de rapport qui lui servent à caractériser chacune des séries qu'il adopte, mais qui réellement (aucuns miné-

raux n'étant parfaitement purs dans la nature, ainsi que le démontre la variation des analyses faites par les plus habiles chimistes) doivent plutôt se rapporter à des types d'une pureté presqu'idéale, qu'aux échantillons renfermés dans nos plus belles collections.

(*La suite au Bulletin prochain.*)

OBSERVATIONS

Sur différens objets relatifs à l'Agriculture, par M. de THIVILLE.

Vous m'avez chargé, Messieurs, de vous rendre compte des mémoires adressés à la Société, dont l'objet aurait rapport à quelques découvertes ou à quelques procédés nouveaux en agriculture. Il vous en a été adressé deux de ce genre: l'un est le récit d'un voyage fait, par M. *Tessier*, à Hofwyl en Suisse, pour prendre connaissance de l'établissement de M. *de Fellemberg*, dont presque tous les journaux ont parlé avec une sorte d'admiration. Depuis long-temps ils ont assigné la place que cet intéressant cultivateur doit occuper dans l'estime publique; mais il était réservé à M. *Tessier* d'établir le degré de confiance qu'on doit accorder à ses procédés, à ses moyens, à ses instrumens aratoires, et les espérances qu'on doit concevoir de l'application qu'on peut en faire à notre localité, à nos usages, et sur-tout à nos

fortunes agricoles; c'est particulièrement sous ce dernier point de vue que je crois que les idées de M. *de Fellemberg* ne sont pas susceptibles d'être adoptées par les cultivateurs de ce département; nous ne sommes pas assez riches pour faire des avances aussi coûteuses; et le fussions-nous même, il y aurait peut-être des moyens plus économiques pour arriver au même but et obtenir les mêmes résultats.

Mais ce qui peut, ce qui doit être proposé comme un modèle à suivre aux habitans de nos campagnes, c'est la vie patriarchale que M. *de Fellemberg* mène au milieu de son établissement, qui ressemble à une nombreuse famille dans laquelle tous les devoirs sociaux sont observés avec la plus grande exactitude; c'est la vie simple, industrieuse et morale, des habitans qui entourent cet établissement, que j'ai vu à son berceau, et dans les environs duquel j'ai passé près d'un an. Quel contraste, je le dis à regret, avec l'immoralité qui règne dans nos campagnes, et qui y fait chaque jour de nouveaux progrès! immoralité qui met le cultivateur honnête, et il en est encore heureusement un grand nombre, à la merci de tous les vices, de tous les genres de déprédations, et le fait aspirer après le bienfait d'un code rural, si long-temps attendu.

Le second objet dont je dois vous entretenir est un rapport fait à la Société d'Agriculture du

département de la Seine, par M. *Petit*, membre de la même Société.

Ce rapport *concernant les améliorations agricoles opérées, depuis quelques années, dans le dép.*[t] *des Hautes-Alpes*, doit nous intéresser à plus d'un titre, puisque ces améliorations sont le résultat des instructions publiées par une société pareille à la vôtre, la Société d'émulation pour l'Agriculture et les Arts, du département des Hautes-Alpes, assemblée à Gap. Cette société a, par une marche sage et méthodique, trouvé le moyen de surmonter en peu de temps une infinité d'obstacles moraux et physiques, qui semblaient contrecarrer ses vues; elle a combattu avec succès l'ignorance, les préjugés et les anciennes routines, d'autant plus tenaces, que ces départemens sont plus éloignés du centre des lumières; elle a eu à lutter contre l'ingratitude du sol, et contre tous les grands accidens auxquels la nature l'expose dans ces pays montagneux, où les éboulemens, les avalanches de pierres, les inondations, le menacent souvent d'un anéantissement total. Par-tout les torrens ont été contenus, des digues ont été opposées à leur fureur, et l'art, en traçant aux eaux la route qu'elles devaient suivre, en régularisant leur marche, en les réunissant dans de nombreux canaux d'irrigations, leur a imposé la loi de fertiliser des vallées jusqu'alors arides et stériles, après leur avoir

ôté le pouvoir de sillonner les côtes, d'en entraîner le sol et de détruire l'espoir du cultivateur, en transportant son terrain sur la propriété voisine. Des bois ont remplacé par-tout ceux que le vandalisme avait détruits; ils commencent déjà à garantir les propriétés inférieures des éboulemens spontanés si communs dans ces montagnes.

Ce n'est pas sans de grands travaux qu'on parvient à surmonter de pareils obstacles et à dompter la nature; il paraît que par-tout le succès a couronné l'entreprise, que la face de ce département a totalement changé; que des contrées immenses, qui rapportaient à peine trois pour un, ont été soumises à une culture régulière et méthodique, qui en a triplé, quadruplé, et jusqu'à décuplé les produits et la valeur foncière.

Cette métamorphose a été le rapide ouvrage d'une société de gens instruits et bienveillans, agissant sous les auspices d'un administrateur éclairé, M. *la Doucette*, alors préfet des Hautes-Alpes, maintenant préfet de la Roër, et correspondant de la Société d'Agriculture de Paris; indépendamment des encouragemens que la Société de Gap a obtenus de cet administrateur, elle a encore trouvé, par son entremise, de puissans auxiliaires dans plusieurs décisions du gouvernement, rendues en sa faveur; elles ont augmenté le zèle, et la promptitude du succès en a été le résultat.

Placés, Messieurs, dans une position et dans des circonstances, autant et peut-être même plus favorables que la Société de Gap, pourquoi ne verrions-nous pas, dans son zèle, dans ses travaux, dans la sollicitude de l'administrateur qui les a dirigés, et dans les faveurs qu'elle a obtenues, la mesure de nos obligations et celle de nos espérances; n'ayant pu jusqu'ici manifester que le désir du bien, il nous reste encore, il est vrai, la plus forte tâche à remplir, celle de le réaliser.

Je n'entends parler ici, Messieurs, que de la partie agricole, que le désir d'être utile à vos concitoyens, vous a fait récemment admettre à partager vos utiles travaux. Dès long-temps les autres branches qui composent votre Société, ont donné des preuves, et des talens qui la distinguent, et du zèle qui l'anime, et il ne manquait à ses succès que la publicité que vos bulletins vont désormais lui assurer.

Nous n'avons pas, comme la Société des Hautes-Alpes, des torrens à contenir, des digues à élever, des éboulemens à prévenir; aussi tous les avantages que nous pouvons espérer consistent-ils, non à employer des moyens d'art pour vaincre la nature, mais à l'étudier, à suivre la marche qu'elle nous trace, à la prendre sur le fait, en faisant des expériences qui puissent nous révéler ses secrets, à adopter de meilleurs principes que ceux qui jusqu'ici ont dirigé notre aveugle

routine, et sur tout à propager, à publier nos découvertes et celles qui viendront à notre connaissance, afin que chacun puisse y prendre ce qu'il croira convenable à sa localité.

Tout en admirant les travaux qui sont dus aux soins et aux instructions de la Société des Hautes-Alpes, je conviens que tout ce qui a été pratiqué dans ce département montagneux, n'a rien d'applicable à notre localité plainière, et je n'y ai rien vu qui puisse nous fournir un précepte à suivre, ni un exemple à imiter. Il est cependant un objet qui peut nous être commun avec cette Société, et dont elle s'est occupée avec succès; c'est la création des prairies artificielles et l'abolition de la jachère triennale, ce *desideratum* de l'agriculture, qui, s'il était généralement adopté, pourrait, par la suite, nous amener à établir, dans notre Beauce, la culture des pays les plus favorisés de la nature. Qu'il me soit permis, Messieurs, de prendre occasion des mémoires dont je viens de vous tracer l'esquisse, pour vous exposer mes propres observations, fruits d'une longue pratique et d'expériences en grand, faites avec tout le soin que j'ai pu y apporter.

La Beauce, ce grenier de la France, est depuis long-temps en proie à une ancienne routine, dont elle commence à peine à s'affranchir; long-temps les cultivateurs ont été convaincus que ce trapèze immense auquel les territoires d'Or-

léans, de Châteaudun, Chartres, Dourdan, Étampes et Pithiviers, servent d'entourage et de limites, devait être exclusivement consacré à la culture des plantes céréales; à cette erreur, profondément enracinée, se joignait celle qu'à une année de culture en blé froment, devait succéder une année d'avoine, d'orge ou d'autres menus grains, qui devait être suivie d'une année de repos, après laquelle on recommencerait à cultiver du blé. L'habitude ou la disette d'engrais, suite de celle de bestiaux, résultant de la difficulté de les nourrir, rendait le cultivateur très-économe dans l'emploi de ces amendemens si utiles à la terre, qu'on ne se repent jamais de lui prodiguer, et qui seuls peuvent procurer d'abondantes moissons. Des récoltes médiocres, nulle industrie, et un tiers des terres oisives sous la jachère triennale, tel était le résultat de ces dangereuses erreurs. Quoique quelques propriétaires et fermiers distingués aient commencé à les abjurer, il s'en faut beaucoup que leur exemple ait été généralement suivi; la majeure partie des cultivateurs y persiste, et, chose étrange, les avantages que leurs voisins retirent d'un nouvel assolement, ne leur dessillent pas les yeux. C'est perdre son temps que de leur répéter cet adage, qui est devenu un axiome en agriculture: « plus vous ferez de prés artificiels, plus vous aurez de bestiaux, dont vous pourrez faire des élèves que vous vendrez

vendrez avantageusement; plus de bestiaux vous donneront plus d'engrais, qui vous produiront des récoltes plus abondantes de grains et de paille. A ces principes incontestables se joignent toutes les conséquences qui en résultent. Les prés artificiels reposent la terre ; ils se font sans autres frais que ceux de l'achat de la semence, pour la première fois seulement, puisqu'on les sème sur le labour qui a reçu les menus grains ou même le seigle.

Lorsqu'au bout de quelques années, on les défriche, le terrain qu'ils occupaient peut, dans les quatre années subséquentes, donner deux récoltes de blé et deux d'avoine, ce qui ne peut avoir lieu qu'en six ans sous le mode actuel. Il n'y a point à craindre que cette surcharge de plantes céréales épuise le sol, si, comme on va le voir, on peut y déposer plus d'engrais et en mettre même jusque sur les menus grains. Quelques personnes ont craint que ce nouvel assolement n'occasionnât une disette d'empaillemens, en diminuant d'un quart la quantité de terres en blé et en avoine, puisqu'au lieu de les mettre en ce que nous appelons en trois saisons ou soles, elles se trouvent divisées en quatre. Les inconvéniens que l'on craint peuvent tout au plus se faire sentir dans le début du nouvel assolement, parce que les prés artificiels ne produisent rien dans cette première année, et qu'on pourrait être

obligé d'acheter des fourrages pour nourrir les bestiaux ; mais combien n'en est-on pas dédommagé au premier défrichement : le détritus des plantes légumineuses et de leurs racines pivotantes, forme un engrais tel que, sans addition d'aucun autre, on peut concevoir le juste espoir de voir pour le moins tiercer ses récoltes en grain et en paille. Si donc celui qui a 120 mesures de terres, soit mines, arpens ou hectares, peu importe, n'en met que 30 en blé, au lieu de 40 qu'il avait coutume d'y mettre, il n'y a pas de doute qu'il n'obtienne dans ces 30 mesures, plus de grain, de paille et de fourrage qu'il n'en tirait de 40 mines suivant l'ancien assolement ; il n'est pas moins incontestable qu'il pourra mettre dans les 30 mesures autant et plus d'engrais qu'il n'en mettait auparavant dans 40, et il aura de plus l'avantage d'avoir 10 mesures de moins à labourer et à ensemencer. La seconde année, qui sera la première de ses récoltes de prairies artificielles, il pourra nourrir ses bestiaux, de leur produit, pendant toute l'année, et convertir en fumier tous ses empaillemens, qui lui seront devenus inutiles comme nourriture. Cette augmentation d'engrais le mettra donc à même de doubler en blé et en menus grains, et de ne laisser aucun repos à ses terres, comme je l'ai dit ci-dessus. Il aura de plus, pour ses bestiaux, une nourriture plus saine, plus savoureuse que le fourrage ou

d'orge ou d'avoine; son laitage sera plus abondant et plus productif; il pourra faire des élèves de bêtes à cornes, et même de chevaux, pour remplacer, sans être obligé d'en acheter, ceux qu'il pourrait perdre.

Ces résultats, Messieurs, sont incontestables, ils sont d'évidence; l'expérience les a déjà marqués de son sceau; mais combien d'autres avantages inaperçus ne doit-on pas envisager dans l'avenir, lorsqu'on considère l'effet de cette addition successive et continue d'engrais de toute espèce, dont l'effet est d'adoucir les terres revêches, d'ameublir celles qui sont trop compactes, de donner plus de consistance à celles qui sont trop légères; enfin de les féconder toutes.

En effet, Messieurs, n'aurions-nous pas quelques raisons d'espérer que nos terres, déjà bonnes par elles-mêmes, amendées, ameublées et augmentées par des engrais abondans, pourraient au bout de quelque-temps acquérir cette consistance pâteuse qui distingue les meilleures terres de nos départemens septentrionaux, et produire, comme elles, le lin et les substances oléagineuses, devenues indispensables par l'espèce de révolution qu'a éprouvé l'éclairage depuis quelques années. Autrefois la combustion de l'huile était reléguée dans l'asile du pauvre, qui en consommait peu; le suif éclairait les rues, les spectacles, les établissemens publics, les manufactures, les bouti-

ques ; maintenant l'huile a par-tout pris sa place ; elle a pénétré jusque dans les salons du luxe, où elle a remplacé la cire ; par-tout on la prodigue ; et la lampe à courant d'air brûle à elle seule autant que huit lampes ordinaires. La consommation de cette denrée, devenue de première nécessité, fait sortir annuellement de l'empire des capitaux énormes ; cette circonstance a fixé l'attention du gouvernement : la Société d'Agriculture de Paris, dont je suis correspondant ; celle d'Encouragement pour l'industrie nationale, avec laquelle j'ai des relations fréquentes, m'ont envoyé des mémoires sur ces objets auxquels elles attachent la plus haute importance ; des prix ont été proposés par ces deux Sociétés, pour encourager la culture des plantes oléagineuses connues, et même pour ceux qui en cultiveraient de nouvelles. Pourquoi donc, Messieurs, n'essayerions-nous pas la culture du lin et celle du colza ou de la rabette ; nos meilleures terres en seraient, je crois, déjà susceptibles ; et elles le deviendraient à coup sûr, par l'addition des engrais dont je viens de vous entretenir, et par le nouvel assolement qui, sans diminuer les récoltes des grains, et même en les augmentant, laisseraient au cultivateur la libre disposition d'un douzième, au moins, de ses terres, qu'il choisirait parmi les meilleures, pour y cultiver le lin et le colza, dont le produit, bien au-dessus de ceux de notre culture ordinaire,

le dédommagerait suffisamment de ses peines et de ses avances. Ces plantes épuisent considérablement le sol; mais les prairies artificielles qui succéderaient, répareraient leurs pertes, absorbant d'autres sels, d'autres sucs nourriciers, ou même se contentant de la seule humidité de la terre, elles donneraient le temps à ceux qui sont nécessaires à la nourriture des plantes céréales et oléagineuses, de se reproduire pour les féconder de nouveau.

Cette reproduction des sucs nourriciers et la différence qui constitue leur essence, suivant les différentes plantes qui se les attribuent, a donné lieu à plusieurs discussions scientifiques, qui pourraient paraître oiseuses ou dictées par l'envie de mettre de la science par-tout, si elles ne produisaient pas des résultats d'un grand intérêt pour le cultivateur. Quelques-uns ont prétendu que les plantes céréales n'absorbent pas les mêmes sucs, dans leurs différens développemens, que les plantes légumineuses ou herbacées, que ces différentes plantes vont chercher à différentes profondeurs, les sucs qui leur sont propres; d'autres ont poussé ce système plus loin, et ont prétendu que les mêmes plantes absorbaient différens sucs dans les différentes époques de leur végétation et de leur accroissement; que les sucs qui les nourrissaient à leur premier début, et développaient leurs premiers rudimens, jusques et compris

leur floraison, n'étaient pas les mêmes que ceux qui contribuaient à leur fructification et à leur granification, jusqu'à leur parfaite maturité. Quelques-uns ont avancé que les plantes, en général, dans leurs premiers développemens, et jusqu'à leur floraison inclusivement, n'absorbaient que de l'eau et les parties gazeuses de l'air atmosphérique qui suffisaient à leur nourriture; mais qu'au moment où commence la fructification, elles agissaient sur les sucs de la terre végétative et sur les engrais qu'elle contient, de manière à les épuiser. Ceux-ci étaient les plus conséquens, et raisonnaient par analogie; ils avaient la preuve que des matières inertes, telles que du sable pur, du coton, etc., imbibés d'eau, ou même de l'eau pure, suffisaient pour développer plusieurs plantes bulbeuses, telles que des jacinthes, des narcisses, et d'autres non bulbeuses, telles que du cresson alénois, et même des pois, et pour les conduire jusqu'à la floraison inclusivement; mais que, passé cette époque, la plante languissait et ne portait que peu ou point de graines, qui ne parvenaient jamais à une maturité complète.

Si ce principe était admis et reconnu, il en résulterait que si dans les années où les fourrages sont chers, et où un hiver prolongé, des gelées tardives, trop d'eau ou trop de séchcresse, détruisent l'espoir d'une bonne récolte de prairies

on pourrait y suppléer en *guèretant*, aussitôt que les menus grains sont semés (c'est-à-dire, au plus tard vers la mi-avril), les terres destinées à mettre en blé en automne, en y mettant une forte semence d'avoine ou d'orge, qu'on aurait soin de faucher avant la formation de l'épi, c'est-à-dire, vers le mois de juin, et qui pourrait donner, si le temps était favorable, une ample récolte d'un excellent fourrage à manger en vert, et peut-être même en sec, ce que j'ignore. Aussitôt que cette récolte serait terminée, on donnerait à la terre son second labour, qui, enterrant le pied et la racine de la plante encore verte et humide, et l'empêchant d'être prise du hâle, en ferait peut-être un engrais qui ne serait pas à négliger. Il serait aisé d'obtenir, dans cette expérience, un résultat concluant sur la question de savoir si la plante céréale, dans son état herbacé, agit sur les engrais qu'on lui présente; il faudrait pour cela fumer la moitié de la pièce sur le guéret, et remettre à fumer l'autre moitié après la récolte des fourrages; la moisson subséquente du blé qu'on y cueillerait l'année suivante, donnerait la solution de ce problême d'agriculture; car si l'on ne remarquait aucune différence entre les récoltes des deux parties du terrain fumé avant la semence ou après la récolte de l'avoine cueillie en vert, il demeurerait démontré par le fait, que le fourrage de la partie fumée n'a absorbé dans son dévelop-

pement que la partie humide de la terre et celle de l'engrais, et a laissé parfaitement intacts les sucs nécessaires à la fructification des céréales qui doivent lui succéder. Si, poursuivant ce raisonnement, on veut savoir si la fructification des graines de luzerne, de sainfoin ou de trèfle, en parvenant à leur maturité, épuisent ces mêmes sucs nourriciers, nécessaires à la nutrition des plantes céréales, ou en absorbent d'autres, on pourra laisser, pendant plusieurs années, une certaine portion d'une prairie artificielle monter en graine et la laisser mûrir; et lorsqu'on la défrichera pour y mettre du grain, on appercevra facilement à la récolte, l'effet qu'aura produit sur la terre la fructification de ces graines; il serait d'autant plus important de s'assurer de ce fait, que si elles nuisaient au développement des plantes céréales, on pourrait réparer par des engrais, l'épuisement des sucs que la partie qu'on aurait laissé monter en graine aurait occasionné au terrain.

Je suis, Messieurs, entré dans tous ces détails, parce que les moindres observations en agriculture ne peuvent être indifférentes, et que c'est concourir à vos vues que de rectifier une erreur ou établir une vérité, lorsqu'il peut en dériver quelque avantage ou quelque instruction pour cette classe précieuse d'hommes qui nous nourrit. C'est de leur bien-être que nous

nous occupons ; mais leur engouement pour leurs anciens usages, leur opiniâtreté à repousser le bien qu'on leur offre, nous mettra encore long-temps dans le cas de dire avec Virgile :

O fortunatos nimium sua si bona norint agricolas.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES
ET
CONSTITUTION MÉDICALE,

par M. Fouré.

Observations météorologiques :

JUILLET 1810.

		pouc.	lig.	
Plus grande élévation du mercure,		28	1	le 23.
Moindre élévation, ...		27	6	le 11.
Élévation moyenne, ...		27	9	
Plus grand degré de chaleur,	+	$26\frac{1}{2}$ . .		le 1.er à 2 h. après-midi.
Moindre degré de chaleur, .	+	10 . .		le 22 à 10 h. s.
Chaleur moyenne, ...	+	$18\frac{1}{4}$		

		fois.
Le vent a soufflé	nord	4
	nord-est	1
	est-nord-est . .	2
	sud-est	4

		fois.
Le vent a soufflé sud	. . . .	2
	sud-ouest. . . .	18
	ouest	3
	nord-ouest . . .	1
Nombre des jours beaux,	. . . .	8
	couv. sans pl. .	6
	de pluie, . . .	17
	de vent, . . .	4
	de tonnerre, .	5

Maladies régnantes.

La fièvre scarlatine, observée pendant le mois dernier, a été plus commune et plus grave dans le cours de celui-ci. L'angine, qui paraissait dès l'invasion de la première période, prenait par fois un grand degré d'intensité. La tuméfaction et l'inflammation des amygdales développaient une sensation très-douloureuse au cou, et rendaient la déglutition extrêmement pénible. Ce symptôme n'était pas toujours modéré par l'éruption scarlatine, et la phlegmasie se terminait alors par suppuration.

La petite vérole s'est montrée chez quelques enfans, même chez des adultes qui n'avaient point été vaccinés : cette maladie, rare par le petit nombre de détracteurs de l'inoculation si précieuse de la vaccine, a été régulière et presque sans danger.

Les éruptions anomales, que le vulgaire appelle petite vérole volante, ont été extrêmement communes, et généralement sans danger.

Les rhumatismes aigus ont été assez fréquens. J'ai eu occasion d'observer la troisième espèce de cette phlegmasie musculaire, le rhumatisme gastrique. A la douleur vive qui avait son siége d'abord dans les muscles lombaires, et successivement dans ceux de la poitrine et de l'extrémité thorachique du côté gauche, se joignaient la céphalalgie sus-orbitaire, l'amertume de la bouche, la saleté de la langue, l'épigastralgie, la soif et un paroxisme le soir.

Les fièvres bilieuses (méningo-gastriques) ont été très-communes; on a sur-tout observé la fièvre rémittente gastrique.

La fièvre muqueuse continue (adéno-méningée) s'est montrée assez souvent; elle a paru aussi chez quelques femmes en couches.

L'intermittente quotidienne a été plus fréquente.

BIBLIOGRAPHIE.

Description des maladies de la peau observées à l'hôpital S.-Louis, et exposition des meilleures méthodes suivies pour leur traitement, par J. L. Alibert, docteur en médecine. Paris ; *Charles Barrois*, place du Carrouzel.

Voici un de ces ouvrages qu'il ne faut pas confondre avec la foule de ceux qui doivent leur naissance moins au désir d'être utile qu'à la vanité ou à un caprice de leur auteur, et qu'un même jour voit éclore et mourir. Celui-ci, fruit d'un travail long et opiniâtre, de recherches pénibles et souvent dégoûtantes, d'une volonté soutenue, et enfin du noble désir d'être utile, verra, au contraire, tous les jours le temps ajouter à sa réputation et l'établir sur une base inébranlable. Que de peines n'a-t-il pas coûté à son auteur? M. *Alibert* lui-même, en entreprenant cette tâche glorieuse, ne s'est point fait illusion sur les dégoûts et les difficultés dont elle était hérissée ; il savait qu'il allait s'engager, sans aucun guide, dans des routes que personne n'avait encore parcourues, et qu'il fallait se frayer lui-même ; il savait qu'à chaque pas il serait arrêté par des obstacles sans cesse renaissans, et qu'enfin il ne pouvait se flatter de réussir que par une courageuse persévérance : la difficulté

de l'entreprise n'a fait qu'animer son ardeur, et il s'est rendu maître avec joie de cette carrière immense, dont il a déjà parcouru une partie si glorieusement.

Il existait peu d'ouvrages sur ces maladies, et l'on peut dire que tous étaient incomplets et insuffisans sous tous les rapports. Il a donc fallu que M. *Alibert* s'assurât d'abord d'un assez grand nombre de faits pour pouvoir se diriger dans le labyrinthe qu'il voulait parcourir : placé sur un théâtre propre à l'observation, c'est là qu'armé d'une patience inébranlable, il a pu suivre ces maladies dans leur marche, leurs périodes, leurs terminaisons, leurs métamorphoses, et enfin, dans tous leurs différens accidens. Nous ne parlerons plus des obstacles sans nombre et de tous genres, dont il a triomphé; s'il a seul lutté contre les difficultés de cette entreprise, la gloire en appartient aussi à lui seul.

L'ouvrage de M. *Alibert* embrasse l'histoire des teignes, des pliques, des dartres, de la lèpre, de l'éléphantiasis, du pian, de l'ictiosis, des cors, des verrues, des loupes, des callosités du derme, du prurigo, de la gale, des simples décolorations de la peau, et enfin des exanthèmes aigus. On aperçoit de suite l'étendue de ce plan immense, qui embrasse la pathologie complète du système delmoïde; et nous observerons que parmi ces affections, il y en avait, dont beaucoup de variétés

n'étaient pas même connues, que M. *Alibert* a le premier signalées et assujetties à un mode de traitement convenable.

L'auteur examine d'abord les modifications que peuvent présenter ces maladies selon l'âge, le sexe, le tempérament, les saisons et même les climats, car ayant pour théâtre de ses recherches, l'hôpital S.-Louis, qu'il appelle avec raison, *l'égout de toutes les contrées du monde*, il a pu y étudier la plique sur un Polonais, l'éléphantiasis sur un colon de Cayenne, et le frambœsia sur un Américain.

Il passe ensuite à l'étude des causes diverses qui peuvent déterminer la génération de ces maladies : il les rapporte à la mauvaise qualité des alimens ; aux vicissitudes de l'air, signalées déjà comme pouvant leur imprimer différentes modifications ; au défaut d'exercice, aux travaux immodérés, aux veilles prolongées, au défaut de propreté, souvent aux métiers et aux professions, sur-tout à la contagion, source inépuisable de ces maladies, et enfin à une disposition originelle.

On lit enfin une troisième section consacrée à des considérations sur le traitement des maladies de la peau en général.

Nous ne parlerons pas de la manière dont ces différens articles sont traités ; il faut les lire en entier pour voir avec quelle sagacité M. *Alibert* y développe les causes qui contribuent à la géné-

ration de ces maladies, à leurs diverses modifications, et ses excellentes vues sur le traitement en général. Par-tout on reconnaît l'observateur profond et éclairé, qui écarte soigneusement toute espèce de théorie et de système, qui rejette toutes probabilités, et veut n'appuyer ce qu'il avance que sur des faits; je le répète, il faut lire soi-même cette introduction toute entière; elle est seule un ouvrage excellent.

Quant aux histoires particulières de ces affections, M. *Alibert* expose d'abord les considérations générales sur le genre, et passe ensuite à l'histoire de chacune de ses espèces; cette histoire comprend d'abord la description de la maladie, et ensuite une série d'observations plus intéressantes les unes que les autres, et recueillies par l'auteur lui-même à l'hôpital S.-Louis; après avoir ainsi étudié chaque espèce, il revient à l'histoire du genre, traite des phénomènes généraux qui caractérisent sa marche, des causes organiques qui influent sur son développement, des causes extérieures qu'on croit propres à favoriser sa génération, du siége spécial des différentes espèces, des résultats fournis par l'autopsie cadavérique, dans les différentes espèces, et de leur traitement interne et externe: enfin, pour mieux faire saisir les descriptions qu'il a données des différentes affections, pour les soumettre à un sens de plus, l'auteur a appelé à son secours le

burin et le pinceau de l'artiste, de manière qu'à la fin de l'histoire de chaque maladie, on voit de magnifiques figures coloriées, qui reproduisent, pour ainsi dire, vivantes chacune de ses espèces.

C'est d'après cette méthode que sont composées les sept livraisons qui ont déjà paru, et qui contiennent l'histoire des teignes, des pliques, des dartres, des éphélides, des cancroïdes et des lèpres. L'auteur doit continuer son ouvrage de la même manière.

Si le style n'était pas, dans un ouvrage de médecine, une partie purement accessoire, ce serait ici le cas de payer à M. *Alibert* le tribut d'éloges qu'il mérite à cet égard, et de rendre un juste hommage à sa plume élégante et facile, qui a su parer de tous les charmes de l'éloquence, les vérités qu'un autre se serait peut-être contenté d'exposer nues : d'ailleurs, ne serait-ce pas au moins inutile de parler de l'éloquence de celui qui a écrit l'éloge de *Spallanzani?* Il nous suffit de dire que l'ouvrage de M. *Alibert* est unique dans son genre; qu'il a eu la gloire d'ouvrir la carrière, et que nous craignons, pour ceux qui voudront s'exercer sur le même sujet, qu'il ne l'ait aussi fermée après lui.

J. L. F. Dom. Latour, *D. M.*

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

PHYSIQUES, MÉDICALES ET D'AGRICULTURE

D'ORLÉANS.

ANATOMIE, ZOOLOGIE, MÉDECINE ET CHIRURGIE.

Suite du MÉMOIRE *sur la Dysenterie*, par M. LATOUR.

Obs. V. Un homme, âgé de 56 ans, me fit appeler : il avait vomi beaucoup de bile, et se plaignait d'une douleur du bas-ventre, d'où partaient, me disait-il, les efforts du vomissement. Comme c'était durant l'épidémie, je le questionnai sur la nature de ses évacuations, qui avaient été abondantes dans la nuit; ayant été dans les latrines, il ne put m'en rendre aucun compte; je le revis le soir; il avait tous les symptômes caractéristiques de la dysenterie, et de plus un pouls fréquent et petit, et la langue un peu sèche. L'eau de riz, édulcorée avec un peu de sirop de limon, et la potion, lui furent conseillées, et je prescrivis de plus un lavement avec la décoction de lin et de têtes de pavot blanc. Le lendemain, les entrailles

étaient calmes, la langue humectée et le pouls développé; il y eut deux ou trois déjections dans la journée; mais le troisième et le quatrième jour, le malade n'éprouva plus aucun retour de ses accidens dysentériques, et il fut parfaitement guéri.

On peut déduire de ces observations, que c'est au lit du malade que la nature nous révèle ses secrets, et qu'on nuirait singulièrement aux progrès de la science, si, au lieu de vérifier, comme je l'ai fait, des faits importans, qui nous sont transmis par des hommes sages et judicieux, et qui n'ont aucun intérêt à se jouer de notre crédulité, nous rejettions sans examen leurs assertions comme récusables et faisant nombre avec les impostures trop ordinaires des charlatans. Sur quoi reposerait maintenant la médecine, si on avait négligé de recueillir les faits bien prouvés. *Desbois de Rochefort* nous dit une grande vérité dans cette définition: *Medicina non unius diei, non unius seculi, sed quotquot extiterunt medicorum, imo et ALIORUM HOMINUM scientia.*

Il serait trop long de rapporter dans une dissertation toutes les guérisons des dysentériques par l'*opium* et ses préparations; je me bornerai à quelques observations prises dans diverses épidémies et dans différentes saisons de l'année. Peut-être jugera-t-on qu'elles apposeront le sceau à la supériorité de ce moyen sur tous les autres,

pourvu que l'application en soit faite dès le début de la dysenterie.

Obs. VI. L'hôpital militaire de S.-Charles, durant tout le temps de la guerre de la Vendée, était un des plus considérables de l'intérieur de la France. Il y avait communément 600 malades, et toujours quelques dysentériques. On connaît avec quelle rapidité cette maladie se communique dans les prisons, à l'armée et dans les hôpitaux, quand la réunion des malades y est aussi nombreuse. Quelque soin qu'on prît à S.-Charles d'isoler tous les malades de ce flux de sang, dans la salle dite des maladies contagieuses, ils ne pouvaient tous y contenir; et alors on était contraint de les admettre dans la salle des fiévreux.

Aux mois de juillet, août et septembre de l'an six, on nous apporta de l'armée beaucoup de militaires dont la dysentérie avait passé l'époque où le spécifique pouvait leur être administré avec succès. Il ne devait convenir par conséquent qu'à nos malades qui la gagneraient d'eux. Dans la première quinzaine, cinq ou six malades déjà en furent atteints; ils nous firent craindre une explosion générale de la contagion sur les autres; il nous importait d'enchaîner cet ennemi dangereux et d'empêcher ses ravages. Un infirmier fut celui qui en reçut les premières atteintes. Il était âgé de 40 ans, d'une constitution robuste, mais souvent sujet à des érysipèles; il se plaignit de

douleurs d'entrailles, qui revenaient par exacerbations; d'épreintes fréquentes, accompagnées ou suivies, le premier jour, de déjections stercorales, puis mucoso-sanguines; elles furent si abondantes d'abord, que le ventre s'était affaissé. En deux jours la figure du malade était devenue pâle et maigre, comme cela arrive dans une superpurgation forte. Je ne balançai point à recourir au spécifique, d'après la méthode de madame de Laborde. La première potion mit un frein aux accidens, sans cependant les arrêter; alors je fis préparer les pilules suivantes:

Extrait aqueux d'opium,	demi-gros.
Extrait de valériane, . .	A. A : 3 gros.
Beurre de cacao, ...	

Pour une masse à diviser en 32 pillules.

J'en fis prendre une seulement de trois heures en trois heures : les quatre premières suffirent pour faire avorter la dysenterie. Pendant plusieurs jours ensuite, on en donna seulement une le matin et une le soir, en faisant boire par-dessus beaucoup d'eau de riz, ainsi que dans les intervalles. Quoique guéri de sa dysenterie, le malade fut très-faible pendant plusieurs jours, à cause de l'abondance des évacuations; je le fis rester huit jours aux convalescens, pour ne pas l'exposer trop tôt aux influences contagieuses, et afin de lui faire reprendre du repos et un régime réparateur.

Obs. VII. **Toutes les dysenteries qui survinrent par communication aux autres malades de l'hôpital**, ne furent ni compliquées d'accidens étrangers à la maladie, ni accompagnées de symptômes violens. Je ne pourrais même citer que peu de malades dont les signes essentiels dysentériques furent alliés avec la fièvre, qui, lorsqu'il en existait, paraissait évidemment n'être que l'accident de l'irritation des intestins. Alors l'*opium* réussissait, comme à l'ordinaire, sans inconvéniens; c'est l'effet que j'en ai obtenu toujours, avec les précautions de ne le donner qu'à l'invasion de la maladie, et à des doses proportionnées à l'irritabilité particulière et à l'âge des malades.

Obs. VIII. A l'Hôtel-Dieu, mêmes succès. On y apporta des dysentériques de la ville, de la campagne et des différentes prisons; il nous vint aussi des militaires atteints de cette maladie dans leurs voyages; mais leur dysenterie ne put être l'objet d'aucune observation en faveur de notre méthode, qui ne réussit, comme je l'ai dit, qu'au commencement de la dysenterie. Or, il est très-rare qu'à cette époque les malades désirent déjà d'être transportés à l'Hôtel-Dieu. Il n'y a donc que les germes de leur maladie qui seraient dangereux pour les autres malades qui sont ici notre objet, si nous ne surveillions les premiers momens de leur développement sur ces derniers, et si nous ne connaissions avec quels succès l'*opium*

en étouffe les accidens à leur naissance, et empêche par conséquent le progrès de leurs effets.

Un cordonnier, âgé de 40 ans, gras et replet, vint à l'Hôtel-Dieu. Il se plaignait, depuis quinze jours, de douleurs de ventre presque continuelles; il n'avait d'ailleurs ni fièvre, ni déjections d'aucune espèce. Je soupçonnai une intempérie chaude des entrailles, et je prescrivis le petit lait et des lavemens émolliens. Après avoir continué, pendant plusieurs jours, ces délayans, je conseillai de plus une cuillerée d'une marmelade laxative toutes les trois heures; elle procura plusieurs évacuations abondantes, qui le soulagèrent. Mais trois jours après, le malade éprouva tous les accidens de la dysenterie, dont étaient atteints plusieurs malades de la salle. L'*opium* fit cesser la maladie et ses symptômes.

Obs. IX. Après la bataille d'Austerlitz, plusieurs Autrichiens et Prussiens périrent à l'Hôtel-Dieu d'une dysenterie scorbutique; mais tous ceux qui la gagnèrent d'eux, ne furent tourmentés que des accidens de la dysenterie simple, et guérirent par notre méthode.

Obs. X. C'est avec le plus grand succès que nous avons administré l'*opium*, M. *Delacroix* et moi, dans une épidémie qui régna à la Chapelle et aux villages circonvoisins, à la fin de l'été et durant l'automne, il y a cinq ans. Elle était accompagnée d'accidens gastriques qui la ren-

daient funeste à ceux qui n'étaient point traités dès l'invasion par notre méthode.

Obs. XI. C'est pendant que la dysenterie régnait dans ces villages, que M. D., administrateur de l'Hôtel-Dieu, alors à sa campagne, fit une partie de chasse dans ce canton ; il entra dans la chaumière d'un paysan dont les enfans souffraient beaucoup de la dysenterie ; et déja le lendemain au soir, il fut lui-même tourmenté de coliques et de tranchées. Dans la nuit, il se présenta plus de vingt fois à la garde-robe : ses déjections étaient muqueuses et sanguines. Il craignit, avec raison, que la gêne constante de ses lombes, par une goutte anomale, ne vînt compliquer la dysenterie, et que cette affection ne fit une métastase arthritique dans ses entrailles, si on ne remédiait promptement au flux de sang. Il avait été plusieurs fois témoin des vertus merveilleuses de l'*opium*, à l'Hôtel-Dieu ; il m'écrivit de l'aller voir à sa campagne, et de me munir, d'après l'exposé qu'il me fit de ses accidens nouveaux, du spécifique de la dysenterie, qui, donné lorsque la maladie était encore dans toute sa simplicité, en anéantit en vingt-quatre heures les symptômes essentiels.

Obs. XII. Madame de C., âgée de 65 ans, rue d'Escures, menacée de paralysie des mains et de la goutte sereine, éprouva une diarrhée chronique qui dura plus de six mois. Ce dernier

accident cessa; mais elle devint complétement aveugle : elle alla passer l'automne à Lorette, sa maison de campagne; il régnait dans la paroisse de S. Jean-le-Blanc, où sa maison était située, beaucoup de dysenteries; cette dame en fut atteinte; elle eut, dès l'invasion, des épreintes très-douloureuses. Absent de la ville, je ne pus la visiter que le lendemain : elle avait rendu une quantité prodigieuse de sang et de mucosités, et ses ténesmes la chagrinaient beaucoup. Elle se souvint de la difficulté qu'on avait eu, six mois auparavant, de guérir sa diarrhée, et elle s'imagina que le flux nouveau était le symptôme non équivoque d'une altération organique incurable, de ses intestins. Mais l'*opium* dissipa ses frayeurs, en déracinant en deux jours la dysenterie.

Obs. XIII. Madame de Clin..., à la suite de sa dernière couche, éprouva le quatrième jour une péripneumonie, dans laquelle je la fis saigner quatre fois. Rétablie le septième jour, je la purgeai, et quelques jours après je cessai de la voir. Deux semaines s'écoulèrent, et elle fut atteinte d'une dysenterie, contre laquelle M. *Gable* employa les pilules avec l'*opium* dont j'ai donné la formule; je la vis le second jour déjà très-soulagée, et le troisième elle était presque dans son calme ordinaire naturel. Ce chirurgien éclairé et M. *Payen*, ont éprouvé dans une multitude de dysenteries, le succès de ma méthode.

Je pourrais joindre à ces faits une liste innombrable d'autres observations sur l'utilité de l'*opium* dans la dysenterie, en employant ce narcotique le premier, second ou troisième jour de la maladie. Il me serait facile de démontrer qu'à cette époque, il réussit indistinctement dans les différentes saisons de l'année et dans leurs diverses intempéries : dans les hommes délicats, comme dans ceux d'une force athlétique. Mais pourra-t-on comparer à ses effets bienfaisans, sous le climat tempéré du centre de la France, son action, aux mêmes époques de la dysenterie, dans un pays où l'atmosphère a des variations continuelles, sur des hommes voués à un genre de vie hétéroclite, qui concourt évidemment à leur idiosyncrasie singulière? attendons pour décider cette question, des observations suivies et multipliées sur cet objet. Pour moi, je suis bien éloigné de m'écarter de la maxime de *Sydenham*, qui dit qu'il faut quelquefois traiter différemment les maladies épidémiques dans différentes constitutions de l'atmosphère, et que la même méthode qui a réussi au commencement de l'année, dans une fièvre épidémique, pourra faire mourir dans la même maladie, à la fin de l'année.

Quoique je n'aye pas été à portée d'observer et d'analyser les dispositions particulières qui naissent des impressions des qualités atmosphériques dans la dysenterie, je me suis cependant assuré de la vérité du dogme dans des épidémies

d'autres maladies, et l'expérience d'un grand nombre de praticiens l'a confirmé. *Sydenham* a si bien connu cette influence de la constitution de l'air, que ce qu'il en dit est peut-être ce qui prouve le mieux sa sagacité à observer, que personne ne lui refuse. Cependant un auteur qui l'a très-bien commenté, rejette cette distinction, et dit que le traitement devant être réglé sur les indications des symptômes des lieux affectés, du genre de la maladie; et ces indications étant les mêmes dans les maladies épidémiques, le traitement ne doit pas différer. Il est peut-être arrivé à cet auteur de n'avoir jamais rencontré ces exceptions, car véritablement elles sont rares. Je n'en ai jamais remarqué aucune au commencement de la dysenterie; mais il ne s'ensuit pas pour cela qu'il n'en exista jamais; et je m'en rapporte à l'assertion de *Degner*, qui a vu des dysentériques agités comme les malades dans l'empoisonnement par l'arsenic, incapables d'être secourus, à cause de la violence des accidens, et périr le troisième jour de l'invasion de ce flux.

D'ailleurs les qualités meurtrières des constitutions atmosphériques sont prouvées par la gangrène des plaies, qui devient tout-à-coup épidémique dans les hôpitaux de l'armée. Et n'a-t-on pas vu des petites véroles et des maux de gorge gangréneux et pernicieux dans les premiers jours de leur apparition?

Freind observe que le dogme de *Sydenham*



est démenti par la pratique même de cet auteur, toujours uniforme, quelques différences qu'on remarque dans les épidémies dont il donne le traitement; mais il ne faut pas faire consister la diversité du procédé curatif dans les boissons insignifiantes prescrites par un praticien, mais bien dans ses remèdes héroïques; et *Sydenham* en avait de tels pour les épidémies qui en exigeaient, comme on peut le voir dans quelques-unes de ses *constitutions*.

Loin d'être de l'avis de *Freind*, je pense avec *Sydenham*, qu'il y a des cas où le traitement que j'indique doit varier dans la dysenterie, non-seulement par la circonstance du temps, mais par la nature peut-être du miasme, dont les influences peuvent déterminer des effets contre-indiquans, par l'idiosyncrasie, quelquefois très-bizarre, du malade, et par la complication de la dysenterie avec des affections ou des vices pré-existans. Mais tous ces cas particuliers, que je n'ai pu rencontrer, d'autres les remarqueront et les annoteront peut-être; et comme ces exceptions ne seront jamais très-nombreuses, je crois que la règle générale d'administrer l'*opium* aux époques de la dysenterie déjà signalées, et à des doses proportionnées à la sensibilité et à l'âge des malades, mérite l'attention des praticiens. Quand nous aurons un grand nombre d'observations de divers pays, de climats différens, et pareilles à

celles dont j'ai été témoin, cette règle sera peut-être considérée comme un dogme fondamentalement essentiel, et l'*opium* enrichira peut-être la matière médicale d'un nouveau spécifique contre la dysenterie. Jusque-là je dirai comme *Baglivi: scribo Romæ in ære Romano*. C'est dans ma ville, dans l'atmosphère de mon département, que j'ai recueilli mes observations et que l'*opium* m'a constamment réussi dans les premiers jours de la dysenterie.

Cleghorn met ce flux dans la classe des maladies inflammatoires. *J.-C. Claudin* est de cette opinion. *Forestus* et *Donat* n'en ont jamais eu de différentes; et la pratique de *Sydenham*, de *Huxham* et de *Pringle*, avait pour principal objet de prévenir l'excès de l'inflammation dans la dysenterie. *Ætius*, *Alexandre de Tralles* et *Rivière*, la combattaient par une méthode antiphlogistique.

Maintenant les praticiens les plus éclairés s'accordent à considérer la dysenterie comme une *phlegmasie* de la membrane muqueuse des intestins. *J.-P. Franck* la met en parallèle avec les angines de toutes sortes, qui ont généralement leur siége dans des membranes de la même espèce. Il compare les symptômes de ces différentes maladies avec ceux de la dysenterie, et leur ressemblance est frappante. Le professeur *Pinel* partage la même opinion.

L'expérience démontre que les progrès des phlegmasies des membranes muqueuses, déterminent seuls la fièvre, et que rarement cet accident est concomitant de l'irritation ou de l'élément de la phlegmasie locale qui se manifeste d'abord dans la dysenterie.

C'est sans doute d'après des observations recueillies dans différens cas de phlegmasies de membranes muqueuses, de la nature de celles qui constituent la dysenterie, que *Galien*, *lib. iij de meth.*, a dit : *in principio inflammationum revellendum est quod influit ; quod vero influxit derivatione tollitur per vicinas partes, aut ab ipsâmet parte vacuandum est.*

Pour bien exprimer le sens du *dogme* ci-dessus, sur la véritable acception de la révulsion, *Galien* dit ailleurs *que c'est la voie seule de faire rétrograder la fluxion superflue ; qu'on y réussit* (*benè se res habet*) *si on s'en occupe essentiellement dans le principe de l'inflammation ; car alors la matière de la fluxion est de peu de conséquence ; elle n'embarrasse que légèrement la partie affectée.*

Pour faire voir encore la confiance qu'il a en cette méthode, il y insiste dans un autre passage du même livre, en répétant *que l'invasion de la phlegmasie est l'époque précieuse où il faut dissiper, comprimer, anéantir la fluxion.*

Il semble que ces maximes aient été faites

tout exprès pour notre méthode de traitement, dans le principe de la dysenterie. Nous avons remarqué au commencement de ce mémoire, que les symptômes essentiels de cette maladie sont la douleur, les tranchées, les épreintes réitérées pour aller à la garde-robe.

On convient généralement qu'une irritation constante, imprimée sur la membrane muqueuse des intestins par un agent épidémique inconnu, est la cause de ces symptômes et de la fluxion muqueuse qui en résulte.

Or, si le hasard a fait trouver dans l'administration opportune de l'*opium*, un moyen qui 1.° assoupit l'irritabilité de la membrane muqueuse affectée; 2.° diminue, affaiblit et détruit peut-être l'activité dangereuse du principe matériel épidémique; évidemment il n'y aura plus, pour me servir des expressions des anciens, de progrès *dans la difficulté* ou *le tourment des intestins*. L'irritation membraneuse qui en formait le caractère essentiel se dissipera; elle cessera d'être par conséquent l'élément ordinaire de la phlegmasie locale qui la suivait de près. Dès-lors les glandes muqueuses et les vaisseaux capillaires, qui finissent dans la surface interne des intestins, ne seront plus sollicités à une sécrétion mucoso-sanguine, qui serait peut-être devenue funeste; toutes les correspondances sympathiques et pathologiques, qui allaient s'établir dans toute l'étendue du tube



intestinal et avec différens organes éloignés, seront interrompues, et la maladie finira selon l'idée de *Galien*, parce qu'on aura étouffé dès son origine la cause efficiente de la fluxion, et par conséquent de la dysenterie.

C'est une chose bien digne de notre contemplation, que la simplicité de cette maladie envisagée dans les premiers jours de sa formation, et le pouvoir qu'ont les narcotiques d'enrayer alors les progrès dangereux de ses symptômes essentiels. On connaît avec quelle rapidité la phlegmasie membraneuse devenait la source d'une série nombreuse d'accidens dont l'intensité, la confusion, la complication, étaient le sujet des méditations trop souvent inutiles des médecins, et trop souvent l'opprobre de l'art.

Mais si on laisse subsister long-temps l'irritation ou cette phlegmasie membraneuse, ses progrès amènent la contraction de l'intestin, et c'est la raison des épreintes infructueuses qu'éprouvent les dysentériques, parce qu'elles ne peuvent chasser à travers l'obstacle que forme le siége de l'irritation, les matières alvines contenues au-dessus. *Wepfer* a vu des hommes dans lesquels cette contraction des intestins avait été telle, qu'ils moururent dans des accès de colique. Il a excité aussi, par de forts purgatifs, les mêmes effets sur des animaux dans les cadavres desquels il a observé ensuite, le long du tube intestinal, des contrac-

tions de cette nature, et l'intervalle de l'intestin prodigieusement dilaté et distendu. *Hippocrate* parle de semblables accidens dans la maladie qu'il appelle *cholera suia*. *Van-Helmont* connaissait aussi ces résultats de l'irritation des intestins. Il n'y a pas un seul praticien à Orléans qui n'ait vu périr par l'invagination des intestins, née de cette cause, quelqu'un de ses malades. L'ouverture des cadavres ne m'a que trop souvent appris combien cet effet de l'irritation est fréquent dans cette ville. De ce vice, résultent aussi la phlegmasie, la suppuration, le sphacèle, un flux colliquatif et d'autres accidens mortels.

Ces preuves du danger de ne pas attaquer l'irritation membrano-muqueuse à sa naissance, suffiraient sans doute; mais je ne veux pas omettre d'autres effets qui frappent les yeux des médecins cliniques, aussitôt que l'influence épidémique harcèle les intestins. Il s'établit alors une sécrétion mucoso-sanguine difficile à combattre, et qui se manifeste dans les déjections d'autant plus rapprochées, que l'intensité plus ou moins grande de l'irritation, active cette sécrétion et les épreintes subséquentes. Or, plus on diffère d'opposer l'*opium* à tous ces accidens, plus l'irritation augmente, et par conséquent les congestions muqueuses. *Haller*, *Drelincourt*, *Rudbeck*, ont multiplié des expériences qui le démontrent, et ils n'ont d'autre moyen pour brider l'intensité

et

et les progrès de l'irritation, que les narcotiques.

Mais quand on a négligé ces spécifiques, la congestion mucoso-sanguine devient d'autant plus fâcheuse, qu'elle s'accroît toujours en proportion des obstacles; et en est-il un plus sensible que l'embarras de cette matière même, dans le tube intestinal, au-dessus de l'endroit affecté? le mouvement péristaltique cherche en vain à l'expulser, le resserrement pathologique de l'intestin s'y oppose. Il y a de belles observations de *Galien*, qui prouvent alors le mouvement rétrograde de ces mucosités retenues. N'en est-ce pas assez pour déterminer une multitude d'accidens terribles et prochainement dangereux?

Il n'est pas cependant sans exemple que ces excrémens muqueux très-abondans, quoiqu'ils puissent devenir la source d'accidens nouveaux, ne soient quelquefois la crise de la dysenterie; ils peuvent exciter des vomissemens, établir ainsi, loin du siége de la dysenterie, une irritation révulsive de celle qui cause cette maladie, et faire ainsi cesser ces accidens.

Quelquefois ces mucosités s'arrêtent dans une portion des intestins, et causent, dans cet endroit éloigné, une affection longue, un travail douloureux qui peut devenir funeste, et qui, loin d'empêcher la terminaison favorable de la dysenterie, peut, à l'aide de l'accident nouveau, la pro-

voquer, au contraire; c'est ici le cas de l'application de la maxime d'*Hippocrate : dolor dolorem sedat.*

Il peut arriver aussi que les douleurs d'entrailles, les tranchées, soient entretenues par la présence de ces mucosités membraneuses, que des médecins peu avisés ont considérées comme des fragmens d'une paroi des intestins. *Lipse*, tourmenté depuis long-temps d'une affection du ventre dont on ne pouvait reconnaître la nature, voulut être purgé. Dans l'effet très-considérable de la médecine, curieux de voir les qualités des déjections, il fut effrayé d'apercevoir une masse parfaitement ressemblante à tout le paquet intestinal. *Heurnius* arrive, et du premier coup d'œil il imagine aussi que tous les intestins sont sortis du corps, et prononce l'arrêt de mort de son malade; mais ayant considéré ensuite que la proéminence abdominale était dans l'état naturel, il annonce avec joie que son jugement n'était pas irrévocable, puisqu'il se convainquit que la matière des déjections n'était qu'une pituite critique amassée dans le canal des intestins, essentiellement résultante des douleurs et des épreintes dont le malade avait beaucoup souffert. En effet, bientôt après, l'auteur célèbre ou le malade condamné, redevint mieux portant qu'il n'avait été auparavant. *Wepfer* a vu de ces fragmens mucoso-membraneux. *Pringle* observe, avec raison, que comme

les malades les rendent dans la convalescence, ces fragmens, par leur décolement de la membrane muqueuse, ne sont pas, comme on l'a pensé, la cause des ulcérations.

Ne devrait-on pas considérer comme une congestion de cette nature, cette matière ressemblante à du blanc d'œuf, et quelquefois à une membrane organisée, que rendaient avec beaucoup de douleurs, les deux malades cités par *Stalpar-van-der Viis*; et cette prétendue pituite qui engorgeait à tel point l'intestin d'un italien, qu'il mourut dans des douleurs atroces; *Salmuth* fit ouvrir le cadavre: on trouva une membrane artificielle collée à l'intestin, très-épaisse, puisqu'il ne restait plus pour le passage des excrémens qu'un orifice étroit, tout au plus du diamètre du doigt. *Fernel* a vu une matière semblable obstruer entièrement l'intestin, et causer aussi la mort. *Duret* rapporte qu'un de ses malades en rendit beaucoup et de très-consistante. Et le prétendu calcul de *Galien*, ainsi que le cancer supposé qui tourmenta cruellement, pendant six ans, le légat de Charles V, et qui enfin se dissipèrent par des déjections pituiteuses, comme nous l'apprend *Fernel*, n'étaient-ils pas du mucus concret produit par une irritation antérieure de la membrane muqueuse des intestins?

Ce n'est pas seulement dans les premières voies que se bornent les ravages du miasme dysen-

térique. *Brunner* et *Wepfer* citent des observations qui prouvent que dans les progrès de cette maladie, il se fraie un passage dans les voies de la sanguification, et qu'il n'y est pas neutralisé par leur action. Une nourrice, atteinte de la dysenterie, sevra son enfant pendant sa maladie; deux chiens dégorgeaient alors ses seins; ils furent eux-mêmes aussitôt pris de la dysenterie, dont ils moururent le lendemain. Elle allaita ensuite un troisième chien; les douleurs, les tranchées survinrent encore à ce petit animal; mais le quatrième jour et jusqu'au quatorzième de la maladie, il supporta sans inconvénient cette nourriture. La malade, rétablie le quatorzième jour, redemanda son enfant, qui continua avec succès d'être allaité par sa mère. Deux autres nourrices, moins tendres ou moins avisées, ne voulurent pas prendre la même précaution; elles firent distiller dans les entrailles de leurs enfans, un lait empoisonné qui, peu de jours après, les rendit victimes de la dysenterie.

Ce n'est donc pas l'erreur de l'imagination ou l'esprit de systême, mais bien l'observation et l'expérience, qui ont guidé l'immortel *Galien* dans ses préceptes sur la nécessité d'attaquer la phlegmasie dès l'origine, de réprimer la marche des fluxions, et de prévenir les accidens dangereux qu'elles déterminent.

Ils ne sont donc pas chimériques et dénués de

fondement, les accidens consécutifs de cette affection des intestins, qui constitue la dysenterie. C'en est assez pour nous convaincre de ce qu'il nous reste à faire pour les empêcher et pour asseoir par conséquent notre jugement sur les puissantes vertus de l'*opium*, au commencement de cette maladie.

(*La fin au Bulletin prochain.*)

RAPPORT

Sur un Mémoire ayant pour titre : *Exposé de plusieurs faits que l'on croit propres à jeter quelques lumières sur les effets de l'imagination provoqués par la crainte de l'hydrophobie, présenté à la Société des Sciences d'Orléans*, par M. LE CAMUS, *membre correspondant.*

CE mémoire, dont l'auteur jouit d'une réputation justement méritée, prouve que certains individus peuvent, par de fortes affections de l'ame, seulement et sans autre cause, être atteints d'hydrophobie.

Ce fait, hors de doute, est confirmé par l'observation de médecins célèbres qui ont vu les accidens de l'hydrophobie se développer souvent par la terreur qu'inspire la morsure d'un animal qu'on soupçonne enragé.

Tel est, Messieurs, le sentiment de notre col-

lègue M. *le Camus :* il en prouve la justesse par de nouvelles observations faites avec soin. La relation d'un fait qui lui est particulier, et qui fait l'éloge de son esprit et de son cœur, ajoute à l'intérêt qu'il présente, en provoquant également l'estime et la conviction.

Témoin de l'impression vive et des alarmes dangereuses qu'éprouvait un de ses amis, alors son convive, par la morsure d'un chien de sa maison, qu'une maladie particulière pouvait rendre suspect; calculant et appréciant, d'après un événement funeste dont il avait été témoin, le danger d'une pareille affection, M. *le Camus* n'hésite point à se faire mordre par cet animal dont il provoque la colère; montrant alors sa main sanglante au blessé, il le rend aussitôt au sentiment de l'amitié reconnaissante, calme ses craintes par ce moyen généreux, et le préserve d'une maladie que l'intensité de la frayeur devait rendre presque incontestablement funeste.

Une seconde observation déroule avec sagacité et précision, le tableau de l'hydrophobie confirmée, chez un homme mordu par un chien qui, d'après les recherches de l'auteur, n'était point atteint d'hydrophobie, et donne en même temps la juste mesure de la confiance qu'on doit avoir dans ces prétendus spécifiques que l'ignorance et la crédulité préconisent, et qui n'offrent pas même plus de sécurité à ceux qui les débitent, que d'utilité aux infortunés qui les emploient.

Si nous ouvrons les annales de la science, nous trouverons souvent de pareils exemples. MM. *Andry*, *Levraud*, *Bosquillon*, *Lechevrel*, etc., ont donné aux différentes Sociétés savantes, des observations d'accès d'hydrophobie à la suite de la morsure d'un chien non affecté de cette maladie; quelquefois même les accès n'ont eu d'autre cause que les écarts d'une grande passion, ou le délire d'une imagination fortement impressionnée.

Dans une troisième observation, M. *le Camus* avance et prouve que la faim, impérieusement soufferte pendant un laps de temps assez long, ne détermine point invariablement la rage chez un animal dénué de moyens pour l'assouvir. L'histoire d'un chien enfermé pendant dix jours dans des appartemens inhabités, dénué de toute espèce d'alimens, qui, au moment et après sa mise en liberté, n'offrit aucun symptôme d'hydrophobie, confirme cette assertion.

L'auteur du mémoire établit ensuite l'identité qui peut se trouver entre les réflexions qu'ont fait naître dans son esprit les faits qui lui sont particuliers, avec celles qui ont basé l'ouvrage du docteur *Bosquillon* sur l'hydrophobie. Ne croyant point, avec le professeur de Paris, que *les hydrophobies, en général*, aient pour cause unique, les effets de l'imagination plus ou moins exaltée, il en reconnaît deux espèces : « l'une déterminée,

» dit-il, par l'éréthisme du genre nerveux, comme » dans la manie, qui est l'*hydrophobie spontanée*; » et l'autre purement physique ou matérielle : » l'*hydrophobie par communication*, qui agit sur » nos organes comme les poisons et toutes les » substances délétères. »

Passant ensuite à la place que doit occuper cette maladie dans un cadre nosologique, M. *le Camus* la range dans la classe des névroses, ordre des spasmes, dans le même genre de l'épilepsie. Il ajoute que les deux maladies tiennent absolument à la même cause, et paraît croire que les anciens les ont confondues sous le même nom (*morbus comitialis*). L'opinion qu'il manifeste est étayée sur ce que, dans les assemblées appelées *comices*, tout le monde se retirait à la vue d'un épileptique : Certes, dit-il, ce n'était pas par la crainte que les épileptiques ne communiquassent plus cette maladie, que cela n'arrive de nos jours, mais bien par la frayeur qu'ils ne mordissent quelqu'un, parce qu'ils regardaient cette maladie comme analogue à l'hydrophobie.

La distinction que fait l'auteur, de l'hydrophobie spontanée et de l'hydrophobie par communication, est judicieuse et vraie. Des faits nombreux prouvent l'existence de l'une et de l'autre espèce. Il en est cependant encore une dont M. *le Camus* n'a point parlé, l'*hydrophobie symptomatique*, indépendante de la frayeur qu'inspire la morsure

d'un animal suspect, et de l'inoculation du virus rabique, et admise par plusieurs médecins célèbres, notamment par M. *Pinel*. La pratique offre souvent des exemples de cette espèce d'hydrophobie. De violens accès d'hystérie, quelques fièvres ataxiques, l'ont manifestée dans leur cours. L'histoire de la science apprend aussi que la colère et le délire d'une passion malheureuse, l'ont quelquefois déterminée.

La maladie qui nous occupe, quelle qu'en soit l'espèce, est évidemment nerveuse ; et l'auteur, en partageant l'opinion du docteur *Pinel*, rend un juste hommage au savant nosographe qui, le premier, appliqua à la médecine une classification régulière, fondée sur l'ordre immuable de la structure organique ou des fonctions des parties ; classification qui met cette science au niveau des autres parties de l'histoire naturelle.

Quelles que soient les nuances qui rapprochent l'hydrophobie de l'épilepsie, nous ne pensons pas comme l'auteur du mémoire, que ces deux maladies puissent être confondues. Le tableau comparatif de ces deux genres de spasme met la chose hors de doute.

Dans l'épilepsie : vertiges, quelquefois mouvemens convulsifs effrayans, par suite immobilité absolue, déjections involontaires des excrémens, perte de connaissance.

Dans l'hydrophobie : chaleur brûlante dans le

conduit alimentaire, impression vive sur les organes de la respiration, horreur des liquides, ptyalisme fréquent, quelquefois penchant à mordre, d'autres fois morosités, fureur craintive, abattement.

Le spectacle effrayant de l'épilepsie a dû suffire sans doute aux anciens, pour rejeter de leurs assemblées *comices* les infortunés en proie à cette horrible maladie. Qui n'appréciera point, en effet, l'impression vive que doit faire éprouver l'aspect hideux de l'épilepsie, et combien il est propre à la communiquer, comme par contagion, à des personnes délicates et sensibles? de-là vient que dans nos hôpitaux, ces sortes de malades occupent des appartemens séparés. Nous ne partageons pas davantage l'opinion de M. *le Camus* sur l'identité des causes de ces deux maladies, au moins dans tous les cas. Il nous suffira, pour l'infirmer, d'en relater quelques-unes qui produisent l'épilepsie et qui seraient essentiellement insuffisantes pour provoquer l'hydrophobie.

L'épilepsie dépend quelquefois d'une cause irritante du cerveau. L'autopsie cadavérique m'a semblé prouver, ainsi qu'à M. *Duret*, chef du service de santé à Brest, que cette maladie venait chez un enfant de 6 à 7 ans, d'un prolongement contre nature des éminences clynoïdes. Chez les adultes, des chutes violentes sur la tête, l'impression de la syphilis sur les os du crâne, en produi-

sant certaines exostoses, l'ont fait naître. D'autres fois cette cause a son siége dans différentes parties du corps. Un épanchement lymphatique, la rétropulsion d'une affection cutanée, la présence des vers dans les intestins, dans l'enfance une dentition laborieuse, l'ont provoquée. Je ne connais point de cas où l'une de ces causes ait déterminé l'hydrophobie.

L'auteur n'a-t-il point encore trop donné à l'hypothèse, en disant que dans l'hydrophobie « l'humeur lymphatique est tellement dénaturée » et viciée par l'effet de la maladie, que ses qua» lités conservatrices se changent en poison des» tructif, tant de l'organisation de l'individu en » qui le changement s'opère, que de celle de » celui à qui elle est communiquée. »

D'abord l'effet dépend de la cause, et n'est pas elle; pourquoi, au reste, attribuer aux vices des humeurs ce qui pourrait l'être, tout aussi justement, à l'affection des solides.

La dernière opinion manifestée par M. *le Camus*, sur la liqueur que nous nommons *venin* chez certains animaux, nous paraît plus probable. Les qualités délétères qu'on lui connaît dans certains cas, dépendent sans doute de la disposition particulière dans laquelle l'animal se trouve alors. J'ai en vain essayé de me procurer une vipère récemment tuée. J'aurais inoculé particulièrement à un animal chez qui la vie n'a pas une

grande énergie, la liqueur prise dans la vésicule qui la renferme. Je suis d'autant plus jaloux de faire cette expérience, que mon projet étant de démontrer l'existence du virus rabique dans un mémoire particulier, j'ai à réfuter les objections qu'ont fait naître les tentatives du docteur *Girault*, qui a essayé en vain de communiquer la rage à des chiens, en leur inoculant la salive d'un chien mort hydrophobe.

Votre commission, Messieurs, en approuvant ce rapport, vous engage à conserver dans vos annales le mémoire de M. *le Camus*, à donner ainsi à ce respectable collègue le témoignage de gratitude que mérite son zèle, l'exactitude et la clarté des faits qu'il a observés, et la conviction qu'ils offrent de l'existence d'une espèce de maladie qu'il est important de distinguer dans la pratique, relativement à l'emploi des moyens que son traitement exige.

FOURÉ, D. M., *rapporteur*.

VACCINE. (1)

DISCOURS

Prononcé par M. le Préfet *du département du Loiret, le* 14 *août* 1810, *à l'ouverture du Comité central de vaccine.*

Messieurs, l'objet qui nous réunit est du plus grand intérêt; et cette première assemblée du *comité central de vaccine*, réorganisé d'après les vues bienfaisantes de Sa Majesté, est, pour chacun de ses membres, une sorte de consécration au bonheur de l'humanité. Quel jour plus favorable à son intallation, que celui où se prépare la commémoration du présent le plus précieux que le ciel pût faire à la France, celui du héros son libérateur. Toujours occupé d'améliorer le sort

(1) Conformément aux engagemens de MM. les Rédacteurs, le bulletin renfermera, tous les trois mois, un extrait des travaux du *comité central de vaccine* du département du Loiret, pendant le trimestre précédent; MM. les Rédacteurs ne croient pas devoir annoncer d'une manière plus favorable, l'ouverture de ce Comité, qu'en rapportant ici le discours que M. le Préfet du département, *son président*, a prononcé à ce sujet, le 14 août dernier.

de ses sujets, de répandre les pensées libérales, d'éclairer l'ignorance, de détruire les préjugés, de réprimer le vice et de protéger la faiblesse et l'infortune, il donne à toutes ses institutions l'empreinte des sentimens d'un père tendre, comme il les marque du sceau du génie.

Bientôt, dans nos murs, un dépôt de mendicité va arracher à la honte de la dégradation et au crime de l'oisiveté, les individus que le prétexte de manquer de travail y a plongés; la société maternelle, fondée sous les plus augustes auspices, assure aux mères indigentes et à leurs enfans, des secours précieux et, en quelque sorte, une nouvelle existence; et le dépôt du virus vaccin qui vient d'être établi à Orléans, éloignera tout-à-fait de cette contrée, le germe destructeur de la beauté, de la force et de la vie.

Vos travaux y concourront efficacement, Messieurs. Ce comité, dont quelques principaux fonctionnaires font partie (1), retrouve, dans sa composition, les mêmes personnes qui y ont long-temps consacré leurs talens et leur zèle à la propagation de la vaccine (2). Leurs concitoyens

---

(1) M. l'Evêque d'Orléans.
M. Crignon-Desormeaux, maire d'Orléans.
M. de Champeaux, recteur de l'académie.

(2) MM. Lanoix, D. méd. (*vaccinateur.*)
Sue, *idem.*

leur doivent une juste reconnaissance, et ils y acquéreront encore de nouveaux droits. Le choix de M. le vaccinateur a été approuvé par l'autorité supérieure ; et il devait naturellement porter sur M. *Lanoix*, médecin de cet hospice, où il exerce gratuitement en se rendant si utile. En réorganisant les *comités de vaccine d'arrondissement*, j'ai nommé, pour les présider, les médecins des épidémies; leurs fonctions, à ce titre, s'allient si évidemment à celles du comité de vaccine, que cet honneur leur était manifestement acquis. D'après les mêmes vues, je désigne M. *Latour*, médecin des épidémies dans l'arrondissement d'Orléans, et qui s'acquitte de cet emploi d'une manière si satisfaisante, pour présider en mon absence le comité central de vaccine. Vous aurez à nommer, Messieurs, un secrétaire

---

MM. Lambron, D. ch.
Latour, D. méd. (*vice-président.*)
Fouré, *idem.*
Meussion, D. ch.
Fougeron, *idem.*
Gable, *idem.*
Payen, *idem* (*secrétaire.*)
Jallon, D. méd.
Ranque, *idem.*
Pelletier, *idem.*

(*Extrait de l'arrêté de M. le Préfet.*)

parmi vous, pour la régularité de vos séances, en rédiger le procès-verbal, et correspondre au dehors d'après vos délibérations. (1)

MM. les fonctionnaires publics, attachés au comité, s'empresseront d'en suivre les opérations et de les seconder par leurs exhortations et leur influence ; vous savez tous avec quel zèle ardent et quelle touchante éloquence, le prélat que ce diocèse se félicite et s'honore de posséder, a recommandé l'adoption de la vaccine ; il en a fait aux parens un devoir pieux ; et certes, il serait non-seulement un protecteur bien insouciant, mais même un tyran coupable, le père qui s'opposcrait à la vaccination de ses enfans ou négligerait de les en faire jouir. La vérité, la lumière, ont pénétré dans tous les esprits, dans toutes les classes, à l'aide des soins du Gouvernement et de ses agens, appuyés déjà d'une longue et universelle expérience. D'année en année, les états qui se recueillent des individus vaccinés, deviennent plus nombreux, et le fléau de la petite-vérole s'atténue et fuit devant ce bienfait de la providence, dont l'art s'est si heureusement emparé. Un jour viendra, et il n'est pas éloigné peut-être, où la vaccination elle-même se sera rendue

(1) M. *Payen* a été appelé à remplir cette fonction honorable.

inutile :



inutile : lorsqu'elle aura été assez multipliée pour écarter d'un territoire un peu étendu, l'épidémie variolique, ses miasmes funestes n'auront plus assez d'intensité pour agir avec énergie ; l'air qu'ils traverseront sera épuré ; ils ne trouveront plus où se déposer et s'étendre, et finiront par s'anéantir. L'effet le plus sûr, comme la marque la plus évidente de la plupart des bonnes institutions, est de se préparer l'avantage de n'être plus nécessaire ; et comme les dépôts de mendicité, en triomphant de cette lèpre sociable, finiront par disparaître eux-mêmes du sol de la France, les dépôts de vaccine, en détruisant la petite-vérole, feront cesser aussi le besoin de son préservatif. Hâtons cet heureux moment par notre zèle et nos efforts. Le premier département où le virus variolique aura été anéanti, méritera bien de la patrie et de l'humanité ; tous doivent prétendre à ce succès ; heureux celui qui l'aura obtenu ! il offrira à notre auguste Empereur l'hommage le plus digne de sa grande ame.

PHYSIQUE GÉNÉRALE.

CHIMIE, MINÉRALOGIE, BOTANIQUE, AGRICULTURE.

Suite de la NOTICE *sur soixante-dix espèces et quelques variétés de Plantes phanérogames trouvées dans le département du Loiret, depuis la publication de la Flore Orléanaise de M. l'abbé Dubois*, par M. Auguste de S.-HILAIRE.

22.° *Amaranthus spicatus*. Lam., dict., t. I, p. 117. — Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 2283. — Non Dub., Fl. Orl.

M. *Pelletier* a trouvé cette plante sur le chemin de S.-Mesmin. Tous les caractères que présentent ses échantillons s'accordent parfaitement avec la description de *Lamarck*, à laquelle je n'ai absolument rien à ajouter, si ce n'est que les feuilles sont terminées par une pointe spinuliforme, prolongement de la nervure moyenne. La Flore Orléanaise indique aussi un *amaranthus spicatus* (p. 621). Pendant long-temps j'ai pensé, avec M. *Dubois*, que cette plante et l'*amaranthus blitum*, Lin., formaient deux espèces tout-à-fait distinctes; mais les observations de M. *Pelletier* m'ayant porté à les étudier avec plus

d'attention, je me suis convaincu que l'*amaranthus spicatus* de M. *Dubois*, n'était autre chose que l'*amaranthus blitum* de *Linné*, parvenu à un degré de développement plus parfait. En effet, on trouve sur le même individu des rameaux terminés par un épi de fleurs, et d'autres, plus jeunes, qui n'ont encore que des paquets de fleurs axillaires. Ceci est d'ailleurs absolument conforme à l'observation de *Lamarck*, qui dit, (Dict., tom. I, p. 117), en parlant de l'*amaranthus blitum*, que ses fleurs sont axillaires, et que dans le développement complet de la plante, elles forment aussi des épis terminaux. L'on remarque dans les feuilles de l'*amaranthus blitum* des différences qui ne doivent pas davantage déterminer à en faire plusieurs espèces. *Smith* remarque (Fl. brit., édit. Roem., p. 1018), que ses feuilles sont tantôt ovales aiguës et tantôt échancrées, et j'ai trouvé sur le même pied des feuilles entières ou presqu'entières, et d'autres assez profondément échancrées. Mais quand on persisterait à faire deux plantes de l'*amaranthus blitum*, d'après quelque considération que ce soit, il est bien certain qu'il ne faudrait rapporter ni l'une ni l'autre à l'*amaranthus spicatus* de *Lamarck*, qui présente des caractères bien tranchés et tout-à-fait différens.

23.° *Plantago minima*. Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 2297.

Cette plante a été trouvée par M. *Miron*, dans des endroits fangeux, sur le bord de la Loire, du côté de l'île. Elle présente, comme le dit M. *Decandole*, la miniature du *plantago major*, Lin., et je croirais, contre le sentiment de ce botaniste, qu'elle n'en est qu'une simple variété. Ses feuilles à trois nervures ne peuvent suffire pour la distinguer comme espèce, car j'ai observé que dans le *plantago major*, le nombre des nervures variait quelquefois sur les feuilles du même individu. Les autres différences que l'on remarque dans le *plantago minima*, sont peut-être encore moins importantes. Cependant, pour prouver qu'il doit être regardé comme une espèce distincte, M. *Decandole* dit que « si *le plantago* » *major* croissait dans les lieux humides, et le » *minima* dans les lieux secs, on pourrait croire » qu'il en est une variété rabougrie; mais, » ajoute-t-il, il est contraire aux lois générales » de la végétation, que la même plante soit dix » fois plus grande dans un lieu sec que dans un » lieu humide. » Ce raisonnement ne me paraît pas concluant; car il est des végétaux qui ont besoin des terrains les plus secs, et qui dégénéreraient infailliblement dans un terrain humide. Les plus beaux échantillons du *plantago major* se trouvent dans des endroits battus, tels que les cours, les chemins, etc.; et par conséquent il n'est pas extraordinaire que cette plante ne se

développe qu'imparfaitement dans un terrain fangeux.

* *Primula grandiflora* : Var. C; Lois. Deslong., Flor. gal., p. 113. (*floribus purpurascentibus.*)

Cette variété croît naturellement dans le bois de la maison de campagne appelée *la Vallée*, commune de S.-Jean-de-Braye. On trouve dans le même bois des individus à fleurs roses, jaunes pâles et blanchâtres.

24.° *Veronica præcox* : Pers., syn. pl., p. I.a, p. 13. — Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 2402.

Cette espèce est assez voisine du *veronica arvensis*, Lin.; cependant on l'en distingue facilement à ses feuilles plus rapprochées, plus élargies, moins alongées et crénelées plus profondément; aux pédoncules de ses fleurs, longs d'environ 6 millim., et enfin à leur style qui dépasse de beaucoup les lobes de la capsule. La *véronique précoce* fleurit au commencement du printemps, et se trouve abondamment dans les vignes du faubourg Bannier, du côté de la rue des Murlins.

25.° *Veronica spicata* : Lin., sp. 14. — Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 2408.

Var. A (*monostachya*) : Dec.

Var. B (*polystachya*) : Dec.

J'ai trouvé la variété à un seul épi, et celle qui en a plusieurs, parmi les rochers du hameau de

Ronceveaux, près Malesherbes. Cette plante fleurit en été.

26.° *Orobanche minor* : Smith, Fl. brit., éd. Rœm., p. 670. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 2454.

Cette plante diffère de l'*orobanche major*, Lin., par la petitesse de sa tige et celle de ses fleurs, et par ses étamines velues à leur base; chacune des divisions de son calice est partagée en deux lobes acérés, caractère qui suffit pour la distinguer de l'*orobanche epithymum* de M. *Decandole*. J'ai trouvé l'*orobanche minor* dans des terrains fort secs, à Ascoux et à Montberneaume, près Pithiviers.

27.° *Ajuga Genevensis* : Lin., sp. 785. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 2494.

Plusieurs auteurs ont regardé cette labiée comme une simple variété de l'*ajuga pyramidalis*, Lin.; cependant elle en diffère par ses feuilles inférieures plus étroites que les autres, par ses bractées presque trilobées et moins colorées; enfin, par ses épis qui ne forment pas aussi bien la pyramide, qui commencent moins bas, et sont moins décidément tétragones. J'ai trouvé cette plante dans l'île S.-Loup et dans plusieurs autres endroits; j'en ai aussi une variété à fleurs de couleur gris de lin; et M. *Ranque* a trouvé à la Tingy la variété à fleurs roses. *L'ajuga pyramidalis* fleurit dans les mois de mai et de juin.

is : Var. (*Floribus dioicis.*),

t et moi, avons trouvé à la Tur-
ologne, la variété de cette plante,
e les fleurs sont unisexuelles par avor-
i. *Decandole* fait mention de cette
ans sa Flore française.

amium incisum : Wild., sp., t. III,
9. — *Lamium hybridum* : Thuil., Fl.
., 290. — Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 2554.
ne trouve point que cette plante ressemble
amium amplexicaule, Lin., comme le dit
Decandole; mais elle se rapproche beaucoup
u *lamium purpureum*, Lin. Ses feuilles sont, ainsi que dans cette dernière espèce, ramassées au sommet des tiges, en forme de bouquet pyramidal; mais elles sont moins longuement pétiolées que celles du *lamier pourpre*, moins échancrées en coeur à leur base, plus aiguës, plus profondément dentées et presque incisées. Les tiges sont à peu près couchées, et les fleurs, extrêmement petites, dépassent à peine la longueur du calice. Cette plante croît dans les lieux cultivés. Je ne l'ai trouvée qu'à la Touche, commune de Donnery. Elle fleurit au commencement de mai.

29.° *Leonurus galeobdolon* : Wild., sp., t. III, p. 116. — *Galeobdolon luteum* : Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 2581. — *Galeopsis galeobdolon* : Lin., sp. 810.

Cette plante, n'ayant pas les deux côtés de la lèvre inférieure relevés en bosse comme les *galeopsis*, doit être séparée de ce genre, auquel *Linné* l'avait réunie. Elle rappelle les *lamium* par sa physionomie; mais elle s'en éloigne par les caractères de sa fleur. Son calice est à cinq dents aiguës; la lèvre supérieure de la corolle est alongée, concave, obtuse, velue en dessus, et arrondie au sommet; enfin, la lèvre inférieure est à trois divisions entières et lancéolées. Ces caractères sont ceux des *leonurus*, et c'est par conséquent avec raison que *Lamark* (Dict. encycl., t. II, p. 601) et *Wildenow* l'ont placée dans ce genre. A l'exemple des botanistes anglais, *Persoon* et *Decandole* en ont fait un genre particulier; mais parmi les caractères qu'ils lui assignent, je ne vois guère que le calice en cloche qui la distingue un peu des *leonurus* qui ont leur calice cylindrique, et cette différence n'est certainement pas suffisante pour qu'on doive séparer d'un genre une plante qui, d'ailleurs, en a tous les caractères, sur-tout lorsque ce genre ne comprend qu'un petit nombre d'espèces. J'ai trouvé le *leonurus galeobdolon* dans la forêt d'Orléans, du côté de la Cour-Dieu, et dans le parc de la Porte. Il fleurit vers le mois de mai.

30.° *Betonica stricta*; Wild., sp., t. III, p. 94. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 2562.

J'ai bien de la peine à ne pas regarder cette

plante comme une variété du *betonica officinalis*, Lin., car elle n'en diffère que par ses calices velus, ses bractées ciliées et quelques autres caractères aussi peu importans. Je l'ai trouvée dans les prés de Plissai. Elle fleurit au mois de juin.

31.° *Brunella grandiflora :* Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 2607. — *Prunella vulgaris :* Var. B, Lin., sp. 837.

Cette plante se distingue aisément des *brunella vulgaris et laciniata*, à la lèvre supérieure de son calice, dont les dents sont plus aiguës, et sur-tout à sa corolle trois fois plus grande que le calice, et fortement renflée au-dessous de la lèvre inférieure. Elle croît abondamment dans la vallée de Montberneaume, près Pithiviers, et dans les environs de Malesherbes.

32.° *Scutellaria hastifolia :* Lin., sp. 835.

Linné donne à la plante qu'il désigne sous ce nom, des feuilles entières dont les inférieures sont hastées et les supérieures sagittées. Ces caractères, qui ont été servilement copiés par tous les auteurs que j'ai pu consulter, ne conviennent pas parfaitement à la plante dont je vais parler; cependant, comme elle s'éloigne encore davantage de toutes les autres espèces décrites, j'ai cru pouvoir la rapporter, quoiqu'avec quelque doute, au *scutellaria hastifolia*. Ses tiges sont rameuses et un peu velues à leur extrémité; elles ont des

feuilles pétiolées, glabres ou très-légèrement pubescentes, un peu échancrées en cœur à leur base, triangulaires et obtuses au sommet; ces feuilles sont entières dans la plus grande partie de leur longueur; mais elles portent, de chaque côté de leur base, environ trois dents obtuses, dont une dépasse les autres, ce qui leur donne à peu près la forme que l'on attribue aux feuilles hastées. Les dernières feuilles qui viennent avant les fleurs, ne portent qu'une dent de chaque côté de leur base, et si cette dent était dirigée vers le pétiole, la phrase de *Linné* conviendrait parfaitement à la plante que je décris; mais, au contraire, elle est un peu recourbée vers le sommet de la feuille. Celles qui servent de bractées sont parfaitement entières. Les fleurs sont solitaires, axillaires et tournées du même côté; le calice est velu; la corolle est bleue, également un peu velue, et cinq à six fois plus grande que le calice. Cette plante intéressante a été trouvée auprès de la Grange, par M. *Pelletier*, qui a bien voulu me permettre de la décrire. M. *Jules de Tristan* m'en a aussi montré des échantillons qu'il a cueillis à la Source, sur les bords du Duis; ils sont semblables à celui de M. *Pelletier*; cependant ils sont plus grêles, leurs feuilles inférieures ne portent qu'une dent de chaque côté de leur base, et les supérieures sont entières. Ce *scutellaria* n'est indiqué ni dans la Flore française de M. *Decandole*, ni

dans le *Flora gallica* du docteur *Deslongchamps.*

* *Verbascum lychnitis* : Var. B (*Flore luteo*) ; Dec., Fl. fr., 3.ᵉ éd., n.° 2672.

Cette variété est assez commune dans les bois de Folleville, du côté de Rebrechien, de Loury et dans la vallée de Monthérneaume, près Pithiviers. La variété à fleurs blanches est indiquée dans la Flore Orléanaise (p. 367), sous le nom de *verbascum album.* Quant au *verbascum lychnitis* du même ouvrage (p. 366), il doit être rapporté au *verbascum pulverulentum*, Smith, Fl. brit., éd. Roem., p. 251. — Dec., Fl. fr., 3.ᵉ éd., n.° 2672. M. *Dubois*, en distinguant ces deux plantes par les meilleurs caractères, leur a donné d'autres noms que les auteurs ; mais les noms ne sont qu'une partie accessoire de la science, et je ne me suis permis d'éclaircir ce point de synonymie, que pour lever tous les doutes sur la variété que je viens de mentionner.

(La suite au Bulletin prochain.)

Fin de l'Essai sur la constitution minéralogique et géologique du sol des environs d'Orléans, par M. P. M. S. Bigot de Morogues.

Pourquoi craindrais-je d'émettre une opinion aussi contraire à toutes les méthodes minéralogiques adoptées jusqu'à ce jour ; les variations continuelles que nous leur avons vu éprouver depuis qu'elles ont été connues, et plus encore les nombreux changemens que leurs auteurs mêmes ont été obligés d'admettre pour rendre hommage aux découvertes journalières qui refusaient de s'y prêter, ne sont-ils pas des motifs suffisans pour m'autoriser à rechercher une nouvelle route qui nous conduise à la vérité. *Haüy*, le célèbre *Haüy* lui-même, guidé par la vérité, qu'il regarde comme le principe de la vraie gloire, n'a-t-il pas réuni ou séparé plusieurs espèces, depuis l'impression de son immortel ouvrage ; et ne vient-il pas encore, dans le 14.e volume des *Annales du Muséum d'histoire naturelle*, de réunir un angiste avec l'amphibole, tous les autres angistes restant avec le piroxène et le diopside ; chaînon intermédiaire de la même série, dont précédemment il formait des espèces distinctes et totalement isolées.

Le mode que je propose pour étudier la nature

inorganique, n'est pas encore adopté; mais je ne doute nullement que des recherches plus scrupuleuses et les observations suivies des savans modernes, le fassent bientôt admettre; depuis long-temps je travaille à un ouvrage basé sur ces principes: puisse-t-il, quand il paraîtra, mériter l'approbation des professeurs célèbres, dont je m'honorerai toujours d'avoir suivi les leçons, et auxquels je dois faire hommage de mes connaissances dans les sciences naturelles.

Origine de la roche calcaire des environs d'Orléans.

Dans la description que j'ai donnée de nos roches calcaires, on a sans doute remarqué que les seuls débris d'animaux aquatiques qu'elles renferment, ont appartenu à des genres qui ne vivent que dans les eaux douces; la grande quantité de ces débris, qui se rencontrent dans certains cantons, particulièrement aux environs de Pithiviers; l'intégrité de quelques-uns d'entre eux, et celle des noyaux qui se sont moulés dans leur intérieur, nous attestent que les animaux dont ils ont fait partie, ont vécu sur les mêmes lieux où leurs débris subsistent encore; quand on aura remarqué que nos calcaires ne renferment aucuns fragmens roulés de substances étrangères, on conclura aussi, avec moi, que le dépôt auxquels ils doivent l'existence, n'a pas été charrié de

loin, et par conséquent qu'il s'est fait lentement.

Il paraîtra donc démontré que nos calcaires ont été dissous et déposés par des eaux douces et tranquilles, qui ont séjourné un long espace de temps sur les lieux mêmes où tous les faits géologiques attestent leur ancienne existence; on peut donc présumer qu'un lac a produit cet effet; je vais maintenant essayer de déterminer ses anciennes limites par celle des traces qu'il a laissé; et, pour parvenir à ce but, je vais d'abord rechercher les limites du dépôt calcaire que je viens de décrire.

Limites connues du calcaire d'eau douce.

Du côté de la Sologne, elles se perdent sous les attérissemens, à peu de distance de la Loire. Les carrières d'Olivet, de S.-Mesmin, de Cléry, de Lailly, et celles qui se trouvent sur le même coteau, ne sont pas à plus d'un myriamètre de ce fleuve; elles sont toutes creusées dans une roche de même nature et de même origine que celles qui se trouvent sur l'autre rive; mais elles ne peuvent servir de ce côté à déterminer les limites du dépôt calcaire d'eau douce; je me bornerai donc à les rechercher du côté de la Beauce.

La roche calcaire appartient à une formation d'eau douce entre Suèvre et Blois, jusqu'auprès de cette ville; j'en ai cité de même origine à

Talcy et à Boisseaux; je crois l'avoir reconnue aux roches d'Ouzouer-le-Marché, de Tournoisis, de Toury et de Chaussy. M. *de Champvallins* a observé dans les environs de Viabon, une roche calcaire de même origine, renfermant les mêmes espèces de débris de coquillages fossiles. Cette roche est souvent, dans ce lieu, d'une couleur grisâtre, et répand une odeur fétide par le frottement. Le lieu où elle se trouve paraît voisin de la limite du terrain d'eau douce dont je m'occupe ici. La Connie, qui verse ses eaux dans le Loir, étant voisine de ce lieu, l'auteur de cette intéressante observation se propose de donner un mémoire sur ce sujet.

M. *de Tristan*, amateur distingué des diverses branches de l'histoire naturelle, a observé, près de Pithiviers, la limite du calcaire d'eau douce souvent fétide, avec les grès qu'il recouvre, et qui, plus loin, étant à découvert, forment les montagnes quartzeuses des environs de Fontainebleau; cette roche calcaire, bien moins compacte que celle des environs d'Orléans, est bien plus abondante en coquilles fossiles des mêmes genres; elle en paraît entièrement formée, et est un véritable agrégat de noyaux de lymnées, de planorbes et d'hélices; sa couleur est grisâtre comme celle des environs de Viabon; mais elle est moins compacte et ne paraît pas fétide.

Attérissement du Gâtinais et de la Sologne.

A peu de distance de là, ces calcaires d'eau douce se perdent sous la vaste plaine d'attérissement qui, à l'est d'Orléans, commence au canal, et dans laquelle sont situés Boigny, Rebrechien, Ingranne et Bellegarde, qui se trouve encore jusqu'auprès de Montargis, et qui de-là, s'étendant du côté de Gien, est traversée par la Loire, est bornée au midi par la Soudre, et s'étend à l'ouest jusqu'aux environs de Blois.

Toute cette vaste plaine qui, au midi et à l'est, paraît se confondre avec d'autres attérissemens analogues, est uniquement formée de matériaux de transport, qui ont été charriés et balottés très-fortement, ainsi que l'atteste l'arrondissement de tous les cailloux qui composent le fond du sol, et qui par-tout se trouvent mélangés avec les sables et les argiles de tritus des roches qui furent réduites en poudre par l'antique cause qui a produit ce vaste attérissement.

La Loire traverse ce grand amas de ruines qui probablement sont son ouvrage; ses eaux, souvent si rapides, rappellent encore, dans leurs débordemens, l'époque reculée où elles anéantirent les montagnes qui s'opposaient à leurs terribles inondations. Ce serait en vain que j'essayerais de peindre l'affreuse catastrophe qui a donné lieu à un aussi immense résultat; pour la décrire, il

il faudrait pouvoir la comparer à des effets connus, et parmi ceux que nous tracent nos histoires modernes, quel est celui qui lui soit comparable? Je me bornerai donc ici à la simple énonciation des faits que j'ai observés, et à faire connaître la nature actuelle du sol de transport, arrosé par la Loire, qui est la même sur les deux rives opposées de ce fleuve.

Division du sol de transport.

Le sol de transport des environs d'Orléans, doit, je crois, être divisé en sol de formation journalière et sol de formation antérieure.

Le sol de formation journalière est celui que forment continuellement les débris charriés par la Loire. Le Cosson, le Beuvron et autres petits ruisseaux qui arrosent la Sologne, près d'Orléans, ayant trop peu d'importance pour mériter quelqu'attention.

Sol de formation journalière.

Le sol de formation journalière, tantôt fertilisé et tantôt ensablé par la Loire, est la partie de terrain comprise sous le nom de Val; il est excellent pour l'agriculture dans beaucoup de ses parties, à cause de sa fraîcheur et de la quantité de terre végétale qui le recouvre et qui lui a été fournie en partie par les coteaux d'alentour; il est peu élevé au-dessus du niveau ordinaire des

eaux, et il en est recouvert dans les grandes inondations qui ensablent quelques parties et enlèvent la superficie de quelques autres. Immédiatement au-dessous de la terre végétale, on ne trouve point de glaise ni de roches calcaires, mais par-tout un sable quartzeux, toujours amorphe et arrondi, plus ou moins fin, mais n'excédant guère la grosseur d'un grain de riz, et formant sur la roche calcaire un banc dont l'épaisseur n'excède pas huit à dix mètres; ce sable est le même que celui que charrient continuellement les eaux de la Loire, et renferme les mêmes cailloux roulés. C'est entièrement dans cette nature de terrain que coule le Loiret, immédiatement au-dessous du coteau formé par le sol antérieur de la Sologne, ce qui a faussement fait présumer qu'il lui devait ses premières sources, quoiqu'elles soient alimentées par les eaux de la Loire.

Nature des cailloux qui s'y trouvent.

Le sable qui, dans le Val et dans le lit de la Loire, recouvre le calcaire, renferme une très-grande quantité de cailloux roulés, souvent même excédante à la sienne, et formant des bancs à eux seuls.

Ces cailloux sont tous arrondis et amorphes; leur grosseur varie depuis celle d'un grain de riz jusqu'à celle de la tête, quoique rarement ils soient aussi gros; la plupart sont des silex de

forme plus ou moins irrégulière, conservant encore quelquefois des empreintes de corps marins, tels que pectinits et échinits, ce qui prouve qu'ils tirent leur origine des rochers de calcaires marins détruits par le courant de la Loire; ils ont subsisté comme insolubles dans l'eau, tandis que la partie calcaire a été dissoute et entraînée par le courant.

Ces silex sont plus durs et plus tenaces que ceux qui se trouvent dans les roches calcaires des environs d'Orléans ; ils sont plus ou moins altérés à l'extérieur ; ordinairement ils sont entourés d'une croûte brune plus ou moins épaisse, opaque, compacte et à cassure grenue, qui est le résultat d'une altération analogue à celle dont je viens de parler, relativement aux silex indigènes ; la couleur de ces silex varie beaucoup entre le brun, le fauve, le noir et le rouge. J'en ai trouvé plusieurs qui sont du bois pétrifié, dont l'organisation végétale est encore très-reconnaissable.

Outre ces cailloux de silex, on trouve dans le même terrain, 1.° des cailloux de quartz qui n'excèdent que rarement la grosseur d'un œuf; ils sont presque toujours de couleur blanche, demi-transparens, jamais fétides, et plus arrondis que les silex; ce qui prouve qu'ils viennent de plus loin.

2.° On trouve, quoique rarement, sur le bord de la Loire, quelques petits fragmens roulés de

feld-spath, encore plus rarement des cailloux de granit ou de porphyre. Le sable fin, arrosé par ce fleuve, renferme aussi quelques petites paillettes de mica et quelques grains de fer attirables à l'aimant.

3.° Quant aux produits volcaniques, je n'ai jamais observé que des laves scories plus ou moins poreuses; leur volume n'excède guère la grosseur du poing; elles sont arrondies, et le petit nombre de morceaux qui arrivent jusqu'à Orléans, ne doivent leur conservation qu'à leur légèreté.

Outre ces substances et des pierres et cailloux de calcaires indigènes, on ne trouve, dans le lit de la Loire et dans le Val, que des fragmens de houille et d'ardoise, dûs au naufrage des bateaux qui les transportaient, et quelques cailloux de grès, qui sont d'autant plus rares que leur mollesse leur a moins permis de résister au long et cahoteux voyage qu'ils ont fait.

Sol de transport plus ancien; sa nature.

Je viens de donner les renseignemens que j'avais sur la nature du calcaire qui forme la base connue du sol de tout le département du Loiret, et sur le terrain de transport moderne, charrié continuellement par les eaux de la Loire. Il me reste maintenant à décrire le sol de transport plus ancien, qui en a recouvert une si grande étendue.

Toute la partie que j'ai parcourue, de ce terrain

de transport, est d'une date fort ancienne, car, dans plusieurs endroits, les silex et les quartz roulés se sont réunis en poudingue, et on trouve des masses assez considérables de ces sortes d'agrégats, tantôt à la superficie du terrain, tantôt parmi les sables et argiles qui recouvrent tout son sol, dont la profondeur inégale et indéterminée s'étend jusqu'au calcaire, dans tous les lieux où elle a été percée.

Proximité de l'eau à la surface du sol.

Une des causes qui s'opposent au percement de la couche de terrain de transport qui forme la superficie du sol de la Sologne, est la proximité de l'eau, qui par-tout se trouve au plus à quatre mètres de profondeur, souvent à deux, et même quelquefois à moins.

L'agglutinement du sable, et encore plus les bancs que son mélange avec les argiles forment à une certaine profondeur, sont les causes qui retiennent les eaux si près de la superficie ; c'est à elles que sont dûs les nombreux étangs et les marais si fréquens en Sologne, et qui dans quelques communes, comme celles de Tremblevif, de Nouan, de la Motte, etc., occupent presqu'autant d'étendue que la terre sèche.

Cette nature de sol, peu favorable à l'agriculture, l'est d'autant moins que les eaux y séjournent plus long-temps. Elle est aussi fort contraire à la

santé des habitans, par les exhalaisons auxquelles l'évaporation des eaux stagnantes donne lieu.

Les portions de la Sologne les meilleures, sont celles dans lesquelles la couche, impénétrable à l'eau, se trouve à une profondeur plus considérable, et où, par cette raison, l'écoulement des eaux est plus facile; souvent cette couche, mêlée d'argile, se trouve à la superficie du terrain; mais plus souvent elle est recouverte d'une couche sablonneuse d'une épaisseur variable.

Cailloux de la Sologne.

Les cailloux roulés, qui forme la plus grande portion du sol de la Sologne, et qui y sont mêlés avec le sable et l'argile, sont: 1.° un très-grand nombre de silex, qui quelquefois, quoique rarement, présentent des restes d'empreintes des coquillages marins, et d'autres fois, mais encore plus rarement, conservent en partie l'organisation du bois; 2.° un grand nombre de cailloux de quartz loyalin, souvent opaques, et plus ordinairement demi-transparens, de couleur blanche ou brunâtre: j'en ai trouvé quelques-uns renfermant du feld-spath ou de l'emphibole; 3.° quelques cailloux de grès; 4.° de petits fragmens de feld-spath; 5.° et quelques fragmens roulés de lave dure, noire et balsatique, que j'ai trouvés à la surface, mais si rarement, que je ne puis assurer qu'ils n'y aient pas été apportés accidentellement

avec des matériaux du bord de la Loire, dont ils n'étaient éloignés que de deux ou trois lieues.

Agglutinations en poudingues.

Les agglutinations ou poudingues, que j'ai trouvés dans la Sologue, se réduisent à trois variétés. La plus moderne est un sable quartzeux, agrégé sans ciment apparent; la seconde est un ramas de cailloux de quartz ou de silex, agglutinés par un ciment noir et ferrugineux; la troisième est un assemblage de cailloux de silex ou d'agate, réunis par une pâte analogue. Ces trois variétés d'agrégation ne forment jamais des masses d'une étendue considérable, et je n'ai trouvé la dernière qu'en fragmens anguleux ou arrondis, dont le volume n'excédait pas sept à huit pieds cubes.

Résumé.

D'après ce qui précède, on ne peut pas douter que nos calcaires ne soient d'origine d'eau douce, et qu'ils aient été formés tranquillement sur les lieux même qu'ils occupent. En supposant que ces eaux, retenues par les coteaux de calcaire marin qui encaissent la Loire un peu à l'ouest de Blois, aient un léger courant de l'est à l'ouest, il sera facile d'expliquer pourquoi la masse calcaire, qui se réunissait lentement, s'est accumulée à l'ouest du lac dans lequel elle était formée journellement; mais, pendant ce temps, les eaux

supérieures de la Loire, s'accumulant peu à peu dans les vastes bassins qui les contenaient, se firent jour tout à coup à travers les montagnes de calcaire marin qui s'opposaient à leur sortie, et charrièrent le vaste attérissement dont je viens de parler.

Origine du sol du département du Loiret.

Le lac sur le fond duquel nous habitons, se trouvant encombré par cette crue subite, rompit la digue, d'origine marine, qui le retenait près de Blois, et dont il est encore facile d'observer les restes; alors ses eaux, s'écoulant avec violence, laissèrent à découvert et les riches plaines de la Beauce et les stériles sables qui venaient de recouvrir la Sologne, et une grande partie du Gâtinais; ces sables, malheureusement trop lessivés, ne retinrent que peu ou point de parties calcaires, ces dernières étant beaucoup plus solubles qu'eux, et ayant d'ailleurs une dureté bien moindre.

Stérilité des terrains de transport.

C'est à ce manque de substance calcaire qu'on peut attribuer en partie l'aridité de nos terrains de transport; aussi est-il reconnu que le plâtre, les décombres et la marne, sont d'excellens engrais dans celles de nos terres sablonneuses où l'eau ne séjourne pas, car elles s'opposeront tou-

jours à la végétation dans les terres argilleuses qui la retiennent, à moins qu'il ne soit possible d'établir un écoulement suffisant. Je me propose par la suite de publier les moyens que je crois les plus avantageux pour tirer parti de ce sol que j'ai habité presque toute ma vie.

Origine et destruction du lac.

La formation du lac fut causée par l'encombrement de calcaire marin qui retenait les eaux de la Loire aux environs de Blois. Quant à ses bornes, on peut déduire de ce que j'ai déjà dit, que le lac se terminait à l'ouest, près de Blois; au nord, près de Pithiviers; à l'est, aux premières montagnes de calcaire marin qui retenaient les eaux de la Loire; et au midi, à quelques distances de S.-Aignan, où les craies et les silex qu'elles renferment, sont, je crois, d'origine marine. Au surplus, les observations journalières auxquelles ce mémoire pourra donner lieu, serviront à déterminer plus positivement et plus exactement les anciennes limites du lac dont je voulais démontrer l'existence.

Époque présumée de son existence.

D'après la nature des attérissemens qui l'ont encombré, son existence est évidemment postérieure à celle des montagnes marines, puisqu'on trouve sur quelques silex roulés des empreintes de coquillages marins. Je ne déterminerai pas

aussi positivement si le grand amas de fragmens roulés qui recouvre une si vaste étendue de notre département, a été accumulé postérieurement aux irruptions volcaniques qui ont bouleversé l'intérieur de la France ; il faudrait, pour résoudre affirmativement cette question, qu'il fût constaté que dans le sol antérieur dont j'ai parlé, on trouve des fragmens volcaniques assez nombreux, pour que l'on soit certain qu'ils n'ont pas été apportés accidentellement ; fait qui me paraît d'autant moins démontré, que je n'ai encore trouvé qu'un ou deux morceaux de ce genre, qui étaient à la superficie du sol et à peu de distance de la Loire.

Prix d'Encouragement pour l'Agriculture.

La Société d'Agriculture du département de la Seine, attentive à saisir les circonstances qui peuvent assurer les progrès de toutes les parties de l'agriculture, accorde annuellement une médaille d'or à celui des gardes forestiers des bois impériaux, qui a fait, avec plus de succès, des plantations utiles. Elle a donné cette récompense, pour l'année 1809, au s.r *Lazare*, garde particulier de l'inspection de Montargis, département du Loiret, à la résidence de Vieilles-Maisons, dont les travaux ont eu la réussite la plus complète, et qui a donné l'heureux exemple des

améliorations aux gardes du cantonnement dans lequel il est employé.

(*Note communiquée par* M. Lecauchoix, *Conservateur des eaux et forêts.*)

Prix Décennaux.

Le quatrième grand prix de première classe, destiné à l'auteur du meilleur ouvrage sur la médecine, l'anatomie, etc., a été donné à M. Pinel, auteur de la *Nosographie philosophique*, le Jury s'étant mis dans l'impossibilité de proposer l'ouvrage d'un de ses membres, parmi lesquels il aurait nommé M. Cuvier, auteur de l'*Anatomie comparée.*

Le Jury a arrêté ensuite son attention sur les ouvrages de MM. *Corvisart*, *Bichat*, *Portal* et *Alibert*, auxquels il a accordé la mention honorable.

Encouragemens particuliers donnés par S. Exc. le Ministre de l'Intérieur.

C'est peut-être ici le cas de faire mention de la faveur que S. Exc. le Ministre de l'Intérieur a faite à M. Bodard, auteur d'un *Traité des substances végétales exotiques, comparées aux plantes indigènes*, en l'autorisant à solliciter en son nom, de MM. les Préfets des départemens, des renseignemens locaux qui le mettront à même de généraliser son travail, et d'en faire un ouvrage vraiment national.

AOUT 1810.

JOURS.	THERMOMÈTRE. CHALEUR MOYENNE.	BAROMÈTRE. ÉLÉVATION MOYENNE.	VENT DOMINANT.
1.	16 1/2.	27 9 1/2.	N. O.
2.	16.	27 10.	S. O.
3.	16.	27 9 1/2.	N. O.
4.	17.	27 8.	S. O.
5.	17.	27 8 1/4.	S. O.
6.	17 1/2.	27 9 1/2.	S. S. O.
7.	19 1/2.	27 8 1/2.	S.
8.	16 1/2.	27 8 3/4.	S. O.
9.	14 1/2.	27 11 1/4.	N. O.
10.	15.	27 11.	S. O.
11.	16.	27 9 1/2.	S. O.
12.	16.	27 10.	O.
13.	16 1/4.	27 9.	O.
14.	15 1/2.	27 10.	S. O.
15.	14 1/2.	27 8.	S. O.
16.	11 1/2.	27 8 1/2.	O. N. O.
17.	13.	27 10 1/4.	N. N. O.
18.	12 1/2.	28 1/2.	N. E.
19.	14.	28 1/2.	N.
20.	17.	28 2.	N. O.
21.	16.	28 1 1/2.	N. E.
22.	17.	27 11 1/2.	E.
23.	18 1/2.	27 11.	N. E.
24.	19 1/2.	27 11.	N. E.
25.	20 1/2.	27 11.	E.
26.	20 1/2.	27 11.	E.
27.	19.	27 11 1/2.	N.
28.	18 1/2.	28.	N. N. E.
29.	18.	27 11 1/2.	N. E.
30.	20.	27 10 1/4.	E.
31.	20 1/2.	27 10 1/4.	S. E.

ETAT DU CIEL. AOUT 1810.

1. Temps sombre et couv.[rt] le matin, plus beau après midi.
2. — clair et serein.
3. — couvert; pluie.
4. — nuageux, étoilé le soir.
5. — sombre, couvert.
6. — beau.
7. — beau le matin, nuageux le soir; un peu de pluie; léger orage; éclairs fréquens le soir.
8. — couvert; pluie par intervalles; vent.
9. — pommelé; pluie par grains.
10. — couvert; vent.
11. — couvert et sombre; pluie.
12. — couvert.
13. — nuageux, beau.
14. — clair et serein, nuageux vers midi, soleil chaud par intervalles.
15. — nuageux; pluie par grains jusq. midi, gr.[d] vent.
16. — nuageux, pluie forte à 2 heures après midi.
17. — couv.; un peu de pl.; beau apr. midi, étoilé le s.
18. — clair et serein; quelques éclairs le soir.
19. — beau.
20. — légèrement couvert; un peu de pluie le matin; soleil chaud par intervalles.
21. — clair et serein.
22. — beau, étoilé le soir.
23. — beau.
24. — clair et serein.
25. — *idem*.
26. — *idem*.
27. Brouillard le matin jusqu'à 9 heures; temps clair et serein le reste du jour.
28. Temps couvert et sombre le matin, beau ensuite.
29. — pommelé, nuageux le soir; éclairs.
30. — beau; un peu de vent.
31. — beau, nuageux le soir; tonnerre au loin, vers le sud; vent variable de l'est à l'ouest.

Maladies régnantes. — AOUT 1810.

Les fièvres bilieuses (méningo-gastriques), si communes pendant le mois de juillet, ont été observées, pendant les premiers jours de celui-ci, simples et régulières; plus tard, elles compliquèrent souvent différentes phlegmasies, sur-tout celle des membranes muqueuses, qui a été fréquente et très-variée. L'affection catarrhale se bornait quelquefois aux organes de la respiration; le plus souvent elle s'étendait à ceux du conduit alimentaire, et développait, suivant son siége, le coryza, l'angine, la fausse péripneumonie, des flux diarrhoïques abondans et douloureux, même la dysenterie. D'autres fois l'inflammation affectait l'organe cutané, les muscles, et provoquait des rougeoles, des fluxions érysipélateuses, des rhumatismes aigus et chroniques. Il est facile de trouver la cause de ces phlegmasies dans les variations brusques et fréquentes de l'atmosphère pendant le cours du mois d'août.

On a observé aussi quelques anomalies locales des fonctions nerveuses, parmi lesquelles l'asthénie musculaire, la paralysie; des névroses du conduit alimentaire, caractérisées par le spasme de l'œsophage, le vomissement, l'anorexie, etc., ont été plus souvent remarquées.

FOURÉ, D. M.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire des Phlegmasies ou Inflammations chroniques, *fondée par de nouvelles observations de clinique et d'anatomie pathologique*, par F. J. V. Broussais, médecin des armées. Paris; *Gábon:* 1808; 2 vol. *in*-8.°

Traité sur le vice scrophuleux et sur les maladies qui en proviennent, *précédé d'une discussion critique de quelques Ouvrages qui ont quelques rapports avec ceux de l'auteur;* par M. Baumes, professeur de l'école de Montpellier. Paris, *Méquignon*, 1805; 2.° édit., 1 vol. *in*-8.°

Cet ouvrage, dont l'importance nous engage à le rappeler aux savans praticiens, et dont nous placerons l'analyse raisonnée dans un des numéros du bulletin, est, ainsi que l'annonce M. *Baumes*, précédé d'un discours préliminaire qui n'est en effet qu'une discussion critique sur le *Traité du vice scrophuleux* de M. Pujol, et sur la *Nosographie philosophique* du professeur Pinel. Dans la critique relative au premier de ces deux ouvrages, M. *Baumes* cherche à répondre aux allégations que M. *Pujol* a avancées contre divers

principes qu'il a adoptés pour base de sa doctrine acide, appliquée à l'éthiologie des scrophules, et prévient que, dans son nouveau traité, il fait à la pratique des maladies, et sur-tout à leur étiologie, une application de son systême philosophico-chimique. Nous ferons connaître, dans l'analyse que nous donnerons du *Traité sur le vice scrophuleux*, jusqu'à quel point on peut considérer avantageuse, pour le praticien, cette nouvelle doctrine d'un professeur dont les ouvrages antérieurs et la réputation si justement méritée, sont déjà une prévention favorable.

Quant à la critique qui termine le discours préliminaire de M. *Baumes*, et qui porte entièrement sur la *Nosographie philosophique* de M. *Pinel*, nous ne parlerons pas de l'esprit qui l'a dirigée : elle fait seulement sentir combien il est fâcheux, pour la science, que le choc des opinions, entre deux savans, ne soient pas toujours le résultat de la même force motrice, celle du désir de s'éclairer mutuellement, et l'assurance d'un mérite réciproque ; alors chacun y gagnerait ; tandis qu'elle engendre souvent, dans le cas contraire, l'esprit de parti, cet horrible fléau de toutes les sciences en général.

J. L. F. Dom. LATOUR, *D. M.*

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

PHYSIQUES, MÉDICALES ET D'AGRICULTURE

D'ORLÉANS.

ANATOMIE, ZOOLOGIE, MÉDECINE ET CHIRURGIE.

Fin du MÉMOIRE *sur la Dysenterie*, par M. LATOUR.

APRÈS avoir mis au plus grand jour l'importance du premier dogme de *Galien*, relativement à la nécessité d'attaquer les phlegmasies à leur principe, et d'en faire l'application à la dysenterie, suivons maintenant les résultats des fluxions, c'est-à-dire, les congestions muqueuses dans la même maladie; considérons ce que la nature fait pour les dissiper, les évacuer; voyons enfin si les médecins, dans le choix des méthodes de traitement qu'ils adoptent contre la dysenterie, se rapprochent du plan qui nous est encore tracé dans cette circonstance, par le même auteur. *Quod influxit derivatione tollitur per vicinas partes, aut ab ipsâmet parte vacuandum.*

Quand on a perdu la circonstance seule favo-

Q

rable d'arrêter les complications de la dysenterie et de la guérir par l'*opium*, elle suit la marche décrite par tous les auteurs, et, à la fin, cette maladie se termine par la santé, par d'autres maladies ou par la mort.

1.° La nature et l'art coopèrent séparément ou ensemble à la première terminaison. Pour bien apprécier ce que peut la nature abandonnée à ses propres efforts, et afin de ne pas la troubler par une médecine agissante dans la solution de la dysenterie, qu'elle médite, il faut se contenter de l'*expectation*, qui consiste dans le réglement d'un bon régime. Nous avons vu que les vomissemens, les évacuations alvines et quelquefois les sueurs ou des abcès, guérissaient cette maladie. Doit-on rester tranquille dans l'attente de ces crises? ces événemens sont si rares qu'il n'y a pas de praticien qui puissent s'étayer des ressources qu'ils offrent dans la dysenterie : à peine en rencontre-t-on quelques-uns dans chaque épidémie. D'ailleurs, la chaîne des mouvemens naturels critiques, quand il en apparaît, n'interrompt presque jamais le cours de ceux qui entretiennent le flux dysentérique ; on voit quelquefois des envies de vomir impuissantes, des sueurs imparfaites, des gros boutons, etc. ; il serait sans doute imprudent d'empêcher ces efforts critiques ; mais ils procurent très-rarement tout l'effet que la nature en demande. Aussi ce serait perdre un

temps précieux pour l'administration des moyens salutaires, reconnus tels par l'expérience des médecins, que de se décider à attendre quelques mouvemens spontanés de la nature, par lesquels elle achevât de résoudre la maladie. Suivant la remarque de *Monro*, on ne doit point se borner à l'expectation, car la dysenterie devenant invétérée, l'organisation s'affaiblira tellement que la gangrène pourrait s'y établir.

Quelles sont donc les ressources de l'art? il est bon d'observer que si nous avons à nous plaindre des efforts de la nature, ils ne nous secondent guère non plus dans les méthodes diverses que nous tentons pour le traitement de cette maladie. Cependant, quand l'inflammation des intestins s'annonce par la fièvre, le pouls petit, dur, concentré; par une douleur fixe constante, et non par une simple ardeur; par des épreintes déchirantes, *Sydenham*, *Claudin*, *Lorens*, *Baglivi*, *Huxham*, conseillent la saignée. *Forestus* et *Donat* l'ont employée avec le plus grand succès pendant le long cours de leur pratique. *Ribera*, médecin espagnol, rapporte que dans l'*Estramadure*, il régna, en 1768, une épidémie de dysenteries, qui résistait à tous les remèdes; il employa la saignée avec un plein succès. *Pringle* la conseille aussi dans ce cas.

Il ne faut pas croire qu'un état de concentration du pouls puisse empêcher cette méthode; il est,

au contraire, un indice de l'inflammation sourde présente ou imminente. *Solano*, *Bordeu* et *Fouquet*, dans l'analyse des modifications que donnent au pouls les affections des organes, disent que tel est le caractère du pouls dans les affections du ventre et des intestins.

Les dysenteries qui paraissent en hiver, et dont le caractère est presque toujours inflammatoire, sont celles qui requièrent sur-tout la saignée. Celles qui surviennent après des vents du nord l'indiquent également, comme l'a observé *Huxham*. S'il y a chaleur générale dans l'habitude du corps, sécheresse de la peau, ce moyen réussit aussi. Je l'ai employé, avec beaucoup de succès, sur plusieurs malades, dans l'épidémie de Tivernon, qui régna dans l'hiver de 1777, ainsi qu'en 1779, à Givraines, dans le Gâtinais. Aucun moyen n'avait réussi à madame **, aubergiste, au Chandelier-d'Or, lorsqu'elle me fit appeler dans une dysenterie violente. Aux accidens décrits de cette maladie, qui étendait ses ravages dans les paroisses de la ville dont j'ai déjà parlé, s'étaient joints des ténesmes et une contraction dure de toute la région épigastrique, qui faisait cruellement souffrir la malade. Je la fis baigner plusieurs fois, je prescrivis des boissons adoucissantes, des potions hypnotiques ; je conseillai des lavemens émolliens et des embrocations avec l'huile rosat, sur le ventre. En moins de huit jours, tous les

accidens disparurent. *Cleghorn* baignait aussi ses malades, dans la vue de détendre le spasme et de remédier à la sécheresse qui aggrave les accidens.

Aëtius et *Barthez* ont observé que la révulsion de la phlegmasie se faisait mieux par de petites saignées souvent répétées.

Si la phlegmasie résiste à tous ces moyens, *Rondelet* et *Pringle* conseillent un vésicatoire sur le bas-ventre, à l'endroit correspondant à la douleur; c'est la pratique admirable dans les élémens du croup, qui est une phlegmasie de la membrane muqueuse. *Tissot* dit que ce révulsif est très-utile dans cet état de la dysenterie; il prétend qu'il réussirait également appliqué à la nuque. Cette assertion contredit toutes les idées qu'on a de la révulsion, et qui sont légitimées par l'expérience.

La dysenterie, où domine cette phlegmasie, peut être essentielle, ou le symptôme d'une fièvre inflammatoire; cela se distingue facilement; car, si la fièvre survient à la dysenterie, elle en sera l'accident; si, au contraire, elle existait auparavant, et que, durant sa marche, la dysenterie se fût déclarée, évidemment alors la fièvre serait la maladie principale.

Cleghorn, qui a très-bien traité des fièvres, observe qu'elles commencent d'abord par une horripilation, qui est bientôt suivie des autres symptômes fébriles; s'il survient ensuite une

évacuation de glaires abondante, la saignée et le régime antiphlogistique conviennent éminemment.

Ces distinctions sont superflues pour l'homme de l'art qui connaît bien le traitement des maladies simples; car alors il sait modifier, dans les maladies compliquées, le traitement d'après les indications toujours majeures que présente d'abord la maladie principale, ensuite le degré de dominance des accidens; mais, dans les deux cas de fièvre inflammatoire et de phlegmasie bien connue, la saignée et les remèdes antiphlogistiques sont les moyens essentiels. L'eau de riz, d'orge, d'avoine; la décoction blanche de *Sydenham*, le petit lait, etc., sont les boissons appropriées à cet état; il ne faut jamais gorger les malades d'aucune d'elles, de peur de fatiguer l'estomac et d'aggraver la maladie.

On conçoit que lorsque tous ces signes de phlegmasies des intestins ou de fièvre inflammatoire générale existent, les émétiques et les purgatifs sont pernicieux. *Heister* a très-bien observé combien ils étaient alors contraires. *Menuret*, médecin de Montélimar, rapporte une observation de fièvre dysentérique épidémique, où, malgré l'affection inflammatoire, on s'obstina à donner de l'ipécacuanha, ce qui causa la gangrène et la mort à une infinité de malades.

S'il n'existe pas beaucoup de fièvre, ni une

phlegmasie forte, que les mucosités sécrétées embarrassent l'intestin au-dessus de l'endroit irrité, et qu'à cette congestion muqueuse se soient jointes d'autres humeurs bilieuses ou de toute autre nature, qui fassent *turgescence*, il faut alors faire vomir, soit avec l'ipécacuanha, soit avec le tartrite ant. de potasse. Par cette méthode, on dégorge les premières voies, et on diminue leur surcharge qui pesait sur l'intestin affecté, et qui pouvait en augmenter le mode inflammatoire; elle a de plus l'avantage de porter une activité dans l'estomac, révulsive de celle de l'intestin affecté. Cette indication doit être déduite des nausées et *vomituritions* qu'éprouve le malade; de l'amertume de sa bouche, des éructations désagréables, d'un sentiment d'embarras dans la région prœcordiale, d'une gêne de la poitrine par le gonflement de l'estomac et des hypocondres; d'une salivation abondante, des yeux larmoyans, du tintement de ses oreilles; enfin, d'un nombre suffisant de ces symptômes, qui rassure sur la nécessité évidente du remède.

Mais un véritable praticien saisit facilement les circonstances de ce besoin. *Hippocrate* recommande cette méthode, suivie aujourd'hui de presque tous les médecins. *Hoffmann*, *Senac*, *Pison*, *Degner*, la conseillent. *Freind* prétend que l'ipécacuanha non-seulement fait vomir, mais qu'il excite une diaphorèse qui peut rendre sa

vertu doublement utile. Le tartrite ant. de potasse produit également ce double effet. *Helvétius* avait appelé l'ipécacuanha le spécifique de la dysenterie. *Screiber*, *Carthuser* et *Sydenham* considèrent les vomitifs comme de bons révulsifs, soit du spasme qui perpétue le mouvement péristaltique avec trop de vivacité, soit des humeurs qui se conservent vers le domicile de la maladie.

Les vomitifs ne conviennent cependant pas indistinctement dans tous les temps de la dysenterie : dans l'état, ils augmenteraient, par les violentes secousses, le spasme, qui est porté déjà à un certain degré. Il est plus sûr de le donner dans le début et dans le déclin de la maladie. A petites doses, l'ipécacuanha produit des *vomiturítions* sans vomissement de matières; il en résulte qu'il procure des mouvemens antipéristaltiques très-avantageux, et que les auteurs cités admirent. *Helvétius*, *Geoffroy*, *Pringle*, *Cullen*, disent qu'à petites doses, répétées trois ou quatre fois par jour, il modère et fait disparaître quelquefois les tranchées et la dysenterie.

Les émétiques sont encore contre-indiqués quand il y a des obstructions, quelquefois ils peuvent déplacer la cause matérielle et la fixer dans l'estomac. Et ne pourrait-on pas attribuer à ces effets la cessation des déjections et des tranchées, qu'ils ont quelquefois produites, et les vomissemens, les abattemens, les anxiétés qui

les ont remplacées? *Heister* a vu des cas semblables.

Les purgatifs doivent être donnés immédiatement après les vomitifs, parce qu'ils portent alors beaucoup moins d'irritation dans l'intestin affecté; mais il faut avoir le génie bien observateur, beaucoup de sagacité dans le jugement, une expérience consommée qui donne, j'ose le dire, une espèce de divination, pour saisir les véritables indications des purgatifs dans la dysenterie. Pour moi, je suis très-assuré qu'on les donne très-souvent au hasard, et cette témérité est bien condamnable, bien dangereuse. Il y a tant de contre-indications, que bien des praticiens ne se donnent pas la peine d'examiner et d'approfondir, qu'on doit gémir de voir souvent diriger une épidémie par des hommes sans expérience, qui croient tout savoir quand ils ont le plan d'une méthode qui a été adoptée, par un auteur célèbre, à une dysenterie épidémique en général. Cependant combien d'exceptions qui naissent de l'intensité de la dysenterie, de la constitution de l'atmosphère et de la saison, de l'état de la partie malade, de l'idiosyncrasie des sujets, etc.

Willis cite une épidémie de dysenterie, qui a régné à Londres, où, ni les vomitifs, ni les purgatifs ne pouvaient être donnés sans exaspérer infiniment tous les accidens. *Hippocrate* a dit d'éviter ces remèdes quand il y a à

craindre qu'ils ne rencontrent le siége de l'affection.

Pour se mettre à l'abri de cet inconvénient, *Sydenham* purgeait le matin, et donnait un narcotique le soir. Quant à moi, mon expérience ne m'a jamais mis à portée d'observer les émétiques et les purgatifs seuls, déraciner le principe de la dysenterie. Ils remédient souvent d'une manière palliative aux mucosités résultantes de l'irritation de la membrane muqueuse, ainsi qu'à la plénitude accidentelle des intestins; ils affaiblissent le sentiment douloureux de ces organes, en le propageant à diverses parties de toute l'étendue de leur tube; mais quelques momens après, l'irritation et les sécrétions reprennent leur activité, et souvent plus d'intensité, et les déjections dysentériques vont toujours leur train. Ainsi ils détruisent instantanément les effets, en animant sourdement leur cause.

On a cherché à remédier aux embarras muqueux et autres, des intestins, sans exciter la source des fluxions. Pour cela, la combinaison de l'*opium* avec les émético-cathartiques, a paru réunir plusieurs avantages. En effet, c'est le plus ingénieux et en même temps le plus utile moyen qu'on ait pu imaginer; maintenant des faits pratiques bien observés, bien constatés, sanctionnent ce remède comme un des meilleurs qu'on connaisse contre la dysenterie. J'en ai retiré les plus

grands avantages, et il n'y a pas de praticien qui n'en préconise les vertus.

Ainsi, après avoir évacué par un vomitif et un purgatif, les congestions muqueuses et les autres embarras des premières voies, je faisais préparer un mélange d'opium, d'ipécacuanha et de rhubarbe, que l'on met en pilules. On en donne une de trois heures en trois heures; il faut que les doses de chacun de ces ingrédiens soient dans les proportions nécessaires, pour tenir un peu le ventre libre, modérer le flux des humeurs vers les intestins, exciter la diaphorèse, ne pas nuire aux excoriations des intestins, s'il en existait, et disposer un peu au sommeil pendant la nuit. Voilà les principales intentions que le médecin doit avoir; s'il est bon observateur, il distinguera mieux que je ne saurais le dire, celui de ces objets vers lequel il doit particulièrement et de préférence, diriger son attention, afin de faire dominer ou le narcotique ou l'emético-cathartique, n'oubliant jamais d'avoir égard à l'âge, à l'idiosyncrasie du malade, etc.

Cette combinaison empêche une suppression trop brusque des évacuations, ainsi que la trop grande consistance du muqueux qui forme congestion; elle épanouit à toute la machine l'irritation trop concentrée dans l'intestin malade, et peut, par cette raison, relever les forces; enfin elle détruit la phlegmasie, sur-tout si on entremêle

avec ces pilules, quelques cuillerées de gelée de *salab* et des boissons mucilagineuses.

Quand il n'y a plus de surabondance excrémentitielle et muqueuse, et que l'atonie des intestins, ainsi que leur trop vive sensibilité, sont les symptômes manifestes, on peut allier l'*opium* avec les toniques, tels que le quinquina. C'est alors aussi que trouvent une application heureuse le diascordium, la thériaque, l'électuaire magistral, dont *Willis*, *Boutins*, *Pison*, ont observé les bons effets, et qu'emploient journellement encore les meilleurs praticiens. Si un plus grand relâchement des intestins demande de plus forts toniques, on emploie la décoction de simarouba, un peu de teinture de cascarille ou de cachou, etc., qui sont plus astringentes.

2.° La terminaison par d'autres maladies résulte ordinairement des progrès fâcheux de la dysenterie, contre laquelle les différentes méthodes de traitement ont été infidèles. Ils peuvent donner lieu, 1.° à l'ulcération des intestins, à une fièvre hectique, à une cachexie purulente, à l'œdème, à l'hydropisie, à une diarrhée colliquative; 2.° à une fièvre inflammatoire ou bilieuse, à des embarras du foie, à des érysipèles, à des clous de longue durée, à des spasmes des entrailles qui s'invétèrent, à la strangurie; 3.° à des congestions muqueuses qui s'amassent dans quelques poches des intestins, où elles acquièrent une

consistance telle, qu'elles adhèrent fortement aux parois de cet intestin, le bouchent presque, et y excitent des douleurs chroniques; 4.° à une fièvre putride des premières voies, de laquelle résulte facilement une fièvre putride générale; à des dépôts phlegmoneux, à la gangrène, etc.

Nous sortirions des bornes de notre objet, si nous voulions suivre la dysenterie dans toutes ces ramifications qui constituent des affections nouvelles.

Il nous suffit de dire sommairement que pour remplir les indications des accidens de la première série, il faut considérer la nature du pus ou sa qualité défectueuse, qui peut empêcher la cicatrice; alors l'objet du médecin clinique sera de s'occuper des vices généraux; ils résultent quelquefois de la suppuration même trop longtemps négligée, de l'affaiblissement organique général, ou de quelqu'autre maladie compliquée, comme le scorbut, un vice vénérien, une disposition gangréneuse, etc. Le quinquina, le camphre, le suc de cresson, doivent alors être préférés. Quelquefois il y a trop d'humidité fluxionnaire purulente; alors l'*eau de chaux seconde*, coupée avec du lait, et prise avec beaucoup de précaution, mérite des éloges. J'ai donné aussi, dans ces cas, les eaux sulfureuses factices, coupées avec parties égales de lait et de décoction de bourgeons de sapin, et une tisane vulnéraire.

Quand la maigreur est extrême, la décoction de quinquina, coupée avec du lait de chèvre, est excellente ; quelques pilules avec la térébenthine, le quinquina et la fleur de soufre, aident la cicatrice. Dans le cas d'un vice vénérien, la plus grande prudence doit guider dans l'emploi des mercuriaux qui portent facilement leurs impressions sur les intestins. Ils hâteraient promptement alors la fonte de tout le corps du dysentérique.

Dans les vues de la seconde indication, les acides végétaux, la décoction de tamarin, le suc de pissenlit, des potions hypnotiques, les embrocations émollientes sur le ventre ; un traitement méthodique chirurgical, pour les clous et la descente du rectum, sont les principaux objets qui serviront au médecin pour faire terminer heureusement les accidens consécutifs.

La troisième indication consiste à fondre les congestions muqueuses, que les anciens prenaient pour une pituite épaissie, et qui embarrassent depuis long-temps les intestins. Pour cet effet, le savon long-temps continué, quelques purgatifs, les eaux minérales laxatives, sont les meilleures ressources.

La quatrième indication demande un traitement approprié à la fièvre putride et aux dépôts gangréneux. Il doit être habilement dirigé pour ne pas augmenter l'affection des intestins et l'affai-

blissement des malades. Ainsi le quinquina, les acides minéraux, l'eau de tamarin, si le ventre cessait d'être libre, seront les moyens fondamentaux du procédé à suivre.

3.° La terminaison par la mort s'annonce par des avant-coureurs qui sont déjà l'opprobre de la médecine. Ce sont la diarrhée colliquative, dont le malade n'a presque aucun sentiment, quoiqu'alors elle soit très-abondante; la sécheresse de la bouche, souvent remplie d'aphthes; une soif constante, la peau ridée, quelquefois écailleuse; une fièvre hectique, et cependant la peau froide; un marasme universel, les sueurs, et quelquefois une éruption qui disparaît avec elles; le pouls intermittent, l'aliénation de l'esprit au moindre réveil; quelquefois le hoquet, un flux de sang noir très-fétide, les yeux caves, le tintement des oreilles, les menaces d'une syncope imminente à chaque mouvement; voilà les symptômes d'une dysenterie invétérée et d'une vitalité qui s'éteint. Ils éludent absolument toutes les ressources de la médecine.

Dans les dysenteries aiguës qui font périr promptement, ce sont ordinairement des phlegmasies suivies de gangrène par excès d'inflammation, ou bien des métastases à l'estomac, au cerveau ou dans d'autres organes; un flux dysentérique si abondant, qu'il consomme subitement le malade, etc.

De ces observations générales sur la dysenterie, et de l'analyse de ses symptômes essentiels, il résulte que cette maladie, simple dans son origine, cède aussitôt à l'efficacité de l'*opium* donné à cette époque ; que c'est l'occasion seule de l'administrer avec succès ; que la dysenterie, si on néglige ce moyen, ne peut long-temps exister dans cet état de simplicité ; que sa marche naturelle propage bientôt les causes des complications ; que celles-ci en font naître indéfiniment d'autres encore, et que c'est dans leur ensemble qu'il faut discerner alors les véritables indications de traitement, souvent difficiles et quelquefois impossibles à remplir. Pour les saisir, autant que le comporte la sagacité propre à chacun dans une recherche aussi épineuse, je m'arrêterai à l'examen de la première complication, que tous les médecins cliniques y ont nécessairement considérée ; ce ne sera que le premier échelon de la difficulté, qui montrera combien on doit en rencontrer dans les progrès de cette maladie.

L'irritation, la phlegmasie, la douleur, le rétrécissement quelquefois de l'intestin, sont les premiers sujets qui nous intéressent dans la dysenterie ; ils exigent les antiphlogistiques, les calmans anodins et les émolliens.

La nature des déjections, immédiates à ces symptômes essentiels, et des signes gastriques, annoncent aussitôt la turgescence muqueuse qui

indique

indique impérativement les vomitifs et les purgatifs, sans lesquels les congestions qui se forment au-dessus de l'intestin irrité, deviennent plus intenses, et font craindre de nouvelles complications presque toujours alarmantes.

L'urgence de ces deux méthodes en même temps ne peut se contester, et néanmoins leur contradiction entr'elles et avec les affections co-existantes, n'est que trop réelle. Les évacuans de l'estomac et des intestins donnent de l'intensité aux causes essentielles qui constituent la dysenterie simple; et cependant, en négligeant ces moyens, la cardialgie, la lipothymie et d'autres symptômes d'adynamie, sont les conséquences prochaines de l'embarras muqueux et gastrique. Il faut cependant prendre un parti dans ces deux circonstances, opposées évidemment l'une à l'autre; et pour m'exprimer proverbialement, ce sera d'éviter le pire des maux; mais quand les complications seront plus nombreuses, plus confuses, pourra-t-on se garantir de faire des fautes?

Les causes médicinales manifestes sont l'irritation, la phlegmasie, la douleur et les épreintes qui en sont la suite. L'observation démontre qu'en assoupissant ces affections à leur naissance, on s'oppose aux sécrétions muqueuses contre nature, et par conséquent aux congestions qui embarrasseraient les intestins; on détruit la prédisposition de la membrane muqueuse de tout le

tube intestinal, aux impressions du miasme dysentérique, dont on énerve l'activité; enfin on fait avorter la dysenterie.

Une remarque non moins importante, c'est qu'on arrête probablement, par cette méthode, les mouvemens de la contagion. Aucun des malades, guéris par l'*opium* à l'Hôtel-Dieu et à l'hôpital S.-Charles, n'a communiqué la dysenterie, même à son camarade de lit; et un fait constant, c'est que, depuis vingt ans, je ne craignais plus les dysenteries nées dans ces hospices, parce que le moment opportun de l'application du narcotique ne pouvait m'échapper. Je ne redoutais que celles des malades qui y étaient reçus, lorsque cette méthode n'a plus que des effets palliatifs, infructueux. Peut-être la dysenterie, avant le troisième jour de son invasion, n'a pas acquis les vices qui la rendent contagieuse: cette observation insuffisante mérite d'être suivie. Elle serait encore du plus grand intérêt, si, après des recherches multipliées et d'autres observations particulières et analogues, elle pouvait concourir à la vérité de cette découverte.

LATOUR père, *D. M.*

MÉMOIRE

Sur l'Endurcissement du Tissu cellulaire, par M. RANQUE, D. M.

M. *Ranque* a communiqué à la Société, dans sa séance du 3 septembre 1809, un mémoire sur l'endurcissement du tissu cellulaire des enfans nouveaux nés.

Après avoir cité le nom des médecins distingués qui ont tracé les symptômes pathognomoniques de cette terrible maladie de l'enfance; après avoir donné une courte analyse de leurs opinions diverses sur la nature et la cause de cette affection morbifique, M. *Ranque* a présenté à la Société l'observation suivante :

« Le 2 juillet dernier, la nommée Barthelemi, femme cachectique depuis long-temps, à qui je présumais une maladie organique du cœur, demeurante rue de la Cerche, accoucha, à 5 heures du matin, d'une fille. Cet accouchement me parut prématuré, ainsi qu'à notre confrère M. le D.r *Payen*; nous fixâmes à huit mois, à peu près, l'âge de ce fœtus.

» Dès le jour même, on mit l'enfant en nourrice. Huit jours après, la mère désira de voir sa fille : on la lui porta sur les sept heures du matin. Ce jour-là il faisait un vent de nord-est très-froid, et

la nourrice n'eut pas l'attention de couvrir davantage son enfant.

» Le lendemain matin, neuf jours après sa naissance, cette petite se plaignit beaucoup, téta difficilement; on m'appela, et j'aperçus une tumeur très-dure et assez grosse, sous la mâchoire inférieure du côté gauche.

» Comme le berceau de l'enfant était sous le vent de la porte, je le fis changer de place; j'ordonnai des sachets remplis de sel très-chaud, et par-dessus des topiques résolutifs chauds. L'inflammation s'alluma, la suppuration se manifesta, et le neuvième jour, il sortit spontanément une quantité considérable d'un pus très-blanc.

» L'enfant, après ce dégorgement, parut reprendre; elle téta plus facilement et plus longuement.

» Le 29 juillet, on m'appela de nouveau; la nourrice me dit que la petite ne voulait plus prendre le sein; qu'elle poussait, depuis deux jours, des cris plaintifs d'une nature particulière; qu'elle avait les jambes et les cuisses rouges et dures. J'examinai cet enfant avec attention: en effet, j'aperçus aux jambes, aux cuisses et à la partie convexe des pieds, de larges échymoses couleur lie de vin; en touchant ses petits membres, je fus étonné de la dureté extrême du tissu cellulaire et des muscles, ainsi que du froid que je ressentis en laissant quelque temps mes mains

en contact avec les cuisses. Il me semblait toucher un cadavre après vingt-quatre heures de mort ; et cependant l'enfant était bien vêtu. La figure était grippée, ridée ; le côté droit offrait la lividité et la pâleur de la mort, tandis que le côté gauche présentait une bonne carnation. Les membres thorachiques étaient dans l'état naturel ; quoique très-maigres, ils étaient peu chauds, et le pouls se sentait à peine. L'enfant s'agitait et poussait des cris d'un accent particulier, que je ne puis décrire.

» A la réunion de ces symptômes, je crus reconnaître que la maladie de cette enfant était l'endurcissement du tissu cellulaire. Comme je n'avais pas encore rencontré cette affection dans ma pratique, je courus chez moi pour consulter les Mémoires de l'Académie royale, et je ne fus pas peu agréablement surpris en trouvant décrits tous les symptômes que je rencontrai chez ma petite malade. Je retournai pour ordonner de plonger l'enfant dans un bain aromatique très-chaud, de faire boire quelques gouttes d'une potion cordiale, et de tenir constamment l'enfant auprès d'un grand feu. A ma visite du soir, l'endurcissement avait augmenté ; il avait gagné le membre thorachique ; on le remarquait aussi au tissu cellulaire suspubien ; la main droite était toute flétrie, le pouls était insensible, l'enfant ne pouvait plus crier ; les jambes s'arquèrent, les échy-

moses s'agrandirent, la respiration s'affaiblit par degrés, et l'enfant expira sur les onze heures du soir. Pendant sa maladie, je remarquai qu'il n'y avait pas cet assoupissement profond qu'ont observé *Doublet*, *Andry* et *Auvity*.

» Je fis, le lendemain, ouverture de ce petit cadavre : les échymoses étaient au même degré que pendant la vie. Il sortait par la bouche un fluide écumeux rougeâtre. En incisant les chairs des cuisses, on éprouvait une résistance assez forte, semblable à celle que manifeste la section d'une partie squirrheuse et cancéreuse; il n'en sortit pas de sérosité; tous les sucs qui inondent le tissu cellulaire, étaient à l'état concret.

» La poitrine contenait une petite quantité de sang séreux; les poumons enflammés ne présentaient point de tubercules; ils étaient presque à l'état d'*hépatisation*.

» Le bas-ventre me fit voir les intestins grêles enflammés partiellement. Du reste, nulle lésion particulière aux viscères abdominaux.

» Dans le tissu cellulaire suspubien, je vis une infinité de glandules engorgées et parvenues à la grosseur d'un grain de millet. La mère de cet enfant était cachectique depuis long-temps, mais sa cachexie n'était le résultat d'aucun virus. Le père jouit de la meilleure santé.

» J'attribue le développement de cette maladie, chez cette petite, au refroidissement qu'elle a

éprouvé en la transportant, par un temps froid, chez sa mère, et à l'habitation très-froide de la nourrice.

» La chambre de cette femme était grande, mais mal fermée ; deux lucarnes, au nord-ouest, n'y laissaient jamais pénétrer le soleil ; quoiqu'on y fît du feu au mois de juillet, on y ressentait du froid.

» En faut-il davantage pour détruire le peu de vitalité, le peu de calorique d'un enfant issue d'une mère maladive, épuisée, et sur-tout née avant terme? »

M. *Ranque* termine son observation en rappelant le traitement infructueux, employé par les auteurs dans cette maladie, et fait des vœux pour que les praticiens trouvent des moyens plus efficaces pour s'opposer aux progrès d'une maladie aussi grave et aussi promptement mortelle.

LANOIX, D. M., *rapporteur.*

PHYSIQUE GÉNÉRALE.

CHIMIE, MINÉRALOGIE, BOTANIQUE, AGRICULTURE.

Fin de la Notice *sur soixante-dix espèces et quelques variétés de Plantes phanérogames trouvées dans le département du Loiret, depuis la publication de la Flore Orléanaise de M. l'abbé Dubois, par* M. Auguste de S.-Hilaire.

53.° *Verbascum blattarioïdes:* Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 2679. — Lois.-Deslong., Fl. gal. 133.

Cette plante, voisine du *verbascum blattaria*, s'en distingue principalement aux petits poils épars et glanduleux qui couvrent le haut de la tige, les pédicelles des fleurs, les bractées, les calices, et que l'on retrouve jusque sur les feuilles, en les examinant avec la loupe. Les bractées sont entières et beaucoup plus longues que les pédicelles. Les fleurs sont plus grandes que celles de la véritable *blattaire :* elles étaient solitaires dans les individus que j'ai observés; mais, suivant les auteurs, elles naissent souvent deux à deux, ou même trois à trois. J'ai observé

cette plante à Loury, à la Turpinière en Sologne, et auprès de Donnery. Elle fleurit en été.

34.° *Pulmonaria officinalis :* Lin., sp. 194. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 2719.

Cette plante diffère du *pulmonaria angustifolia*, Lin., par ses feuilles radicales, qui sont ovales et un peu échancrées en cœur. M. *Pelletier* et moi l'avons observée dans la forêt d'Orléans, du côté de la Cour-Dieu.

* *Gentiana pneumonanthe :* Lam., dict., t. II, p. 637, var. B.

Lamark dit avoir observé cette variété dans les montagnes d'Auvergne. Je l'ai retrouvée dans un pré situé sur les bords de la rivière du Cense, près Donnery. Ses tiges sont moins hautes que celles de la variété commune. Ses feuilles sont plus rapprochées, plus élargies, et souvent presque ovales. Ses fleurs sont à peu près sessiles.

35.° *Hieracium Sabaudum :* Lin., sp. 1131. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 2926.

De toutes les *éperviéres*, qui jusqu'à présent ont été trouvées dans l'Orléanais, cette espèce est, sans contredit, la plus belle. Elle a de la ressemblance avec les *hieracium sylvaticum* et *ombellatum ;* mais on l'en distingue à ses tiges, qui souvent s'élèvent à plus d'un mètre ; à ses feuilles moins écartées, sessiles, un peu embrassantes, ovales-oblongues, et beaucoup plus petites dans le haut de la tige que dans le bas ; enfin, à ses

fleurs fort nombreuses et plutôt disposées en panicule qu'en corymbe ou en ombelle. Cette plante croît dans la forêt d'Orléans, du côté de Chilleurs, et dans le parc de la Turpinière, en Sologne. Elle fleurit en été.

36.° *Leontodon palustre :* Smith, Fl. brit., p. 823, éd. Rœm. — Pers., Syn. pl., p. 2.da, p. 367. — *Leontodon lividum :* Walds. et Kat., Pl. rar. Hung., t. II, tab. 115. — *Taraxacum palustre :* Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 2958.

Cette plante fleurit au printemps, et se trouve dans quelques endroits humides, aux environs d'Orléans. Elle diffère du *leontodum taraxacum* parce que ses feuilles sont en général d'une couleur un peu livide, et sur-tout parce que le rang extérieur des folioles de son involucre, est appliqué sur le rang intérieur. Cependant je serais tenté de la regarder comme une simple variété du *taraxacum*, car j'ai observé qu'il n'y avait de bien caractérisés que les individus qui naissaient dans les endroits bas et tout-à-fait marécageux, et que la plante se rapprochait de plus en plus du *taraxacum*, à mesure que le terrain s'élevait et devenait moins humide.

37.° *Scorzodera resedefolia :* Lin., sp. 1113. — *Podospermum resedefolium :* Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 2983.

Cette espèce se distingue aisément du *scorzonera laciniata*, Lin., à ses tiges couchées dans

leur partie inférieure, et à ses feuilles, dont le lobe terminal est lancéolé-oblong. Les feuilles radicales et celles qui se trouvent à la naissance des rameaux, sont parfaitement entières; les supérieures le sont aussi quelquefois. J'ai trouvé cette plante à Ascoux, près Pithiviers. Elle croît dans les champs et au milieu des pelouses sèches.

38.° *Lappa major* : Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 3011. — *Lappa glabra* : Var. B, Lam., Dict., t. I, p. 377.

Le *lappa glabra* de *Lamark*, comprend deux variétés que plusieurs auteurs ont distinguées comme espèces. L'une, plus commune, est appelée *lappa minor* dans la nouvelle Flore française; et l'autre y est désignée sous le nom de *lappa major*. Celle-ci se distingue de la première par ses têtes de fleurs beaucoup plus grosses, nullement agglomérées, mais solitaires sur des pédoncules assez longs. C'est sans doute la plante que M. *Dubois*, à l'article du *lappa glabra*, (Fl. Orl., p. 400), indique comme une variété à grosses têtes, qu'il a trouvée du côté de la Fontaine. Je serais effectivement très-porté à croire que les *lappa minor* et *major* sont des variétés de la même espèce, car on rencontre des individus intermédiaires qui semblent lier ces deux plantes par des nuances insensibles. Quoiqu'il en soit, j'ai observé des *lappa major*, plus ou moins bien caractérisés, à la ferme de l'Etang, près

Pont-aux-Moines, à Donnery et dans les environs de Loury.

39.° *Senecio aquaticus* : Smith, Fl. brit., éd. Rœm., p. 885. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 3174.

Cette plante est très-voisine du *senecio jacoboea*, Lin.; cependant quelque chose de particulier dans sa physionomie, avertit le botaniste un peu exercé qu'elle ne doit pas être confondue avec la véritable *jacobée*. En effet, elle en diffère par sa surface ordinairement glabre, par ses feuilles d'un vert luisant, dont les inférieures sont terminées par un grand lobe ovale; par sa panicule plus étalée, son involucre hémisphérique, ses demi-fleurons presqu'elliptiques, et enfin par ses semences glabres. Plusieurs auteurs disent que ses feuilles inférieures sont entières: je les ai rarement trouvées telles. Ce *seneçon* est commun sur les bords de la rivière du Cense; je l'ai aussi trouvé sur ceux du Loiret.

40.° *Doronicum plantagineum* : Lin., sp. 1247. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 3197.

M. *Balichon*, chirurgien à Fay, est le premier qui ait reconnu l'existence de cette plante dans notre département. Il l'a trouvée vers l'entrée de la forêt, à gauche de l'ancienne route de Chartres, et depuis elle a encore été observée dans d'autres parties de la forêt.

41.° *Galium Bocconi:* Wild., sp., t. I, p. 587. — Dec, Fl. fr., 3.° éd., n.° 3367.

M. *Pelletier* et moi avons trouvé cette plante dans les bois de la Source. Elle était en fleur au mois de juin.

42.° *Sium repens :* Lin., supp. 181. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 3449, var. A.

Ses tiges sont rampantes et attachées à la terre par des racines qui naissent au-dessous des feuilles. Celles-ci sont toutes semblables, aîlées avec une impaire, et glabres comme tout le reste de la plante. Les folioles sont dentées : celle qui termine les feuilles est presque toujours à trois lobes, et les autres ordinairement à deux. Les ombelles sont pédonculées et composées d'environ cinq rayons; quelques folioles réfléchies, courtes, linéaires-lancéolées, composent la collerette générale. Ces caractères suffisent pour distinguer cette espèce des *sium nodiflorum* et *angustifolium*, Lin., avec lesquels elle a quelque rapport. Je l'ai trouvée dans la vallée de Montberneaume, près Pithiviers. Elle était en fleur au mois de septembre.

43.° *Selinum palustre :* Lin., sp. 350. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 3487.

Cette ombellifère a les tiges lisses et cannelées. Ses feuilles sont deux ou trois fois aîlées et à folioles pinnatifides; les lobes de ces folioles sont linéaires, et celui qui termine les pinnules est plus

alongé que les autres. Une vingtaine de rayons forme l'ombelle ; la collerette générale est réfléchie et composée de folioles élargies à leur base, lancéolées, beaucoup plus courtes que les rayons, et membraneuses sur les bords. Les folioles de la collerette partielle ont la même forme que celles de la collerette générale. Les rayons de l'ombelle, examinés à la loupe, paraissent hérissés. Les fruits sont glabres, ovoïdes et bordés d'une aîle. J'ai trouvé cette plante à la Turpinière, en Sologne. Elle fleurit au mois d'août.

44.° *Bunium denudatum :* Dec., Fl. fr., 3.ᵉ éd., n.° 3496. — *Bunium majus :* Wild., sp., t. I, p. 1394.

J'ai trouvé ce *bunium* dans les bois de Charbonnière. On le reconnaît aisément à ses ombelles dépourvues de collerette, et à ses feuilles caulinaires, deux ou trois fois aîlées, dont les deux pinnules inférieures, placées à angle droit et beaucoup plus longues que les deux autres, semblent former les deux branches d'une croix. Les individus que j'ai observés, non-seulement dans l'Orléanais, mais encore sur le Puy-de-Dôme, en Auvergne, avaient tous les tiges plus petites, plus grêles, moins rameuses et moins feuillées que le *bunium bulbocastunum*, Lin.

* *Ranunculus aquatilis :* Var. D, Dec., Fl. fr., 3.ᵉ éd., n.° 4635, excl. syn. Smith, Fl. brit.

Aux nombreuses variétés du *ranunculus*

aquatilis, Lin., indiquées comme espèces dans la Flore Orléanaise, il faut encore ajouter celle-ci, qui, suivant la remarque de M. *Decandole*, « naît dans des lieux d'abord inondés, et ensuite laissés à sec, de sorte qu'elle se trouve exposée à l'air, avec des feuilles nées dans l'eau ». Ces feuilles sont d'un vert gai; et forment de petits gazons serrés.

45.° *Ranunculus falcatus* : Lin., sp. 781. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 4647.

Cette plante fleurit au mois de mars. M. *Pelletier* a bien voulu m'en communiquer des échantillons cueillis dans une vigne, du côté de S. Laurent. Plusieurs d'entre eux ont une fleur sessile au milieu d'une rosette de feuilles.

46.° *Pœonia corallina* : Wild., sp., t. II, p. 1221. — *Pœonia officinalis* : Var. B, Lin., sp. 747.

Cette plante dont *Linné* faisait une variété du *pœonia officinalis*, et que l'on regarde aujourd'hui comme une espèce distincte, se reconnaît aisément à ses feuilles deux fois ternées, dont les folioles sont ovales-aiguës et parfaitement entières. Elle se trouve abondamment dans le bois du Poutil. On pourrait soupçonner qu'originairement elle y a été semée, n'ayant été indiquée jusqu'ici dans aucune partie de la France. Cependant comme ce n'est pas cette espèce, mais le véritable *pœonia officinalis* que l'on cultive ordi-

nairement dans les environs d'Orléans, et que non-seulement on la rencontre dans les parties méridionales de l'Europe, mais encore sous le climat rigoureux de la Sibérie, je ne vois pas ce qui pourrait empêcher de la considérer comme indigène. Mais quand on persisterait à croire le contraire, elle mériterait encore une place dans la Flore Orléanaise, à cause de la profusion avec laquelle elle est répandue dans le lieu où je l'ai indiquée.

47.° *Chelidonium glaucium :* Lin., sp. 724. — Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 4094.

Cette plante croît au milieu des décombres de l'ancien couvent de la Magdelaine. On assure aussi qu'elle se trouve abondamment dans les environs de Baugenci.

48.° *Sinapis alba :* Lin., sp. 933. — Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 4113.

Cette plante, étant cultivée en grand dans la Beauce et quelques parties du Gâtinais, pour la nourriture des bestiaux, doit obtenir une place dans la Flore de notre département. D'ailleurs M. *Pelletier* en a observé dans plusieurs champs des environs d'Orléans, des individus qui lui ont paru y être venus spontanément.

49.° *Erysimum murale :* Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 4139. — *Cheiranthus erysimoïdes :* Lin., sp. 923.

Cette plante a le stigmate échancré, comme les

cheiranthus

cheiranthus, et les siliques tétragones, comme les *erysimum*. Ses feuilles sont lancéolées ; les inférieures portent ordinairement des dents écartées ; les supérieures sont entières ou presqu'entières. Les fleurs, comme le remarque *Wildenow*, sont à peu près aussi grandes que celles de la *giroflée des murs*, mais d'un jaune beaucoup plus pâle. Les onglets des pétales dépassent le calice. Les siliques sont longues, grêles et légèrement pubescentes. J'ai trouvé cette espèce à Aulnay-la-Rivière, près Pithiviers, et dans quelques villages voisins. C'est à tort que *Decandole* la rapporte au *cheiranthus sylvestris* de *Lamark*, qui est certainement une autre plante.

* *Cardamine hirsuta* : Var. *floribus proliferis* N.

Pendant plusieurs années consécutives, j'en ai trouvé au bas de la terrasse du Poutil, une variété dont les fleurs n'ont que quatre étamines ; mais les deux qui manquent sont remplacées par deux petites fleurs pourvues de toutes leurs parties. Dans cette variété, les feuilles radicales ne sont point disposées en rosette, et celles de la tige ont des folioles élargies et non linéaires.

50.° *Hesperis matronalis* : Lin., sp. 927. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 4126; var. A.

J'ai observé cette plante dans des broussailles, à une des extrémités du parc de Malesherbes. Le voisinage d'un jardin autrefois cultivé, pourrait

faire croire qu'elle s'en était échappée ; cependant comme on l'indique en plusieurs parties de la France, et entr'autres aux environs de Paris, dans des lieux semblables à celui où je l'ai trouvée, j'ai pensé qu'elle y était naturelle, et que par conséquent elle méritait une place dans la Flore Orléanaise. Cette belle espèce fleurit au mois de mai.

51.° *Oxalis stricta* : Lin., sp. 624. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 4565.

Madame *de Meules* a eu la bonté de me communiquer cette plante, qu'elle a trouvée dans le bois de Briou, près Baugenci. Extrêmement voisine de l'*oxalis corniculata*, elle en diffère cependant par ses tiges droites et ses pétales entiers.

52.° *Epimedium Alpinum* : Lin., sp. 171.

Cette plante, à ce que m'a dit M. *de Tristan*, s'est multipliée dans les pépinières de Malesherbes, avec une telle profusion, que l'on peut la considérer comme naturalisée, et l'admettre dans notre Flore.

53.° *Sagina apetala* : Wild., sp., t. I, p. 719. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 4381.

Cette *sagine* diffère du *sagina procumbens*, Lin., dont elle est très-voisine par ses tiges à peu près droites et ses pédicelles pubescens. Je l'ai trouvée très-abondamment dans un champ

sablonneux, vis-à-vis Charbonnière. Elle fleurit vers le mois de juin.

54.° *Spergula pentandra* : Lin., sp. 630. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 4389.

M. l'abbé *Dubois* observe qu'il a remarqué plusieurs fois, sur un même pied du *spergula arvensis*, des fleurs à cinq, six, sept, huit, neuf et dix étamines : ce qui lui fait douter, ajoute-t-il, si cette plante est réellement différente du *spergula pentandra*. L'observation de M. *Dubois* est intéressante, sans doute; mais la conclusion qu'il en tire me semble prouver qu'il n'a pas rencontré le véritable *spergula pentandra* (1); car, outre la différence qui se trouve dans le nombre des étamines, il me paraît présenter des caractères assez importans pour être regardé comme une espèce distincte. Ses tiges sont plus petites et plus droites que celles du *spergula arvensis*; ses feuilles sont beaucoup plus courtes; et enfin ses semences sont entourées d'un large rebord membraneux et transparent. D'ailleurs, le *spergula arvensis* fleurit en été, tandis que le *spergula pentandra* se trouve en fleur au commencement du printemps. Il croît dans l'île Harault, du côté de la Source, et en général dans tous les terrains sablonneux.

---

(1) *Thuillier* fait la même observation que M. *Dubois*, sur les étamines du *spergula arvensis*; mais cela ne l'a point empêché d'en distinguer le *spergula pentandra*.

55.° *Cerastium brachypetalum :* Pers., syn. pl., p. 1.*, p. 520. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 4397.

Il diffère du *cerastium vulgatum*, Lin., par les pédicelles de ses fleurs plus longs que le calice, et du *cerastium viscosum*, Lin., par ses tiges nullement visqueuses, mais hérissées, ainsi que tout le reste de la plante, de poils très-longs et doux au toucher. J'ai observé qu'avant le parfait développement des organes de la fructification, les pétales étaient extrêmement courts, et souvent même plus courts que les étamines ; que dans le moment de l'émission du pollen, ils se trouvaient aussi longs et quelquefois même un peu plus longs que le calice ; et qu'enfin ils redevenaient plus courts que lui, lorsque l'ovaire était fécondé, parce qu'alors ils cessent de prendre de l'accroissement, tandis que le calice en prend encore. M. *de Salvert* et moi avons trouvé cette plante au commencement du printemps, sur le coteau de S.-Loup et dans plusieurs champs.

56.° *Cerastium tomentosum :* Lin., sp. 629. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 4399.

J'ai trouvé cette plante au milieu des gazons qui remplissent les allées du parc de Malesherbes. Comme elle appartient aux provinces méridionales, et qu'on la cultive dans quelques jardins, je ne sais si les individus que j'ai observés, ne proviendraient pas de graines originaire-

ment échappées du parterre de M. de Malesherbes (1).

57.° *Cucubalus olites :* Lin., sp. 594. — *Silene olites :* Smith, Fl. brit., éd. Rœm., p. 463. — Dec., Fl. fr., n.° 4341.

J'ai observé cette plante parmi les rochers qui bordent le vallon où coule la rivière d'Essonne. Elle est excessivement commune dans un espace d'environ un myriamètre, depuis le hameau de Pierrelongue jusqu'au village de Nanteau.

58.° *Arenaria setacea :* Th., Fl. par., 220. — Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.° 4429. *A. Heteromalla :* Pers., Syn. pl., p. 1.a, p. 504.

Ses tiges sont nombreuses, à demi-étalées, rameuses et paraissent pubescentes, vues à une forte loupe. Ses feuilles sont sétacées, réunies en petits faisceaux, et engaînantes à leur base, qui est élargie et ciliée. Les fleurs forment des bouquets assez serrés. Leurs pédoncules sont droits, glabres et munis de courtes bractées. Le calice a des folioles aiguës, plus courtes que les pétales, vertes dans leur milieu, et membraneuses sur les bords. La capsule est composée de trois valves à peu près égales au calice. Cette plante est com-

---

(1) Depuis la lecture de ce mémoire, j'ai retrouvé cette plante, loin de toute habitation, au milieu des rochers de Buthiers, et je n'hésite plus à la regarder comme indigène.

mune parmi les rochers de Roncevaux et ceux de Buthiers et de Villetard, près Malesherbes. Elle fleurit en été.

59.° *Tillœa muscosa :* Lin, sp. 186. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 3603.

Cette petite plante est excessivement commune dans la cour et les allées de la Turpinière, en Sologne. M. *de Tristan* m'a dit l'avoir aussi trouvée à la Source.

60.° *Epilobium montanum :* Lin., sp. 494. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 3672.

Cette espèce a quelque ressemblance avec l'*epilobium tetragonum,* Lin.; mais on l'en distingue aisément à ses tiges arrondies, du moins dans la plus grande partie de leur longueur, à ses feuilles ovales-lancéolées, portées sur de courts pétioles, et enfin à ses stigmates quadrifides. Elle croît abondamment dans le bois de Plissai, et fleurit au mois de juin.

61.° *Mespilus oxyacanthoïdes :* Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 3687. — *Cratœgus oxyacantha :* Jacq., Fl. aust., 292, f. 2. — Wild., sp., t. II, p. 1005.

Cet arbrisseau est très-voisin du *mespilus oxyacantha*, Lam.; cependant on le reconnaît aisément à ses fleurs, qui ont presque toujours deux styles; à ses feuilles moins alongées et dont les lobes sont obtus et nullement divergens. Sans être aussi commun que le *neflier aubépine*, Dec.,

il n'est cependant pas rare aux environs d'Orléans. Je serais assez tenté de croire, avec les auteurs allemands, que c'est l'espèce dont il s'agit, que *Linné* a désigné sous le nom de *cratægus oxyacantha;* mais pour éviter toute confusion, j'ai cru devoir lui conserver ici le nom de M. *Decandole*.

62.° *Potentilla splendens:* Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 3757. — Pers., Syn. pl., p. 2.da, p. 55. — Vail., bot. par., t. X, f. 1.

Cette espèce a quelque rapport avec le *potentilla fragaria*, mais ses fleurs sont beaucoup plus grandes. Les folioles de ses feuilles, au nombre de trois, quelquefois de quatre, sont ovales-oblongues et dentées seulement à leur sommet; leur surface supérieure porte quelques poils épars; l'inférieure est glaugue et couverte de longs poils mous et couchés, qui lui donnent un reflet brillant. J'ai trouvé cette plante dans les bois de Folleville, d'après l'indication verbale de M. *Dubois*. M.me *de Meules* m'a dit l'avoir aussi observée dans les environs de Baugenci. Elle fleurit au mois de mai.

63.° *Cerasus mahaleb:* Dec., Fl. fr., n.° 3782. — *Prunus mahaleb:* Lin., sp. 678.

Il est commun parmi les rochers de Nanteau, près Malesherbes.

64.° *Trifolium elegans:* Lois.-Deslon., Journ.

de bot., t. II, p. 364. — *Trifolium hybridum* : Pluri. auct. gal.

Comme il paraît prouvé que *Linné* avait confondu deux plantes sous le nom de *trifolium hybridum*, je crois devoir, à l'exemple de M. *Deslongchamps*, donner celui d'*elegans* au *trifolium* appelé *hybridum* par la plupart des auteurs français. M. *Dubois* fait mention d'un *trifolium hybridum* (Fl. Orl., p. 531); mais comme il lui donne des fleurs blanches, qu'il le distingue uniquement par des feuilles sans tache, du *trifolium repens*, et qu'en outre il le dit commun dans les prairies des environs d'Orléans, je soupçonne que sa plante n'est qu'une variété à feuilles sans tache, du *trifolium repens*. Cependant le véritable *trifolium hybridum* des auteurs français, n'est point étranger à notre Flore, car je l'ai trouvé dans le bois de Plissai. Il diffère du *trifolium repens* par ses tiges ascendantes, par la forme de ses feuilles, par son calice, dont les dents sont presqu'égales, et enfin par ses fleurs, qui sont roses. L'échantillon que je possède dans mon herbier a les feuilles tachées.

65.° *Medicago Gerardi* : Wild., sp., t. III, p. 1416. — Lois. Desl., Fl. gal., p. 495, var. A. — *Medicago villosa* : Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 3912, var. A.

Cette plante est velue dans toutes ses parties ; ses tiges sont nombreuses et étalées sur la terre.

Ses stipules sont lancéolées et découpées en lanières sétacées. Les folioles de ses feuilles sont cunéiformes et finement dentées à leur sommet. Il succède aux fleurs des gousses arrondies et couvertes de petits poils serrés; ces gousses forment environ cinq tours complets de spirale, et sont hérissées d'épines un peu écartées, assez longues et crochues à leur extrémité. L'espèce dont il s'agit n'est certainement pas le *medicago rigidula* de M. *Dubois* (Fl. Orl., p. 834), puisque cette dernière plante a *les pointes de ses légumes tout-à-fait droites*. Le *medicago Gerardi* se trouve au milieu des pelouses sèches. Il n'est point rare aux environs d'Orléans, et fleurit vers le mois de juin.

66.° *Vicia Gerardi :* Jacq., Fl. aust., tab. 229. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 4013, var. B. — *Vicia Cassubica :* Wild., sp., t. III, p. 1096.

Cette plante, qui est assez commune aux environs d'Orléans, diffère du *vicia cracca*, Lin., par ses feuilles plus velues et par ses fleurs plus petites et plus colorées, portées sur des pédoncules moins longs que les feuilles. Tels sont du moins les signes auxquels on peut reconnaître les individus bien caractérisés; mais comme il s'en trouve un grand nombre qui pourraient être rapportés, avec autant de raison, au *vicia cracca* qu'au *vicia Gerardi;* que la première de ces plantes, qui a les fleurs plus pâles et les pédon-

cules plus longs que les feuilles, croît ordinairement dans des lieux un peu ombragés; que le *vicia Gerardi*, au contraire, dont les pédoncules sont plus courts et les fleurs plus colorées, se trouve dans des endroits découverts, tels que les champs de blé et les prairies; comme, enfin, les pédoncules du *vicia cracca* paraissent s'alonger d'autant plus, que l'individu est moins exposé aux rayons du soleil, on peut croire que les différences qui se remarquent entre les deux plantes, tiennent uniquement aux lieux où elles croissent, et que par conséquent ce sont deux variétés de la même espèce.

67.° *Vicia gracilis* : Lois. Deslong., Fl. gal., p. 460, tab. 12.

Cette plante est très-voisine de l'*ervum tetraspermum*; cependant on l'en distingue assez aisément aux folioles de ses feuilles plus rapprochées, plus étroites et plus aiguës, à ses vrilles toujours simples, et enfin à ses fleurs un peu plus grandes et portées sur des pédoncules plus longs que les feuilles. Cette espèce n'appartient pas au genre *vicia*, mais elle doit être placée parmi les *ervum*, comme je pourrai essayer de le démontrer ailleurs. M. *Pelletier* et moi l'avons trouvée abondamment dans un champ de blé, du côté de l'Ile. Elle fleurit au mois de juin.

68.° *Ervum monanthos* : Lin., sp. 1040. — Lam., Dict., t. II, p. 389.

L'*ervum monanthos* se distingue aisément des autres *ervum*, et même de tous les *vicia*, à ses stipules, dont l'une est étroite, linéaire-acérée, et dont l'autre est plus élargie et profondément divisée en découpures sétacées. Cette plante a été bien décrite par *Lamark*. Quant au *vicia monantha* de M. *Decandole* (Fl. fr., 3.e éd., n.o 4017), ce n'est certainement pas l'*ervum monanthos* de *Linné*. On doit par conséquent rejeter les synonymes cités par l'auteur de la nouvelle Flore française, et je crois qu'il faut rapporter sa plante au *vicia calcarata* du *Flora atlantica* de M. *Desfontaines* (*vicia monantha*, Wild., sp., t. III, p. 1109). M. *Ferdinand Tascher* et moi avons trouvé l'*ervum monanthos* vers l'extrémité occidentale de l'île S.-Loup (1).

69.° *Ornithopus ebracteatus* : Pers., Syn. pl., p. 2.de, p. 315. — Lois. Deslong., Fl. gal., p. 467, tab. 13. — *Ornithopus durus*, Dec., Fl. fr., 3.e éd., n.o 4039, non Wild.

Cette plante qui jusqu'ici n'avait été observée que dans quelques-uns de nos départemens les plus méridionaux, se retrouve à la Turpinière,

(1) On vient d'en introduire la culture, sous le nom de *jaraude*, dans les environs de S.-Denis-de-l'Hôtel. Cette plante paraît faire un excellent fourrage, et mérite l'attention des cultivateurs. La Sologne en pourrait tirer un grand parti.

en Sologne. On la distingue très-aisément de l'*ornithopus compressus*, Lin., parce qu'elle est parfaitement glabre, que les folioles de ses feuilles sont plus écartées, que ses pédoncules sont dépourvues de bractées, et que ses légumes sont presque cylindriques et sans aucune ride.

70.° *Populus canescens :* Sm., Fl. br., p. 1080, éd. Rœm. — Dec., Fl. fr., 3.° éd., n.° 2101.

Cet arbre, auquel les cultivateurs donnent le nom de *grisaille*, est assez commun dans notre département.

Tel est, Messieurs, le résultat d'un grand nombre d'herborisations faites pendant plusieurs années aux environs d'Orléans et dans quelques autres parties de notre département. Cette liste aurait pu être augmentée de quelques autres espèces; mais je n'ai voulu y faire entrer que celles sur lesquelles je n'ai aucun doute, persuadé que lorsqu'on travaille à une Flore, il y a beaucoup moins d'inconvéniens à faire quelques omissions, qu'à donner à une plante un nom qui ne lui appartient pas. C'est le même principe qui m'a empêché de parler de plusieurs espèces que je crois tout-à-fait nouvelles: j'ai mieux aimé différer d'en faire mention, pour les étudier avec plus de soin, que de courir les risques de nommer une plante qui l'aurait déjà été par d'autres botanistes. Parmi les soixante-dix espèces dont j'ai parlé, il y en a seulement quarante-six qui

croissent dans les lieux qu'a parcourus M. *Dubois*; ce qui prouve, comme l'a déjà observé un de nos collégues, avec quel soin a travaillé l'auteur de la Flore Orléanaise. D'un autre côté, il est à remarquer que sur un si petit nombre de plantes, il y en a quinze que l'on chercherait inutilement aux environs de Paris, et deux qui ne sont pas même indiquées dans les Flores générales de la France. Cette observation prouve que nous ne vantons pas sans fondement nos richesses végétales, et doit encourager les botanistes à visiter les parties de notre département qui n'ont pas été parcourues, ou qui l'ont été trop légèrement. Quant à moi, Messieurs, prendre l'engagement de travailler à rendre notre Flore plus complète, c'est me promettre de véritables jouissances; mais le plus puissant motif qui puisse m'y exciter, sera toujours de chercher à justifier l'honneur que vous m'avez fait en m'admettant au milieu de vous.

SUR L'AGRICULTURE,

Par J. M. Barbé, *propriétaire, correspondant de la Société, membre du Collége électoral du dép.*[t] *du Loiret, du Conseil d'arrond.*[t] *d'Orléans, et maire de Neuvy-en-Sullias.*

> Quid est agrum benè colere? Primum benè arare. Quid secundùm? Arare. Quid tertium? Stercorare.
>
> Cato, *de R. R.*, c. 61. (1)

Ces principes ne sont jamais méconnus dans la bonne culture, et si l'oracle de Caton les lui a fait consacrer, ce n'a été que d'après une série d'expériences qui se sont renouvelées dans tous les temps. Nos cultivateurs ne lisent ni Caton, ni nos économistes; cependant ils mettent ces principes en pratique, parce qu'ils leur procurent de bonnes récoltes.

Il faut donc multiplier les labours et fumer les terres, pour obtenir des produits satisfaisans; mais il est également vrai qu'il existe des terres assez ingrates pour ne pas dédommager le cultivateur de ses frais d'exploitation, s'il ne sait leur

(1) Quel est le bon principe de l'agriculture? 1.° De bien labourer. Quel est le deuxième? De labourer. Quel est le troisième? De fumer. (*Caton.*)

approprier la semence qui leur est analogue. De là il suit que ce cultivateur doit réunir à la science des labours, la connaissance réfléchie d'un assolement fructueux, sans laquelle il se ruinerait infailliblement.

Cette connaissance étant d'une nécessité absolue en administration rurale, nous allons avoir l'honneur d'en entretenir la Société; elle doit précéder celle que l'on doit aussi acquérir sur la théorie de la charrue et sur ses propriétés.

PREMIÈRE PARTIE.

Classement des terres et produits de leurs récoltes en grains.

§ I.er

Un cultivateur intelligent doit étudier son terrain, et le diviser de manière à avoir, outre les gros et menus grains, les fourrages nécessaires à la nourriture de ses bestiaux.

Assez généralement cette division se fait en quatre classes, qui exigent à peu près les mêmes frais de culture, mais dont les produits sont différens.

Toutes ces classes peuvent donner deux récoltes de suite. On les fume la première année, et on les ensemence en gros grains; la deuxième année on peut aussi les ensemencer en avoines, sans renouveler l'engrais; la troisième année elles se reposent.

La qualité de terre des deux dernières, étant inférieure à celle des deux premières, et les fumiers de la cour n'étant pas assez abondans pour les disséminer également sur toutes les classes, l'industrie du cultivateur peut seule suppléer à ces obstacles, pour tirer quelque bénéfice d'un terrain qui le constituerait en faux frais, s'il l'ensemençait uniquement en blés et avoines.

Ceci a besoin de développemens, que des calculs rigoureux feront sans doute apprécier.

Prenons pour exemple une métairie de Beauce, composée de 90 arpens de terre, et affermée 900 fr. A cette donnée, on voit que c'est une petite tenue, et qu'une seule charrue suffira pour ses labours (1).

Divisons son territoire en quatre classes : la

---

(1) Dans un moment où on s'occupe du cadastre des terres, il n'est peut-être pas indifférent de faire remarquer aux propriétaires, qu'un fermage de 900 fr. n'est point un revenu net imposable. Il doit en être distrait, 1.° le 20.e par année, ou 45 fr., pour l'entretien des bâtimens; et 2.°, le 15.e ou 60 fr., pour les dédommagemens qui peuvent être dus au fermier, dans les cas prévus par l'art. 1769 du Code Napoléon. Ainsi la matière imposable d'un fermage de 900 fr., se trouve réduite à 795 fr., c'est-à dire, de 11.e 2|3 par livre.

Les notions qui suivent peuvent aussi leur être utiles pour affermer leurs biens, et vérifier les opérations du cadastre parcellaire.

première

première sera composée de 30 arpens, compris l'emplacement des bâtimens et du jardin; la seconde, de 25; la troisième, de 20; et la quatrième, de 15.

Etablissons les produits bruts de chaque classe, d'après la commune renommée, ainsi que les frais d'exploitation à distraire sur la culture des gros grains, sans y comprendre les intérêts des avances du fermier, à raison de 5 pour 100, et le bénéfice de 10 pour 100, qui lui est attribué sur ces mêmes avances, pour le marnage des terres, leur ensemencement, les frais de moisson, le battage et nettoyage des grains, et leur transport au marché; frais dont nous tiendrons seulement note dans le paragraphe suivant, et que nous distinguons de ceux des labours, de la voiture des fumiers aux terres, et de celles des gerbes de grains à la grange, parce que ces travaux ont communément une valeur représentative, dans laquelle entre le bénéfice du laboureur (1).

Les résultats de ces calculs nous feront connaître si les labours et les engrais suffisent pour qu'un cultivateur bénéficie sur son exploitation.

---

(1) On évalue aux deux tiers du produit brut des terres bien cultivées, les frais d'exploitation qu'elles nécessitent. Il faut vérifier cette assertion sur les trois premières classes du paragraphe suivant, et sur les résultats de la quatrième, insérés à la deuxième partie, afin de n'être pas taxé de partialité. Les relevés du produit

§ II.

PREMIÈRE CLASSE DE TERRE.

Produits de la première classe de terre.

Le produit d'un arpent de première classe, composé de 100 perches à 22 pieds chacune, doit être en petite tenue (1), de 25 mines de froment, mesure d'Orléans, tout nettoyé, évaluées, d'après les mercuriales, 5f 11c chacune; ci . . . . 127 f. 75 c.

Il doit donner, la 2.e année, 27 mines d'avoine, à 1 f. 99 c. 53 73

Produit brut . . . . 181 f. 48 c.

Frais à déduire pour les blés :						
Trois labours à 10 f. chacun, compris la voiture des fumiers et celles des gerbes, ...			30 f.	c.		
Marnage de 3 arpens (2), . .	8 f.	01 c.				
Trois mines 3 quarts de semences, à 5 fr. 11 c., ...	19	16				
Sciage du blé, ...	7	50				
Battage et vannage, au 12.e, .	10	22				
Voiture au marché d'Orléans, .	6		50	89	121	8
Pour les avoines :						
Deux labours, ...	. . . . .		20			
Quatre mines de semences, . .	7	96				
Fauchage et fauchetage, . . .	3	75				
Battage et Vannage, ...	4	48				
Voiture au marché d'Orléans, .	4		20	19		

Frais portant intérêt et bénéfice, 71 f. 08 c. Produit net, 60 f. 40 c.

---

brut de ces quatre classes, ou de 12 arpens, puisque les calculs sont faits pour trois années, s'élèvent à un total de 624f 01½c

Les frais d'exploitation à distraire, se montent à 438 61

L'opinion se trouve donc fondée, puisqu'avec toute l'économie possible sur ces frais, ils s'élèvent encore à 22f 59c au-delà des 2 tiers du produit brut.

(1) La petite tenue produit plus que la grande; le cultivateur a moins d'embarras, et soigne mieux ses terres.

(2) On évalue pour 3 arpens, parce que le produit net des deux

Le produit net des récoltes de froment et avoines, se trouvant être de 60f 40c par arpent de première classe, dans l'espace de trois années, sauf l'intérêt et le bénéfice que le cultivateur doit prélever sur les 71f 08c dont il a fait les avances; on aura le terme moyen de ces trois années en tirant le tiers du produit, et chaque arpent sera censé d'un revenu de. 20f 13c

DEUXIÈME CLASSE.

Produit de la deuxième classe.

Sa récolte, en froment, est portée à 20 mines par arpent, évaluées		102f 20c
Celle en avoines, à 22 mines, ou . . .		43 78
Produit brut		145f 98c
Cette seconde classe exige également 3 labours pour le froment, et 2 pour les avoines; en tout 5, évalués	50f	116 14
Les semences sont dans la proportion de celles de la première classe; mais cette récolte, étant inférieure d'un cinquième, il y a 4f 94c à distraire sur les battage, vannage et voiture au marché; en conséquence, les avances du cultivateur se trouvent réduites à	66f 14c	
Produit net pour trois années, . . .		29f 84c
Dont le tiers, ou l'année commune, est		9 93

récoltes sera réparti sur les trois années, pour en former une commune. On conduit ordinairement 8 voitures de marne sur chaque arpent, évaluées, compris l'achat, 80 f. La marne marque 30 ans, ce qui revient à 2 f. 66 c. 2 tiers de déboursés pour chaque arpent.

TROISIÈME CLASSE.

Produit de la troisième classe.

Sa récolte est de 15 mines de froment, évaluées	76f	65c
Celle en avoines, de 17 mines, ou . . .	33	83
Produit brut	110f	48c

Il faut également 5 labours à cette classe, évalués	50f	c	105	37
La qualité de terre, étant inférieure à celles des classes précédentes, on lui retranche 3 quarts de mine de semence en blé, et 1 mine en avoine, ainsi que les 2 cinquièmes sur les frais de battage, vannage et voiture au marché, parce que ses produits ont décru dans cette proportion. Les avances du cultivateur se trouvant de 15f 71c au-dessous de la première classe, on les porte, pour celle-ci, à . . .	55	37		
Produit net pour trois années, . . .			5f	11c
Dont le tiers, ou l'année commune, est			1	70

QUATRIÈME CLASSE.

Produit de la quatrième classe.

Il faut aussi 5 labours à cette classe,

évalués	50 f	c		
Les semences sont dans la même proportion que celles de la précédente; mais son produit étant d'un cinquième au-dessous, il faut distraire 4 f 94 c des avances du fermier, pour les causes déjà énoncées; et ces avances seront réduites à . . .	50	43	100 f	43 c
La récolte de celle-ci est portée à 10 mines de froment, évaluées	51 f	10 c		
Et celles en avoine, à 12 mines, ou	23	76	74	86
Perte pour trois années, ...			25 f	57 c
Dont le tiers, ou année commune, est			8	52

On voit évidemment qu'il existe des terres qui ne produisent pas en froment et avoines ce qu'il en coûte pour les cultiver. Mais avant d'asseoir un jugement qui dépend de divers résultats, il faut rechercher si par le produit des autres classes, le cultivateur ne serait pas dédommagé de cette perte.

Relevé du produit net des trois premières classes.

1.re	30 arpens à	20 f 13 c de produit, donnent		603 f	90 c
2.e	25	9	93	248	25
3.e	20	1	70	34	
		Total		886 f	15 c

Total d'autre part . . .	886 f 15 c
Sur quoi il faut distraire la perte de 8 f 52 c éprouvée par chaque arpent de la quatrième classe, ce qui donnera pour les 15 arpens .	127 80
Produit total de cette exploitation . .	758 f 35 c

Le fermage étant de	900 f c
Et le produit de l'exploitation de .	758 35
Le déficit est de . .	141 f 65 c
Auquel il faut ajouter.	282 48 ¾

pour l'intérêt et le bénéfice du cultivateur, sur les frais qu'il a faits pour le marnage des terres, leurs semences, les moissons, le battage et nettoyage des grains, et leur transport au marché; frais qui s'élèvent, savoir : pour la première classe, à 710 f 80 c; pour la deuxième, à 551 f 17 c; pour la troisième, à 369 f 13 c; et pour la quatrième, à 252 f 15 c : total 1,883 f 25 c, qui à 15 p. 0/0, donnent bien les 282 f 49 c ci-dessus, en négligeant la fraction, ou en prenant un terme moyen, 3 f. 13 c 79/90 par arpent.

En se résumant et en admettant que le profit de 5 à 6 vaches, et celui des volailles, soit suffisant pour la nourriture et l'entretien des gens de la ferme, il n'en est pas moins certain que le laboureur aura perdu, par cette manière de cultiver, outre son temps, une somme de 424 f 14 c.

DEUXIÈME PARTIE.

Produit des terres en grains et fourrages.

L'auteur de ce petit précis sur l'exploitation des terres, ne se bornera pas à démontrer qu'un laboureur aurait tort de ne s'attacher qu'à

la culture des fromens et avoines, ou autres plantes annuelles. Il va lui indiquer, s'il ne le sait pas, les moyens de tirer des classes les moins productives un bénéfice suffisant pour payer leur fermage et l'indemniser de ses avances.

Nous avons vu par les détails et les calculs de la première partie, que le cultivateur, pris pour exemple de nos allégations, n'a pu se procurer le montant de son fermage par son exploitation, même en faisant le sacrifice de ses bénéfices, quoique le produit de ses récoltes ait été porté très-haut.

C'est donc dans les frais de cette exploitation qu'il en faut rechercher la cause :

Le prix du bail étant de 900^{f}, si on divise ce fermage par 90 arpens, chaque arpent supportera 10^{f} de ce même fermage, ci. . . .	10^{f}	^{c} –	
Voilà le prix commun qu'en peut exiger le propriétaire; mais, pour le donner, le fermier doit faire produire à chaque arpent, 3^{f} 13^{c} $\frac{79}{90}$ en sus, pour être indemnisé de l'intérêt de ses avances et de son bénéfice industriel, calculés plus haut	3	13	$\frac{79}{90}$
Produit que doit rendre l'arpent	13^{f}	13^{c}	$\frac{79}{90}$

D'après cela, il semblerait, au premier aperçu, qu'il serait inutile d'affermer ni de cultiver les arpens qui ne donneraient pas cette production en gros grains. Cependant, comme elle est relative et à la qualité de la terre et à la semence que l'on emploie; qu'il y a des arpens qui rendent au-delà de 13^{f} 13^{c}, comme il y en a qui rendent au-dessous; il en est de ces arpens

comme du fermage ; c'est-à-dire, qu'il en faut faire une compensation (1).

En multipliant les 90 arpens de la ferme dont est question, par 13f 13c $\frac{79}{90}$, on trouvera que pour prélever le bénéfice du fermier en sus du prix du bail, ils doivent produire une somme totale de . 1,182f 49c

Comme nous n'avons trouvé, en cultivant les fromens et les avoines, qu'un produit de	758 35
Nous devons chercher les moyens de nous procurer	424f 14c

Laissons les trois premières classes intactes, quoiqu'elles n'aient pas atteint le taux désiré en cumulant leurs produits. Ce sera donc sur la dernière classe, qui nous a donné 127f 80c de perte, qu'il faudra maintenant trouver 424f 14c de gain.

Ce gain ne peut s'obtenir que par l'usage des prairies artificielles, si nécessaires à la nourriture des bestiaux, et qui, en outre, ont le triple avantage de n'exiger aucuns labours pendant leur existence, de rendre les terres propres à recevoir du blé, sans qu'il soit nécessaire d'y conduire du fumier, et de procurer elles-mêmes beaucoup de fumier au laboureur.

La luzerne ne conviendrait point à ce mauvais terrain ; il serait plus avantageux d'y employer le sainfoin ; mais on donne la préférence au trèfle, quoique moins

(1) La compensation dont est question n'a aucun rapport avec la fixation du produit net de chaque classe, relativement à ce qu'elle doit supporter d'impôt. On estime que cette fixation doit être graduelle et proportionnée à la récolte que chacune donne en gros grains, faisant toutefois cadrer cette fixation avec le produit net du fermage.

productif, parce qu'il ne demande pas des labours si profonds, si multipliés, ni tant de soins.

Détails sur cette culture.

Le trèfle doit être semé avec les blés. La seconde année on en pourra faire deux récoltes; l'une en mai, l'autre en août; l'année suivante on ne le coupera qu'une seule fois, en juin; après quoi on le retournera pour préparer la terre à recevoir du blé.

Frais d'exploitation :

I.re *année.*

Trois labours à 10 f. . . .	30 f.	c.	
Marnage . . .	8	1	
Trois mines de semences. .	15	33	
Douze liv. de trèfle, à 60 c.	7	20	74 f. 52 c.
Sciage du blé.	7	50	
Battage et vannage	4	8	
V.re au marché	2	40	
Le produit en froment sera le même que celui trouvé précédemment à cette classe, c'est-à-dire, 10 mines, évaluées . .			51 10 c.
Perte . . .			23 f. 42 c.

II.me *année.*

1.re et 2.e récolte de trèfle :

Trente quintaux à 3 f.		90 f. c.
Frais à déduire :		
Fauchage et fanage . .	9 f. 50 c.	14 f. 50 c.
V.re au grenier	5	
Bénéfice . .		75 f. 50 c.

Récolte de la 3.e année :

Quinze quintaux à 3 f.		45 fr.
Frais à déduire :		
Fauchage et fanage	5 f.	7
Transp. au gr.er	2	
Bénéfice . . .		38 f.
Plus, celui de la 2.e année		75 50
Total pour 2 années		113 f. 50 c.
Perte de la 1.re, à distraire, ...		23 42
Reste net pour 3 années		90 f. 8 c.
Dont le tiers ou l'année commune		30 f. 3 c.
Qui, multipliés par . .		15 arp.
Donnent . . .		450 f. 45 c.
La perte ou le déficit de la 1.re exploitation, étant de		424 14
La récompense sera de		26 f. 31 c.

On ne passe point ici d'autre bénéfice au cultivateur, parce qu'il lui a été alloué précédemment pour ses avances.

Par ce qui précède, on peut conclure que les principes de Caton doivent être adoptés avec discernement, puisque, semblables à une arme

offensive, abandonnée à un enfant, et avec laquelle il peut se blesser mortellement, le laboureur n'obtiendrait que des résultats désastreux pour sa fortune, s'il n'en faisait pas une application raisonnée. La terre doit être bien labourée, sans doute, et aux moindres frais possibles, pour recevoir les semences; mais ceci dépend d'autres connaissances qui doivent être approfondies séparément, et qui ne sont que secondaires à celles que nous traitons.

Il s'agissait de démontrer que l'industrie d'un cultivateur peut seule lui procurer le lucre qu'il chercherait infructueusement par la multiplicité de ses labours, de ses engrais et la culture des gros grains sur toutes les classes de terre. La première est la seule qui puisse lui donner du bénéfice; les trois autres le lui raviraient et le ruineraient même, s'il ne savait pas diriger leur culture. Si la dernière classe couvre, et au-delà, le déficit de sa première exploitation, on doit prévoir quel bénéfice ce cultivateur aurait fait en ensemençant ainsi la troisième : mais alors la concurrence arrêterait ses spéculations. Au surplus, les gros grains peuvent se conserver, s'exporter, et non les fourrages. Un laboureur doit donc se borner à se procurer ceux qui sont nécessaires à ses bestiaux, et à tirer parti des grains qu'il récolte, pour payer son fermage et réaliser ses bénéfices.

Quoique nous n'ayons pris pour objet de comparaison qu'une ferme de petite tenue, il ne s'ensuit pas que l'on ne puisse faire la même application à une grande. Celle dont nous avons parlé deviendrait de la dernière espèce, si on y ajoutait le territoire nécessaire à une seconde charrue, et un troupeau de bêtes à laine ; il n'y aurait même pas d'inconvéniens d'y joindre des bois, vignes, prés, pâtures, étangs et des landes ou pacages, afin de donner une idée générale de l'administration des biens ruraux; mais ce travail serait long et ne prouverait pas plus.

SEPTEMBRE 1810.

JOURS.	THERMOMÈTRE. CHALEUR MOYENNE.	BAROMETRE. ÉLÉVATION MOYENNE.	VENT DOMINANT.
1.	21.	27 10 1/4.	S. S. O.
2.	22.	27 10 1/2.	S. E.
3.	21.	27 9 1/2.	S.
4.	16 1/2.	27 9 1/4.	S. O.
5.	15.	27 10.	N. N. E.
6.	14.	28.	N. N. E.
7.	15 1/4.	28.	E. N. E.
8.	16.	27 11 1/2.	E.
9.	17.	27 11.	S. O.
10.	17 1/4.	27 10.	O. S. O.
11.	15.	27 9.	S. O.
12.	13.	27 7 1/2.	S. S. O.
13.	14.	27 11.	N. N. E.
14.	14 1/4.	28 1.	N.
15.	13 1/4.	28 1/2.	N. E.
16.	14.	28.	N. E.
17.	16 1/2.	27 11.	N. E.
18.	16 1/2.	27 11.	N. N. E.
19.	15 1/2.	27 11 1/2.	N. E.
20.	15 1/2.	28.	N.
21.	17.	28.	N. E.
22.	18.	27 11.	S. S. O.
23.	14.	27 11.	O. S. O.
24.	13 1/2.	27 11.	S. S. E.
25.	13 1/2.	27 11.	N. E.
26.	15.	27 11.	N. E.
27.	14 1/2.	27 10 1/2.	S. O.
28.	14 1/2.	27. 11.	S. O.
29.	15 1/4.	27 11.	S. E.
30.	15.	27 11 1/2.	S. E.

ETAT DU CIEL. SEPTEMBRE 1810.

1. Temps beau; chaleur.
2. — chaud; pluie le soir, tonnerre au loin.
3. — nuageux; soleil chaud par intervalles.
4. — couvert; un peu de vent.
5. Ciel nuageux et couvert par intervalles.
6. Beau ciel; quelques nuages le matin.
7. Temps beau; un peu de vent.
8. — très-beau.
9. — beau jusqu'à 7 h. du s.; pluie alors; tonnerre au loin.
10. — couvert; petite pluie.
11. Beau ciel, quelques nuages le matin; pluie à 10 h. du s.
12. Temps nuageux; pluie, vent.
13. — sombre; peu de pluie.
14. — couvert.
15. — sombre; un peu de pluie l'après-midi.
16. — brumeux le matin, serein le soir.
17. Brouillard le matin, beau temps l'après-midi.
18. Temps sombre; faible orage vers 2 h.; pluie forte, mais de peu de durée.
19. Temps assez beau; éclairs le soir dans le N. E.
20. Brouillard épais le matin; temps très-beau le reste du jour.
21. Temps clair et serein.
22. — beau; éclairs le soir, ciel étoilé.
23. — nuageux.
24. — couvert; pluie; éclairs le soir dans le N. E.
25. — couvert le matin, plns beau l'après-midi.
26. — très-beau.
27. — nuageux; soleil chaud par intervalles.
28. — couvert; petite pluie le matin, beau temps l'après-midi.
29. — pommelé, nuageux le soir.
30. — nuageux; tonnerre au loin; pluie, vent; beau temps l'après-midi.

Maladies régnantes. — SEPTEMBRE 1810.

Les affections catarrhales, observées pendant le mois dernier, particulièrement celles qui avaient leur siége dans le conduit alimentaire, ont été remarquées pendant le cours de celui-ci, mais moins fréquemment et avec moins d'intensité.

Les fièvres intermittentes ont été plus communes, plus tenaces, et exigeaient pour leur cure l'emploi du quinquina.

Vers la fin du mois il a paru quelques fièvres adynamiques. Ces fièvres ont sur-tout été observées dans le Val, aux environs d'Olivet et de Saint-Denis.

FOURÉ, D. M.

BIBLIOGRAPHIE.

Essai d'une Histoire pragmatique de la Médecine, par Kurt Sprengel, traduit par Ch. F. Geiger, médecin, etc.

Les ouvrages de *Leclerc* et de l'anglais *Freind*, sur l'Histoire de la médecine, joignaient à de grands défauts de confusion et à la stérile profusion d'une érudition qui ne consiste que dans les mots, le défaut plus grand encore d'être incomplets, tronqués et remplis de lacunes nombreuses; l'ouvrage de M. *Sprengel* vient enfin de nous consoler du manque absolu dans lequel nous étions d'une bonne Histoire de la médecine; et quoiqu'il n'ait paru encore de ce dernier que les 2 I.ers volumes, seuls ils laissent de bien loin après eux les ouvrages de *Leclerc* et de *Freind*. L'auteur allemand, après des recherches assez étendues sur l'origine de la médecine, passe à son examen chez les plus anciens peuples: chez les Egyptiens et les premiers Israélites; chez les Indiens; chez les Grecs, avant le commencement des olympiades; chez les Romains, jusqu'à Caton le censeur, et enfin chez les Scythes et les Celtes. Une troisième section est consacrée à l'histoire des premiers travaux réels de la médecine, ce qui conduit l'auteur jusqu'à *Hippocrate*, époque qui forme l'objet d'une quatrième section, et qui embrasse l'espace

de temps contenu depuis ce moment jusqu'à l'école méthodique. Enfin, il suffit de dire que l'auteur rattache toutes les divisions de l'histoire de la médecine, aux époques les plus remarquables de cette science, et les poursuit dans l'ordre le plus précis et le mieux combiné. Il a enrichi aussi chacun des deux volumes, d'une table chronologique, dans laquelle la partie de l'histoire de la médecine, renfermée dans le volume, est en rapport avec les époques les plus célèbres de l'histoire du monde. On ne saurait croire combien ces tables très-exactes jettent de clarté sur l'histoire de la médecine.

Quant à la traduction, quoique d'un étranger, M. le docteur *Geiger*, on voit qu'elle a été faite par un homme familier avec l'art d'écrire ; elle est élégante et très-correcte ; on assure qu'elle a encore l'avantage d'être fidèle et précise ; ainsi nous pouvons rassurer la modestie du traducteur, qui, dans un court avant-propos, semble trop se défier de lui-même, et réclamer une indulgence dont assurément il n'a pas besoin.

En résumé, l'ouvrage de M. *Sprengel* est précieux, non-seulement pour le médecin qui veut y faire des recherches, et pour l'élève qui veut y puiser des connaissances élémentaires et en même temps profondes, mais il offre encore pour les gens du monde assez de faits historiques intéressans pour attirer et fixer leur attention.

L.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

PHYSIQUES, MÉDICALES ET D'AGRICULTURE

D'ORLÉANS.

ANATOMIE, ZOOLOGIE, MÉDECINE ET CHIRURGIE.

OBSERVATIONS

Sur un point d'Hygiène publique, par M. TRUCY, D. M. à Marseille.

L'UN des points les plus importans d'hygiène publique, c'est l'attention que l'on doit aux inhumations. Sans rappeler d'anciens faits, sans évoquer les mânes de l'infortuné M. *Bourlat*, enfermé vivant dans les caveaux de l'église S.-Féréol, à Marseille, il y a 25 ans, ne savons-nous pas que l'avocat *Sicard*, connu dans la même ville par son amabilité et par sa mort récente et tragique, expira subitement à onze heures du soir, à la porte de sa maison, et que le lendemain matin il était enseveli. Mille exemples prouvent le danger des inhumations précipitées; il n'est point de médecin qui ne puisse en citer quelqu'un; mais ces faits sont superflus, et il

nous suffira, sans doute, de solliciter l'exécution des lois, qui exigent qu'un certain espace de temps s'écoule entre la mort et l'inhumation des citoyens. Un seul cas, prévu sans doute par les réglemens de police, peut excuser la précipitation dans les enterremens : c'est lorsqu'un individu a succombé à une maladie tellement contagieuse ou putride, que les habitans de la maison où il a expiré, ont à craindre des effets nuisibles pour leur santé, de la trop prompte décomposition de son cadavre.

Mais si cet abus paraît digne de l'attention des magistrats, il en est un encore plus révoltant, et que les médecins doivent s'empresser de leur signaler : c'est celui qui abandonne à la sagacité seule des assistans, la décision de la réalité de la mort des citoyens ; eh ! quel est le plus souvent alors le juge suprême qui prononce l'arrêt fatal ? c'est ou une garde-malade ou quelqu'étranger ; car, par une fausse sensibilité, à l'aspect du danger d'un parent ou d'un ami, les amis et les parens fuient, et l'abandonnent à des mains mercenaires et ignorantes, au moment même où son état réclame des soins plus assidus et plus éclairés que jamais.

A-t-on sitôt oublié la discussion solennelle et publique, qui s'engagea, il y a quelques années, entre *Louis* et *Winslow*, discussion qui fit connaître une vérité, adoptée depuis par tous

les physiologistes instruits : *c'est qu'au moment où la mort a lieu, aucun signe certain ne peut faire distinguer, même à l'homme de l'art, si elle est réelle ou apparente.* Ce principe, établi par ces deux grands hommes, fut moins consacré par leurs argumens que par la fin déplorable de l'abbé *Prévot*, qui expira sous le scalpel du chirurgien chargé de découvrir dans ses entrailles les causes de sa mort, qui n'était qu'apparente. Cette terrible preuve effraya toute l'Europe, et les magistrats de *Paris*, *Londres* et *Genève*, s'empressèrent, pour prévenir de pareils abus, de nommer des hommes instruits chargés de constater l'état de mort des citoyens, et calmèrent ainsi la crainte que chacun avait d'être enterré ou disséqué vivant.

Un pareil établissement n'existant point encore dans beaucoup de villes, qui peut donc résoudre ici la question importante de la réalité de la mort? c'est sans doute le médecin qui a suivi la maladie et annoncé sa terminaison. Mais combien en est-il qui n'ont pas le courage d'affronter ces paroles si pénibles à entendre : *Votre malade est mort.* Souvent il en est qui, alors, se contentent de prendre quelques renseignemens vagues des voisins ou des domestiques, et qui n'osent braver la fausse honte de visiter un cadavre ou le ridicule de porter les secours de la médecine à un mort. J'ai eu ce courage là plu-

sieurs fois, et je crois devoir consigner ici l'observation d'un fait qui s'est passé sous mes yeux; il servira à prouver la vérité de ce que j'avance, et de quelle importance il est de rappeler aux médecins leurs devoirs en pareils cas.

Je fus appelé, il y a quelques années, auprès de M. *Mouriès*, ancien fabricant de savon, âgé d'environ 50 ans, et père de trois enfans; il demeurait alors rue du Cabotage, n.° 19. Un chirurgien, qui avait été appelé d'abord, l'avait cru frappé d'apoplexie: il l'émétisa, le couvrit de vésicatoires, le tout sans succès; enfin, il conseilla de le remettre entre les mains d'un médecin, et abandonna totalement son malade.

Je trouvai cet homme dans un état comateux très-profond: la face était légèrement colorée; la respiration point stertoreuse, comme elle l'est presque toujours dans l'apoplexie; la peau trempée d'une sueur froide et visqueuse; la langue aride, tremblotante et d'un jaune obscur; les mouvemens des muscles, soumis à l'empire de la volonté, totalement abattus; le pouls était petit, dur, précipité, et quelques selles séreuses avaient involontairement eu lieu. Le malade était au sixième jour de sa maladie, que je jugeai être, non une apoplexie, mais une fièvre adynamique ou putride. Il me parut instant de soutenir les forces vitales

prêtes à s'éteindre; mais je ne décrirai pas les moyens que j'employai, ni la marche successive des symptômes; ces détails, étrangers au but que je me propose en citant cette observation, ne feraient pas mieux connaître cette maladie qu'elle ne l'est; il me suffira de dire que je suivis, autant que les circonstances me le permirent, les préceptes du professeur *Pinel*, qui a si bien décrit et traité ce genre de fièvres.

Les toniques, que j'avais employés jusqu'au neuvième jour, me parurent néanmoins ne pouvoir être continués long-temps sans inconvénient; en effet, la peau était aride, la langue sèche et noire, le délire continuel, le pouls très-dur, les redoublemens plus violens et plus prolongés. Pour éclaircir mes doutes, je provoquai une consultation, qui eut lieu entre feu M. *Moulard*, mon collégue M. *Vidal* et moi.

Les sangsues aux tempes furent ordonnées dans la vue de calmer le délire; le kina fut rendu purgatif par l'addition de la manne. L'état du malade fut regardé d'ailleurs, par ces messieurs, comme désespéré et annoncé comme tel aux parens, déjà complétement découragés. Les sangsues ne rendirent pas une cueillerée de sang; la manne ne fit aucun effet, et à ma visite de l'après-midi, je trouvai les forces vitales totalement abattues, la face cadavéreuse,

les extrémités froides, les ongles violets, le regard fixe, le pouls vermiculaire et intermittent, et la respiration n'était plus sensible que par le hoquet qu'elle provoquait. J'annonçai la mort comme devant être prochaine. Quelques cuillerées de vin furent le seul remède que je prescrivis.

À 9 heures du soir je retournai chez M. *Mouriès ;* la désolation régnait dans la maison. À mon arrivée, un domestique m'apprit, en pleurant, que son maître était mort depuis une demi-heure, et que l'on venait d'éloigner ses enfans, qui avaient été conduits chez un de leur oncle, horloger sur le port. Un prêtre, qui sortait de la chambre du mort, confirma également ce récit, d'après lequel j'aurais été sans doute très-excusable de me retirer ; mais voulant m'assurer par moi-même du fait, j'entrai dans cette chambre, où je ne trouvai que la garde malade et deux domestiques, en prières au pied du lit de leur maître. Les fenêtres étaient ouvertes, et le drap du lit, jeté sur la tête du cadavre, me le cachait entièrement. Je l'examinai avec attention ; j'explorai toutes les artères superficielles : elles étaient muettes ; la cornée transparente était terne et enduite d'une mucosité opaque ; les muscles élévateurs de la mâchoire inférieure avaient perdu leur faculté contractile. Cependant la chaleur du tronc était

encore naturelle. J'appliquai ma main à la région du cœur ; en tournant le cadavre sur le côté gauche, je crus sentir un mouvement obscur, mais continu ; et je pensai d'abord que ce n'était qu'une illusion ; mais quelques battemens plus distincts, ayant confirmé cette lueur d'espoir, je présentai un miroir devant la bouche du malade, pour juger si l'exhalation pulmonaire avait encore lieu ; je le retirai légèrement terni.. Aussitôt, injecter des liqueurs cordiales dans l'œsophage, frictionner fortement les extrémités avec des flanelles chaudes, appliquer des fomentations tièdes sur le thorax et l'abdomen, des linges trempés dans l'eau très-froide sur la tête ; enfin, stimuler par toutes les voies, réveiller par tous les moyens qui se trouvèrent alors sous ma main, les forces vitales presqu'anéanties ; tels furent les secours que je prodiguai au moribond. Je recueillis bientôt le fruit de mon traitement, puisque rendu, pour ainsi dire, à la vie, M. *Mouriès*, après avoir parcouru le troisième période de sa maladie avec peine, et essuyé une convalescence très-longue, fut parfaitement rétabli : exemple frappant de l'importance des soins que l'on doit aux malades les plus désespérés, et du peu de foi que l'on doit accorder, soit aux signes prétendus certains de la mort, soit au rapport des assistans, qui ne sont ni physiologistes ni médecins.

DES CHARLATANS.

Extrait d'un mémoire sur le Charbon.

Dans un mémoire que M. *Pandeley*, chirurgien à Artenai, a adressé à la Société, on a remarqué une observation qui prouve jusqu'à quel point les habitans de la campagne sont quelquefois victimes du charlatanisme et de l'impéritie de ces hommes qui, sans aucune espèce de titres, parviennent à se soustraire à la police, en ne restant jamais assez longtemps dans le même pays, pour y fixer son attention. Nous allons relater ici cette observation, afin qu'elle puisse servir d'exemple aux habitans trop crédules des campagnes et même des grandes villes.

Je fus appelé un jour, rapporte M. *Pandeley*, pour me rendre chez M. Benard de Bussy, âgé de 26 ans, qui était, disait-on, atteint d'un charbon à l'anus. Comme c'était à une lieue de chez moi, et qu'il était minuit, je fus averti trop tard, et n'arrivai qu'au point du jour chez mon malade. Quelle fut ma surprise d'y trouver un charlatan qui passait dans ce pays, et que M. Benard, impatient de ne pas me voir, avait envoyé chercher; il était encore à même à appliquer un caustique sur le prétendu charbon.

A mon arrivée cependant, le malade, qui avait confiance en moi, le pria de se retirer, et je ne ne fus pas peu étonné quand je reconnus sur l'endroit affecté, au lieu d'un charbon, une hémorroïde prête à fluer, et par conséquent noire à son centre. Je déchirai la pellicule qui recouvrait le sang coagulé, j'en fis sortir le caillot, je fis semblant d'appliquer un emplâtre sur le mal, afin de tranquilliser le malade; mais dès le lendemain je lui dis la vérité en lui annonçant qu'il était guéri et qu'il pouvait vaquer à ses affaires. Cet exemple fut heureux pour le canton. Le sieur Benard comprit jusqu'à quel point il aurait pu être victime de l'ignorance du charlatan qu'il avait consulté, et proclama partout le danger qu'il avait couru et la guérison prompte qu'il avait obtenu.

L.

PHYSIQUE GÉNÉRALE.

CHIMIE, MINÉRALOGIE, BOTANIQUE, AGRICULTURE.

MÉMOIRE

Sur la situation botanique de l'Orléanais et sur les caractères de la Flore Orléanaise, par M. J. de Tristan.

Je ne prétends point ici donner un catalogue des plantes qui croissent dans notre département ; ce travail, déjà existant dans l'ouvrage de M. *Dubois*, n'aurait besoin que d'un léger appendix qui y joindrait quelques découvertes que de nouvelles recherches ont occasionnées (1). D'ailleurs un tel ouvrage n'est point susceptible d'être lu en public, et ne présenterait aux lecteurs qu'une nomenclature longue et fastidieuse. Je me propose seulement de jeter un coup d'œil général sur les richesses botaniques de notre patrie, d'examiner si la nature a été avare ou prodigue à notre égard ; de rechercher si elle nous a fait quelques dons particuliers, et à quoi nous les devons.

Il est d'abord nécessaire de remarquer que

(1) Lorsque ce mémoire fut présenté à la Société, M. *de Tristan* n'avait pas connaissance de l'addition à la Flore Orl., faite par M. *de S.-Hilaire*, et publiée depuis.

nous n'avons encore que deux auteurs qui aient publié des ouvrages sur les plantes de l'Orléanais, *Guettard* et M. *Dubois*; encore le premier paraît n'avoir herborisé dans notre voisinage, qu'en suivant la route d'Etampes à Orléans, et d'Orléans à Blois. Néanmoins cela suffit pour nous mettre à cet égard au-dessus de Bordeaux, de Rouen, etc., et selon la carte botanique de la France, dressée par M. *Decandole*, environ vingt villes seulement peuvent nous disputer cette illustration, et sept nous surpassent évidemment.

L'Orléanais a en général la réputation d'être assez riche en botanique; néanmoins il ne faut pas le comparer aux pays de montagnes, dont les différentes élévations réunissent en un petit espace la température de plusieurs climats; mais parmi les pays de plaines, il y en a peu, je crois, qui puissent l'emporter sur lui. On a cependant assez généralement l'opinion qu'un pays plus chaud offre un plus grand nombre d'espèces de plantes; cela paraissait vrai, surtout à l'époque où l'on ne s'occupait que des végétaux les plus complets; mais depuis que l'imperfection apparente de quelques plantes ne les dérobe plus aux yeux des botanistes, on s'est aperçu que les *mousses*, les *lichens* et beaucoup de *cryptogames*, affrontaient les frimats du nord, et que, ne pouvant végéter que pénétrés d'humidité, la plupart n'osaient

approcher du soleil des tropiques. Si donc le nombre des fleurs, et sur-tout des arbres, s'augmente en approchant d'un climat plus chaud, le nombre de ces petites plantes que *Linné* même n'avait qu'entrevues, diminue sensiblement. Pourtant nous ne pensons pas qu'il y ait partout compensation, mais nous croyons être placés près du point où le nombre est à son maximum : quelques pas de plus vers l'équateur nous fourniraient peut-être une végétation plus brillante, des couleurs plus éclatantes, en un mot, un parterre mieux orné; mais nos herbiers ne seraient pas plus nombreux, et si nous gagnions quelques-uns de ces beaux végétaux qui attirent l'attention du peintre et du jardinier, nous perdrions, sans doute, de ceux qui réservant tous leurs charmes pour le botaniste, ne dévoilent leur organisation qu'à l'étude assidue, et font jouir plus fréquemment du plaisir d'une nouvelle découverte et de la difficulté vaincue.

Mais ce n'est point assez de quelques réflexions pour nous vanter de nos richesses; il faut voir si la nature ne nous contredit point. D'abord les cantons qui nous entourent (les environs de Paris exceptés), ayant été peu parcourus par les botanistes, ne peuvent nous servir de point de comparaison; autour d'elle; notre humble Flore ne peut donc se mesurer qu'avec cet orgueilleux *Botanicon Parisiense*, si illustré

par les travaux de *Tournefort* et de *Vaillant*, et complété ou même exagéré par plusieurs botanistes modernes.

Il faut l'avouer, cette comparaison paraît toute à notre désavantage. La dernière édition de la Flore Parisienne, de M. *Thuillier*, contient environ 1411 plantes, et ne renferme pas la cryptogamie. M. *Dubois* indique autour d'Orléans 1379 plantes, d'où retranchant 358 cryptogames, reste 1021 plantes complètes, à quoi on peut ajouter une cinquantaine rencontrées nouvellement, ce qui en porte le nombre à 1071. Il paraîtrait, d'après cela, que nous avons environ 300 plantes complètes de moins qu'aux environs de Paris.

Mais trois causes particulières ont contribué à augmenter le catalogue des plantes parisiennes :

1.° L'étendue de l'espace qu'embrasse ce catalogue. En effet, les herborisations qui ont servi à le former se sont étendues depuis Rambouillet jusqu'à Chantilly ; on y a joint un grand nombre de plantes récoltées à Fontainebleau, dont l'antique forêt, les coteaux brûlans et le terrain quartzeux ont dû fournir des richesses abondantes ; au moins cent cinquante lieues carrées ont été mises à contribution et ont fourni leurs richesses aux botanistes de la capitale.

2.° Le grand nombre des herborisations.

Depuis plusieurs siècles et dans toutes les saisons, ce vaste espace est parcouru; pas un marais, pas un buisson n'est oublié; le plus petit végétal ne peut se soustraire à l'œil exercé du savant qui dirige une herborisation, ou aux regards avides des élèves qui l'accompagnent.

3.° L'ancienneté et la quantité des jardins autour de Paris. Il est impossible que parmi le grand nombre de plantes qui y ont été transportées, quelques-unes ne se soient pas naturalisées dans les environs. Plusieurs botanistes même ont tourné leur vue de ce côté, et répandaient dans la campagne des semences étrangères qu'ils espéraient y voir réussir; d'ailleurs, pour peu qu'une graine échappée ait végété une année ou quelques mois même, la plante qu'elle a produite est bientôt aperçue et inscrite parmi les plantes indigènes, dût-elle ne plus se rencontrer que momentanément et par quelque hasard semblable.

Ajoutons à tout cela que dans plusieurs de ces listes on a présenté comme espèces, de simples variétés, soit naturelles, soit dues à la culture.

Parmi ces diverses causes, la dernière seule, celle de la naturalisation de quelques plantes étrangères, peut avoir réellement augmenté la Flore Parisienne, et nous devons conclure que lorsque des recherches plus suivies et plus éten-

dues nous auront fait connaître nos richesses, nous n'aurons plus rien à envier des présens que la nature a faits à nos voisins; ils auront seulement les avantages dus à l'assiduité de leurs travaux.

Si maintenant nous portons nos regards vers quelques cantons plus éloignés, nous nous convaincrons qu'en nous en rapportant aux ouvrages publiés, nos richesses végétales ne sont point surpassées par celles de Nantes, de Vannes, de Niort, etc. Mais ceci ne formerait point une preuve suffisante; on pourrait croire que dans ces divers endroits les recherches ont été trop incomplètes : le docteur *Bonami*, par exemple, qui a indiqué les plantes nantaises, n'avait point vu dans les sables de Noirmoutiers, la soude cultivée en Espagne (*salsola sativa*), plante utile et qui végète abondamment sur cette partie de nos côtes. Il suit néanmoins de ce qui précède, que les cantons qui peuvent être comparés aux nôtres, n'ont point encore de titres à produire pour se dire plus favorisés que nous, et nous pouvons penser, comme je l'ai dit d'abord, qu'en exceptant les pays montueux, il en est peu qui présentent des productions végétales plus variées. Les bords de la mer ont cependant sur nous l'avantage des fucus et de plusieurs plantes salines; mais aussi l'aridité du sol, la

violence du vent et l'âcreté de l'air en éloignent plusieurs plantes délicates qui s'accommodent mieux de la douceur et du calme de notre climat; et je crois que, sans faire d'exclusions, nous pouvons rivaliser avantageusement du moins avec les côtes de l'Océan.

Mais ces nombreux végétaux qui peuplent nos campagnes, sont-ils absolument les mêmes que ceux qui habitent les départemens voisins? La plus légère réflexion nous convaincra d'abord qu'il ne peut y avoir qu'une très-petite différence, et que la plupart de nos plantes doivent se trouver aux environs de Paris; un coup d'œil sur les Flores et sur les catalogues fera bientôt connaître la liste de nos richesses particulières; mais de quelque peu d'étendue qu'elle soit, elle ne peut trouver place ici. Nous les devons moins à la différence de température, qui est presque nulle entre Paris et Orléans, qu'aux variations des localités et de la nature du sol; et c'est là ce qui nous reste à examiner. Nous allons le faire rapidement.

Les environs d'Orléans, considérés sous le rapport des productions végétales, nous paraissent pouvoir être partagées en quatre parties principales : la plaine de Beauce, la Forêt, le Val de Loire et la Sologne.

La plaine de Beauce, s'étendant jusqu'à Etampes et Chartres, et se rattachant à des plaines

plaines de même nature, qui font partie des environs de Paris, ne peut produire que des plantes de la Flore Parisienne; mais son terrain fertile et nu, qui la distingue du Berry comme de la Sologne, nous fait penser que plusieurs de ses productions ne doivent point se trouver dans les départemens qui sont au midi du nôtre. Je doute, par exemple, qu'on y rencontre, comme en Beauce, les adonis, le chou oriental, le caucalis à larges feuilles, et autres plantes qui chez nous ne passent pas au midi de la Loire.

La forêt n'a pas encore été suffisamment parcourue; mais nous ne pouvons pas espérer d'y rencontrer quelque chose de particulier. Il existe tout autour de nous des forêts qui fournissent un ombrage analogue, et qui croissent dans un sol peu différent; elles doivent donc fournir à peu près les mêmes plantes.

Le Val-de-Loire nous donnera plus de richesses; le beau fleuve qui l'arrose paraît lui apporter quelquefois des graines qu'il a enlevées à des cantons plus méridionaux. Plusieurs de ces enfans étrangers se sont naturalisés parmi nous; et si nous partageons cet avantage avec tous les départemens traversés par la Loire, il doit nous être envié par nos autres voisins. C'est, en effet, dans les sables de la rivière et dans les terrains qu'elle inonde,

que nous rencontrons le *lindernia*, l'*ervum monanthos*, le *centaurea maculosa*, le *scirpus Michelianus* et autres, que l'on chercherait vainement autour de la capitale ; quoiqu'assez bien naturalisés, rarement ils s'éloignent du rivage ; il semblerait que ne pouvant respirer l'air natal, ils gardent quelqu'attachement pour le fleuve qui fertilise leur sol originaire. Le *scrophularia canina*, qui est encore une de ces plantes, paraît cependant s'être un peu plus répandu, mais qu'on y prenne garde, on le verra presque toujours dans le voisinage des tas de sable et de cailloutage qu'on transporte des bords de la Loire, pour la réparation des routes. Il est encore fixé aux débris des coteaux qui portaient ses ancêtres.

Je ne sais trop si la jolie fretillaire est encore un don du fleuve ; je suis plus tenté de croire qu'elle est indigène des terrains frais et couverts qui l'avoisinent. On sait qu'elle a d'abord été trouvée parmi nous ; elle est en effet abondante auprès de Baugenci ; mais je crois qu'elle l'est encore plus aux environs de Tours et au-dessous.

La Sologne est composée presque partout d'une couche de sable plus ou moins épaisse, étendue sur un lit de glaise. Le sable se laisse facilement pénétrer par l'eau ; aux premiers rayons de chaleur, sa surface se sèche et devient

d'une aridité qui imite celle de certains coteaux exposés au midi. Cette nature de terrain permet à plusieurs plantes des pays montueux, de se multiplier parmi nous.

Dans d'autres endroits, le lit de glaise se trouvant près de la superficie, retient l'eau à la surface de la terre, et y forme des marais qui nous procurent des plantes, dont quelques-unes doivent nous être particulières.

Mais parmi toutes les espèces que nous pourrons observer en Sologne, outre celles qui sont communes aux plaines de l'intérieur de la France, nous en verrons qui paraissent nous être venues d'ailleurs, et avoir formé, pour ainsi dire, des colonies au milieu de nous. D'autres nous semblent au contraire être dans leur sol natal; quelques-unes des premières nous sont communes avec les cantons montueux qui nous entourent : telle est la germandrée de montagne, la globulaire, l'anthyllide vulnéraire, qui se trouvent sur les coteaux de Fontainebleau et de la Touraine, tandis que c'est probablement à l'Auvergne que nous devons l'*arnica montana*, ce puissant vulnéraire qu'on a presque abandonné comme trop violent, et dont il aurait peut-être mieux valu chercher à connaître avec précision les vertus et l'usage. De même sur les masses de *sphagnum* qui comblent quelquefois nos marais. Nous verrons

comme dans la Flore Parisienne, quoique plus abondamment, les deux espèces de *drosera* et les jolies fleurs couleur de chair du mouron délicat : mais nous y verrons aussi le *pinguicula Lusitanica*, cette plante du midi de l'Europe, que *Linné* avait indiquée en Portugal, et qui paraît avoir été confondue par les botanistes du nord avec une plante qui en diffère. Celle dont il est ici question, aussi bien que le *sisymbrium pyrenaicum*, qui vient aussi jusqu'à nous, présente encore deux faits à l'appui de l'opinion de M. *Ramond*, qui pense que la longitude influe sur certaines plantes, et que plusieurs se répandent dans le sens des méridiens. Serait-ce encore à la même cause que nous devrions la grande abondance de l'*erica scoparia*, si rare aux environs de Paris, et qui donne aux plaines qu'elle habite tant de ressemblance avec les landes de Bordeaux? Quoiqu'il en soit, c'est parmi le petit nombre d'espèces de bruyère, que l'Afrique ne s'est pas exclusivement réservées, que nous rencontrerons plusieurs plantes qui sont presque caractéristiques de notre canton, ou du moins qui ne se retrouvent pas dans les départemens environnans, si ce n'est peut-être du côté du midi; tel est le glayeul, l'asphodel, le mufflier à feuilles de paquerette. Nous pouvons encore mettre au nombre de nos propriétés originaires,

la lobélie brûlante et le *vicia lathyroïdes*, qu'on rencontre en bien d'autres endroits, à la vérité, mais qui ont d'abord été vus chez nous. *Morison* avait nommé la première *rapuntium arens solonieuse*; l'autre a été long-temps connue sous la dénomination d'*ervum sablonieuse*.

Mais je m'aperçois que je m'abandonne au plaisir de citer des plantes; leurs noms les représentent à ma mémoire, et me rendent en partie la jouissance qne j'ai eue à les cueillir. Hâtons-nous de terminer cet examen déjà trop long, et après avoir répété que parmi les pays de plaines, l'Orléanais est un des plus riches en végétaux, nous conclurons encore de ce qui précède, que notre Flore diffère de celle des environs de Paris par plusieurs plantes du cours de la Loire, par quelques plantes originaires de la Sologne, et par d'autres qui s'y sont répandues et qui nous viennent des pays montueux ou méridionaux. Elle paraît différer de celles des départemens du levant et du couchant, par plusieurs plantes marécageuses, et peut-être aussi par quelques-unes de celles des plaines fertiles de la Beauce. Enfin, elle diffère probablement de celles des départemens qui nous touchent au midi, par plusieurs de ces plantes des moissons de la Beauce, et par celles particulières au cours de la Loire.

T.

MÉMOIRE

Sur la Chaux carbonatée fétide trouvée dans les départemens du Loiret et d'Eure-et-Loir, par M. DE CHAMPVALLINS fils, *associé résidant.*

PARMI le petit nombre d'espèces minérales que renferme le département du Loiret, il en est une qui mérite, je crois, de fixer l'attention des naturalistes, sinon par sa rareté, au moins par la singularité du phénomène qu'elle présente. Je veux parler de la chaux carbonatée fétide, *stinkstein* des Allemands, connue aussi sous le nom de *pierre puante* ou *pierre de porc*.

Il paraît que les minéralogistes n'avaient pas encore remarqué cette substance dans les pays de plaines. Au moins *Brochant* et *Brongniart* ne lui assignent-ils d'autres gisemens que les montagnes. Je l'ai observée deux fois dans les plaines des environs d'Orléans.

La première des localités où je l'ai rencontrée, est une carrière qui borde la route de Pithiviers, à trois lieues d'Orléans, à peu près vis-à-vis Marigny. Cette carrière a à peine trois mètres de profondeur; les couches dont elle est composée n'offrent entr'elles aucune différence bien remarquable; leur aspect exté-

rieur varie tantôt insensiblement, tantôt subitement, d'un lieu à un autre. Plusieurs de ces couches sont séparées les unes des autres par un lit de glaise qui tout-à-coup vient à cesser par intervalles pour reparaître un peu plus loin. La plupart des pierres sont d'un gris très-clair, semé, dans beaucoup de morceaux, de points plus foncés; elles sont légèrement spongieuses et crevassées en une multitude d'endroits. Aussi ne sont-elles guère employées que pour les constructions en moellons, ou brisées pour les réparations de la route. Au-dessus des différens lits de pierres, est une marne, qui renferme encore de petits fragmens de chaux carbonatée fétide, presque blanche, et qui est surmontée par une couche très-peu épaisse de terre végétale. La fétidité des pierres qui composent cette carrière varie suivant les échantillons. On y trouve un grand nombre de coquillages, parmi lesquels il est aisé de reconnaître des hélices, des planorbes et des lymnées. Ce mélange de coquilles fluviatiles et terrestres nous offre un fait digne de remarque, et qui pourrait fournir matière à une dissertation intéressante. Mais je ne hasarde maintenant aucune explication pour ne pas trop m'écarter de mon objet principal. . . . .

Je passe à la seconde localité, où j'ai trouvé la chaux carbonatée fétide : c'est à Vinbon,

une des communes du département d'Eure-et-Loir, qui avoisine celui du Loiret ; la carrière qui la renferme est tout auprès de ce bourg ; elle est principalement remarquable par la différence bien marquée des couches qui la composent, et sur-tout par la manière dont ces couches présentent alternativement les mêmes caractères ; ce qui exige quelques détails.

Les pierres de la première qui est à deux mètres environ au-dessous de la superficie du sol, ont la cassure très-peu inégale, quelquefois même presque lisse, offrant un tissu très-compacte ; elles sont ordinairement sur un fond gris clair, semé de taches plus ou moins foncées que ce fond. On y remarque quelquefois des veines ondulées jaunâtres. Il n'est pas rare de rencontrer en les brisant, des dendrites noirâtres.

La seconde couche touche immédiatement la précédente, en sorte qu'on peut quelquefois observer le passage de l'une à l'autre. Sa couleur est le gris cendré, veiné de jaune par intervalle. Elle a la cassure terreuse, est très-poreuse, et a le grain beaucoup moins serré que la première. Elle a peu de consistance dans sa partie inférieure, où on la voit dégénérer insensiblement en une marne jaunâtre, qui la sépare presque partout de la troisième couche. En quelques endroits cependant, ce passage

ne s'observe pas, et c'est alors un lit d'argile qui sépare ces deux couches.

La troisième s'approche beaucoup de la première, dont elle ne diffère que par une cassure un peu plus inégale. Il y a même des morceaux de ces deux couches qui sont tellement semblables, qu'il serait impossible de les reconnaître si l'on ne prenait pas soin de les étiqueter en les ramassant. La troisième renferme beaucoup plus de dendrites que la première.

La quatrième couche a beaucoup d'analogie avec la seconde; elle a cependant une couleur d'un gris plus foncé, et est un peu plus dure que celle-ci. Les pierres de ces deux couches forment d'excellentes pierres de taille, les seules qui soient en usage dans le pays, tandis que celles de la première et de la troisième ne peuvent être employées à cet usage, quoique d'un grain plus serré, parce qu'elles se brisent dans tous les endroits où se trouvent les dendrites.

Ces différens lits sont surmontés par une couche de marne qui renferme un grand nombre de pierres, les unes fétides et ressemblant à celles de la première couche; les autres blanchâtres et entièrement inodores. Celles-ci se retrouvent encore dans la terre végétale qui recouvre la marne. Cette marne, froissée dans un mortier, exhale une légère odeur fétide.

J'ai pris la pesanteur spécifique de plusieurs morceaux de chacune des couches de cette carrière, et j'ai trouvé qu'elle variait de 2,26 à 2,56. Quant à la fétidité, elle est assez constamment la même ; je crois cependant que la seconde et la quatrième couche possèdent cette propriété à un degré plus fort que les deux autres.

Cette carrière est beaucoup moins riche en coquilles fossiles que celle de la route de Pithiviers ; elle en renferme cependant quelques-unes, et entr'autres des planorbes, espèce de mollusques très-commune dans la Conie, petite rivière qui coule à une demi-lieue de là.

La chaux carbonatée fétide ne se trouve pas seulement dans les carrières ; je l'ai souvent rencontrée éparse à la superficie du terrain, dans les communes de Fontenay-sur-Conie, d'Orgères, de Loigny et de Terminiers, qui forment une étendue d'environ trois lieues au sud de Viabon, d'où il est probable que quelque grand bouleversement l'aura répandue sur cette partie de la Beauce, ce qui est d'autant plus vraisemblable, qu'on reconnaît dans ces pierres les caractères extérieurs des différentes couches de la carrière de Viabon.

C'est par le frottement ou la percussion à l'aide d'un corps dur, que la chaux carbonatée fétide répand cette odeur ; chauffée fortement,

elle blanchit et perd son odeur fétide, sans être cependant réduite encore à l'état de chaux vive. Ainsi le principe de la fétidité a beaucoup moins d'adhérence avec la substance que l'acide carbonique. Dans cet état, les morceaux qui ne happaient point à la langue avant la combustion, se trouvaient avoir acquis par là cette propriété.

La couleur grise disparaissant par une forte chaleur, ne peut avoir pour principe qu'une substance inflammable, qui n'est probablement autre chose que des molécules bitumineuses qui se seront interposées entre celles de la pierre, lors de sa formation.

Quant au principe de la fétidité, la facilité avec laquelle il se dégage, soit par la percussion, soit par l'action du calorique, prouve qu'il doit avoir une grande tendance à se volatiliser, et la ressemblance de l'odeur doit faire fortement présumer que ce n'est autre chose que l'hydrogène sulfuré et carburé. Telle est aussi l'opinion de MM. *Haüy*, *Brochant* et *Brongniart*; telle est encore celle qu'a manifestée M. *de Morogues* dans un intéressant mémoire inséré dans les Annales du Muséum, et dans lequel il attribue à la même cause la fétidité du quartz des environs de Nantes. Tout concourt à faire croire que cette opinion est la véritable, quoique je n'aie vu citer nulle

part aucune analyse par laquelle on ait obtenu l'hydrogène à nu. La chaux carbonatée fétide ne serait donc, d'après cela, qu'une combinaison triple de chaux, d'acide carbonique et d'hydrogène sulfuré ou carburé, qui se trouverait ainsi uni au carbonate calcaire par une sorte d'affinité indéterminée ; mais comme il paraît que cette union est peu intime, la percussion, le frottement ou l'action du calorique, suffisent pour dégager l'hydrogène dans l'état de fluide élastique, en diminuant son adhérence avec le carbonate calcaire, par l'ébranlement ou la dilatation qu'ils font subir à la substance.

On peut croire encore que le calorique est toujours le principal agent du phénomène, et que la percussion et le frottement qui le dégagent nécessairement de la chaux carbonatée fétide, ne font, par l'ébranlement qu'elles communiquent aux molécules du minéral, qu'aider l'action de cet agent pour fondre l'hydrogène et lui rendre son élasticité. Cette explication est d'autant plus admissible, que si la chaleur rouge, long-temps prolongée, est nécessaire pour ôter entièrement à la chaux carbonatée son odeur fétide, l'exposition, pendant quelques instans, sur les charbons ardens, suffit quelquefois pour diminuer l'intensité de l'odeur ; d'où l'on peut conclure qu'il n'est pas nécessaire

que la température soit très-élevée, pour produire le dégagement d'une partie du principe fétide.

Mais quelle cause a pu produire ce gaz? d'où est-il sorti pour se combiner avec la chaux carbonatée? je vais tâcher d'éclaircir ce point par une explication que je regarde, sinon comme certaine, au moins comme très-vraisemblable: elle est d'ailleurs appuyée sur plusieurs des faits que je viens d'énoncer.

Cette chaux carbonatée se trouve dans des terrains de dernière formation; ce qui est mis hors de doute, et par sa position presqu'à la surface du sol, et par le grand nombre de débris de coquilles qu'elle renferme. Il me semble donc que l'on peut supposer avec beaucoup de probabilité, que dans quelque grand bouleversement de la partie du globe que nous habitons, de nombreuses molécules de chaux carbonatée se seront trouvées mêlées dans un liquide quelconque, avec des débris d'êtres organiques en putréfaction, qui auront produit le gaz hydrogène sulfuré ou carburé. Il sera facile ensuite de concevoir que ce gaz devait rester en dissolution dans le liquide, qui tenait suspendue, ou même dissoute, la chaux carbonatée. Si l'on remarque encore l'état de cristallisation confuse dans lequel se trouve cette chaux carbonatée, on en conclura qu'il

est probable qu'elle a été précipitée très-subitement, et qu'elle a dû entraîner dans cette précipitation une partie de l'hydrogène, qui aura ensuite formé une seule masse avec elle, retenu, soit par une sorte d'affinité indéterminée, comme je l'ai déjà dit, soit par la seule force de cohésion des molécules de la substance. Quant à la matière bitumineuse à laquelle j'attribue la couleur grise, on peut aussi la considérer comme provenant de la décomposition des mêmes êtres organiques qui ont produit l'hydrogène.

Je ne prétends pas faire de l'opinion que je viens d'émettre, un principe général qui puisse s'appliquer à tous les cas. On est souvent exposé à s'égarer lorsqu'on veut rendre raison de la même manière de tous les phénomènes semblables. Il suffit, pour que mon explication soit bonne, qu'elle puisse s'appliquer à tous les minéraux fétides qui se trouvent dans des terrains de formation récente. Quant à ceux qui se rencontrent dans des terrains primitifs, comme le quartz des environs de Nantes, la nature, toujours féconde en moyens divers pour produire les mêmes résultats, peut avoir mis en œuvre d'autres agens pour y combiner l'hydrogène sulfuré ou carburé.

La présence du fer sulfuré, qui accompagne quelquefois le quartz des environs de Nantes,

semble prouver qu'il y avait originairement du soufre en ce lieu ; et tandis qu'une partie se combinait avec le fer, une autre aura pu produire, par la décomposition de l'eau environnante, de l'hydrogène sulfuré, que le quartz, au moment de sa cristallisation, aura retenu entre ses molécules.

C'est ainsi qu'en observant attentivement les circonstances qui accompagnent les phénomènes géologiques, on pourra parvenir à éclaircir successivement les ténèbres qui couvrent encore cette partie de la science.

Prix d'Encouragement d'Agriculture.

La Société d'Agriculture du dép.[t] de la Seine, qui ne néglige rien de tout ce qui peut exciter l'émulation des agricoles, en général, vient d'accorder une seconde médaille en or à M. *Barbé*, propriétaire et maire de Neuvy-en-Sullias, dép.[t] du Loiret. Nous nous empressons de publier cette nouvelle qui honore également et notre digne collègue, M. *Barbé*, et le département qu'il sait enrichir de ses découvertes. La médaille porte d'un côté l'effigie d'*Olivier de Serres*, et de l'autre la légende de la Société.

L.

OCTOBRE 1810.

JOURS.	THERMOMÈTRE. CHALEUR MOYENNE.	BAROMETRE. ÉLÉVATION MOYENNE.	VENT DOMINANT.
1.	14 1/2.	28 1/4.	O.
2.	13 1/2.	28.	N. E.
3.	12.	27 11 1/2.	N. E.
4.	13.	28.	E. N. E.
5.	13 1/2.	27 11.	N. E.
6.	14.	27 10 1/2.	S. E.
7.	14 1/4.	27 10 1/2.	S. E.
8.	13 1/2.	27 9 1/2.	E.
9.	13.	27 8 1/2.	E. N. E.
10.	14 1/2.	27 8.	S.
11.	14 1/2.	27 8.	E. S. E.
12.	14.	27 8 1/4.	E. N. E.
13.	10 1/2.	27 10.	E.
14.	10 1/4.	28.	N. E.
15.	9 1/4.	27 11.	E.
16.	10 1/2.	27 9 1/2.	S. O.
17.	11 1/2.	27 10.	S. O.
18.	12.	27 9.	S. O.
19.	12 1/2.	28.	S. O.
20.	13.	28.	S. O.
21.	13 1/2.	27 10 1/2.	S. O.
22.	11 1/2.	27 8 1/2.	S. O.
23.	11.	27 9.	O. S. O.
24.	8.	27 9.	O.
25.	6 1/2.	28.	N.
26.	5.	28 1.	N.
27.	5 1/2.	27 11 1/2.	N. E.
28.	7 1/4.	27 8 1/2.	S. O.
29.	5 1/2.	27 8.	N.
30.	3 1/2.	27 9 1/2.	O. S. O.
31.	4.	27 11.	O. S. O.

ETAT DU CIEL. OCTOBRE 1810.

1. Brouillard épais le m. jusqu'à 10 h.; beau temps ensuite.
2. — épais et humide; beau temps l'après-midi.
3. Temps clair et serein.
4. — beau.
5. — beau.
6. — sombre le matin, très-beau ensuite.
7. — beau.
8. — beau.
9. — un peu sombre.
10. Petite pluie avant le jour; ciel nuageux.
11. Temps sombre et pluvieux tout le jour.
12. Brouillard épais le matin; pluie le reste du jour.
13. Temps sombre; un peu de pluie.
14. — somb. et brum. le m., assez beau l'après-midi.
15. — pommelé, nuageux le soir.
16. Un peu de pl. le m.; beau t. l'apr.-m.; pl. f. à 7 h. du s.
17. Pluie le m.; assez beau t. ensuite; pluie plus forte le s.
18. Un peu de pluie; temps couvert, assez beau l'apr.-midi.
19. Temps nuageux.
20. — sombre; pluie par grains; vent.
21. — couvert; grand vent.
22. Grand vent, pluie.
23. Temps assez beau le matin; pluie le soir.
24. — nuageux; pluie le matin; t. assez beau l'apr.-m.
25. — nuageux; pluie par grains; grêle.
26. Gelée; t. assez beau le matin, un peu sombre l'apr.-m.
27. Gelée; temps sombre tout le jour.
28. Temps nuageux; pluie le soir; grand vent.
29. — couvert; soleil par intervalles.
30. Gelée; temps brumeux; pluie, neige; t. étoilé le soir.
31. Gelée, brume; beau temps l'après-midi.

Maladies régnantes. — OCTOBRE 1810.

Les variations de l'atmosphère, les vicissitudes de froid et de chaud, fréquemment observées, la saison si favorable au développement de la dysenterie, ont fait régner cette maladie presque épidémiquement pendant le cours de ce mois. Déjà cette phlegmasie du conduit alimentaire avait été observée pendant les mois précédens ; mais pendant le cours de celui-ci, elle fut constamment et plus intense et plus variée.

Rarement la dysenterie s'est offerte dans l'état de simplicité d'une affection catarrhale ; nous l'avons vue presque toujours compliquée avec les fièvres des différens ordres.

Le plus souvent un embarras gastrique et quelquefois la fièvre bilieuse, compliquaient la maladie. Aux phénomènes dysentériques, se joignaient, dans le premier cas, la douleur sus-orbitaire, la sensibilité de l'épigastre, l'amertume de la bouche, les rapports, les nausées, etc. ; dans le second, une soif vive, une chaleur sèche, des redoublemens et des rémittences observées à des époques fixes d'heures ou de jours.

Quelquefois, mais plus rarement, la dysenterie se compliquait avec la fièvre putride et offrait concurremment tout l'appareil des symptômes de l'adynamie musculaire ; elle était alors

très-dangereuse. L'usage de la racine d'arnica, prise à l'intérieur, a offert, dans ce cas, quelques succès.

On a observé aussi quelques petites véroles dans la classe indigente, dans laquelle seule on rencontre encore des détracteurs de la vaccine, malgré les efforts des praticiens de cette ville et la bienfaisance active et éclairée du premier magistrat de ce département.

FOURÉ, D. M.

BIBLIOGRAPHIE.

Notice sur le Pastel (Isatis tinctorum), *sa culture et les moyens d'en retirer l'Indigo;* par. M. de Puymaurin, député au Corps-Législatif, etc. Paris, 1810; *Henri Agasse*, rue des Poitevins, n.° 6.

Cette notice renferme des faits précieux sur la culture de cette plante et sur les moyens d'en retirer l'indigo; on ne saurait donc lui donner tròp de publicité.

L'ouvrage est divisé en trois parties. *Dans la première*, M. *de Puymaurin* donne la description du pastel, sa synonymie et son histoire. *Dans la seconde*, il parle de sa culture et du choix que l'on doit faire du terrain où il peut être cultivé; dans cette partie, l'auteur indique les précautions à prendre pour semer le pastel, traite du sarclage de cette plante, de sa récolte, de la préparation de sa pâte. *Dans la troisième partie*, M. *de Puymaurin* s'applique sur-tout à donner aux propriétaires les moyens d'extraction de l'indigo contenu dans le pastel, et termine enfin sa notice par présenter un catalogue des plantes qui fournissent des couleurs bleues et vertes.

Le pastel (*isatis tinctorum*), dit M. *de Puy-*

maurin, est du genre de la tetradynamie siliqueuse et de la famille des crucifères; elle est indigène sous presque tous les climats de l'Europe, en Italie, en Angleterre, dans le ci-devant Piémont, dans la Turquie, en Autriche, à Corfou, dans le Calvados, dans la Belgique, dans les départemens de Vaucluse, du Tarn, Haute-Garonne, Aude, etc.

On fabrique avec ses feuilles une pâte qui sert à la teinture en bleu.

Le pastel a la racine pivotante, assez grosse et pourvue de fibriles.

Elle est fusiforme et bisannuelle; sa tige est haute de trois ou quatre pieds, velue, très-rameuse; les feuilles alternes, presque glabres; les inférieures, pétiolées, lancéolées et fort grandes; les supérieures, amplexicaules et sagittées; les fleurs, jaunes, disposées en panicules à l'extrémité des tiges et des rameaux, et chacune composée d'un calice de quatre folioles, d'une corolle de quatre pétales, de six étamines, dont deux plus courtes, d'un ovaire supérieur surmonté d'un stile à stigmate épais; le fruit est une félicule en cœur alongé, monosperme, à deux valves carinées.

Le pastel fournit un excellent fourrage aux brebis pendant l'hiver, il résiste à ses rigueurs, et il végète pendant les plus fortes gelées, quand il est couvert de neige. M. *Boadheh*, dans le

n.° 2 de la feuille du *Cultivateur*, 7 nivôse de l'an 3, le regarde comme un des fourrages verts les plus utiles à donner aux brebis pendant cette saison; il prétend que le sel nitreux, que le pastel contient, sa saveur piquante et sa qualité d'atténuer et de diviser les humeurs, donnent au pastel le rare avantage de suppléer au sel marin que l'on devrait donner aux brebis pour les maintenir en état de santé, de force et de vigueur.

Comme remède, le pastel est regardé comme résolutif, vulnéraire et astringent.

Ces qualités auraient fait reléguer le pastel dans la classe des plantes médicinales, déjà si nombreuses, s'il n'en possédait une bien plus précieuse, celle de fournir une couleur bleue que les acides et les alcalis ne peuvent altérer.

Tous les habitans des pays où naissait le pastel avaient reconnu cette propriété; les épouses des sauvages, habitans de la Grande-Bretagne, se teignaient le corps avec le suc du *glastum*, et paraissaient noires; les Germains, selon Ovide, teignaient avec le pastel leur chevelure blonde, ainsi que leur visage.

Theophrastus Eresius donne les détails de sa culture et de sa fabrication, tels qu'on les pratique aujourd'hui.

L'art de soumettre le pastel à la fermentation et de teindre les étoffes avec ce qu'on appelle à présent la cuve du pastel, était connu des anciens.

On se plaignait même qu'avec la craie colorée par la matière bleue retirée des fleurées de la cuve, on contrefaisait l'indigo, alors très-rare, et qui était réservé à l'usage des peintres.

Le pastel était cultivé dans toutes les contrées de l'Europe ; mais la force et la quantité de son principe colorant différait comme les sols et le climat où il était recueilli. Celui des environs de Toulouse, du Lauraguais, c'est-à-dire, l'ancienne sénéchaussée de Toulouse, qui répond aux départemens du Tarn, de la Haute-Garonne, et la partie occidentale du département de l'Aude, était regardé comme le meilleur ; aussi *Dubartas* l'appelle-t-il l'*herbe lauraguaise*.

Olivier de Serres, avec sa naïveté et son exactitude ordinaires, nous donne des détails précieux sur le cas que l'on faisait, dans le 16.e siècle, du pastel recueilli dans les environs de Toulouse. En effet, de son temps le pastel *seul* était employé pour teindre en diverses couleurs et en bleu, les draps et les étoffes de laine dont s'habillaient les simples bourgeois, comme les fastueux courtisans de François Ier, d'Henri III et des autres souverains, connus par leur luxe et leur munificence.

La bonne qualité du pastel de Lauraguais lui avait procuré la préférence dans tous les marchés de l'Europe, même dans les pays où on le cultivait en grand. L'état de guerre où étaient les contrées avec la France, ne paralysait point ce commerce.

L'Angleterre et la Flandre, qui étaient alors les contrées de l'Europe où l'on fabriquait le plus de draps, étaient obligées de venir chercher notre pastel avec leurs vaisseaux; *pourvu*, disent les termes du sauf-conduit, *qu'ils ne soient aucunement armés d'armes offensives ni défensives, en payant nos droits, traites, impositions foraines et subsides à nous dus.*

Voilà quel était l'état d'humiliation où le besoin de cette précieuse denrée réduisait nos éternels rivaux, en les obligeant de venir, désarmés, au milieu de la guerre la plus vive, chercher une teinture que leur sol ne pouvait leur fournir, et dont leurs manufactures ne pouvaient se passer.

Le Haut Languedoc était au 16.e siècle, à l'égard du reste de l'Europe, ce que S.-Domingue a été avant la révolution. Deux cents mille balles de pastel, partant tous les ans de Bordeaux, attiraient dans le Toulousain le numéraire du reste de l'Europe; les habitans de Toulouse avaient à Bordeaux des vaisseaux armés en leur nom, des facteurs dans les principales villes de l'Europe. Enfin, malgré les guerres étrangères et les premières guerres de religion, le commerce du pastel en coque ou *cocagne*, avait tellement enrichi les habitans du Languedoc, que, pour désigner un pays riche et abondant, on l'appelait *un pays de cocagne.*

Malheureusement dans le commencement du

17.e siècle, l'indigo fut employé dans les teintures en laine, par des teinturiers lyonnais, et peu à peu l'usage de l'indigo prévalut : son emploi plus aisé et plus productif, la beauté de la couleur qu'on obtenait, sa solidité par son alliance avec le pastel, l'épargne du temps, du combustible, peut-être même l'empire de la mode, toutes ces circonstances se réunirent pour faire perdre au pastel le premier rang dans les drogues de teinture.

Le pastel ne servant plus que d'excipient pour dégager et donner de la solidité à la couleur de l'indigo, le pastel du nord put servir à cet emploi comme celui du Lauraguais, et on ne rechercha plus ce dernier.

La facilité de l'emploi de l'indigo fut cause que, n'employant plus le pastel seul, comme du temps d'*Olivier de Serres*, on perdît de vue les procédés des anciens, que l'expérience de plusieurs siècles avait consacrée pour en retirer de belles nuances, et dans ce moment peut-être n'existe-t-il pas un seul teinturier qui sût obtenir du pastèl seul, une belle couleur bleue, bien unie.

L'usage du pastel, étant entièrement décrédité, son prix baissa, et avec lui diminuèrent aussi les précautions prises pour la cueillette de ses feuilles, pour graduer les fermentations nécessaires pour développer son principe colorant. L'avilissement du prix entraînant celui de la denrée, les proprié-

taires mêlèrent indifféremment toutes les récoltes, commirent même dans ce mélange des fraudes punissables, et les milliers de balles de pastel qui rendaient tributaires de notre agriculture le reste de l'Europe, sont remplacés par trois mille quintaux de pastel, que l'on recueille encore dans le département du Tarn, et dont la conservation de la culture est due aux soins et au zèle de M. *Philippe Boyer*, d'Alby, faisant ce commerce de père en fils, et avec la plus grande fidélité et exactitude.

Le prix du quintal, poids de table, c'est-à-dire, 80 livres, poids de marc, est de 22 liv.; depuis cinquante ans il a varié depuis 16 liv. jusqu'à 36 liv. Pendant les dix-huit ans qui viennent de s'écouler, il n'a pas été au-dessous de 27 liv.

Mais écartons ce funeste tableau, dit M. *de Puymaurin*; un jour plus heureux va luire sur ma patrie; la culture du pastel l'enrichira de nouveau; les propriétaires retireront de cette plante l'indigo qui y est disséminé, et nos fabriques seront délivrées du tribut qu'elles payent à une industrie et à une culture étrangères.

C'est dans l'intention de faciliter les moyens de cultiver avec succès le pastel, que M. *de Puymaurin* a traduit et extrait de différens

auteurs anglais et italiens, des préceptes de culture dont nous avions perdu le souvenir. Il les a réunis aux observations extraites de plusieurs traités français sur l'agriculture; son travail par conséquent ne peut qu'être utile et mériter tous les suffrages.

L.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE

Des matières contenues dans ce premier volume.

§. II. Physique générale, chimie, minéralogie, botanique, agriculture.

§. III. Bibliographie (*par M. J. L. F. Dom. Latour*).

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

ERRATA.

Page 21, ligne 12, *au lieu de* ubi calefacto corpori, *lisez* ubi calefacto corpore.

P. 28, l. 16, *au lieu de* à l'absence, *lisez :* à l'essence.

Idem, l. 21, *au lieu de* constitution, *lisez :* constitutives.

P. 43, l. 16, *au lieu de* tentations, *lisez :* tentatives.

P. 110, l. 5 de la note, *au lieu de* le vent de nord, *lisez :* le vent de nord-est.

P. 220, l. 22 et 23, *au lieu de* angiste, *lisez :* augite.

P. 223, l. 5 et 6, *au lieu de* renfermant les mêmes espèces de débris, *lisez :* renfermant les débris des mêmes espèces.

Idem, l. 11, une virgule après *ici.*

Idem, l. 12, un point après *lieu.*

P. 224, l. 9, *au lieu de* Soudre, *lisez :* Saudre.

Idem, l. 18, *au lieu de* de tritus, *lisez :* détritus.

P. 225, l. 2, *au lieu de* tracent, *lisez :* retracent.

P. 231, l. 23, *au lieu de* aient un, *lisez :* ayent eu un.

P. 232, l. 27, *au lieu de* l'eau ne séjourne, *lisez :* les eaux ne séjournent.

P. 233, l. 2, *au lieu de* qui la, *lizez :* qui les.

Idem, l. 7, au lieu de *Origine et destruction*, lisez : *Origine et Limites.*

